leSoleil

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE | MERCREDI 18 JANVIER 2017 | QUÉBEC, 121e ANNÉE, N° 20 lesoleil.com

MOISAN

La vie, la mort, la vie

PAGE 4

Le «miracle» de Québec s'essouffle-t-il?

L'élan économique menacé par le vieillissement et la fuite des cerveaux

PAGE 24

THERRIEN

Arcand devient le confident de TVA

PAGE 29

La cible Bernier

Le Beauceron pris à partie au débat des aspirants-chefs conservateurs

PAGE 8

EXCLUSIF

CARNET D'UN VOYAGE UNIQUE AU PÔLE SUD

PAGES 18 ET 19

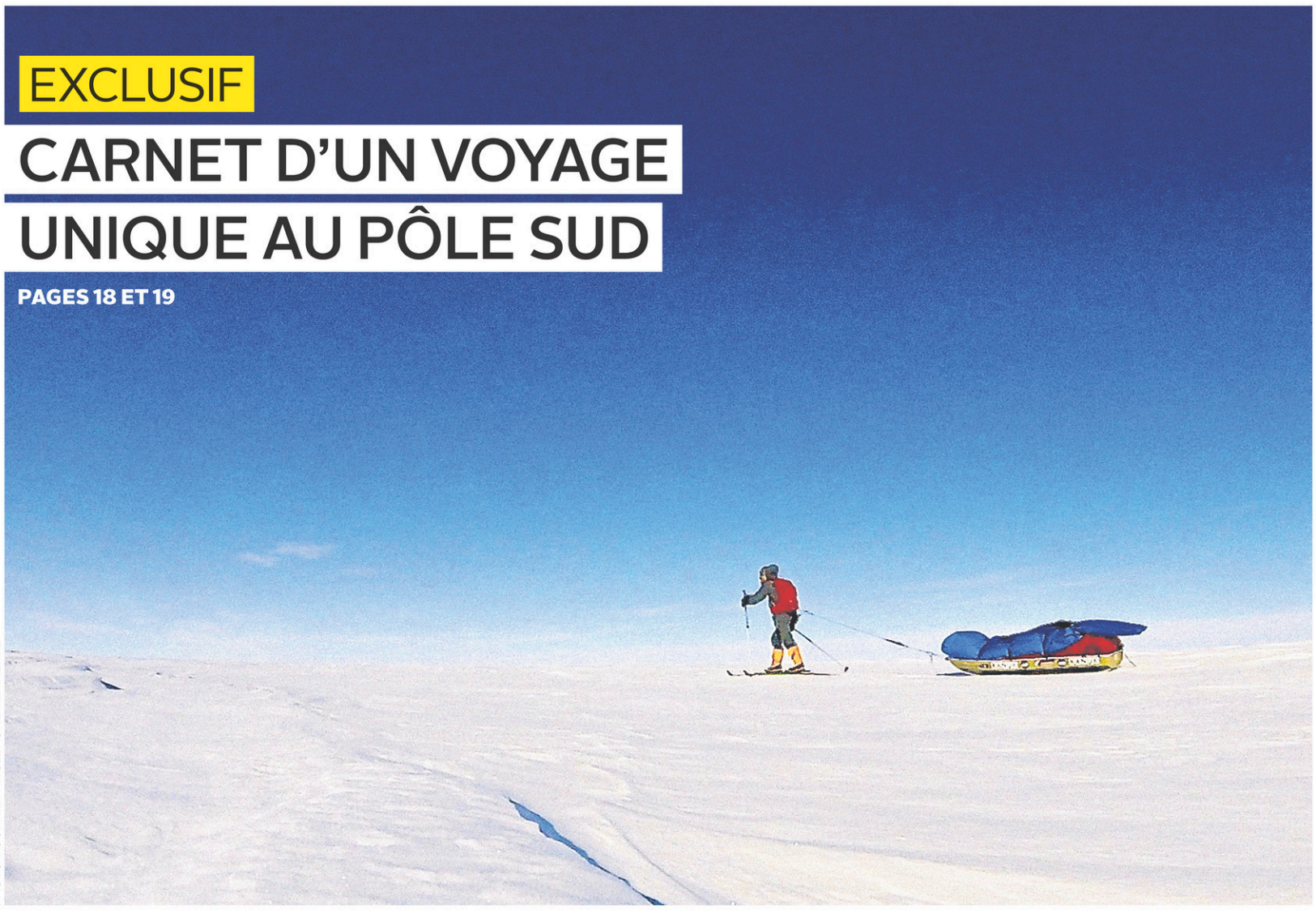

PHOTO FOURNIE PAR SÉBASTIEN LAPIERRE

UNE IDÉE QUI REFROIDIT LE MAPAQ

Depuis un mois, des clients d'un resto de Limoilou laissent un repas qu'ils n'ont pas fini dans un frigo devant l'établissement. Un geste de solidarité envers les démunis du quartier aujourd'hui mis en péril. PAGE 3

0,87$+tx PORTNEUF - CHARLEVOIX LOTBINIÈRE - BEAUCE MONTMAGNY - BELLECHASSE
1,13$+tx MONTRÉAL - OTTAWA BAS-SAINT-LAURENT - GASPÉSIE CÔTE-NORD - SAGUENAY-LAC-ST-JEAN
0,78$+tx QUÉBEC MÉTRO
0 3
6 27657 00073 5

Mieux vaut être un animal...

Le projet de loi supposée protéger les aînés décriée de toutes parts

ÉLISABETH FLEURY
efleury@lesoleil.com

Dénonçant le manque de mordant du projet de loi 115 sur la maltraitance des aînés, le président du Conseil de la protection des malades, Paul Brunet, s'est dit d'avis mardi que le Québec protégeait mieux ses animaux que ses aînés.

Le Conseil veut rendre obligatoire la dénonciation des cas de maltraitance d'aînés et inclure des dispositions pénales à la loi 115. — PHOTO 123RF/IAN ALLENDEN

«Dans sa Loi sur la protection des animaux adoptée en 2015, le gouvernement a prévu des amendes pouvant aller jusqu'à 65 000 $ contre ceux qui maltraitent les animaux. Jamais je ne croirai qu'on ne prévoira pas des sanctions pénales contre ceux qui maltraitent nos aînés!» a fait valoir M. Brunet en conférence de presse, à laquelle participaient aussi le député caquiste François Paradis, le président de l'Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic (AQRP), Donald Tremblay, et la présidente de l'Association de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), Judith Gagnon.

Le quatuor a demandé l'inclusion dans le projet de loi 115 d'une disposition qui rendrait obligatoire la dénonciation de la maltraitance envers les aînés et d'une autre qui prévoirait des sanctions pénales contre les contrevenants.

«Il faut donner plus de muscle à ce projet de loi», a résumé le député de Lévis, rappelant que le projet de loi 399 déposé en 2013 par l'ex-députée libérale Marguerite Blais prévoyait ces dispositions.

Le porte-parole de la CAQ en matière de santé a également demandé l'assurance que toutes les ressources seront disponibles dans les établissements de santé pour que la loi puisse être appliquée. Il a également demandé le dépôt immédiat du règlement et des modalités entourant l'installation des caméras de surveillance dans les CHSLD.

L'AQRP et l'AQDR ont pour leur part proposé que la réception et le traitement des plaintes de maltraitance soient confiés à la Commission des droits de la personne plutôt qu'aux commissaires locaux aux plaintes.

> **«Un employé maltraitant voit son acte répréhensible disparaître de son dossier après une année comme si rien n'avait eu lieu»**
>
> — Pierre Blain, président du Regroupement provincial des comités d'usagers

«À notre avis, c'est une mauvaise idée que d'utiliser ces ressources-là [les commissaires locaux aux plaintes], puisqu'il y a une trop grande proximité entre ceux susceptibles de dénoncer [...] et ces instances administratives-là», qui se trouvent à l'intérieur des établissements, a fait valoir Donald Tremblay.

Parmi les autres groupes entendus en commission parlementaire, mardi : le Regroupement provincial des comités d'usagers (RPCU), qui déplore que le projet de loi 115 vise principalement le secteur de la santé alors que la majorité des actes de maltraitance ont lieu très souvent à domicile. «D'un seul coup, on ignore une très grande proportion des personnes aînées victimes de maltraitance», constate le directeur général du RPCU, Pierre Blain.

M. Blain se désole également que le projet de loi n'ait aucun effet sur les employés fautifs. «Un employé maltraitant voit son acte répréhensible disparaître de son dossier après une année comme si rien n'avait eu lieu et que l'on réglait ainsi la maltraitance», dénonce-t-il.

La CSN déplore pour sa part que le projet de loi fasse «complètement l'impasse sur la maltraitance systémique qui découle de décisions et d'actions politiques ou organisationnelles». Selon la centrale syndicale, c'est la pression budgétaire exercée depuis des années sur les établissements «qui fait en sorte qu'on manque de personnel et que celui-ci est en surcharge de travail croissante», entraînant une «certaine déshumanisation des soins».

Une critique reprise par le député péquiste Harold Lebel, selon qui Québec «ne pourra pas passer à côté du débat sur la façon dont lui-même traite nos aînés».

Le projet de loi 115, en bref

- Vise à lutter contre la maltraitance envers les personnes aînées ou majeures en situation de vulnérabilité.
- Couvre tant les institutions publiques que privées, et tant les ressources intermédiaires que familiales.
- Prévoit l'interdiction de toute forme de représailles à l'égard de personnes qui feraient un signalement de bonne foi ou collaboreraient à l'examen d'un signalement ou d'une plainte. Sont considérées comme des représailles la rétrogradation, la suspension, le congédiement ou le déplacement d'un employé, par exemple, mais aussi le déplacement d'un usager ou d'un résident, de même que la rupture de son bail.
- Prévoit des conditions allégées pour communiquer des renseignements protégés dans certaines circonstances assimilables à de la maltraitance (levée du secret professionnel s'il y a un risque sérieux de maltraitance, par exemple).
- Habilite le gouvernement à déterminer, par règlement, les modalités d'utilisation des caméras de surveillance. ÉLISABETH FEURY

Un frigo de dons mis en péril par le MAPAQ

GUILLAUME PIEDBOEUF
gpiedboeuf@lesoleil.com

Depuis un mois, les clients de Soupe & Cie, à Limoilou, peuvent laisser un repas qu'ils n'ont pas fini dans un réfrigérateur devant l'établissement, en quittant les lieux. Une initiative de solidarité envers les démunis du quartier mise en péril par le MAPAQ, au grand désarroi du propriétaire du restaurant, François Bouchard.

Le réfrigérateur rose devant Soupe & Cie a été installé une semaine avant Noël. «Mettons fin au gaspillage, c'est fin pour ceux qui ont faim», peut-on lire sur la porte. L'idée n'est pas de lui, assure François Bouchard, elle se fait ailleurs dans le monde. Mais il avait envie de démarrer le mouvement à Québec. Lorsque ses clients ne terminent pas leur repas, on leur propose d'abord de rapporter les restes chez eux. S'ils ne sont pas intéressés, on leur suggère de les laisser dans le réfrigérateur installé devant le resto.

«Ce n'est pas le restaurant qui donne les restes, ce sont les clients qui donnent la nourriture qu'ils ont achetée. On leur offre seulement une opportunité de donner», explique le propriétaire. «Je ne ferais pas ça dans notre restaurant de Lévis, mais à Limoilou, j'ai vu des gens manger dans les poubelles.»

Sauf que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ne semble pas le voir ainsi. Lundi, une inspectrice du MAPAQ est venue donner un avertissement à Soupe & Cie. On a expliqué à François Bouchard que comme le réfrigérateur lui appartient, il est responsable de la salubrité de la nourriture à l'intérieur. Il ne peut donc pas donner des repas à moitié mangés.

François Bouchard considère plutôt que le frigo est comme une poubelle, simplement que la nourriture est gardée réfrigérée si quelqu'un d'affamé en a besoin pour manger à sa faim. D'autant plus que le réfrigérateur n'est pas sur son terrain, plutôt en avant. Il confie avoir demandé davantage d'explications, que l'employée du MAPAQ et son supérieur n'ont pas été en mesure de lui fournir, lundi. Un chef d'équipe du Ministère devait le rappeler, mardi, mais il a contacté les médias en amont. C'est qu'une menace d'amende le forcerait bel et bien à retirer le frigo.

«Je n'ai rien contre le MAPAQ, il nous protège plus qu'autre chose, mais ils sont aveuglés par les règlements», déplore François Bouchard, appelant au gros bon sens.

Le frigo rose du resto Soupe & Cie, qui reçoit des restes de nourriture donnés par des clients, a fait l'objet d'une plainte au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

> **«Je n'ai rien contre le MAPAQ, il nous protège plus qu'autre chose, mais ils sont aveuglés par les règlements»**
>
> — François Bouchard, propriétaire du resto Soupe & Cie

«Eux, ils réagissent à une plainte et veulent que je l'enlève. Je ne vois vraiment pas qui pourrait porter plainte. C'est clairement quelqu'un qui n'a jamais connu la faim. Le concept du frigidaire est aussi le *fun* pour nos clients que ceux qui en bénéficient. C'est plaisant de donner, ça fait du bien.»

D'ailleurs, des résidents du quartier commencent à utiliser le réfrigérateur pour venir déposer leurs propres aliments, pointe le propriétaire. «Quelqu'un qui part à Cuba une semaine et qui va perdre le contenu de son frigo, il peut venir en porter.»

Le concept devient donc similaire à celui du frigo du Parvis, dans Saint-Roch. Sauf que ce dernier ne contient que de la nourriture cuisinée par les gens. Le MAPAQ ne peut donc pas le régir, explique M. Bouchard.

INITIATIVE SALUÉE

Plusieurs ont salué son initiative sur la page Facebook du restaurant, pointe-t-il, désireux que l'idée soit reprise ailleurs. Une poignée d'autres lui ont cependant reproché de donner des restes plutôt que de la nourriture préparée spécialement pour les plus démunis. Un reproche absurde, dénonce-t-il. «Ça fait neuf ans que l'on sert la nourriture gratuitement aux enfants.»

Porte-parole du MAPAQ, Yohan Dallaire-Boily a confirmé qu'une plainte avait été reçue envers le réfrigérateur extérieur de Soupe & Cie et une inspectrice envoyée. Il ne pouvait cependant pas s'avancer davantage sur le cas précis du restaurant de Limoilou. «On est favorable aux initiatives de ce genre-là. Il n'y a pas de permis requis concernant les dons alimentaires. Sauf qu'il ne faut pas mettre en péril la santé des consommateurs», a-t-il expliqué, ne pouvant faire de compte rendu sur les constats du MAPAQ lors de l'inspection de lundi.

VOIR

Notre vidéo sur lesoleil.com et dans notre application

Ce n'est pas parce qu'ils me trouvent drôle que je suis leur porte-parole.

5138742

La vie, la mort, la vie

MYLÈNE MOISAN
CHRONIQUE
mmoisan@lesoleil.com

Ça fait un bout de temps que je ne vous ai pas donné des nouvelles de certaines de mes chroniques, de ce qui se passe après. Voici. Des fois ça finit bien, des fois pas.

SALUT, MONSIEUR MARC

Vous vous souvenez de monsieur Marc? Je vous en ai parlé le 14 octobre, la chronique s'appelait «Heureux comme un concierge», parce qu'il était concierge et qu'il était heureux. Il était. Monsieur Marc est entré au travail le matin du 10 janvier, à l'école de mes deux garçons, avec le même sourire que tous les matins. Il s'est senti fatigué, est reparti chez lui pour se reposer un peu, pour revenir en forme. Il n'est jamais revenu. Il a été retrouvé allongé dans son sofa, comme s'il dormait.

Avec ce même sourire.

Je lui avais demandé s'il envisageait, à 61 ans, de prendre sa retraite. Monsieur Marc ne pensait pas à la retraite, il voulait vadrouiller tant que son corps le lui permettrait. «J'aime trop ça! L'ambiance est tellement chaleureuse. Je ne travaille pas ici, je m'amuse. L'été, je travaille... et j'ai juste hâte que l'école recommence! Ça ne m'est pas arrivé encore de me lever un matin et de ne pas avoir le goût de rentrer travailler...»

Son corps l'a arrêté net, la moppe est restée en plan. Et l'ambiance à l'école, je vous laisse imaginer.

Le vide est aussi grand que son cœur l'était.

Dans ma chronique d'octobre, je vous disais que ça faisait un bout que je voulais vous parler de lui, combien il aimait les enfants, comment il avait travaillé toute sa vie sur de gros chantiers, qu'il avait géré des millions et qu'il en avait eu assez. Qu'il avait tout laissé pour travailler de ses mains, qu'il avait choisi d'être le concierge de cette école.

Un peu plus et vous ne l'auriez jamais connu.

Ce qu'il faut retenir? Qu'il ne faut pas attendre à demain. Au cas où.

LA NOUVELLE CHAMBRE DE KATOU

Une semaine après vous avoir parlé de monsieur Marc, je vous ai raconté l'histoire de Katia, la petite dernière de Chantal Nicol, née avec une maladie qui n'a pas de nom, mais qui fait que, à 10 ans, «elle aime les jouets qui font de la lumière et de la musique. Elle ne comprend ni oui ni non. Elle fouille partout, il faut barrer le frigo. Elle ne nous regarde pas, ne nous sourit pas, ne nous reconnaît pas.»

Ce qu'il faut retenir? Qu'il ne faut pas attendre à demain. Au cas où

Elle ne dit ni «papa» ni «maman».

Je vous ai parlé d'elle parce qu'il lui faut une nouvelle chambre et une nouvelle salle de bain, et que le Programme d'adaptation de domicile (PAD) ne paye que la moitié des 40 000 $ nécessaires. Le cousin du mari de Chantal a eu l'idée d'une campagne de sociofinancement, Chantal a accepté même si elle n'aime pas étaler ses malheurs.

Elle a accepté de me raconter son histoire.

Plein de gens ont été touchés par Katou, ils ont donné sur GoFundMe, un électricien a proposé ses services, un poseur de céramique aussi, une compagnie a offert les armoires de la salle de bain. Une fondation a décidé de ramasser de l'argent pour aider la famille. L'animateur de radio «Marto [Napoli] nous a pris sous son aile et a demandé à ses soldats de donner du temps ou matériel.»

Une dame a donné, de façon totalement anonyme, 10 000 $.

Mais les travaux n'ont pas commencé. «On était rendus à l'étape d'avoir les plans et devis pour pouvoir aller en soumission. Et à mon grand désarroi, on ne les a pas encore.» Chantal attend le *go* du PAD. «Ça fera trois ans en mai qu'on a fait la demande...»

JOSÉE A TRIPLÉ LA MISE

Josée Morel a eu un cancer, détecté *in extremis* deux jours après avoir fêté ses 70 ans, elle doit la vie au chirurgien Jocelyn Grégoire qui est allé voir si la tumeur était vraiment inopérable. Elle ne l'était pas. Au lieu de faire de la chimiothérapie palliative, elle fait de la chimiothérapie préventive. «Ils veulent s'assurer qu'il n'y a pas de métastases ailleurs. J'ai quatre séances de trois traitements de chimio et, ensuite, de la radiothérapie.»

Je l'ai rencontrée au début septembre, elle n'avait que de bons mots pour l'équipe d'oncologie de l'Hôpital Laval. «Quand on passe des bouts difficiles, ils prennent le temps de nous écouter, de nous expliquer. Ils nous préparent à ce qui s'en vient, comme les cheveux qui tombent. Ils prennent tous les rendez-vous pour nous, ils inscrivent les dates et les heures, on sait où on s'en va un mois à l'avance.»

Josée a eu le goût de leur dire merci, à sa façon, en faisant des bijoux, en décorant de petites bouteilles, en peignant des tableaux. Et en les vendant. Josée a appelé sa fondation «J'aimerais te dire», elle visait un don de 500 $ pour la Fondation de l'Institut de cardiologie et de pneumologie de Québec.

Elle m'a écrit la semaine dernière, il y avait une photo avec son message, elle est posée derrière un gros chèque.

Le montant? 1510,30 $.

En vendant des bijoux qu'elle avait fabriqués, des petites bouteilles qu'elle avait décorées et des tableaux qu'elle avait peints, Josée espérait remettre 500 $ à la Fondation de l'Institut de cardiologie et de pneumologie de Québec. Son don a finalement été de 1510,30 $. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

BIGOT, *nom*

Définition – [Péjoratif] Personne qui pratique une dévotion outrée, étroite et pointilleuse. *Les bigotes du quartier se réunissent tous les jours à l'église.*

Étymologie – Du norrois *be gode*, 'par Dieu'.

Faux ami – Anglicisme dans le sens d'« intolérant, borné, raciste ». *Le débat est parasité par les *bigots de toutes affiliations.*

Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès dimanche laVoixdel'Est

5133322

Bernard Drainville approché pour affronter Guérette

L'ancien ministre péquiste aujourd'hui animateur au FM93 Bernard Drainville a révélé lors de son émission de mardi avoir été approché par Démocratie Québec pour faire la lutte à Anne Guérette dans la course à la direction de la formation d'opposition. M. Drainville a dit avoir discuté avec «un dirigeant» de Démocratie Québec. «Je pensais que c'était pour faire partie d'une équipe de conseillers. Mais je me rends compte au fil de la discussion que c'est pas ça qu'il veut. Il cherche quelqu'un pour bloquer le chemin à Anne Guérette», a dit celui qui a été élu sous la bannière du Parti québécois de 2007 à 2016. Les responsables de Démocratie Québec n'ont jamais fait de cachette de leur volonté de provoquer une course dans leurs rangs et ne pas couronner un ou une candidate. Dès l'an dernier, le président Denis L'Anglais avait dit prévoir prendre «beaucoup de cafés», avec des personnalités de divers horizons afin de les inciter à faire le saut. Première à sauter dans la course, Anne Guérette a finalement eu comme opposant l'avocat François Marchand. M^me^ Guérette est devenue chef de Démocratie Québec le 4 décembre en l'emportant avec 54 %. **VALÉRIE GAUDREAU**

François Marchand a attaqué la position du maire Régis Labeaume en matière de transport en commun. — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Marchand revient dans l'arène

ANNIE MORIN
amorin@lesoleil.com

Le candidat défait à la chefferie de Démocratie Québec, François Marchand, est remonté dans l'arène médiatique, mardi, pour dénoncer le projet de service rapide par bus (SRB). «Des évidences ne se disent pas» à Québec et il ne peut demeurer silencieux, a-t-il plaidé.

Disant porter son chapeau d'«individuel», l'avocat spécialisé en droit municipal a attaqué la position du maire Régis Labeaume en matière de transport en commun dans un communiqué de presse, puis en entrevue téléphonique au *Soleil*.

D'après M. Marchand, le SRB est incompatible avec les programmes de subvention en place à Québec et Ottawa, lesquels favorisent l'électrification des transports et donc un tramway. «On se bute au SRB qui fonctionne au diesel et qui ne peut être financé au-delà de 75 %» par le gouvernement du Québec car il mise sur de bons vieux bus, a-t-il déploré.

L'ancien conseiller municipal sous Jean Pelletier a également reproché au maire Labeaume d'avoir choisi à l'avance un véhicule et son fournisseur, l'autobus bi-articulé aux airs de tramway du fabricant belge Van Hool. C'est contraire aux règles d'appel d'offres, s'est indigné l'avocat, convaincu que «jamais ça ne passera».

Après sa défaite aux mains d'Anne Guérette, début décembre, M. Marchand a déclaré qu'il n'était pas intéressé à se présenter comme conseiller municipal aux élections de 2017 et que «l'expérience» se terminait là.

«J'ai dit que j'appuyais M^me^ Guérette, mais ça ne m'empêche pas d'exercer mon droit de parole. Il me semble que ces arguments-là devraient être défendus davantage», a-t-il rebondi mardi.

> **«On se bute au SRB qui fonctionne au diesel et qui ne peut être financé au-delà de 75 %»**
>
> — François Marchand

«J'écoutais Démocratie Québec hier [lundi]. On déplorait l'attitude du maire, ça va. Mais il me semble qu'il aurait dû y avoir un peu plus» en termes de solutions, a-t-il poursuivi. Lui-même prône un retour au tramway, moyen de transport qu'il juge plus efficace à long terme et plus facile à financer.

Est-ce à dire que la politique l'intéresse encore? François Marchand a répondu que «la Ville, son aménagement, son urbanisme» l'intéressent encore et que «pour l'instant» il souhaite «faire avancer les idées». Que signifie ce «pour l'instant»? Il n'en dira pas plus. «Je n'ai aucun projet, je n'ai aucune organisation, je n'ai rien», s'est-il défendu timidement.

C'est parce que je suis crédible!

BEAUPORT NISSAN STE-FOY NISSAN

5138753

Le dossier de Jonathan Bettez encore reporté

TROIS-RIVIÈRES — La cause de Jonathan Bettez, accusé de six chefs de pornographie juvénile, a encore une fois été reportée.

Cette fois-ci, le dossier a été remis pour la forme au 14 février afin que la Couronne puisse transmettre d'autres documents à la défense. Jonathan Bettez n'était d'ailleurs pas présent en cour mardi, pas plus que son avocate Me Magali Lepage, qui était elle-même représentée par une collègue.

Selon ce qui a été annoncé au tribunal, la défense attend un autre rapport que la Couronne doit lui fournir avant de prendre position et de décider de la suite des procédures.

On sait que Jonathan Bettez fait l'objet de soupçons dans l'enlèvement et le meurtre de Cédrika Provencher mais aucune accusation n'a été portée contre lui dans cette histoire. À la suite d'une enquête et d'une surveillance policière qui s'était justement intensifiée après de la découverte des ossements de la jeune fille le 11 décembre 2015, il avait finalement été arrêté pour possession et distribution de pornographie juvénile le 30 août dernier.

Dans le cadre de leur enquête, les policiers avaient notamment installé une balise GPS sur son véhicule. Ils étaient également entrés de façon clandestine au commerce Emballages Bettez, de nuit, et au domicile de Jonathan Bettez pour y faire des copies miroir de son ordinateur. À l'été 2016, des dispositifs avaient aussi été installés afin d'intercepter ses communications vidéo et audio.

Bettez doit répondre à six chefs d'accusation pour possession, distribution et d'avoir accédé à de la pornographie juvénile entre novembre 2009 et septembre 2013. Sur ces fichiers, on peut voir entre autres des jeunes enfants âgés entre 3 mois et 12 ans victimes d'agressions sexuelles.

Puisqu'il n'a pas d'antécédents, il bénéficie de sa liberté durant les procédures judiciaires mais il doit respecter certaines conditions dont celles de demeurer à la résidence de ses parents à Trois-Rivières, de ne pas changer d'adresse et de ne pas se trouver en présence de jeunes de moins de 16 ans.

LE NOUVELLISTE

ALLÉGATIONS D'IRRÉGULARITÉS

L'attaché politique d'un député forcé de démissionner

Emery Béland a remis sa démission à titre de directeur du bureau de circonscription du député d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia, Rémi Massé, après avoir appris que le Cégep de Matane lui réclamera 215 000 $. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

JOHANNE FOURNIER
Collaboration spéciale

MATANE – Le directeur du bureau de circonscription du député d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia a démissionné, mardi après-midi. La démission d'Emery Béland fait suite à l'annonce de la ministre de l'Enseignement supérieur, Hélène David, qui a ordonné au Cégep de Matane d'entreprendre des recours judiciaires contre lui.

Ces recours seront intentés afin que M. Béland rembourse le Cégep de Matane pour une somme de 215 000 $ reçue en trop, du temps où il était directeur général de l'établissement.

Le député Rémi Massé, qui s'est refusé à tout commentaire, a confirmé, par voie de communiqué, la démission de son employé. «Sa démission prend effet immédiatement, peut-on y lire. M. Béland a décidé de remettre sa démission pour éviter toute distraction à la poursuite du travail du député dans la circonscription.» M. Massé le remercie pour le travail effectué. *Le Soleil* a tenté d'obtenir les réactions d'Emery Béland, mais en vain.

RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Du côté du Cégep de Matane, les membres du conseil d'administration ont tenu une réunion extraordinaire en fin de journée lundi soir, lors de laquelle ils ont adopté une résolution visant à donner suite à l'exigence de la ministre de l'Enseignement supérieur. La direction de l'établissement a confié le mandat de récupérer les sommes d'argent versées en trop à son ancien directeur général à la firme Cain Lamarre Avocats de Rimouski. C'est ce que s'est contenté d'indiquer le Cégep dans un communiqué publié en fin de journée mardi, après avoir refusé notre demande d'entrevue auprès de l'actuel directeur général du Cégep, Pierre Bédard.

La ministre a qualifié les sommes versées à Emery Béland «d'inquiétantes irrégularités entourant les conditions de fin d'emploi de l'ancien directeur général du Cégep». Elle a aussi dépêché «un spécialiste de la gouvernance qui accompagnera le Cégep de Matane pour soutenir et conseiller la direction générale et le conseil d'administration pour qu'une telle situation ne se reproduise plus».

Hélène David en a profité pour annoncer qu'une journée de formation portant sur la gouvernance des établissements collégiaux sera aussi organisée, d'ici mai, en marge des travaux actuellement menés par son ministère et celui de l'Éducation à la suite du dernier rapport du Vérificateur général. Les administrateurs et la direction du Cégep de Matane disent accueillir favorablement les recommandations de la ministre. «Ces mesures s'ajouteront à celles déjà entreprises par l'établissement afin d'éviter qu'une telle situation se reproduise», est-il écrit dans le communiqué.

Selon nos sources, l'Unité permanente anticorruption (UPAC) serait débarquée au Cégep de Matane en août. Cependant, il nous a été impossible de savoir si des perquisitions y ont été menées.

C'est à la suite d'un article du *Soleil* paru le 31 mai intitulé «Deux versements à l'ancien dg considérés comme irréguliers» que le cabinet de la ministre David a procédé à des vérifications comptables en lien avec ces montants qui avaient été empochés par l'ancien cadre Emery Béland lors de son départ en 2014. Ces sommes représentaient une prime de départ correspondant à son salaire annuel, soit environ 150 000 $, ainsi que le remboursement de 110 jours de vacances.

Après avoir touché 215 000 $, M. Béland a accompagné son successeur à la direction générale du Cégep de Matane, Rémi Massé, qui, quelques mois plus tard, a été élu député fédéral d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia. Au lendemain des élections d'octobre 2015, Emery Béland a été engagé par le nouveau député, pour qui il a œuvré jusqu'à mardi.

5144260

PROCÈS DE XAVIER ROY

Des employés victimes d'une attaque sauvage

ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

Lorsque le procureur de la Couronne lui offre de revoir les images de l'agression au couteau qu'il a subie au IGA de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Gabriel Blanchet pâlit. Et fait non de la tête.

Un an et demi après l'attaque, le jeune homme de 19 ans, commis aux fruits et légumes, porte encore les cicatrices des coups de couteau reçus sous l'œil, à la tempe, au bras, au haut du dos. Et visiblement, les séquelles psychologiques sont aussi encore bien présentes.

Pendant que le jeune homme attendait pour témoigner, à l'extérieur de la salle d'audience, la Couronne a présenté au jury des images de la soirée du 12 juin 2005 tirées de la caméra de surveillance de l'épicerie. On y voit Xavier Roy qui achète un breuvage puis part vers l'arrière de l'épicerie où il se cache dans un local.

Le jury a ensuite vu ressortir du local un homme habillé de noir, la tête cachée par un capuchon et le visage à l'abri d'un cache-cou. Il est à ce moment 22h et l'épicerie ferme ses portes.

Le concierge Christian Lopez sera la première victime de l'homme. Il reçoit un coup de couteau à la tête, mais sera capable d'appeler le 9-1-1.

L'agresseur croise ensuite Gabriel Blanchet, emballeur, et, sous la menace du fusil, le fait se placer contre un mur dans le local des gérants. Gabriel croit reconnaître son collègue Xavier. Il lui dit d'ailleurs que «si c'est Xavier et que c'est une blague, elle est pas drôle».

La superviseure Karmilya Tardif arrive avec son tiroir-caisse. L'individu lui lance : «Donne-moi le *cash*!» C'est à ce moment, dit la jeune femme, qu'elle reconnaît Xavier Roy, ancien collègue de classe et employé du IGA.

Karmilya n'a pas d'argent à donner à l'individu. Pour se protéger, elle recule aussi contre le mur.

L'agresseur appuie sur la gâchette de son pistolet à plombs en pointant la tête de Gabriel. «Merde, ça marche pas!» lance-t-il.

Il va ensuite abandonner son arme à feu et attaquer l'emballeur avec son couteau. Gabriel se rappelle que son assaillant a lancé : «J'ai pas le choix», avant de porter les coups.

Gabriel est grièvement blessé sous l'œil, à la tempe, au bras et au dos. Le jeune homme de 18 ans saigne tellement qu'il devra enlever sa chemise pour se faire un garrot.

Gabriel a réussi à démasquer et à repousser l'agresseur, qu'il sait maintenant être Xavier Roy. L'agresseur prend la fuite. Il sera arrêté plus tard ce soir-là chez ses parents.

Les 12 jurés ont aussi pu voir les images d'un Xavier Roy hésitant, devant les comptoirs vitrés remplis de couteaux et de fusils à plombs du Canadian Tire. Le jeune homme va finalement faire un choix avec l'aide d'un commis, après avoir montré une pièce d'identité prouvant qu'il avait plus de 18 ans.

L'accusé Xavier Roy, 19 ans, portant veston et cravate, prend des notes durant les témoignages et les visionnements.

HARCÈLEMENT

L'emballeur Xavier Roy disait être la cible de moqueries au IGA de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Pour sa gérante Maryse Mercier, le jeune Roy était un bon employé, consciencieux, motivé, poli. Son seul défaut : demander congé un peu trop souvent. Son ex-collègue caissière, Karmilya Tardif, le décrit comme solitaire et peu bavard.

L'employé, lui, trouvait que l'ambiance de travail avait viré au harcèlement. Xavier Roy a confié à ses parents être souvent la cible de moqueries de ses collègues et être laissé à lui-même lorsqu'il se blessait au travail. Il a choisi de démissionner le 11 juin 2015, la veille de l'agression, et n'a jamais voulu écouter les arguments de sa gérante qui souhaitait le garder.

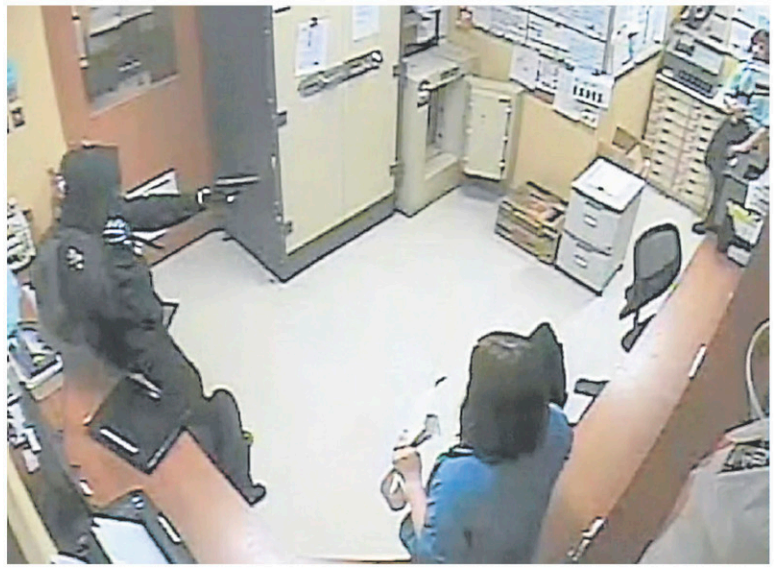

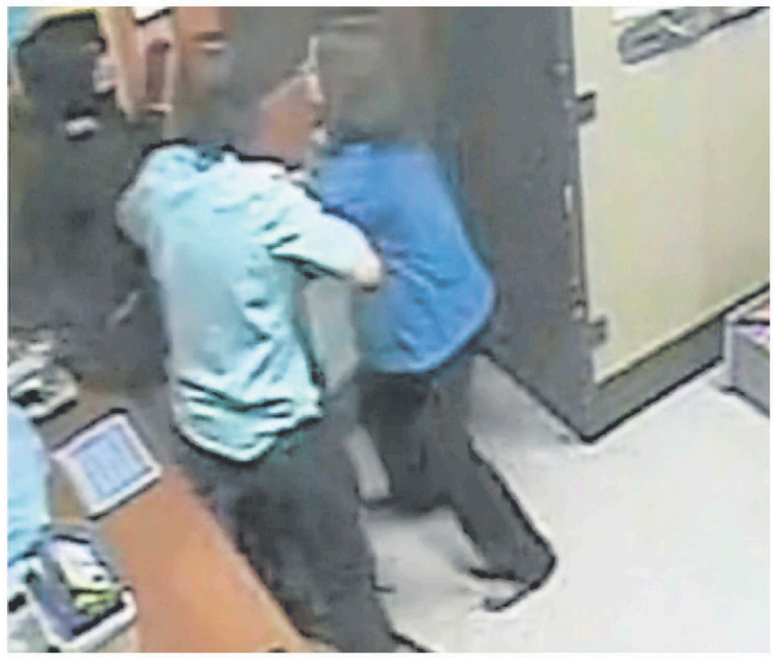

La Couronne a présenté au jury des images de la soirée du 12 juin 2005 tirées de la caméra de surveillance de l'épicerie. — PHOTOS TIRÉES D'UNE VIDÉO

VOIR

Notre vidéo sur lesoleil.com et dans notre application

La Capitale
Assurances générales
PRÉSENTE

SALON de L'HABITATION
CHAUDIÈRE-APPALACHES
20, 21 et 22 janvier 2017
au Centre de congrès de Lévis
Plus de détails au www.sh-ca.sa

- PLUS GRAND ET PLUS DIVERSIFIÉ
- SUR 2 ÉTAGES, 20 % DE PLUS D'EXPOSANTS
- STATIONNEMENT EXTÉRIEUR GRATUIT
- ENTRÉE 10 $ • PASSEPORT 3 JOURS

À GAGNER
* La location d'une Mercedes CLA 2017
En collaboration avec Mercedes-Benz St-Nicolas

APPORTEZ VOTRE PLAN
Venez consulter les étudiants et professeurs en
Technologie de l'architecture
CEGEP DE LEVIS LAUZON

VENEZ RENCONTRER
STÉPHANIE LÉVESQUE
ANIMATRICE DE L'AGORA
BANQUE NATIONALE
Conférences | Présentations | Nouveautés

* LES RÈGLEMENTS DU CONCOURS « GAGNEZ LA LOCATION D'UNE MERCEDES CLA 2017 » SERONT DISPONIBLES AU KIOSQUE DE MERCEDES-BENZ ST-NICOLAS. VOIR LES CONDITIONS APPLICABLES

Mercedes-Benz St-Nicolas · Banque Nationale Réalisons vos idées · Groupe RBR · Cegep de Lévis Lauzon · Lou-Tec · Ville de Lévis · IGA du grand Lévis
leSoleil · Le journal de Lévis · M102.9 · FM93 · TVA

politique

DÉBAT FRANCOPHONE DU PARTI CONSERVATEUR

Les Québécois sortent du lot

ANNIE MATHIEU
amathieu@lesoleil.com

Parce que l'événement se déroulait dans leur langue maternelle mais également dans leur région, les deux Québécois dans la course à la direction du Parti conservateur du Canada (PCC), Steven Blaney et Maxime Bernier, sont ressortis du lot au cours du débat francophone où les 13 candidats se sont exprimés dans un français inégal qui a donné lieu à plusieurs échanges corsés mais également à des moments cocasses.

Quelque 400 personnes, essentiellement des membres du Parti conservateur du Canada, s'étaient déplacées au Centre des congrès de Québec où se tenait l'événement mardi soir. — PHOTO LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Le député de Bellechasse–Les-Etchemins-Lévis et celui de la Beauce ont pu jouir de l'appui de partisans bruyants parmi les quelque 400 personnes — essentiellement des membres du parti — qui s'étaient déplacées au Centre des congrès de Québec où se tenait l'événement mardi soir.

Donné favori dans la Belle Province, Maxime Bernier a été la cible de nombreuses attaques au cours de la soirée de la part de ses 12 autres adversaires surtout sur l'enjeu de la gestion de l'offre de la volaille, du lait et des œufs alors qu'il est le seul à promettre de l'abolir. Hué par des représentants du public visiblement mécontent de sa position, M. Bernier a répété qu'il n'avait cure de ce que pensait cette minorité. «Je suis là pour défendre la majorité silencieuse», a-t-il soutenu, accusant ces spectateurs bruyants d'être des membres de l'UPA. Le député de Beauce s'est également targué d'être le seul candidat à vouloir abolir les subventions aux entreprises comme GM et Bombardier.

Steven Blaney s'est pour sa part démarqué par ses remarques colorées et parfois cinglantes souvent adressées à son collègue québécois comme lorsqu'il l'a accusé de faire campagne «sur le dos des fermiers de ta région». «Les agriculteurs travaillent fort, pendant que M. Bernier fait son jogging», a-t-il renchéri.

Les enjeux de l'immigration et de la sécurité ont également fait réagir la foule à de nombreuses reprises. La candidate Kellie Leitch a eu l'occasion de rappeler qu'elle était la seule à vouloir réaliser des entrevues «face à face» avec tous les futurs immigrants pour s'assurer que ceux-ci respectent les valeurs canadiennes. Steven Blaney a pour sa part donné l'exemple des réfugiés syriens de sa circonscription qui ne sont pas intégrés puisqu'ils n'ont pas appris le français. «À Lévis, c'est un problème», a-t-il lancé, ajoutant que pour lui, le serment de citoyenneté, le vote et le travail dans le service public devaient se faire «à visage découvert».

DOUBLE NATIONALITÉ

La révocation de la citoyenneté pour les Canadiens possédant une double nationalité reconnus coupables de terrorisme a été défendue par l'ancien ministre Chris Alexander. «C'est une question de respect envers nous-mêmes», a-t-il lancé, promettant qu'il reviendrait avec cette mesure s'il était élu chef du PCC. Son ex-collègue ontarien, le député Erin O'Toole, a abondé dans le même sens. «Si vous venez au Canada avec de mauvaises intentions, vous devez perdre votre citoyenneté», a lancé ce dernier, suscitant une nouvelle ronde d'applaudissements dans la salle. Michael Chong, également député dans la province voisine du Québec, s'est dit vigoureusement contre cette mesure, allant même jusqu'à affirmer que celle-ci était ce qui avait fait perdre le pouvoir aux conservateurs en 2015.

Questionnés sur les moyens à prendre pour augmenter le nombre de sièges au Québec au prochain scrutin, les candidats ont quasiment tous fait une profession de foi à l'égard de l'importance du français et du bilinguisme, et ce, bien que plusieurs ont eu recours à leurs notes très souvent lorsque leur tour était venu de parler. «J'apprends mon subjonctif malgré l'imparfait de mes paroles», a déclaré le Saskatchewanais Andrew Scheer qui jouit de l'appui de quatre députés du Québec (Pierre Paul-Hus, Sylvie Boucher, Alain Rayes et Luc Berthold). «Ben voyons, c't-évident qu'il faut élire un chef du Québec», a lancé Steven Blaney. Ce dernier n'a pour l'instant l'appui que d'un membre du caucus québécois, soit le sénateur Jean-Guy Dagenais, tandis que Maxime Bernier a annoncé plus tôt aujourd'hui que le député de Beauport-Limoilou, Alupa Clark, se rangeait dans ses rangs qui ne comptaient au Québec que le député de Lévis-Lotbinière, Jacques Gourde.

«Vous savez, j'aime beaucoup Star Wars, la princesse Leïa, mais être premier ministre, ce n'est pas vouloir jouer dans un épisode de la famille Kardashian.»

— Steven Blaney

«Je peux comprendre que des collègues sont partis sur une *scheer*...»

— Steven Blaney s'adressant à Andrew Scheer

«J'ai entendu hier que M. Trudeau avait une très bonne expérience des immigrants parce que sa grand-mère vient d'Écosse. Ma femme a un jardin, peut-être que je peux dire que je connais tous les enjeux touchant à l'agriculture.»

— Andrew Scheer sur l'immigration

«Allez-vous m'en donner d'autres cartons rouges [donnant le droit de réplique]; la soirée est encore jeune.»

— Maxime Bernier attaqué de toutes parts

EN BREF

Le fantôme de Kevin O'Leary

Un fantôme planait sur cet unique débat en français : celui de Kevin O'Leary, qui, selon la CBC, devrait se lancer dans la course pas plus tard que mercredi à Toronto. M. O'Leary était absent de la scène, mais cela ne l'a pas empêché de commenter le débat sur Twitter, déplorant entre autres qu'on n'y aborde pas beaucoup le thème de la création d'emplois. Cette situation n'a pas été appréciée par nombre de candidats.

LA PRESSE CANADIENNE

Maxime Bernier et *Tout le monde en parle*

L'ex-député ontarien Chris Alexander a décoché une flèche à l'endroit de Maxime Bernier affirmant que pour gagner la faveur populaire au Québec, il fallait notamment assister à l'émission *Tout le monde en parle*. Le député de la Beauce avait affirmé cet automne que l'émission n'avait pas sa place chez un diffuseur public, ce qui avait piqué au vif son animateur Guy A. Lepage. M. Alexander a-t-il convaincu le candidat québécois de se rendre sur le plateau de Radio-Canada? «Pas encore», a répondu le principal intéressé, tout en s'empressant d'énumérer les autres motifs pour lesquels les conservateurs québécois devaient l'appuyer.

ANNIE MATHIEU

Trudeau questionné sur Lac-Mégantic

VICKY FRAGASSO-MARQUIS
La Presse canadienne

SHERBROOKE — De passage à Sherbrooke pour une assemblée publique, mardi soir, le premier ministre Justin Trudeau s'est fait questionner sur les oléoducs, les réfugiés, mais aussi sur la voie de contournement à Lac-Mégantic, un projet cher à la municipalité qui a perdu 47 de ses résidents dans une catastrophe ferroviaire en 2013.

Le premier ministre Justin Trudeau s'est engagé, hier à Sherbrooke, à accélérer le processus pour la voie de contournement à Lac-Mégantic . — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, RYAN REMIORZ

«On vit quand même une situation que je considère humanitaire. Il y a une détresse actuellement à Lac-Mégantic, et c'est documenté dans la santé publique. Ça fait quatre ans que ça perdure cette situation-là. On ne comprend pas pourquoi ça prend tant de temps», a exposé Robert Bellefleur, qui est le porte-parole de la Coalition des citoyens et organismes engagés pour la sécurité ferroviaire à Lac-Mégantic.

M. Bellefleur a été chaleureusement applaudi par les centaines de citoyens réunis au manège militaire pour l'événement.

«Je suis d'accord que c'est quelque chose qu'on devrait vraiment faire [...] Ce que je me suis engagé à faire, avec le ministre [Marc] Garneau, c'est d'accélérer autant que possible le processus pour arriver à vous aider», a répondu le premier ministre.

«C'est une tragédie abominable qui s'est passée chez vous. Je suis allé visiter une couple de fois et on le sent quasiment physiquement la détresse qui continue. Je comprends à quel point c'est important pour vous cette voie de contournement», a-t-il souligné.

Justin Trudeau doit d'ailleurs rencontrer le maire de Lac-Mégantic, Jean-Guy Cloutier, mercredi matin.

Un autre citoyen qui ne s'est pas identifié a dit qu'il était «très ému» d'entendre le premier ministre prendre cet engagement.

M. Trudeau a reçu aussi plusieurs questions sur l'immigration et l'accueil des réfugiés.

Entre 2015 et 2016, Sherbrooke a reçu 376 des 7431 réfugiés arrivés au Québec, selon les derniers chiffres du ministère de l'Immigration. Mis à part les grands centres comme Montréal, Laval et Québec, Sherbrooke est la ville qui en a accueilli le plus dans la province.

«Nous avons des difficultés à servir nos clients parce que nous avons de la difficulté à entrer en communication avec nos fonctionnaires», a expliqué une responsable d'un organisme venant en aide aux immigrants.

Elle a donné l'exemple d'une famille syrienne qui éprouve des difficultés parce qu'il y a une faute d'orthographe dans leur nom inscrit sur leur carte de résidence permanente.

M. Trudeau a admis que l'accueil massif des réfugiés au Canada avait entraîné plusieurs «défis» pour le ministère de l'Immigration, «qui ne fonctionne pas à la hauteur depuis plusieurs années».

«C'est une chose de pouvoir accueillir les gens, c'est une autre chose entièrement de bien les accompagner, de bien les aider à s'intégrer», a-t-il ajouté.

Il a reçu aussi quelques témoignages de reconnaissance de la part de nouveaux arrivants. «C'est comme un rêve qui se réalise de vous rencontrer. C'est mon rêve de prendre un autoportrait avec vous», a témoigné un immigrant d'origine afghane.

M. Trudeau s'est aussi prononcé une fois de plus sur son futur interlocuteur de la Maison-Blanche, Donald Trump, qui deviendra officiellement président vendredi. M. Trudeau a été questionné sur les visées protectionnistes du républicain.

«Moi, ce que je compte avoir avec le nouveau président, c'est une relation de travail constructive [...] Évidemment, il y a des conversations importantes à avoir avec la nouvelle administration et pour protéger nos acquis et pour continuer d'avoir une vision engagée et positive envers le monde», a-t-il affirmé.

QUARTIER QB

UN COMPLEXE LOCATIF DISTINCTIF, ABORDABLE, ADAPTÉ À VOS BESOINS :

Profitez de la vie !

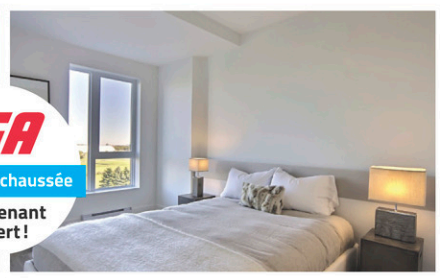

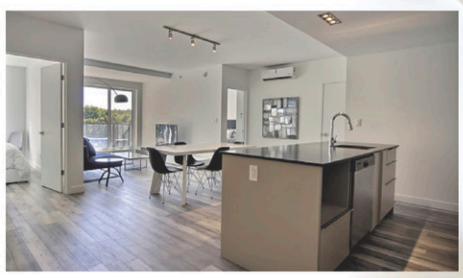

DÉPLACEMENTS SIMPLES
- Accès privé au IGA par le rez-de-chaussée du complexe
- Métrobus à proximité et arrêts au seuil de la porte (parcours 13-94-95)
- Proximité de la cité universitaire, des hôpitaux, des centres commerciaux et autres services

CONCEPT IMMOBILIER INTELLIGENT
- Électroménagers et unité de climatisation inclus
- Cour intérieure aménagée et privée pour les résidents
- Architecture et espaces optimisés
- Stationnements souterrains + bornes de recharge pour véhicules électriques

SÉCURITÉ OPTIMISÉE
- Accès contrôlé aux étages
- Puce électronique aux résidents pour déplacements par ascenseurs, aux stationnements et aux aires communes
- Caméras de surveillance

RÉSERVEZ VOTRE UNITÉ DÈS MAINTENANT !
MODÈLES OFFERTS Studios ▪ 1/2/3 chambres

Tour 3 (de 4) ..... **MARS 2017**
Tours 1 et 2 (de 4) ..... **Quelques unités encore disponibles**

Séparation / Sinistre / Séjour prolongé ?
Vous reloger pour une courte période... c'est facile !
LOCATION AU MOIS

Bureau des locations et unités modèles sur place : 2551, chemin des Quatre-Bourgeois à Québec

QUARTIERQB.COM 418 **780.2020** facebook.com/QuartierQB

5111171

› UNE ŒUVRE EN MÉMOIRE DES QUÉBÉCOIS TUÉS À OUAGADOUGOU

Une sculpture a été installée mardi à l'Assemblée nationale du Québec en mémoire des six Québécois tués dans l'attentat terroriste perpétré à Ouagadougou le 15 janvier 2016. Elle honore la mémoire et le travail de coopération internationale de Suzanne Bernier, de Charlélie Carrier, de Maude Carrier, d'Yves Carrier, de Louis Chabot et de Gladys Chamberland. Prenant la parole devant des proches des victimes, le premier ministre Philippe Couillard a rappelé l'ignominie de cette attaque terroriste, qui a fauché la vie de citoyens québécois qui s'étaient rendus au Burkina Faso pour faire le bien, pour aider les autres. M. Couillard a montré une photo sur laquelle on le voit en compagnie du jeune Charlélie, une photo qu'il a exposée dans la salle de conférence de son cabinet. Il a dit se faire un point d'honneur d'expliquer à toutes les personnes qui y passent pour la première fois qui était ce jeune homme dont le sourire lui fait penser à l'un de ses fils. L'ambassadeur du Burkina Faso au Canada a dénoncé un acte «barbare aux antipodes de la raison humaine». Des représentants des partis d'opposition étaient présents, parmi lesquels la péquiste Agnès Maltais et le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault. Plusieurs libéraux ont pris part à la cérémonie. Parmi eux, la députée de Chauveau, Véronyque Tremblay. L'œuvre restera trois mois à l'Assemblée nationale. Elle sera ensuite installée au ministère des Relations internationales du Québec. **JEAN-MARC SALVET** — PHOTO LESOLEIL, YAN DOUBLET

5144178

TROISIÈME LIEN

Lessard rappelle qu'il aura le dernier mot

SIMON BOIVIN
sboivin@lesoleil.com

Tous peuvent bien avoir leur opinion, mais le ministre Laurent Lessard rappelle qu'il aura le dernier mot en ce qui concerne la réalisation d'un troisième lien routier entre Québec et Lévis.

Appelé à commenter une sortie du maire Régis Labeaume sur le dossier, M. Lessard a noté mardi que «c'est le ministre des Transports qui dirige le ministère des Transports».

La veille, le maire a soutenu qu'un troisième lien ne serait peut-être pas nécessaire si un véritable réaménagement autoroutier est effectué. À son avis, la reconfiguration de la tête des ponts devrait avoir préséance sur la construction d'un nouveau lien.

«Le maire de Québec a le droit à son opinion, le maire de Lévis aussi, et nous, comme gouvernement, on prend nos décisions»

— Laurent Lessard, ministre des Transports

«Ça reste le même objectif, a dit M. Lessard. Chacun peut avoir son opinion. Le maire de Québec a le droit à son opinion, le maire de Lévis aussi, et nous, comme gouvernement, on prend nos décisions.»

Il faudra plus d'un geste pour décongestionner le secteur, a répété le ministre Lessard. Des actions à Lévis, mais aussi à la tête des ponts, sur l'autoroute Henri-IV, l'autoroute Laurentienne aussi, a-t-il énuméré. «Il y a plusieurs éléments là-dedans», a noté le ministre.

Le ministre espère rendre publiques cette semaine les statistiques sur les débits automobiles aux entrées et aux sorties des ponts de Québec et Pierre-Laporte, relevées à partir des caméras installées sur place. «Cette semaine, ces éléments vont être partagés, et on aura une rencontre par la suite [avec les maires]», a dit M. Lessard.

L'automne dernier, le premier ministre Philippe Couillard a soutenu qu'il fallait trouver «une solution pour les automobilistes» qui s'ajouterait à la réalisation du service rapide par bus (SRB). «À la fin, on sait qu'il y aura une facture, a déclaré M. Couillard en septembre. Tout le monde est conscient de ça.»

EMPLOYÉS RÉMUNÉRÉS À DES FINS PARTISANES

La CAQ prise à son propre jeu

ALEXANDRE ROBILLARD
La Presse canadienne

Après avoir accusé le Parti québécois (PQ) d'utiliser des fonds publics à des fins partisanes, la Coalition avenir Québec (CAQ) s'est retrouvée mardi au centre d'allégations de même nature de la part d'anciens employés et d'adversaires.

Un ex-employé de circonscription, Yann Gobeil-Nadon, a soutenu qu'il avait été rémunéré pour organiser une soirée de renouvellement de cartes de membres, le 17 février 2016, dans le bureau du député caquiste Claude Surprenant, qui représente Groulx, au nord de Montréal.

«Je faisais du travail partisan pour la CAQ payé par l'Assemblée nationale où j'ai, entre autres, utilisé le local du député pour faire une soirée de renouvellement de membres, cautionnée par Paulo Gervais, le directeur du bureau de Groulx», a-t-il affirmé dans un échange écrit avec La Presse canadienne.

Julie Nadeau, également ex-employée de M. Surprenant, a déclaré au réseau Cogeco nouvelles qu'elle avait travaillé lors des élections partielles de Lévis, Richelieu, Chauveau et Jean-Talon, en 2014 et 2015, tout en recevant son salaire versé par l'Assemblée nationale.

Le PQ a également distribué une copie d'un courriel convoquant une réunion du comité exécutif national (CEN) de la CAQ dans un local de l'Assemblée nationale.

La semaine dernière, les libéraux, les caquistes et Québec solidaire avaient accusé le PQ de détourner des fonds publics à des fins partisanes en rémunérant à même son budget de l'Assemblée nationale des agents de liaison travaillant à l'extérieur du parlement à des fins partisanes.

Lundi, le commissaire Jacques Saint-Laurent a annoncé l'ouverture d'une enquête à la suite d'une plainte du Parti libéral du Québec (PLQ) relativement à cette situation.

Le chef caquiste François Legault a minimisé, mardi, les allégations de Mme Nadeau, également conjointe de M. Gobeil-Nadon. M. Legault a notamment souligné qu'elle avait été congédiée après avoir produit une demande de remboursement de dépenses erronée.

> **«Selon moi, selon les informations que j'ai eues, c'est faux»**
>
> — François Legault, chef de la CAQ, à propos des allégations qui pèsent contre son parti

«Ils sont dans une situation où c'est une personne qui a été congédiée et son conjoint», a-t-il dit.

ENQUÊTE INTERNE

M. Legault a soutenu que les règles fixées par l'aile parlementaire caquiste et son parti politique interdisent clairement aux employés au service de parlementaires de se livrer à des activités partisanes durant leurs heures de travail. «Vous pouvez faire des activités partisanes, mais ce doit être en plus des heures normales où vous travaillez vraiment pour l'Assemblée nationale», a-t-il dit. Une enquête interne sera effectuée, mais le chef caquiste a affirmé que rien ne lui permettait de croire que les règles ont été enfreintes.

«Selon moi, selon les informations que j'ai eues, c'est faux, a-t-il dit. Alors on va vérifier. [...] Il n'y a pas eu de frais de déplacement, selon ce que me dit le bureau du whip, qui ont été remboursés à des gens qui sont venus à Québec pour des activités partisanes.»

Concernant la convocation d'une réunion de la CEN à l'Assemblée nationale, le 2 décembre 2015, l'attaché de presse caquiste Samuel Poulin a rejeté toute possibilité d'infraction aux règles.

Selon le PQ, l'article 36 du code d'éthique des députés interdit pourtant l'utilisation des biens publics pour autre chose que l'exercice de sa charge.

Malgré le démenti de M. Legault, le PQ et le PLQ ont réclamé que l'enquête annoncée lundi par le commissaire à l'éthique porte aussi sur ces allégations.

Dimanche, la CAQ a demandé une enquête du Directeur général des élections (DGE) sur la rémunération des agents de liaison par l'aile parlementaire péquiste.

Une porte-parole du DGE, Julie St-Arnaud Drolet, a déclaré mardi que les suites à donner à cette plainte n'ont pas encore été déterminées. «À ce stade-ci, il s'agit d'allégations et nous ne pouvons pas nous prononcer, a-t-elle répondu par courriel. Nous sommes en analyse, c'est-à-dire en cueillette d'information pour déterminer le suivi à apporter.» Mme St-Arnaud Drolet a toutefois précisé que la Loi électorale n'encadre pas les services fournis par un membre du personnel d'un cabinet ou d'un député en dehors d'une période électorale.

DEUX PROJETS, UNE MÊME QUALITÉ : EXCEPTIONNELLE

CONDOS LOCATIFS À PARTIR DE 980 $ PAR MOIS • 3½ • 4½ • 5½

• STRUCTURE EN BÉTON • INSONORISATION SUPÉRIEURE • COMPTOIRS EN QUARTZ • PRÈS DE TOUS LES SERVICES
• FINITION DE QUALITÉ • EAU CHAUDE ET STATIONNEMENT INTÉRIEUR INCLUS • LIVRAISON PRINTEMPS 2017

Sainte-Foy
3070, chemin Sainte-Foy (coin de la Suète)

CONCOURS « PAR ICI LA VISITE ! »
TOUS LES DÉTAILS SUR NOTRE SITE WEB
À GAGNER
SYSTÈME DE SON
AVEC AMPLIFICATEUR ET HAUT-PARLEURS
D'UNE VALEUR DE 3 000$
OU 10 000$
EN CRÉDIT DE LOYER
À LA SIGNATURE D'UN BAIL AVANT LE 31 MARS 2017

Charlesbourg
155, 74e Rue Est (coin Henri-Bourassa)

418 652-9220
gcsdeveloppementimmobilier.com

GCS DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER 30 ans

5143815

POINTE-AUX-LIÈVRES

Le parc à chiens là pour rester

Le parc de la Pointe-aux-Lièvres est très fréquenté. — PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

VALÉRIE GAUDREAU
vgaudreau@lesoleil.com

Les chiens pourront continuer à courir et à s'amuser au parc canin de la Pointe-aux-Lièvres. Non seulement l'installation municipale ne risque plus de déménager comme plusieurs le craignaient, mais ses environs seront réaménagés pour le rendre plus beau et plus «discret».

«Oui, la possibilité de le déménager avait été envisagée, mais il est tellement populaire, c'est tellement un bel endroit. Il répond vraiment à un besoin», a confirmé au *Soleil* l'attaché de presse du maire Régis Labeaume, Paul-Christian Nolin.

Ce parc canin bénéficie en effet d'une localisation avantageuse, le long de la rivière Saint-Charles, à la frontière de Saint-Roch et de Limoilou.

En août, la conseillère municipale de Limoilou, Suzanne Verreault, avait reconnu à Radio-Canada que l'option de «relocaliser» le parc canin était possible en raison de la construction de la tour d'habitation Origine, située tout près. Cet immeuble fait partie d'un plus vaste développement de l'écoquartier de la Pointe-aux-Lièvres qui prend finalement forme après des années d'attente.

RÉAMÉNAGEMENT

Or, le parc canin est là pour rester, confirme-t-on au cabinet du maire. Plus encore, l'installation du 25, de la Pointe-aux-Lièvres, le seul à Québec avec celui de la Pente-Douce, avenue Belvédère, sera amélioré avec notamment la plantation d'arbres autour.

«Il sera réaménagé autour pour le rendre plus discret et mieux intégré», a poursuivi M. Nolin.

Finalement, poursuit le porte-parole du maire, la Ville de Québec y voit même des avantages, voire une valeur ajoutée pour les futurs résidents des immeubles actuellement en construction. «Ils seront peut-être heureux de pouvoir amener pitou au parc à chiens», a-t-il résumé.

La possibilité de déménager le parc à chiens avait été abordée l'été dernier au conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou. M^me^ Verreault avait alors indiqué que les fonctionnaires de la Ville de Québec avaient été mandatés pour étudier diverses solutions de rechange. La conseillère, aussi présidente d'arrondissement, avait toutefois affiché une préférence pour maintenir le parc canin dans les quartiers centraux.

À l'époque, la perspective d'un déménagement avait fait craindre certains propriétaires de chien de Saint-Roch ou Limoilou qui ne voulaient pas perdre la seule place du secteur où il est permis de faire courir son chien sans laisse.

5143920

5143217

Résultats du : LUNDI 16 JANVIER 2017

LOTO QUÉBEC

lotoquebec.com/loteries

Grande VIE : 03 19 24 37 46 — Grand NUMÉRO (GN) : 6

TOUT OU RIEN : 05 06 07 09 11 14 15 18 20 21 22 24

Lotto 6/49 : 3 6 5 4 4 6 2 3

Sprint 6/49 : 07 21 22 33 37

Lotto Poker : 2♢ 8♠ R♡ A♡ A♣

Astro : Jour - Mois - Année - Signe : 29 FÉVRIER 03 VIERGE

Banco : 04 07 09 11 15 20 28 29 30 31 33 43 45 51 54 62 63 67 68 70 — Turbo x 3

Quotidienne : 2 89 3 957 4 4581

Triplex : 23 28 32 34 40

Extra : 7468913

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

5135046

CERCLE DES AMBASSADEURS
CONGRÈS ET RÉUNIONS QUÉBEC

FÉLICITATIONS AUX LAURÉATS DE LA SOIRÉE HOMMAGE AUX AMBASSADEURS 2017

Le Cercle des ambassadeurs rendait hommage, le 13 janvier 2017, à 16 personnalités qui, parallèlement à leurs activités professionnelles traditionnelles, ont organisé un congrès international dans la région de Québec au cours de l'année 2016. Ces événements ont généré 15 M$ de dépenses touristiques à Québec en 2016.

Événements tenus en 2016. De gauche à droite : Rangée 1 : P.-Michel Bouchard, Centre des congrès de Québec, Lise Bujold, Jean-Simon Deschênes, Luc Villeneuve, Alain Aubut, Chambre de commerce de Québec, Marie-France Sosa, Jean Vavrek. Rangée 2 : Yves Desjardins, Jacques Pelland, Pierre-Yves Dubois, Simon Biron, Reinhard Pienitz, Louis Leclerc. Rangée 3 : Michel Trudeau, Mario Fafard, Robert Corriveau, Réal Vallée, Josée Desha.rnais, André Roy, Office du tourisme de Québec.

Événement de l'année 2016 tenu par des ambassadeurs : Jean Vavrek, Lise Bujold, Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole, P.-Michel Bouchard, Centre des congrès de Québec.

Ambassadeur de l'année : Yves Desjardins, directeur académique, INAF, André Roy, Office du tourisme de Québec.

Événement de l'année 2016 tenu par une organisation : Pierre-Yves Dubois, Jean-Simon Deschênes, Congrès mondial JCI, P.-Michel Bouchard, Centre des congrès de Québec.

Crédit photos : Guy Rainville

CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC

DESTINATION AFFAIRES QUÉBEC VOTRE VILLE

Chambre de commerce et d'industrie de Québec

QUÉBEC INTERNATIONAL Développement économique

CERCELDESAMBASSADEURS.COM

5143032

La Fédération interprofessionnelle de la santé condamne la campagne de publicité humoristique du ministère de la Santé et des Services sociaux. Elle a demandé au ministre Barrette leur retrait. — IMAGE TIRÉE DE LA PUBLICITÉ

Des infirmières piquées par une pub

IAN BUSSIÈRES
ibussieres@lesoleil.com

Une campagne de publicité humoristique du ministère de la Santé et des Services sociaux visant à inciter les jeunes à envisager une carrière dans le réseau de la santé a piqué à vif Régine Laurent, présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), le syndicat qui représente les infirmières.

La campagne intitulée «Deviens expert en humains» se décline en deux publicités : l'une montre une jeune fille qui rêve de faire carrière dans la chanson, mais qui avoue qu'elle pourrait aussi se diriger vers les services sociaux... avant de se mettre à chanter faux. Dans la seconde publicité, un jeune homme qui rêve d'être joueur de basketball et considère aussi la santé comme «plan B». «On t'attend en santé», peut-on lire à l'écran après que le basketteur eut été incapable d'atteindre le panier avec le ballon.

«Ces publicités] sont franchement de mauvais goût et sont méprisantes envers les professionnelles en soins et l'ensemble du personnel soignant du réseau de la santé et des services sociaux», a déclaré M^me^ Laurent dans une lettre envoyée au ministre de la Santé, Gaétan Barrette, où elle lui demande carrément de retirer les deux publicités.

«À la FIQ, nous ne croyons pas que c'est par dépit que l'on travaille dans le réseau, bien au contraire. La majorité des infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et perfusionnistes cliniques ont choisi leur carrière parce qu'elles croient en ce qu'elles font. La dernière chose dont elles ont besoin, c'est que votre gouvernement leur envoie des messages aussi réducteurs et méprisants», poursuit-elle.

La présidente de la FIQ invite ensuite le ministre à cesser les compressions, à rehausser le nombre de postes à temps complet et à instaurer des ratios professionnels en soin/patients. «Ce dont nous avons besoin, c'est de la reconnaissance et de la valorisation. Ce que nous voulons, c'est d'avoir les moyens de soigner dans de bonnes conditions et avec les bons outils.»

BARRETTE LA TROUVE BONNE

De son côté, le ministre Barrette a avoué en point de presse qu'il appréciait la nouvelle campagne de son Ministère. «Je pense que la réaction est totalement excessive. Vous savez, cette publicité a été faite pour attirer l'attention des gens, elle est dirigée vers les jeunes et se veut accrocheuse. Ça envoie le message qu'il y a de belles carrières en santé. Compte tenu de la réaction que ça suscite, manifestement, ça a accroché», a-t-il déclaré d'entrée de jeu.

«Ce n'est pas moi qui gère les pubs, mais moi, je la trouve bonne. C'est une bonne annonce», a-t-il poursuivi, ajoutant qu'il ne considérait pas que la campagne présentait le secteur de la santé comme un «plan B». «Ça, c'est ce que les syndicats disent. Évidemment, les syndicats, c'est les syndicats. Le message est très clair : les jeunes arrivent à un moment dans leur vie où ils ont des décisions à prendre et je les incite à considérer la santé, car il y a de belles carrières à avoir en santé», termine le ministre.

VOIR

Notre vidéo sur lesoleil.com et dans notre application

Barrette salue le courage de sa conjointe

ÉLISABETH FLEURY
efleury@lesoleil.com

Le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, persiste et signe : il n'y a aucun problème au fait que sa conjointe, la D^re^ Marie-Josée Berthiaume, ait assisté vendredi à une rencontre de l'ARQ portant sur la couverture publique des échographies faites en clinique privée, qui fait actuellement l'objet de difficiles négociations entre Québec et les radiologistes. Il salue même son «courage» de s'y être présentée.

En mêlée de presse à l'entrée du Conseil des ministres, mardi, le ministre Barrette a refusé de voir en la présence de sa conjointe à cette rencontre quelque conflit d'intérêts.

«Où est le conflit d'intérêts pour une membre [de l'Association des radiologistes du Québec] qui paie ses cotisations et qui se rend dans une assemblée convoquée dûment?» a demandé le ministre, avant d'ajouter qu'il y aurait plutôt lieu de «saluer le courage de cette personne» et de souligner «la couardise» des radiologistes qui se sont exprimés anonymement dans les médias.

Le ministre de la Santé a balayé du revers de la main les critiques des radiologistes, qui se sont dits mal à l'aise de discuter de stratégies de négociations devant la D^re^ Berthiaume.

«JAMAIS ÉTÉ DÉRANGÉ»

«Quand j'étais président de la Fédération [des médecins spécialistes du Québec], j'avais un candidat de Québec solidaire dans ma salle à toutes les réunions, j'avais la conjointe d'un conseiller très proche de François Legault, j'avais le vice-président d'un comté du Parti québécois, j'avais un ami personnel du très regretté Jean Lapierre et j'avais un ami personnel du ministre de la Santé d'alors, Philippe Couillard», a énuméré le ministre Barrette pour illustrer le fait qu'il n'a «jamais été dérangé» par l'idée que ses stratégies de négociations s'en aillent «directement dans les oreilles de tous les partis politiques et des journalistes».

«Moi, je vais vous dire une chose, si on n'est pas capable de défendre devant sa propre salle quelque chose qu'on aura à défendre sur la place publique, ben il y a un problème, et je vais les laisser régler leurs problèmes», a décoché le ministre à l'endroit des radiologistes.

Une rencontre de négociations entre Québec et les radiologistes a eu lieu lundi soir, mais elle n'aurait abouti à rien de concret. Les parties devaient se revoir mardi.

AVEC SIMON BOIVIN

Dossier des frais accessoires : bientôt réglé, promet le ministre de la Santé

Le ministre Gaétan Barrette se défend d'avoir agi de façon précipitée dans le dossier des frais accessoires. «Les frais accessoires, c'est quelque chose qui était annoncé depuis le mois de mai. Tout le monde a eu amplement le temps de se préparer. Leur abolition ne fait pas l'affaire de ceux qui en bénéficiaient. [...] Quand on perd une de marge substantielle de profits, c'est sûr que ce n'est pas agréable, je le comprends très bien. Tout comme je comprends que des gens puissent faire une bataille d'opinion publique en espérant aller chercher un gain. C'est une dynamique de négociations habituelle», a déclaré le ministre de la Santé. Les problèmes soulevés par les pharmaciens, les optométristes et les chirurgiens dentistes à la suite de la publication du règlement sur les frais accessoires ont été réglés ou sont sur la voie de l'être, a assuré le ministre. Reste à s'entendre avec les deux fédérations de médecins, a-t-il ajouté. «On est en négociation avec elles, et je vous prédis que ça va se résoudre, peut-être pas à la satisfaction de toutes les parties, mais ça va se résoudre», a promis le D^r^ Barrette. L'enjeu, a-t-il dit, est très simple : «Les frais accessoires ne peuvent pas être remplacés par des tarifs qui vont générer une perte, alors il est sûr et certain que les tarifs qui vont être ajustés vont couvrir les frais d'opération des actes et des services concernés.» **ÉLISABETH FLEURY**

NISSAN

Innover pour exalter

L'ÉVÉNEMENT

MAITRISEZ TOUTES LES CONDITIONS DE NISSAN

POUR UNE DURÉE LIMITÉE

LE MEILLEUR DU SALON EN CONCESSION

OBTENEZ JUSQU'À 1000 $‡ DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRE

Pendant le Salon de l'auto de Montréal, à la location ou au financement par l'entremise de NCF, sur les modèles sélectionnés en stock.

LE NOUVEAU
ROGUE 2017

+500 $‡ DE RABAIS

LOCATION À PARTIR DE **257 $***/ MOIS PENDANT 60 MOIS
1 495 $ EN COMPTANT INITIAL

C'EST COMME PAYER **59 $**‡‡ / SEMAINE pour le **Rogue S 2017** à traction avant

Rogue SL illustré*

Sentra SR Turbo illustrée

LA FOUGUE ET L'ÉLÉGANCE RÉUNIES
SENTRA TURBO 2017

OBTENEZ **1500 $**Δ **DE RABAIS**

+1000 $‡ DE RABAIS

Au financement à un taux standard, par l'entremise de NCF, pour la **Sentra Turbo 2017**

DERNIÈRE CHANCE POUR PROFITER DE SUPER OFFRES SUR LES 2016

PARTEZ SANS PAYER JUSQU'AU PRINTEMPS†

3 mois sans mensualités au financement, à un taux subventionné, pour les **Versa Note**, **Micra**, **Sentra** et **Rogue 2016** (à l'exception des modèles S).

+

OBTENEZ **750 $‡ DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRE**

Pendant le Salon de l'auto de Montréal, à la location ou au financement par l'entremise de NCF, pour les **Versa Note**, **Micra** et **Sentra 2016**.

Versa Note 2016 — Micra 2016 — Sentra 2016

CONSULTEZ **CHOISISSEZNISSAN.CA** POUR PLUS DE DÉTAILS | L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

5135784

Offres en vigueur du 20 au 31 janvier 2017. Pour les offres de location ci-dessous, le premier paiement est requis à la signature du contrat. Les frais d'inscription auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 77 $ au total) ne sont pas compris et sont payables à la signature du contrat. Les offres de location sont basées sur une allocation de 20 000 km / an (allocation totale de 100 000 km pour un terme de 60 mois) avec kilométrage additionnel à 0,10 $ / km. Pour toutes les offres, les frais de transport et de prélivraison, les frais de 100 $ sur le climatiseur (le cas échéant), les rabais du manufacturier et les contributions des concessionnaires (si applicables) sont compris. Taxes, immatriculation, droits spécifiques sur les pneus neufs (15 $) et assurances en sus, et exigés à la signature du contrat) d'un des modèles neufs suivants : Rogue 2017 / Sentra 2016 / Micra 2016 et 2017 / Versa Note 2016 et une participation du concessionnaire de 50 $ / 250 $ / 250 $ / 250 $ / 250 $) est applicable à la location ou au financement par l'entremise de Nissan Canada Finance. Des conditions s'appliquent. 2017 / Sentra Turbo 2017. Cette offre est en vigueur du 20 au 31 janvier 2017. Offre pour clients admissibles seulement, d'une durée limitée et assujettie à l'approbation de crédit. Le rabais sera déduit du prix de vente négocié avant les taxes. Seuls les contrats signés avec NCF sont admissibles; l'offre ne peut être combinée aux réductions pour les parcs et n'est pas offerte à l'achat au comptant. L'offre concerne uniquement les véhicules en stock chez les concessionnaires Nissan participants du Québec. Cette offre n'est pas admissible à la protection de programme. Des conditions s'appliquent. ‡ L'offre à la location des modèles 2017 neufs suivants : Rogue S à T.A. / Rogue SL Platine illustré pour un terme de 60 mois équivaut à 60 mensualités de 257 $ / 419 $ (avec 1 495 $ / 0 $ en comptant initial) lorsqu'ils sont loués par l'entremise de NCF. Inclut un rabais spécial à la location de 500 $ / 0 $. ‡‡ Les paiements ne peuvent être faits hebdomadairement. Ils sont uniquement mentionnés à titre informatif. Δ Le rabais de 1 500 $ est applicable au financement à un taux standard uniquement par l'entremise de NCF, d'une Sentra Turbo 2017. Ces rabais ne peuvent être combinés à un taux de location ou de financement subventionné ni à aucune autre offre (sauf le rabais supplémentaire du Salon de l'aut de Montréal de 1 000 $). † Le programme « PARTEZ SANS PAYER AVANT LE PRINTEMPS » s'applique uniquement au financement à l'achat à un taux subventionné d'un des modèles neufs 2016 suivants, acheté et livré entre le 20 et le 31 janvier 2017 : Micra, Versa Note, Sentra et Rogue, à l'exception des modèles S de chacun des véhicules. Les paiements différés ne sont pas disponibles sur les achats au comptant, au financement à taux standard, ni à la location. Les mensualités sont différées pendant 90 jours et les contrats sont prolongés en conséquence. Le consommateur sera requis de faire les paiements mensuels à compter du 90e jour jusqu'à la fin du contrat. Le paiement comptant, le dépôt de sécurité et les droits sur les pneus neufs sont payables à la signature du contrat. Les offres sont d'une durée limitée et sous réserve de l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance. Les modèles sont illustrés à titre indicatif seulement. Les offres peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans préavis. Ces offres n'ont pas de valeur d'échange au comptant. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Visitez www.nissan.ca ou votre concessionnaire Nissan du Québec participant pour tous les détails. Des conditions s'appliquent. © Nissan Canada inc., 2017.

Grue renversée : le chantier était déjà visé par une plainte

SIMON BOIVIN
sboivin@lesoleil.com

La FTQ-construction s'était plainte la semaine dernière que la grue qui s'est renversée lundi dans Saint-Sauveur n'était pas opérée par un travailleur qualifié.

Une plainte formelle a été faite à la Commission de la construction du Québec (CCQ) mardi dernier, s'est indigné hier au *Soleil* Yves Ouellet, de la FTQ-construction. Il s'explique mal que cela n'ait pas mené à une correction de la situation.

«On parle de quelqu'un qui lève des matériaux sur un chantier où il y a des travailleurs, a déclaré M. Ouellet. C'est dangereux pour lui et pour tout le monde autour. Qu'on fasse une plainte à la CCQ et que personne ne se bouge le derrière, j'ai un méchant problème avec ça. C'est une vraie chance que personne n'ait été tué.»

La grue de type Merlo s'est renversée sur le chantier de 79 logements qui se construit sur le site de l'ancienne église Saint-Joseph — «l'église des Plouffe» —, au pied de la côte de la Pente-Douce. Le projet Les Appartements Saint-Joseph est celui du promoteur GParadis. Personne n'a été blessé.

Un grutier professionnel aurait dû être aux commandes de la machine pour ne pas qu'elle soit débalancée, selon la FTQ

Un grutier professionnel aurait dû être aux commandes de la machine pour empêcher qu'elle ne soit débalancée par les charges soulevées, insiste M. Ouellet. Le directeur général de la FTQ-construction croit que la grue a été confiée à une personne qui n'avait pas les compétences par souci d'économie. Il dit avoir l'impression que l'impératif de profitabilité prend le dessus sur la sécurité de la main-d'œuvre sur les chantiers.

À la CCQ, le porte-parole Pascal Gingras confirme qu'une plainte a été reçue le 10 janvier et assure qu'un processus de vérification a été mis en branle. Il ne peut aborder le cas précis du chantier en raison de la possibilité d'une judiciarisation du dossier. Mais, règle générale, le processus comprend une vérification du chantier par un inspecteur, explique le porte-parole.

Selon nos informations, un inspecteur de la CCQ aurait effectivement été vu sur les lieux le jour même où la plainte a été déposée.

VOIR

Notre vidéo sur lesoleil.com et dans notre application

5133782

ANNEAU DE GLACE

Sonorisation et acoustique de qualité

VALÉRIE GAUDREAU
vgaudreau@lesoleil.com

On n'y présentera pas de spectacles rock, mais l'acoustique du futur anneau de glace couvert fera l'objet d'une attention toute particulière.

«Pour assurer le confort des occupants» dans l'enceinte principale du bâtiment, la Ville de Québec donnera en effet un contrat particulier à un expert-conseil en acoustique et sonorisation, peut-on lire dans les documents d'appel d'offres pour des services d'architecture publiés mardi.

Cette étape rend encore plus concret ce rêve du maire de Québec, Régis Labeaume, de doter la capitale d'un anneau pour le patinage de vitesse longue piste en remplacement de l'anneau extérieur Gaétan-Boucher. Le maire de Québec en avait fait une promesse électorale en 2007. Le contrat pour l'architecture sera octroyé en mars et l'ouverture souhaitée du nouvel édifice est avril 2020.

Le Centre de glace sera situé au 930, avenue Roland-Beaudin. Cette nouvelle infrastructure sportive comptera 17 000 mètres carrés et abritera un anneau de glace pour le patinage de vitesse longue piste, deux patinoires au centre de l'anneau ainsi qu'une piste de jogging. Un hall d'accueil, de l'espace pour des gradins et des salles polyvalentes sont aussi au menu des futurs architectes.

À l'extérieur, le Centre de glace comptera des plantations, environ 200 cases de stationnement, des espaces pour les supports à vélo, peut-on lire dans le document d'appel d'offres. Les architectes devront aussi prévoir l'intégration d'une œuvre d'art.

Dans le document, il est indiqué que le coût total de toutes les soumissions pour le Centre de glace est de 58,4 millions $. Un autre 5 millions $ est prévu pour le remplacement du système de réfrigération et de la dalle du Centre sportif de Sainte-Foy auquel le nouveau bâtiment sera annexé. Au total, le nouvel ensemble comptera quatre patinoires et un anneau.

On souhaite d'ailleurs que le nouveau bâtiment ait une «lisibilité et une signature architecturale qui considère la présence du bâtiment existant», peut-on lire dans l'appel d'offres.

L'édifice sportif devra aussi «contribuer à l'enrichissement du cadre bâti et à la définition des espaces publics et des perspectives visuelles».

Vigile des juristes de l'État

En grève générale illimitée depuis le 24 octobre, les juristes de l'État québécois ont entamé une vigile de 24 heures, mardi matin, simultanément devant les bureaux de Québec et Montréal du premier ministre. Des membres du syndicat des avocats et notaires de l'État québécois (LANEQ) se sont relayés durant la journée et la soirée, mardi, devant l'édifice Honoré-Mercier, sur le boulevard René-Lévesque, à Québec, et devant le 2001, avenue McGill College, à Montréal. LANEQ, qui représente quelque 1100 juristes québécois, prévoyait poursuivre la vigile toute la nuit, jusqu'à 8h, mercredi.

GUILLAUME PIEDBOEUF

AVIS AU PUBLIC

Avis légaux - Appels d'offres - Encans

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM :

Prenez avis que Stéphane Jean dont l'adresse de domicile est le 222, Chateauguay, Québec (Québec) G1K 2C9 présentera au Directeur de l'État civil une demande pour changer son nom en celui de Stephan Jean.

Cet avis a été rempli et signé à Québec, le 5 janvier 2017

Stéphane Jean

5143963

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

L'inventaire de l'actif et du passif successoral de **M. Bernard LONG**, né le 25 décembre 1946, en son vivant domicilié au 4344, rue Michener à Québec G1Y 2P2 et décédé à Québec le 24 août 2016, a été clôturé par le liquidateur de la succession et est disponible auprès de Me Caplette-Théroux, 1670, avenue Jules-Verne, bureau 115, Québec QC G2G 2R1.

5143992

Communauté métropolitaine de Québec

AVIS PUBLIC

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL, LE 20 JANVIER 2017, À COMPTER DE 15 H 30

Avis public est par la présente donné que la tenue de la séance ordinaire du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec prévue le 20 janvier 2017, initialement à 13 h 15, se tiendra plutôt à **15 h 30**, à l'Édifice Andrée-P.-Boucher situé au 1130, route de l'Église, à Québec, en salle du conseil.

Québec, le 17 janvier 2017

La secrétaire corporative,

Marie-Josée Couture, avocate

5143913

TOILES SOLAIRES AMBIO NATURE
1ER ACHAT À 40% DE RABAIS
2E ACHAT À 50% DE RABAIS
ALTEX

Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin.

TOILE À ROULEAU
1ER ACHAT À 40% DE RABAIS
2E ACHAT À 45% DE RABAIS
OPAQUE EXPRESSION

Détails en magasin.

RIDEAUX PRÊT-À-POSER
PLUS de 400 MODÈLES
Nous payons les 2 TAXES
VENTE FINALE
Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin.

TISSUS DE DÉCORATION
NOUVEL ARRIVAGE
JUSQU'À 40% DE RABAIS
sur le prix régulier
Détails en magasin.

GALERIE DU DÉCOR
DIVISION DE DIAL TEXTILE
Nous payons les 2 TAXES
Achat minimum de 500$ d'un même tissu sur commande
Détails en magasin.

POSSIBILITÉ DE SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE GRATUIT
JUSQU'AU 31 JANVIER 2017.
Détails en magasin. Certaines conditions s'appliquent.
À l'achat

CARTE / RABAIS V.I.P. GRATUITE
Quantité limitée.

DIAL TEXTILE
Boutique JarJour
TISSUS ET BOUTONS EUROPÉEN
CARTE V.I.P. PRIVILÈGE

RECEVEZ VOTRE CARTE PRIVILÈGE «V.I.P.» et PROFITEZ À L'ANNÉE de rabais et de promotions sur la marchandise en magasin.
Quantité limitée. Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin.

DIAL TEXTILE
1177, route de l'Église
Québec
418 658-4422

Depuis 65 ans
www.dialtextile.com

CLUB TEXTILE
85, rte Président-Kennedy
Lévis
418 838-2211

5144007

EXPÉDITION PÔLE SUD 2016

LES MOMENTS FORTS

Le 28 novembre dernier, l'aventurier Sébastien Lapierre, 38 ans, entreprenait un audacieux périple à skis en solitaire entre Hercules Inlet et le pôle Sud. Au terme d'un long séjour glacial de près de 1200 km réalisé en 42 jours et 5 heures, le pompier de Québec devenait le tout premier Canadien à traverser cette partie de l'Antarctique en autonomie complète, seul et sans autre moyen que sa propre force. *Le Soleil* vous présente en exclusivité un récit en mots et en images des moments forts de l'expédition.

Pour plus d'information sur le voyage : polesud2016.com — PHOTOS FOURNIES PAR SÉBASTIEN LAPIERRE

EXCLUSIF

JEAN-SÉBASTIEN MASSICOTTE
jsmassicotte@lesoleil.com

1. LE BOUT DU MONDE

Après un vol de quatre heures et demie dans un gros avion-cargo russe en provenance de Punta Arenas, au Chili, Sébastien Lapierre a finalement débarqué en Antarctique le 27 novembre. Après des mois à planifier, préparer et rêver, il touchait enfin à son but. À sa sortie de l'avion au camp américain d'Union Glacier, il se souvient du froid et du vent. Ce qui l'a frappé? «C'est le manque d'odeur. Ça ne sent rien! C'est d'une pureté!»

2. DANS LE DÉSERT DE GLACE

Pour se rendre au point de départ officiel de sa traversée de près de 1200 km, à Hercules Inlet, Sébastien Lapierre a dû faire un vol intérieur en Twin Otter. Au moment où le petit avion sur skis s'éloignait dans le ciel, le laissant fin seul dans l'immense désert blanc, l'aventurier de 38 ans n'a pas ressenti la solitude l'envahir. «J'étais content. J'avais hâte. Enfin, ça commençait pour vrai!»

3. TEMPÊTE DIGNE D'UN FILM

Il l'avait imaginée. Il s'en méfiait. Après une dizaine de jours à avancer, Sébastien Lapierre a dû affronter sa première vraie tempête. La seule finalement où il devra rester dans sa tente une journée complète en près de 43 jours de progression. «Je l'ai vue arriver au loin. C'était comme dans un film quand il y a une tempête dans le désert. Sauf que c'était gris-bleu au lieu de jaune à l'horizon. Je me suis dit : "Me semble que ça n'a pas l'air gentil…" Deux ou trois minutes après, c'était sur moi.» Une situation épeurante? «Disons que j'ai pensé : "Sébas, rate pas ta *shot*"!» résume Lapierre en faisant référence à l'ultime crainte des explorateurs polaires, celle d'échapper dans le vent une pièce qu'équipement… comme la tente!

4. OBJECTIF PSYCHOLOGIQUE

«Je me suis motivé à atteindre la mi-parcours en moins de 25 jours.» Un objectif que Sébastien Lapierre a finalement atteint après 23 jours d'effort solitaire. En forme, rodé et avec un traîneau — d'un poids de 225 lb au départ — qui s'allégeait de plus en plus, le pompier de Québec savait qu'il était en bonne voie de réussir. «C'était la révélation que l'expé va bien. Je savais que je ne dépasserais pas 45 jours. C'était une bonne tape dans le dos.»

5. JOUR PLUS BLANC QUE BLANC

Les jours blancs de *whiteout* comptaient parmi les difficultés qu'anticipait Sébastien Lapierre. Il ne pensait pas avoir à progresser autant dans ces conditions où la visibilité est quasi nulle, tandis que le couvert nuageux coupe tellement la lumière que le relief sur la neige est inexistant. Sans contraste, le skieur polaire avance lentement à l'aveugle, suivant uniquement l'aiguille de sa boussole. «J'ai trouvé ça *rough*, raconte l'aventurier. Mon moral est lié à la progression. Et je savais en partant [les jours de *whiteout*] que j'aurais une mauvaise journée.» Chutes, faux pas et traîneau qui se renverse… «Ça, ça fait sacrer!»

6. LE DÉBUT DE LA FIN

Sébastien Lapierre savait que ce serait sûrement les moments les plus froids à venir. Mais le but approchait. À moins de 225 km du pôle Sud, il franchissait enfin le 88e parallèle. Une frontière qui le plaçait sur le plateau final aux environs de 2700 mètres d'altitude, ce qui signifiait du terrain plus facile à négocier. «C'était le début de la fin.» L'aventurier rappelle qu'il devait rester prudent malgré la hâte qu'il ressentait de plus en plus. Il a dû se méfier du «piège de l'impatience», qui aurait pu lui faire commettre de dangereuses erreurs si près du but.

7. SURPRISE À L'ARRIVÉE

Au moment de notre entretien par FaceTime lundi, en direct du Chili où il attendait son vol de retour à Québec, Sébastien Lapierre avait le regard luisant, le sourire facile. Il réalisait doucement la tâche colossale qu'il venait d'accomplir. Tout ça pour toucher au pôle Sud géographique. Un moment d'une grande émotion. Quarante-deux jours et cinq heures d'expédition pour débarquer à la base Amundsen-Scott le 9 janvier à 15h22 (heure du Québec)… en surprise. Attendu pour le lendemain midi, le Québécois est arrivé sans tambour ni trompette au bout du monde. À travers les tentes destinées aux touristes et les bâtiments pour les scientifiques, «je n'étais pas sûr d'être à la bonne place!» Seul depuis des semaines, Lapierre a finalement été accueilli par la responsable du camp, qui n'avait pas reçu le message qu'il arrivait plus tôt que prévu.

8. TEMPÉRATURES EXTRÊMES

S'il a dû affronter des mercures sous les - 50 degrés Celsius avec le vent durant sa progression à skis, Sébastien Lapierre pouvait

BLOGUE
POUR NE RIEN MANQUER DE L'ACTION
massicotte.lesoleil.com

facebook/Le.Soleil.Plein.air.jsmassicotte

@JSMassicotte

D'UN VOYAGE HISTORIQUE

1

espérer un peu de répit le soir sous la tente. À l'intérieur de sa précieuse Hilleberg Nammatj rouge, l'aventurier bénéficiait d'un microclimat qui variait entre - 10 degrés Celsius et... + 15! Sous le soleil de minuit et quand les vents étaient calmes, le confort était grand, comme on peut le constater sur cette photo prise, pieds nus, durant le temps des Fêtes. «Je pouvais faire ma toilette à l'eau chaude, suspendre ma serviette et le lendemain, elle était sèche!»

9. *GOOD SHOW* COCOTTE!

Non, pendant toutes ces semaines seul sur la glace de l'Antarctique, Sébastien Lapierre ne se parlait pas seul. Enfin, presque. «Je parlais à mon équipement!» À son traîneau, notamment. «Quand on faisait de bonnes matinées, à la pause du dîner, je lui disais : "*Good show* Cocotte! *Good show*!" en lui donnant une tape.» Cocotte? «Comme ma blonde! Comme avec elle, j'étais toujours relié. Et comme avec elle, mon traîneau avait tout ce dont

2

j'ai besoin pour être heureux!» a relaté en riant le jeune père de famille, qui ne cachait plus sa hâte de retrouver sa conjointe Tania et ses deux enfants, Édouard et Marie-Soleil.

Sébastien Lapierre doit arriver mercredi à l'aéroport de Québec. Parents et amis, de même que des collègues pompiers à la Ville de Québec prévoient accueillir l'aventurier sur place.

VOIR

Notre galerie de photos sur lesoleil.com et dans notre application

6

7

8

OUTBACK 2017

Location à partir de 339 $** /mois, taxes en sus.

Location de 48 mois

AWD Traction intégrale symétrique

PZEV

- TRACTION INTÉGRALE SYMÉTRIQUE
- MOTEUR BOXER
- SYSTÈME EYESIGHT[1]
- IIHS 2017 MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ+[2]
- IIHS PRÉVENTION SUPÉRIEURE DES COLLISIONS FRONTALES[3]
- ALG MEILLEUR UTILITAIRE INTERMÉDIAIRE (DEUX RANGÉES DE SIÈGES)[4]

Association des concessionnaires Subaru du Québec

quebecsubaru.ca

SUBARU Confiance et évolution

**L'offre à la location s'applique au modèle Outback 2.5i 2017 (HD1 25) à transmission manuelle. Mensualités de 339 $ pour un terme de 48 mois et 962,50 $ en comptant initial. Premier paiement requis à la signature du contrat. Le montant total exigé avant le début de la location est de 1513,65 $ (taxes incluses). L'offre n'est pas applicable au modèle illustré. Location basée sur une allocation annuelle de 20 000 km avec kilométrage additionnel de 0,10 $ le km. Les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, les frais de transport et de prélivraison ainsi que les droits spécifiques sur les pneus neufs sont inclus. Le permis de conduire, l'immatriculation (prix varie selon le client) et les assurances sont en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Photo à titre indicatif seulement. Les offres et les spécifications techniques peuvent changer sans préavis. L'offre est disponible sur approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCI. L'offre est en vigueur jusqu'au 31 janvier 2017. Certaines conditions s'appliquent. 1. EyeSight® est un système d'aide à la conduite susceptible de ne pas fonctionner de manière optimale dans certaines conditions. EyeSight® n'est pas conçu pour se substituer à la vigilance et à l'attention du conducteur sur la route. Le système pourrait ne pas réagir dans toutes les situations. Il incombe en tout temps au conducteur d'adopter une conduite sécuritaire et prudente. L'efficacité du système dépend de nombreux facteurs, tels que l'entretien du véhicule ainsi que les conditions météorologiques et routières. Enfin, malgré toutes les technologies sophistiquées en place, un conducteur doté d'une bonne vision, qui est attentif à la route sera toujours le meilleur gage de sécurité sur la route. Consultez le Manuel du propriétaire pour les détails de fonctionnement et les limites. Visitez votre concessionnaire Subaru participant pour tous les détails. 2. Pour évaluer la résistance aux impacts, l'Insurance Institute for Highway Safety (IIHS) attribue à chaque véhicule une cote « Bonne », « Acceptable », « Moyenne » ou « Faible » selon sa performance dans cinq essais. Pour recevoir la mention Meilleur choix sécurité + 2017, un véhicule doit obtenir une cote « Bonne » aux essais de collision frontale à faible chevauchement, de collision frontale à chevauchement modéré et de collision latérale, aux essais de résistance de toit et d'efficacité des appuie-tête. Le véhicule doit offrir, en équipement optionnel, un système de freinage d'urgence autonome (Subaru EyeSight®) en plus d'obtenir une évaluation « Avancée » ou « Supérieure » en matière de prévention des collisions frontales. Le véhicule doit aussi s'équiper de phares spécifiques ayant obtenu une cote « Acceptable » ou « Bonne » à l'évaluation des éclairages avant. Pour plus de détails, rendez-vous au www.iihs.org. 3. L'IIHS accorde aux modèles équipés (de série ou en option) d'un système de prévention des collisions frontales une note « De base », « Avancée » ou « Supérieure » en fonction de la disponibilité d'un dispositif de freinage autonome (freinage automatique) et de l'efficacité d'un tel système dans des essais à 12 mi/h (19 km/h) et 25 mi/h (40 km/h). 4. ALG est la référence de l'industrie en matière de valeurs résiduelles et de données de dépréciation, www.alg.com.

le monde

Frappe accidentelle au Nigéria : au moins 50 morts

Une cinquantaine de personnes, civiles et humanitaires, ont été tuées lorsqu'un avion de l'armée de l'air nigériane a bombardé par erreur dans le nord-est du pays un camp de déplacés ayant fui les violences de Boko Haram, selon un bilan de Médecins sans frontières.Les frappes aériennes ont eu lieu vers 9h à Rann, épicentre de l'insurrection des islamistes du groupe Boko Haram, alors que les humanitaires distribuaient de la nourriture aux déplacés forcés de fuir les violences. Aucun bilan officiel n'était disponible mardi soir, mais un officier supérieur nigérian a confirmé qu'il y avait «énormément» de victimes. Selon un dernier bilan de l'organisation Médecins sans frontières (MSF), ses équipes sur place ont recensé 52 morts et 120 blessés. **AFP**

Le tireur d'Istanbul serait passé aux aveux

L'homme qui aurait perpétré l'attaque dans une boîte de nuit d'Istanbul lors des célébrations du Nouvel An est passé aux aveux et ses empreintes digitales correspondent à celles du tireur, ont affirmé mardi les autorités turques. L'homme a été identifié comme un Ouzbek s'étant entraîné en Afghanistan avant de mener l'attaque au nom de Daech (État islamique). L'homme soupçonné d'avoir tué 39 personnes a été arrêté pendant une opération policière menée dans la nuit de lundi à mardi à Istanbul. Le suspect, qui a changé de vêtements durant l'attaque, a fui les lieux en se mêlant à la foule de survivants. Il est parvenu à échapper à la police pendant plus de deux semaines. **AP**

France : un jeune homme tente de gifler l'ex-premier ministre Manuel Valls

Un jeune homme a tenté mardi de gifler l'ancien premier ministre français et candidat à la primaire socialiste, Manuel Valls. Alors que Manuel Valls serrait des mains en sortant de la mairie de la petite ville de Lamballe, le jeune homme a tenté de le gifler et a aussitôt été plaqué au sol par un membre des services de sécurité. Manuel Valls, détendu, a réagi à l'incident devant la presse : «Je ne suis pas venu parler de moi. Il y a toujours des individus qui veulent empêcher la démocratie de s'exprimer, a-t-il dit. Selon l'entourage de Valls, il s'agirait «d'un jeune homme proche de l'extrême droite bretonne». **AFP**

Le pardon d'Obama

Condamnée à 35 ans de prison, Chelsea Manning sera libérée en mai

Agence France-Presse

WASHINGTON — À trois jours de son départ, le président américain Barack Obama a commué mardi la peine de Chelsea Manning, qui purgeait 35 ans de prison pour avoir transmis des documents confidentiels à WikiLeaks.

La militaire transsexuelle, qui s'appelait auparavant Bradley Manning, sera libérée le 17 mai. Elle avait été condamnée en août 2013 pour avoir transmis plus de 700 000 documents confidentiels au site WikiLeaks.

«VICTOIRE», a immédiatement *tweeté* l'organisation spécialisée dans les révélations de documents secrets tandis que le camp républicain dénonçait une décision scandaleuse.

Selon la Constitution américaine, le président peut soit gracier un condamné, soit commuer sa peine, c'est-à-dire en raccourcir la durée sans effacer la sentence.

Louée par ses partisans pour avoir dévoilé selon eux les abus des États-Unis en Irak et en Afghanistan, Manning a été jugée pour avoir mis son pays et ses compatriotes en danger.

La soldate de 29 ans, qui a purgé près de sept ans de prison, avait tenté de mettre fin à ses jours en octobre, après une première tentative de suicide en juillet.

La semaine dernière, WikiLeaks a affirmé que son fondateur, Julian Assange, accepterait d'être extradé vers les États-Unis si Barack Obama faisait preuve de clémence envers Chelsea Manning.

Des responsables de la Maison-Blanche ont affirmé qu'il n'existait aucun lien entre ce message et la décision de Barack Obama. «Merci à tous ceux qui ont fait campagne en faveur d'une clémence pour Chelsea Manning. Votre courage et votre détermination a rendu possible l'impossible», a indiqué Julian Assange dans un message transmis par son organisation. Il n'a cependant donné aucune indication sur ses intentions.

Julian Assange, 45 ans, est réfugié à l'ambassade d'Équateur à Londres depuis juin 2012 pour éviter une extradition vers la Suède où des accusations de viol sont portées à son encontre et que le fondateur de WikiLeaks nie. Ce dernier craint d'être extradé par Stockholm vers les États-Unis.

«Dans cinq mois tu seras libre. Merci pour tout ce que tu as fait pour tout le monde, Chelsea», a réagi Edward Snowden sur Twitter.

L'exécutif américain a toujours insisté sur la différence de taille entre le cas de Manning et celui de l'ancien consultant de la NSA, qui a rendu publics des milliers de documents classifiés révélant l'ampleur de la surveillance des données privées mise en place par les autorités américaines.

Josh Earnest (à gauche), le porte-parole de la Maison-Blanche, a laissé Barack Obama s'adresser une dernière fois aux journalistes, mardi. — PHOTO AP, PABLO MARTINEZ MONSIVAIS

TORTS RECONNUS

«Chelsea Manning est quelqu'un qui a été jugé par la justice militaire, a été reconnu coupable, a été condamné et a reconnu ses torts», a expliqué Josh Earnest, porte-parole de l'exécutif américain.

«M. Snowden a fui dans les bras d'un adversaire et a trouvé refuge dans un pays qui, très récemment, a délibérément tenté d'affaiblir notre démocratie, a-t-il poursuivi. Les divulgations d'Edward Snowden étaient beaucoup plus graves et beaucoup plus dangereuses», a-t-il ajouté.

Si le président désigné Donald Trump n'avait pas réagi mardi en fin de journée, nombre de ténors républicains ont exprimé leur mécontentement.

Furieux, le sénateur de l'Arkansas Tom Cotton a déploré qu'un «traître» soit traité comme un «martyr». Il a affirmé ne pas comprendre «pourquoi le président aurait une compassion particulière pour quelqu'un qui a mis en danger les vies de nos soldats, de nos diplomates de nos agents de renseignement et de nos alliés».

Le sénateur John McCain a dénoncé «une grave erreur» qui risque «d'encourager d'autres actes d'espionnage et d'affaiblir la discipline militaire».

«C'est tout simplement scandaleux», a surenchéri Paul Ryan, président républicain de la Chambre des représentants.

Les avocats de Chelsea Manning, qui avaient fait appel de sa condamnation, estimaient en particulier que le gouvernement n'avait pas produit de preuves significatives démontrant que ses révélations aient «réellement nui à la sécurité nationale des États-Unis ou à ses intérêts diplomatiques».

M. Obama a par ailleurs amnistié mardi son ancien «général favori», James Cartwright, un haut gradé qui avait fait une fausse déclaration au FBI lors d'une enquête sur des fuites concernant une attaque informatique que les États-Unis avaient lancée contre l'Iran en 2010.

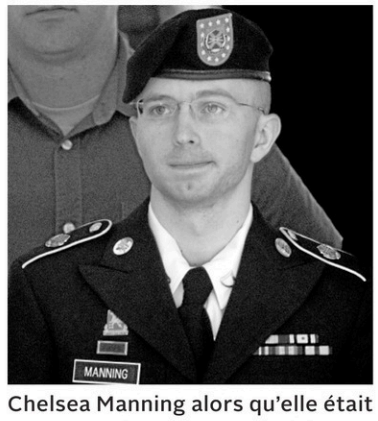

Chelsea Manning alors qu'elle était toujoursun homme et portait le prénom de Bradley. — PHOTO AFP, SAUL LOEB

James Cartwright avait menti aux enquêteurs en prétendant ne pas être à l'origine de la transmission à un journaliste du *New York Times* d'informations confidentielles, selon l'acte d'inculpation consulté.

La veuve du tueur d'Orlando inculpée pour complicité avec une organisation terroriste

Agence France-Presse

LOS ANGELES — La veuve d'Omar Mateen, qui a tué 49 personnes dans une boîte de nuit gaie d'Orlando en juin dernier, a été formellement inculpée mardi de complicité avec une organisation terroriste et d'obstruction à la justice.

D'après l'acte d'accusation, Noor Zahi Salman, Américaine d'origine palestinienne, a «en connaissance de cause aidé Omar Mateen», au moins entre fin avril 2016 et l'attaque du 12 juin, dans sa «tentative d'apporter un soutien et des ressources substantiels» à «une organisation étrangère terroriste, à savoir l'État islamique (EI)».

En outre, M^me^ Salman, 30 ans, «a volontairement induit en erreur» les enquêteurs de la police de Floride et les agents du FBI, ajoute l'acte d'inculpation.

M^me^ Salman, mère d'un garçon de 4 ans, dont le père est Omar Mateen, a été arrêtée lundi par le FBI à son domicile à Rodeo, ville située à une quarantaine de kilomètres au nord-est de San Francisco (Californie), où elle s'est installée après la mort de son mari pour vivre avec des membres de sa famille.

Noor Zahi Salman «a volontairement induit en erreur» les enquêteurs de la police de Floride et les agents du FBI

Elle a comparu mardi devant un tribunal d'Oakland où les charges retenues à son encontre lui ont été signifiées. Une nouvelle audience a été programmée mercredi, a indiqué un porte-parole du bureau du procureur.

La jeune femme a été placée en détention à Rodeo, sans que l'on sache si son fils était avec elle. Son dossier devrait être transféré en Floride.

La fusillade du 12 juin dans le club Pulse a été l'attaque terroriste la plus meurtrière depuis le 11 septembre 2001 aux États-Unis, faisant 49 morts et 53 blessés. L'auteur du massacre a été abattu par les forces de l'ordre lors d'un échange de tirs. Au cours de l'attaque, il aurait appelé le numéro des urgences pour plaider allégeance à l'organisation État islamique.

L'homme, dont les parents ont immigré d'Afghanistan, s'était semble-t-il autoradicalisé en consultant de la propagande djihadiste sur Internet.

Noor Zahi Salman (à gauche) et Omar Mateen — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Dans un entretien en novembre au *New York Times*, Noor Salman avait dit qu'elle «ignorait tout» concernant l'attaque. «Je n'approuve pas ce qu'il a fait», avait-elle ajouté.

Des médias avancent à l'inverse qu'elle aurait eu connaissance des intentions criminelles de son mari et l'aurait accompagné au moins une fois lors d'un voyage de repérage dans la boîte de nuit où il a commis sa tuerie, et à une autre occasion quand il est allé acheter des munitions.

La jeune femme n'a quasiment rien dit lors de l'audience au tribunal mais son oncle Al Salman a dit aux journalistes à la sortie qu'elle ne savait rien de l'attaque et avait été victime de violences conjugales de la part de son ex-mari.

«Je sais qu'elle est innocente, 100 %» a déclaré M. Salman, ajoutant qu'elle s'inquiétait avant tout pour son fils.

«C'est une personne innocente, simple. Elle ne ferait pas de mal à une mouche», a-t-il conclu.

5130954

opinions

Président et éditeur CLAUDE GAGNON Éditeur adjoint et v.-p. information GILLES CARIGNAN

ÉDITORIAL

Apartheid? Là n'est pas la question

PIERRE ASSELIN
passelin@lesoleil.com

Le système canadien des réserves autochtones et la Loi sur les Indiens perpétuent-ils un régime d'apartheid pour les Premières Nations? Le rapport du coroner Bernard Lefrançois, sur une vague de suicides survenue en 2015 dans deux communautés autochtones de la Côte-Nord, Uashat mak Mani-utenam et Kawawachikamach, soulève cette question. Mais le mieux qu'on puisse faire, c'est encore de passer à côté.

Le commentaire du coroner part des meilleures intentions. Qui n'est pas outré par l'inégalité des conditions de vie entre Blancs et Autochtones? Mais la prévention du suicide, en milieu autochtone ou non, c'est comme la médecine d'urgence. Quand l'ambulance se présente aux portes, ce n'est pas le meilleur moment pour engager un débat de fond.

> Quand l'ambulance est aux portes, ce n'est pas le meilleur moment pour un débat de fond

Il faut des gestes concrets, des actions coordonnées. Heureusement, le rapport du coroner ne manque pas de suggestions à cet égard. Mieux vaut se concentrer là-dessus.

Le premier constat est une évidence, et le coroner a tout à fait raison d'en faire la priorité : si on veut agir efficacement contre le suicide en milieu autochtone, il faut le faire dans la langue et dans le territoire de ceux et celles qui se retrouvent en situation de crise.

«Le Centre de prévention du suicide de la Côte-Nord est très peu utilisé par les Autochtones, constate le coroner. Il n'y a pas de répondants qui parlent l'innu ou le naskapi. Cette lacune laissait la clientèle autochtone sans possibilité d'obtenir le service», écrit M. Lefrançois.

Il demande la création d'une ressource spécialisée en matière de crise suicidaire, qui puisse offrir des services d'hébergement à court terme, qui aurait à son service du personnel spécialisé pour intervenir en période de crise et aussi assurer le suivi des personnes traitées.

La ministre de la Santé publique, Lucie Charlebois, a proposé la création d'une table de discussion provinciale-fédérale, à laquelle siégerait aussi la communauté. Le Conseil d'Uashat mak Mani-utenam endosse le projet, mais il faudra s'assurer qu'on commence rapidement à jeter les bases concrètes de cette ressource et ses sources de financement.

Le coroner demande aussi aux deux gouvernements, fédéral et provincial, de prévoir une ressource anglophone régionale qui puisse offrir ces services à la clientèle autochtone anglophone des nations cries, naskapies, inuites et micmaques. Là aussi, cette suggestion va de soi.

La lecture du rapport montre que malgré les efforts et le dévouement du personnel au Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord, les ressources sont souvent insuffisantes pour prendre le relais lorsque le patient retourne dans son milieu.

Des personnes avec un lourd historique de pensées suicidaires et de tentatives récentes se sont retrouvées avec peu ou pas d'encadrement, pour ensuite glisser entre les mailles d'un filet qui n'était pas tissé assez serré.

On ne peut pas minimiser l'ampleur de ce défi ni la complexité. La consommation de drogues et d'alcool amplifie le problème, puisque la moitié des tentatives de suicide survient quand la personne est intoxiquée.

Un adolescent autochtone est cinq à six fois plus susceptible de se suicider qu'un autre adolescent dans le reste du pays. La volonté de s'attaquer au problème est là, mais les moyens continuent de ne pas être à la hauteur.

MON CLIN D'ŒIL **STÉPHANE LAPORTE**
Collaboration spéciale

Rambo a dit aussi que les hommes parlaient politique après sept, huit bières. Ça paraît.

CARREFOUR DES LECTEURS

Des sourires et des larmes

Pendant quelques années, j'ai accompagné des proches qui ont vécu leurs dernières années au CHSLD de l'Hôpital général de Québec. J'y vais aussi quelques heures par semaine en bénévolat. Ma tante et ma belle-mère ont d'abord effectué un séjour au privé où les coûts étaient exorbitants et les soins, pas toujours satisfaisants. Elles ont été exclues dès que leur situation est devenue trop lourde. Je parle donc de ce que j'ai observé. La qualité des soins au CHSLD de l'Hôpital général est très bien mais on ne peut changer la réalité. Je trouve injuste le discours ambiant illustré par le psychodrame des pommes de terre en poudre. Peut-être est-ce là l'expression de l'angoisse que suscite la dégradation de la qualité de vie qui accable les personnes en CHSLD et aussi la crainte de notre propre avenir incertain. S'il y a des pertes évidentes qui ne peuvent être comblées, le personnel met tout en œuvre pour les atténuer. J'ai été témoin au cours des ans de beaucoup de respect, d'engagement et même d'affection réelle de la part du personnel envers les résidents. Ce sont eux qui rendent la situation supportable. Je les admire et les remercie. Aujourd'hui, lors de mon bénévolat, je repasse devant l'ancienne chambre de ma belle-mère récemment décédée. J'y vois une petite dame toujours à regarder par la fenêtre, emmurée dans la prison de l'absence. Je me dis que devant la cruauté de son état, elle a la chance d'être entre bonnes mains.

Bruno Bérubé
Québec

S.O.S. à Agnès Maltais

Après 10 ans «d'ère Labeaume», ne serait-il pas temps que nous ayons à Québec un vrai débat sur la direction à donner à la ville? Malheureusement, si la tendance se maintient, l'élection à l'hôtel de ville de Québec en 2017 ressemblera à celle de 2013 : ce sera M. Labeaume contre… M. Labeaume. Il est illusoire de penser que M^me^ Guérette ait la moindre chance de gagner. Malgré ses nombreuses années en politique municipale, elle n'a pas réussi à s'imposer comme une «force» au-delà de son district électoral. Il est peu probable qu'elle y arrive en quelques mois avant les élections. Or, pour gagner la mairie de Québec, l'histoire montre que cela prend de fortes personnalités. Mais qui aurait une chance sérieuse de battre M. Labeaume en 2017?

La seule personne que je vois est Agnès Maltais. Personnalité politique forte réélue plusieurs fois comme députée malgré des vents très défavorables, sa crédibilité serait immédiate. Si en 2013 un inconnu (David Lemelin) a pu aller chercher 24 % des votes, je peux difficilement imaginer que M^me^ Maltais n'irait pas chercher au moins 30 % d'intentions de vote dès l'annonce de sa candidature. Nous aurions alors les conditions pour un sain débat électoral.

Eric Alvarez
Québec

POINT DE VUE

Dix milliards de bonnes raisons de réduire notre dette publique

Charles Lammam, directeur des études fiscales à l'Institut Fraser
Yanick Labrie, fellow senior à l'Institut Fraser

Nous sommes souvent amenés à croire à tort que la dette publique n'a pas d'importance. L'absence quasi complète de couverture médiatique à propos des récentes projections financières du gouvernement fédéral, parues le mois dernier, en est un bon exemple. Selon les analyses du ministère des Finances, Ottawa pourrait accumuler les déficits tous les ans jusqu'en 2051, en poursuivant ses politiques actuelles en matière de dépenses. La conséquence serait désastreuse pour les finances du gouvernement fédéral : la dette s'alourdirait d'un montant additionnel de 900 milliards $.

Bien qu'il y ait de nombreuses raisons de s'inquiéter de ces résultats à plus long terme, nous ne devons pas négliger les coûts tangibles et immédiats que la dette publique, tant au fédéral qu'au provincial, impose actuellement aux Québécois.

Pour une mise en contexte, considérons d'abord la hausse de l'endettement public global depuis 2007-2008, année où il a recommencé à grimper. À lui seul, le gouvernement fédéral a ajouté 211 milliards $ de nouvelles dettes. En considérant le montant de 62 milliards$ d'endettement additionnel provenant du gouvernement provincial, la dette nette combinée fédérale-provinciale du Québec totalise maintenant 324 milliards $. Cela représente 84 % du PIB de la province.

Mais au-delà de ces chiffres, ce qu'il importe de retenir est que cette dette publique entraîne des effets immédiats sous la forme de paiements d'intérêts. En effet, les gouvernements doivent faire des paiements d'intérêts sur leur dette de la même façon que les familles qui ont des intérêts à payer sur leurs dépenses effectuées à crédit. Les intérêts sur la dette publique ne sont pas discrétionnaires, contrairement à bien d'autres dépenses gouvernementales; ils doivent être remboursés. Et ils grugent les revenus du gouvernement, laissant moins d'argent pour d'autres priorités comme les soins de santé, les services d'éducation ou même l'allégement du fardeau fiscal.

Rembourser les intérêts sur notre dette publique (fédérale et provinciale combinée) coûte annuellement l'équivalent de 1774 $ par Québécois. — PHOTO 123RF/UFUK ZIVANA

En 2016-2017, les paiements d'intérêts sur la dette du gouvernement québécois s'élèveront à un peu plus de 10 milliards $, ce qui représente 10 % de ses revenus. En combinant ce montant aux paiements d'intérêts provenant de la portion québécoise de la dette fédérale, on en arrive à un fardeau global de 14,8 milliards $ qui devra être déboursé sans que les Québécois puissent obtenir de services en contrepartie. Cela excède le montant de dépenses publiques consacré annuellement à l'éducation primaire et secondaire (12,9 milliards $) de même que les pensions de retraite versées au titre du Régime de rentes du Québec (12,9 milliards $).

Une autre façon d'évaluer l'ampleur du fardeau de l'endettement public consiste à répartir le coût annuel du service de la dette sur le nombre d'habitants. Ainsi, on s'aperçoit que simplement rembourser les intérêts sur notre dette publique (fédérale et provinciale combinée) coûte l'équivalent de 1774 $ par Québécois. Cela représente plus de 7000 $ pour une famille de quatre personnes.

Il ne faut pas non plus oublier que ces paiements d'intérêts élevés existent en dépit de taux d'intérêt historiquement bas. Lorsque les taux d'intérêt augmenteront, le coût des emprunts des gouvernements grimpera également, ce qui exercera une pression à la hausse sur les paiements d'intérêts de la dette.

Enfin, s'il est vrai que le gouvernemental provincial a su assainir ses finances publiques au cours de la dernière année, la partie est loin d'être gagnée. Les gouvernements de tous les paliers doivent profiter des faibles taux d'intérêt actuels pour réduire leur endettement, sans quoi d'importantes sommes continueront d'être versées inutilement en intérêts. Il y aura alors encore moins de ressources disponibles pour les baisses d'impôt et les programmes publics qui comptent aux yeux des Québécois.

POINT DE VUE

Une consultation ou une opération de relations publiques?

Richard Marcotte
Québec

En réaction au texte de François Bourque «Le paysage de la plage sera dénaturé» publié le 16 janvier

Merci pour l'intéressant article que vous avez écrit sur la baie de Beauport. À partir des simples perspectives de vues prises de la baie, vous avez fait ressortir des enjeux majeurs.

1. La perte de l'attrait visuel de l'endroit, ce qui est loin d'être secondaire. Actuellement, c'est l'impression du large que l'on y ressent. Pour une ville à l'intérieur des terres, c'est assez unique. Jamais on ne pourra ressentir cela à Montréal ou même à Trois-Rivières.

2. La diminution de la beauté de se baigner dans les grandes eaux. Ce serait largement différent entourés de digue et de quai.

3. La perte de conditions extraordinaires pour les sports de voile dans une ville continentale. En effet, planches à voile, *kites*, catamarans, dériveurs, skiffs peuvent bénéficier aisément des différents vents et de sorties faciles parce que peu d'obstacles nuisent. D'une part, les travaux envisagés nuiront énormément aux planches et *kites* qui demeurent assez proches de la plage. D'autre part, les petites voiles auront de la difficulté à trouver leur vent d'ouest (et surtout sud-ouest) pour sortir.

4. En outre, l'été, de très nombreux bateaux, motomarines, chaloupes viennent s'ancrer à la Baie pour le bronzage, le repos ou le party. Cela cause des embouteillages qui ne peuvent être gérés par Gestev parce que hors de sa juridiction. Toutefois, chacun a appris à vivre ensemble. Par contre, avec le goulot vu dans les perspectives pour l'après-travaux, les sorties de plage seront vraiment très difficiles par jours d'affluence. Et c'est sans compter sur les habituels kayaks, pédalos, *paddle board*, avirons et motomarines en location à cet endroit.

5. Perte de commodité par l'allongement de la plage. Actuellement, les bâtiments sont près des baigneurs et des adeptes de sports nautiques. Le projet risque fort de rendre déplaisants les déplacements entre les activités et les bâtiments. Les vestiaires, douches, matériels et lieux d'entreposage seront probablement trop loin. À moins qu'il soit envisagé de déplacer les bâtiments. Permettez-moi d'en douter.

Je n'ajoute que quelques inconvénients importants découlant d'un éventuel agrandissement du port. Vous en avez souligné plusieurs autres. Pourtant, rien de tout cela n'est discuté avec sérieux. Nous sommes trop nombreux à ressentir cette impression que nous serons traités comme des fâcheux personnages. Des chialeux devant le progrès souhaité par tous.

Il est effectivement très significatif que ces perspectives n'aient jamais été utilisées dans les diverses publications parues sur ce projet. Comme vous et plusieurs usagers de la plage, j'arrive à la conclusion que la population n'est pas conviée à de véritables consultations, mais à une opération de relations publiques.

affaires

TORONTO
15,441,36
- 37,93

TSX 60
912,52
- 2,81

NASDAQ
5538,73
- 35,39

NEW YORK
19 826,77
- 58,96

LE DOLLAR
+ 0,61
¢US 76,58

SILICIUM QUÉBEC
RABAIS SUR L'ÉLECTRICITÉ CONTRE UNE PROMESSE D'INVESTIR
26

facebook/lesoleildequebec
@cyblesoleil

ÉCONOMIE DE QUÉBEC

Le «miracle» continue d'étonner

GILBERT LEDUC
gleduc@lesoleil.com

Après un «mystère» politique, une allusion au fait que les habitants de Québec ne votent pas comme les autres Québécois, la capitale cachait une autre énigme. Économique, celle-là. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

Le «miracle économique» de Québec continue de susciter l'étonnement. Toutefois, à long terme, son élan pourrait s'essouffler en raison du vieillissement «accéléré» de ses habitants, de la diminution de la population active et de la fuite des cerveaux vers les grands centres comme Toronto, New York ou San Francisco.

«Je ne comprends pas pourquoi une région comme celle de Québec, malgré sa belle performance économique, n'accueille pas plus d'immigrants? Je ne peux pas croire que c'est seulement une affaire de langue ou encore de neige et de froid!»

Professeur retraité de l'Institut national de la recherche scientifique, Mario Polèse décortique le «miracle économique» de Québec depuis déjà quelques années.

En 2012, il publiait une note de recherche intitulée *L'autre «mystère de Québec». Regards sur une mutation économique étonnante* dans la revue *Recherches sociologiques* du Département de sociologie de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval.

Après un «mystère» politique, une allusion au fait que les habitants de Québec ne votent pas comme les autres Québécois, la capitale cachait une autre énigme. Économique, celle-là.

«Depuis une quinzaine d'années, la grande région de Québec connaît un essor économique franchement étonnant qui échappe aux explications faciles», écrivait-il.

«Il faut surtout chercher le succès de Québec dans sa taille et sa localisation qui, ajoutées à des coûts compétitifs, lui ont permis de tirer pleinement profit des tendances plus générales qui favorisent les métropoles moyennes, notamment au titre des activités à moyenne technologie.»

Cinq ans plus tard, Mario Polèse ne peut que constater que le virage amorcé au milieu des années 90 dans la foulée de l'atteinte du déficit zéro au Québec, de la suppression de 6000 emplois dans la fonction publique et de la fusion municipale porte encore ses fruits.

Mercredi, à Québec, à l'occasion du colloque annuel sur la conjoncture économique organisé par l'Association des économistes québécois, le chercheur présentera une mise à jour de ses constats.

«HEUREUX COCKTAIL»

En 2016, la région métropolitaine de Québec affichait le plus faible taux de chômage (4,6 %) au Canada.

Rien de bien nouveau.

Elle enregistrait également un taux d'emploi (64,9 %) plus élevé que la moyenne au Québec et au Canada.

Rien de bien nouveau là non plus.

> **«Ça peut surprendre, mais Québec est devenue un centre manufacturier»**
>
> — Mario Polèse, professeur retraité de l'Institut national de la recherche scientifique

«Les plus récents indicateurs du marché du travail montrent indéniablement que l'élan se poursuit», explique Mario Polèse, en soulignant que le passage de Québec d'une ville de fonctionnaires à une ville industrielle ne résultait pas du hasard, mais d'un «heureux cocktail» de facteurs.

À l'origine, il y a eu la réduction de la taille de la fonction publique et son électrochoc sur le portefeuille des Québécois. Il y a eu aussi la fusion municipale et les politiques de revitalisation urbaine mises de l'avant par le maire de l'époque, Jean-Paul L'Allier.

À ces deux événements charnières s'ajoutent la présence de l'Université Laval et la proximité, au sud, de la Beauce et de sa culture entrepreneuriale et, à l'ouest, de Montréal.

«Ça peut surprendre, mais Québec est devenue un centre manufacturier», fait valoir Mario Polèse en soulignant que le poids des emplois manufacturiers n'avait cessé de croître dans l'économie régionale au cours des 20 dernières années. L'emploi a aussi explosé dans le domaine de l'informatique et du génie-conseil. On dénombrait 5000 postes en 1980. Il y en a maintenant 25 000.

VILLE À BON MARCHÉ

Dans sa note de recherche publiée en 2012, Mario Polèse écrivait que «le recul de l'État dans l'économie locale aurait permis à la région de Québec de retrouver un marché du travail "normal", mieux équilibré entre les secteurs d'emplois, où les salaires sont le reflet juste de son avantage compétitif».

«Un État trop présent dans l'économie locale aura pour effet de chasser d'autres activités. L'effet [négatif] sur l'économie locale sera amplifié si les salaires payés par le secteur public sont supérieurs aux conditions objectives du marché.»

Avec la cure d'amaigrissement de l'État, «Québec est passée de ville chère à ville bon marché», résume Mario Polèse.

Il devenait soudainement intéressant pour une entreprise, notamment celles du secteur de la moyenne technologie, de s'implanter dans la capitale. Les salaires étaient maintenant plus compétitifs et moins élevés qu'à Montréal. Il en coûtait aussi moins cher pour se loger, se chauffer et s'éclairer.

«Les dernières estimations nous apprennent que le revenu médian des particuliers dépasse désormais celui de Montréal et aussi celui de Toronto. Pourtant, les salaires sont en moyenne plus bas à Québec. L'absence d'emplois hautement rémunérés contribue à une structure plus égalitaire d'emplois et de revenus; d'où des revenus médians plus élevés.»

Au début de l'année, Mario Polèse a rédigé un article (*Nordique Tiger, Québec City, an unlikely Canadian success story*) pour un magazine new-yorkais spécialisé dans les questions de développement urbain, *City Journal*, pour faire connaître le «miracle économique» de Québec aux Américains.

«On leur parle souvent de Calgary, de Vancouver ou de Toronto, mais la ville qui remporte les beaux succès au Canada, c'est Québec.»

Le président de Logisco, Michel Parent, est entouré de sa sœur, Caroline, vice-présidente, et de son père, Roger, fondateur de l'entreprise en 1967. — PHOTO LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

Logisco investit 44 M$ à son 50e anniversaire

JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON
jmgagnon@lesoleil.com

Logisco souffle ses 50 bougies. Pour célébrer comme il se doit, l'entreprise investira 44 millions $ en 2017 dans trois projets résidentiels dans les régions de Québec et Lévis.

Le groupe immobilier a annoncé ses couleurs, mardi, pour les 12 prochains mois. Et le carnet de projets s'annonce également bien garni pour 2018 et 2019. Annuellement, la compagnie a sur sa table à dessin entre trois et cinq développements.

Pour ses prochains milles, Logisco entend bien consolider sa présence sur le territoire, avec davantage de constructions dans les secteurs résidentiel et commercial. Actuellement, le parc immobilier de la compagnie née en 1967, sous la tutelle de Roger Parent — père de Michel Parent —, compte 155 immeubles installés des deux côtés du fleuve Saint-Laurent. D'une valeur de 500 millions $, son portefeuille est composé entre autres de 3500 appartements, de deux résidences pour aînés ainsi que d'un hôtel, le Hampton Inn & Suites by Hilton, qui ouvrira ses portes le 1er juin.

Pour 2017, le premier chantier de l'entreprise, estimé à 22 millions $, débutera au printemps et consiste en la construction d'une résidence pour aînés sur la rue Fortier, à Lévis. Le bâtiment de 161 appartements s'adressera à une clientèle autonome, semi-autonome et en perte d'autonomie. La livraison des unités est prévue pour août 2018.

«On veut un projet de belle qualité. Quelque chose sans prétention avec un maximum de services pour être capable d'accompagner les aînés qui vont évoluer avec leur santé», indique le président de Logisco, Michel Parent, qui ne cache pas que sa compagnie devrait déplier davantage de billets verts au cours des prochaines années pour des constructions ou des acquisitions dans le domaine des résidences pour personnes âgées.

«C'est un secret de polichinelle de penser qu'on veut investir de plus en plus dans les résidences pour aînés. [...] On a fait notre apprentissage et nos devoirs. On a appris à gérer de façon efficace une résidence et de rendre de bons soins à nos aînés. C'était important de le faire de la bonne façon. Maintenant, je pense qu'on a une équipe relativement aguerrie, qui est prête à prendre une croissance plus rapide», poursuit le patron.

DEUXIÈME PHASE

Parallèlement au premier chantier, Logisco entamera la deuxième phase du projet multirésidentiel Espace J d'une valeur de 12 millions $. La livraison des 80 appartements, dont l'immeuble sera situé près de la route 138 à Saint-Augustin-de-Desmaures, est prévue pour juillet 2018. Ils viendront s'ajouter aux 65 unités actuellement en construction dans la phase 1.

Finalement, les travaux pour la deuxième phase du projet La Bossanova démarreront également au cours des prochains mois. L'immeuble, situé sur l'avenue Lapierre à Saint-Émile, comptera 70 appartements qui seront livrés en juillet 2018. Ce chantier, qui viendra doubler l'offre d'appartements de Logisco sur le site, représente un investissement de 10 millions $.

Le fait que le taux d'inoccupation (4,9 %) soit à la hausse au cours des derniers mois dans la région métropolitaine de recensement de Québec n'inquiète pas trop le promoteur.

«La demande demeure bonne. Nous avons une migration interrégionale qui est positive ainsi qu'une migration internationale qui n'est pas négligeable non plus. Il y a toujours de plus en plus de ménages qui s'installent dans notre région», note l'homme d'affaires, concédant toutefois que l'offre est «grande» sur le territoire.

Logisco, dont son siège social est basé à Lévis, compte plus de 200 employés. Pour célébrer ses 50 ans, l'entreprise organisera en 2017 plusieurs activités afin de remercier ses employés ainsi que ses clients. Elle livrera aussi la phase C du Complexe Pôle Sud, dans le Carrefour Saint-Romuald, qui comprendra notamment un hôtel, un restaurant Cochon Dingue et des appartements haut de gamme. Dans son ensemble, pour les phases A, B et C, la facture du développement devrait avoisiner les 60 millions $.

Par ailleurs, un autre projet d'hôtel est présentement à l'étude pour la région de Québec. M. Parent n'a toutefois pas voulu s'avancer plus pour l'instant.

Contrat de 14 M$ pour Chantier Davie

GILBERT LEDUC
gleduc@lesoleil.com

Chantier Davie Canada décroche un contrat de 14 millions $ du gouvernement fédéral pour remettre au goût du jour le brise-glace *NGCC Louis S. St-Laurent* appartenant à la Garde côtière du Canada.

Les travaux de modernisation et de réparation du brise-glace mis en service en 1969 débuteront au cours du mois de février au chantier maritime de Lévis.

La direction de l'entreprise ne précise pas la durée des travaux ni le nombre de travailleurs qui devront retrousser leurs manches pour réaliser ce contrat, le cinquième obtenu par Chantier Davie de la part de la Garde côtière au cours des quatre dernières années.

Il y a quelques mois, Davie a effectué des réparations et une mise à niveau complète d'un autre brise-glace, le *NGCC Earl Grey*. Il s'agissait d'un contrat d'une valeur de 16 millions $.

Construit il y a près de 50 ans au chantier maritime Canadian Vickers à Montréal, le *NGCC Louis S. St-Laurent* est d'une longueur de 119,6 mètres. Son port d'attache est situé à St-John's dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador.

«Notre collaboration avec la Garde côtière canadienne au cours des dernières années nous a permis de bien comprendre les besoins de notre client», a déclaré le chef de la direction de Chantier Davie Canada, Jared Newcombe.

Le chef des opérations chez Davie, Laurie LeRue, a tenu à rappeler que le chantier naval de Lévis avait investi «massivement» ces dernières années pour établir un véritable Centre d'excellence en matière de réparation de navires.

Par ailleurs, au cours des prochains mois, Chantier Davie Canada reviendra à la charge pour proposer au gouvernement de construire un nouveau brise-glace pour la Garde côtière à partir de la reconversion d'un navire existant.

Les travaux de modernisation et de réparation du brise-glace *NGCC Louis S. St-Laurent* mis en service en 1969 débuteront au cours du mois de février au chantier maritime de Lévis. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Old Harry : quatre ans de plus pour Corridor Resources

CARLETON — En omettant de s'opposer avant le 14 janvier à la délivrance d'un permis d'exploration à Corridor Resources par l'Office Terre-Neuve–Labrador des hydrocarbures extracôtiers, les ministères des Ressources naturelles du Canada et de Terre-Neuve ont conféré à Corridor Resources une période supplémentaire de quatre ans afin qu'elle puisse trouver du pétrole ou du gaz naturel à l'emplacement Old Harry, dans le golfe Saint-Laurent. Corridor Resources a pourtant détenu un permis valide d'exploration au cours de 13 des 16 dernières années, sans entamer de travaux et sans trouver un partenaire ayant les moyens de le faire. N'ayant toujours pas tenu d'obligatoires consultations des peuples autochtones sur l'exploration à Old Harry, un emplacement marin situé à 80 kilomètres au large des Îles-de-la-Madeleine, l'Office Terre-Neuve–Labrador des hydrocarbures extracôtiers se trouvait dans une position pouvant prêter flanc à la critique de Corridor Resources. Cette situation est décriée par les communautés autochtones gaspésiennes et de l'Est du Canada, de même que par plusieurs groupes écologistes. **GILLES GAGNÉ (COLLABORATION SPÉCIALE)**

Une 25e année d'expansion à Québec

Pour une 25e année consécutive, l'économie de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec enregistrera une croissance en 2016.

«Aucune autre région en importance au pays n'affiche une période expansionniste aussi longue», fait remarquer l'économiste principal de Québec International, Louis Gagnon.

CROISSANCE DU PIB DE 1,6 %

En effet, selon le Conference Board, la RMR de Québec, qui couvre le territoire des villes de Québec et de Lévis, le produit intérieur brut (PIB) réel devrait enregistrer une croissance de 1,6 % en 2016. Ce n'est qu'en mars prochain que le portrait final de 2016 sera complété.

Les dernières données disponibles — celles du troisième trimestre 2016 — révèlent que le PIB avait progressé de 1,4 % pour les neuf premiers mois comparativement aux résultats de 2015 pour la même période.

Il se chiffrait à 34,6 milliards $. Selon Louis Gagnon, tous les secteurs de l'activité économique régionale avaient contribué à la bonne performance : construction (+ 1,1 %), services (+ 0,7 %) et manufacturier (+ 0,4 %).

GILBERT LEDUC

GESTIONNAIRE DE PROPRIÉTÉ

Le Groupe Plaza, promoteur immobilier ayant des centres commerciaux à travers le Québec, l'Ontario et les Maritimes, est à la recherche d'un gestionnaire de propriété pour la gestion d'un portefeuille de centres d'achats « ouverts » et un «fermé». Le poste est localisé à Trois-Rivières. Le candidat sélectionné, doit posséder un bon sens d'organisation, être motivé et compétent en relations publiques. Des connaissances en gestion de propriété sont nécessaires; le bilinguisme est un atout.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 1 février 2017, à l'adresse courriel suivante :
fotini.tolias@plaza.ca

N.B. Veuillez prendre note que seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

5144187

JEAN LECLERC excavation
435, rue Fichet
Québec, (QC)
G1C 6Y2

Jean Leclerc Excavation inc., une compagnie spécialisée dans les ouvrages de béton, en canalisation souterraine, en pulvo-planage et en déneigement, est présentement à la recherche d'un :

TECHNICIEN EN GÉNIE CIVIL

Les tâches principales sont :
- La soumission de trottoirs et bordures en béton;
- La recherche de projets potentiels;
- Assurer une mise à jour des informations nécessaires à la coordination des projets en cours;
- Donner son appui technique aux différents départements;
- Toutes autres tâches techniques en relations avec les différents départements d'opérations.

Exigences :
- DEC en génie civil;
- Intérêt pour le domaine du génie civil et voirie;
- Bonne connaissance de l'informatique en général.

Si vous désirez faire partie d'une équipe dynamique et motivée, faire parvenir votre curriculum vitæ à

Mme Marie-France Harvey, ing. par courriel à :
mfharvey@jle-inc.com ou par télécopieur au : 418 663-7101
SVP ne pas téléphoner.

5142996

Nous recherchons pour notre bureau de LÉVIS

BILODEAU BARIL LEEMING ARCHITECTES.CA

JOIGNEZ-VOUS À UNE ÉQUIPE GAGNANTE
PLUS DE 100 PROJETS PAR ANNÉE - PARTOUT AU QUÉBEC

TECHNICIENS(NES) EN ARCHITECTURE

Diplôme d'études professionnelles (DEP) ou collégiales (DEC) en architecture.

Ayant un minimum de 3 à 5 années d'expérience en architecture. Doit maîtriser les logiciels **AutoCad** et savoir utiliser **Office**. Connaissance de Revit serait un atout. Très bonne connaissance des matériaux et des méthodes de construction ainsi que du Code national du bâtiment.

Faire parvenir curriculum vitae par courriel : administration@architectes.ca

DRUMMONDVILLE 1625, boul. Mercure, J2B 3N2
TROIS-RIVIÈRES 573, Bonaventure, G9A 2B6
LÉVIS 5731, St-Louis, #204, G6V 4E2

La firme BILODEAU BARIL LEEMING ARCHITECTES **offre une gamme d'avantages sociaux des plus intéressants ainsi qu'une rémunération à la hauteur de vos compétences.** N.B.: Seulement les candidats(es) sélectionnés(es) seront appelés(es).

5144085

Benjamin Crespy, de Silicium Québec, les ministres Dominique Anglade et Pierre Arcand ainsi que le maire Jean-Guy Dubois — PHOTO LE NOUVELLISTE, FRANÇOIS GERVAIS

SILICIUM QUÉBEC À BÉCANCOUR

Un rabais sur l'électricité contre 12,6 M$ à investir

MARC ROCHETTE
Le Nouvelliste

BÉCANCOUR — «Ça fait quatre ans qu'on est à la diète. Ça arrive à un sacré bon moment. Je n'ai pas apporté ma pelle parce qu'on ne part pas un nouveau chantier. Mais c'est une belle journée pour Bécancour.»

Voilà comment le maire Jean-Guy Dubois a accueilli, mardi, la nouvelle d'une entente de deux ans entre le gouvernement provincial et Ferroglobe pour un allègement de la facture d'électricité de Silicium Québec. En retour, l'entreprise s'engage à investir un minimum de 12,6 millions $ d'ici 2020 et à exploiter son usine du parc industriel au maximum de sa capacité pendant la durée de l'entente.

Du côté de Québec, on s'empresse de préciser que le coup de pouce accordé à Silicium Québec sur le plan énergétique, soit un maximum de 20 % de rabais par rapport au tarif L appliqué selon l'état du marché, sera compensé par les 13 millions $ de retombées fiscales envisagées au cours des 24 prochains mois.

Le plan d'investissement impliquant donc une tarification à partage de risques permettra à l'entreprise de poursuivre ses activités et d'améliorer sa productivité en maintenant 175 emplois de qualité dans la région.

«Nous annonçons différentes mesures dans un plan concerté entre l'entreprise Silicium Québec et le gouvernement du Québec. Notre priorité est de mettre en place un environnement favorable au développement de nos entreprises, dont celles du secteur industriel. C'est pour cette raison que nous lions le tarif d'électricité de l'entreprise au prix mondial du silicium. Nous sommes très heureux de cette entente qui aura plusieurs effets positifs sur le maintien des emplois dans l'usine et sur l'économie de la région», a déclaré le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord, Pierre Arcand.

Celui-ci était accompagné de la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, Dominique Anglade, qui s'envolait ensuite vers Davos pour, entre autres, y vanter les mérites de Silicium Québec auprès du nouveau président de Ferroglobe.

Par ailleurs, Silicium Québec s'engage à réaliser une étude de faisabilité sur la production et l'utilisation de charbon de bois provenant de la matière ligneuse de la région pour les besoins de l'usine. Le recours au charbon de bois pourrait engendrer des retombées économiques additionnelles et significatives pour l'industrie forestière.

«L'hydroélectricité demeure l'atout majeur qui justifie notre présence au Québec. Par ailleurs, pour traverser cette période difficile, avec une baisse de la demande et des prix vers le bas, et faire face à la concurrence internationale, nous pouvons également compter sur les 40 années d'expertise de nos employés et l'accès à la meilleure technologie à la suite de l'intégration de Silicium Québec dans Ferroglobe, le leader mondial de l'industrie», a indiqué le directeur général de Silicium Québec SEC, Benjamin Crespy.

RIEN À VOIR AVEC FERROATLÂNTICA

Même si le ministre Arcand n'a pas voulu se faire dramatique sur le sort qui attendait l'usine sans l'intervention de Québec, laquelle, dit-il, ne se compare pas au scénario du défunt projet de FerroAtlántica à Port-Cartier, il n'a pas caché pour autant que cette industrie vivait un creux cyclique, avec la chute des prix, et qu'il fallait trouver les meilleures solutions possibles pour l'aider à «passer au travers» et assurer ainsi sa pérennité.

«L'usine de Bécancour est un employeur d'une importance capitale pour la ville de Bécancour. En activité depuis 1976, elle offre plus de 175 emplois directs et près de 400 emplois au total dans notre région», a fait savoir par voie de communiqué le ministre responsable du Centre-du-Québec, Laurent Lessard.

Du côté syndical, on a salué l'annonce. «Évidemment, nous sommes heureux de cette nouvelle qui vient consolider nos emplois ici à l'usine», a commenté Jean Simoneau, président de la section locale 184 et secrétaire-trésorier du Conseil québécois d'Unifor.

Le syndicat voit aussi d'un bon œil le fait que Silicium devra réaliser une étude de faisabilité sur la production et l'utilisation de charbon de bois qui pourrait provenir de la région. «Ce nouveau débouché pourrait avoir des répercussions positives dans le secteur forestier, un secteur d'activité économique important dans la région où nous comptons de nombreux membres», a souligné Renaud Gagné, directeur québécois d'Unifor.

La convention collective devant être renouvelée au cours du printemps, cette annonce vient à point nommé pour le syndicat qui voit ainsi la situation de l'employeur se stabiliser.

INDICE RÉGIONAL

L'indice boursier régional IBR Québec/Chaudière-Appalaches valait hier

2929,39 points

en hausse de

27,15 points ou

0,94 %

sur la journée précédente.

L'IBR-QCA, marque de commerce du cyberjournal CommerceMonde (www.commercemonde.com) est mis à jour par Frédérick Tremblay.

Lire les cotes

Au moment de dresser cette liste, les titres retenus avaient eu un volume moyen de transactions d'au moins 100 actions au cours des 60 séances précédentes. Elle sera révisée périodiquement et contient principalement les actions ordinaires, celles généralement détenues par les particuliers. Chaque titre est identifié par le nom de la société et son symbole boursier. Le volume des transactions est en milliers d'actions.
Ferm : cours à l'arrêt de transactions.
Ch. net : changement en argent par rapport au précédent cours de fermeture.
Les valeurs sont fournies par la firme Financial Content et sont exprimées en dollars.
● : Indique que le cours a touché en séance le haut ou le bas des 52 dernières semaines.

Société	Volume (x1000)	Ferm.	Ch. net
A à C			
5NPlusInc	VNP 84	1.70	-0.09
AberdeenAsia-P	FAP 54	4.60	-0.03
AbsoluteSoftwa	ABT 121	6.83	0.00
● Acasta Enterpr	AEF 25	9.70	-0.20
Acerus Pharmac	ASP 133	0.15	+0.01
● AdherexTechnol	AHX 24	0.82	0.00
AdvantageOil&	AAV 396	8.52	0.00
Aecon Group	ARE 265	15.38	+0.28
AEternaZentari	AEZ 118	3.83	+0.41
Africa Oil Cor	AOI 290	2.66	-0.04
AGFManagementB	AGF.B 336	6.18	+0.07
AgGrowIntInc.	AFN 56	54.86	+0.26
AgJunctionInc.	AJX 50	0.48	0.00
Agnico-EagleMi	AEM 849	60.71	-0.46
AgriumInc	AGU 226	136.42	-0.92
Aimia Inc.	AIM 159	8.79	+0.04
AirCanadaClA	AC 1002	13.56	-0.25
AirCanadaClB	AC.B 2318	9.30	0.00
Alacer Gold Co	ASR 1005	2.49	+0.08
AlamosGoldInc	AGI 657	11.11	+0.19
AlarisRoyaltyC	AD 88	22.34	+0.08
Alderon Iron O	ADV 370	0.48	-0.02
AlexcoResource	AXR 62	2.43	+0.06
Algonquin Powe	AQN.IR 33944	40.00	+1.09
AlgonquinPower	AQN 4266	11.31	+0.10
Alignvest Acqu	AQX.A 2391	10.10	0.00
AlimentationCB	ATD.B 821	61.93	+0.63
AllianceGrainT	AGT 48	36.18	-0.44
AlmadenMineral	AMM 107	1.33	-0.09
AltaGas Ltd.	ALA 721	32.44	+0.16
Alterra Power	AXY 38	5.46	-0.04
AltiusMinerals	ALS 49	12.03	-0.03
Altus Group Li	AIF 66	29.90	-0.40
Amaya Inc.	AYA 206	17.70	-0.29
Americas Silve	USA 182	4.45	+0.33
AmerigoResourc	ARG 163	0.39	+0.02
AmicaMatureLfs	ACC 99	18.75	0.00
AmorfixLifeJ	PMN 309	0.20	0.00
AnacondaMining	ANX 146	0.07	0.00
● AndersonEnergy	AXL 74	0.01	0.00
Andrew Peller	ADW.A 22	11.41	+0.05
AquilaResource	AQA 40	0.27	-0.02
ARCResourcesEx	ARX 551	21.40	-0.15
ArgexSilver	RGX 113	0.06	0.00
ArgonautGoldLt	AR 887	2.83	+0.04
Aritzia Inc. S	ATZ 161	17.02	-0.02
ArmisticeResou	AZ 660	2.75	+0.01
Artek Explorat	RTK 183	3.00	0.00
AsankoGoldInc.	AKG 1519	4.90	-0.05
● Aston Hill Fin	AHF.R 301	1.29	0.00
AtcoLtdClN	ACO.X 68	45.38	+0.35
AthloneEg	ATH 1558	1.79	-0.03
AtlanticPower	ATP 98	3.21	-0.05
Atrium Mortgag	AI 36	12.03	-0.07
ATS Automation	ATA 73	12.80	+0.06
AuraMineralsIn	ORA 103	1.85	+0.05
● AuRico Gold In	AUQ 513	3.58	0.00
AuRico Metals	AMI 123	1.16	-0.08
Aurinia Pharma	AUP 70	3.04	-0.09
AutoCanadaInc	ACQ 75	25.87	+0.12
AvalonRareMeta	AVL 1708	0.22	-0.01
Avesoro Resour	ASO 60	0.03	+0.01
Avigilon Corpo	AVO 57	13.02	+0.21
Avnel Gold Min	AVK 672	0.30	+0.02
B2GoldCorpJ	BTO 6419	3.75	+0.07
BadgerIncomeFn	BAD 43	31.81	+0.05
BallardPowerSy	BLDP 129	2.48	+0.06
BalmoralResLtd	BAR 171	0.73	+0.01
BankofMontreal	BMO 1232	97.68	-0.55
BankofNovaSco	BNS 1407	76.70	-0.67
BanroCorporati	BAA 195	0.25	-0.01
BarrickGoldCor	ABX 4460	22.52	+0.02
Baytex Energy	BTE 3046	5.75	-0.02
BCE	BCE 1145	58.50	+0.24
Belltatrix Expl	BXE.R 717	1.14	0.00
BelltatrixExplL	BXE 234	1.21	-0.01
Belo Sun Minin	BSX 686	0.86	0.00
Birchcliff	BIR 1720	8.59	-0.06
BirdConstrIncm	BDT 120	8.66	-0.03
BlackBerry	BB 919	9.33	-0.13
BlackDiamondGr	BDI 277	4.96	-0.06
BlackPearlResI	PXX 134	1.72	+0.04
BNKPetroleumIn	BKX 165	0.29	-0.01
BombardierCIA	BBD.A 319	2.82	+0.18
● BombardierCIB	BBD.B 12121	2.75	+0.13
Bonavista Ener	BNP 394	4.55	+0.09
BonterraEnergy	BNE 44	26.64	+0.24
BoralexIncCl	BLX 202	19.11	+0.31
Bri-ChemCor	BRY 69	0.45	+0.02
Brookfield Ass	BAM.PF.I 110	25.85	-0.05
BrookfldAssetA	BAM.A 815	44.48	-0.05
BRP Inc. Subor	DOO 49	26.73	+0.19
BSMTechs	GPS 324	1.58	+0.03
CAE	CAE 588	18.43	-0.26
CaEngySeTechCo	CEU 764	7.79	+0.40
Caldwell Partn	CWL 29	1.21	+0.01
Caledonia	CAL 37	1.86	-0.03
CalfracWellSer	CFW 853	4.71	-0.02
● Callidus Capit	CBL 48	20.50	-0.11
CamecoCorporat	CCO 2429	17.32	+0.20
CanaccordFinan	CF 24	4.18	-0.04
CanacolEgy	CNE 181	4.23	-0.06
CanamGroupInc	CAM 50	8.91	-0.07
CanarcResource	CCM 181	0.08	0.00
CanBancCorp.	BK 23	12.21	-0.19
Candente Coppe	DNT 39	0.12	0.00
Canexus Corpor	CUS 175	1.63	0.00
Canfor Pulp Pr	CFX 26	10.09	-0.07
CanforCorporat	CFP 243	14.93	-0.11
CanLithmCorp.	CLQ 2194	0.30	0.00
CanNatrResLtd	CNQ 2351	41.14	-0.03
CanniMed Thera	CMED 189	11.00	0.00
CanPacRawayLtd	CP 416	190.40	-4.25
CanTireCorLtd	CTC.A 172	143.34	-0.51
CanUtilityLtd	CU 179	37.13	+0.22
CanWelHoldings	CWX 91	5.78	+0.01
CanWestBnk	CWB 305	30.41	+0.17
CanyonServices	FRC 413	6.53	-0.08
CanZincCorp	CZN 262	0.25	+0.01
CapitalPowerCo	CPX 244	24.91	+0.13
CapstoneMining	CS 1666	1.27	-0.08
Cara Operation	CARA 30	26.19	-0.23
Cardinal Energ	CJ 199	9.77	+0.18
CardiomePharma	COM 37	3.56	-0.19
Carlisle Goldf	CGJ 35	0.54	0.00
Cascades	CAS 172	12.34	-0.08
CathedralEngyS	CET 138	0.91	-0.01
CCLIndustriesB	CCL.B 36	258.11	-2.95
CelesticaIncSV	CLS 182	15.89	-0.29
CenovusEnergyI	CVE 1083	19.59	+0.21
CentaminEgyptO	CEE 39	2.42	+0.03
CenterraGoldIn	CG 1061	6.89	-0.01
CentralFundCl	CEF.A 66	16.17	+0.22
CentricHealthJ	CHH 176	0.66	+0.01
CequenceEnergy	CQE 47	0.34	-0.01
CGIGroupCIAS	GIB.A 346	64.61	+0.02
Champion Iron	CIA 1821	0.77	-0.07
China Gold Int	CGG 258	2.55	+0.05
Chinook Energy	CKE 283	0.45	-0.01
Chorus Aviatio	CHR 286	7.37	+0.02
Chorus Aviatio	CHR.B 371	6.33	0.00
Chorus Aviatio	CHR.A 109	6.32	0.00
CIBC	CM 895	110.38	-0.28
● CIBTEducati	MBA 336	0.66	+0.05
CIFinCorp.	CIX 475	27.63	-0.34
CineplexGalaxy	CGX 84	53.11	+0.11
Clearwater Sea	CLR 134	10.22	-0.15
CLiffCornSplitCo	LFE 32	5.65	-0.03
CNationRwayCo	CNR 942	91.81	-1.56
CogecoCableInc	CCA 121	69.67	-1.05
ColaborGroupIn	GCL 222	1.40	-0.09
ColumbusGld	CGT 413	0.83	0.00
Com Dev	CDV 238	5.86	0.00
ComputerModell	CMG 36	9.32	+0.02
Concordia Inte	CXR 134	2.85	+0.01
Condor Petrole	CPI 40	1.94	0.00
ConnacherOil&	CLL 17308	0.01	0.00
ConstellationS	CSU 37	603.10	+8.10
Continental Go	CNL 730	4.35	-0.06
CopperMountain	CMMC 1286	1.11	-0.05
CoroMiningCorp	COP 101	0.17	0.00
CorridorResour	CDH 27	0.51	+0.02
CorusEntrtmntB	CJR.B 767	13.43	+0.01
Corvus Gold In	KOR 68	0.63	-0.02
CottCorp	BCB 147	14.53	+0.14
CrescentPointC	CPG 2114	16.40	-0.08
CrewEnerg	CR 499	6.40	+0.03
CRH Medical Co	CRH 201	7.94	-0.14
CriticalContro	CCZ 24	0.13	-0.01
CrocodileGldCo	KL 1581	8.61	+0.40
CtiSunMin	CSM 36	0.27	-0.01
CVTechGro	NPC 139	0.88	0.00
D à G			
D-Box Technolo	DBO 37	0.52	-0.01
Dalradian Reso	DNA 214	1.19	-0.03
Data Group Ltd	DGI 31	0.02	0.00
DeeThreeEx	GXO 91	5.83	+0.06
DejourEntDEJ	DXI 189	0.10	+0.01
DelphiEnergyCo	DEE 188	1.67	-0.01
DenisonMinesCo	DML 1852	1.01	0.00
Descartes	DSG 76	28.25	-0.36
DetourGoldCorp	DGC 1821	17.73	+0.08
DH Corporation	DH 169	23.16	-0.38
DHX Media Ltd.	DHX.B 54	6.90	-0.09
DHXMedia	DHX 352	8.75	0.00
DIRTT Environm	DRT 99	6.85	+0.12
Diversified Ro	DIV 410	2.56	-0.02
DivGrowthSplt	DGS 89	8.00	-0.15
Dividend15Spli	DF 95	7.51	-0.03
Dividend15Splt	DFN 46	10.96	-0.01
DollaramaInc	DOL 233	98.67	+0.17
Dominion Diamo	DDC 265	13.48	+0.05
DomtarCorporat	UFS 21	51.31	-0.93
DorelIndIncB	DII.B 50	36.53	-1.91
DragonWaveInc	DWI 32	2.93	-0.19
DREAM Unlimite	DRM 46	6.79	-0.11
DundeeCorpCl	DC.A 22	5.67	-0.06
DundeePrecious	DPM 300	3.02	+0.02
DynacorGoldMin	DNG 140	2.69	+0.09
DynastyMetalsI	DMM 31	0.25	-0.01
Eagle Energy I	EGL 60	0.76	0.00
EasternPlatinu	ELR 109	0.44	-0.02
EastmainResour	ER 285	0.55	+0.02
easyhomeLtd	GSY 22	25.79	+0.69
ECN Capital Co	ECN 1744	3.11	-0.07
Eco Oro Minera	EOM 75	0.74	+0.01
EldoradoG	ELD 2794	4.49	-0.05
Electrovaya Inc	EFL 118	2.10	-0.04
Element Fleet	EFN 901	12.26	-0.07
● EmcMetalsCorp	SCY 635	0.39	-0.01
EmeraInvestCorpa	EMA 464	45.79	+0.14
EmpireCoCIAN	EMP.A 455	16.56	+0.21
Enbridge	ENB 1516	57.29	+0.02
Enbridge Inc.	ENB.PF.I 63	25.95	-0.05
● EnbridgeIncm0r	ENF 249	36.00	+0.38
EnCanaCorporat	ECA 5038	17.45	+0.29
EndeavourFin	EDV 324	23.41	+0.77
EndeavourSilve	EDR 375	5.46	+0.13
EnerCareInc.	ECI 532	18.46	+0.51
● Enerflex Ltd.	EFX 207	18.27	+0.89
Energizer Reso	EGZ 135	0.07	0.00
Energy Leaders	HPF 36	6.17	0.00
EnergyFuelsInc	EFR 414	3.00	+0.11
Enerplus Corpo	ERF 1213	12.20	+0.12
EnghouseSystem	ENGH 43	53.60	+1.20
EnsignEnergySrv	ESI 145	9.25	+0.14
Enterpris	E 197	0.32	+0.03
● EntreeGoldInc	ETG 229	0.55	-0.01
ErdeneRes	ERD 419	0.77	-0.04
EspialGro	ESP 43	2.06	-0.04
Essa Pharma In	EPI 63	2.50	-0.15
Essential Ener	ESN 76	0.83	+0.01
Euro Sun Minin	ESM 70	0.88	-0.04
exactEarth Ltd	XCT 25	2.20	-0.12
ExcellonResour	EXN 180	1.86	+0.09
ExchangeIncome	EIF 154	42.25	+0.60
ExcoTechnologi	XTC 43	10.75	-0.04
ExeterResource	XRC 66	1.08	+0.03
● EXFOElect	EXF 104	6.67	+0.53
ExtendicareREI	EXE 373	10.02	0.00
FairfaxFinanci	FFH 53	607.54	-12.47
Fiera Capital	FSZ 71	13.18	-0.16
Fin15Splitll	FFN 47	9.14	-0.21
● Financial15Spl	FTN 73	10.15	-0.12
FinningInt'lIn	FTT 227	25.93	-0.10
● FiranTechGrpC	FTG 183	4.22	+0.12
FirmCapMortgag	FC 22	13.89	+0.02
First Asset U.	FLI 24	12.54	-0.27
FirstCapitalRe	FCR 243	21.09	+0.25
FirstMajesticJ	FR 1609	12.39	+0.32
FirstNat'lFin	FN 23	28.70	-0.42
FirstQuantumMn	FM 2835	16.76	+0.26
FirstServiceCo	FSV 33	64.43	-1.18
Fission Uraniu	FCU 1329	0.80	-0.01
FormationMetal	FCS 124	0.70	0.00
ForsysMetalsCo	FSY 493	0.18	-0.02
Fortis Inc.	FTS.R 25	32.87	0.00
FortisInc	FTS 765	41.48	+0.12
FortunaSvrFVI	FVI 869	8.91	+0.40
FortuneMineral	FT 195	0.15	0.00
Franco-NevadaC	FNV 498	84.08	+0.18
Freegold Ventu	FVL 152	0.12	0.00
Freehold Royal	FRU 196	13.71	+0.24
GabrielResourc	GBU 45	0.53	+0.03
Gear Energy Lt	GXE 336	1.09	0.00
GeneNewsL	GEN 471	0.33	+0.02
GenworthMICana	MIC 255	32.75	-0.16
Geodrill Limit	GEO 32	2.20	-0.10
Georgetown	AUG 189	3.38	+0.07
GeorgeWestLtd	WN 83	112.00	-0.23
Gibson Energy	GEI 308	19.28	+0.41
GildanAct	GIL 619	32.78	+0.29
Global Real Es	GRL 29	7.70	-0.07
GlobexMiningEn	GMX 128	0.45	+0.02
GluskinSheffSV	GS 108	18.02	-0.22
GoGold Resourc	GGD 375	0.70	-0.01
Goldcorp	G 3956	19.77	+0.62
GoldenMinerals	AUM 44	0.92	+0.01
GoldenQueenMng	GQM 284	1.00	+0.06
GoldenStarReso	GSC 934	1.10	-0.08
Goldgroup Mini	GGA 260	0.14	-0.01
GoldMoney Inc.	XAU 95	3.38	-0.05
Gran Colombia	GCM 2056	0.11	0.00
GranTierraEner	GTE 634	3.60	-0.01
Great-WestLife	GWO 421	36.04	-0.20
GreatCdnGaming	GC 113	24.79	-0.37
GrtPateSilvLtd	GPR 286	2.37	+0.07
GuestLogix	GXI 57	0.10	0.00
GuestLogix Inc	GXI.R 25	0.94	0.00
GuyanaGol	GUY 832	6.41	+0.16
H à M			
Hardwoods Dist	HWD 25	17.27	+0.16
HarteGold	HRT 1732	0.32	+0.01
Healthcare Lea	HHL 327	8.04	-0.12
Helius Medical	HSM 103	2.40	-0.04
HighArcticEngy	HWO 66	5.33	+0.18
HighLinerFoods	HLF 43	18.43	-0.18
HomeCapitalGro	HCG 227	29.80	-0.70
HorizonNthLogs	HNL 315	2.08	+0.03
Horizonte Mine	HZM 85	0.05	0.00
HudBayMinerals	HBM 2523	9.03	-0.14
Hudson's Bay C	HBC 1417	9.77	-0.17
HuskyEnergyInc	HSE 887	16.24	-0.07
Hydro One Limi	H 453	24.17	+0.24
Magna Internat	MG 916	57.13	+0.15
MAGSilver	MAG 216	17.19	-0.06
MajorDrillingG	MDI 68	7.55	-0.07
MandalayRes	MND 284	0.89	-0.02
ManitobaTeleco	MBT 229	37.95	-0.05
Manulife	MFC 4465	24.07	-0.23
Maple Leaf Fd	MFI 271	27.78	+0.09
Marathon Gold	MOZ 600	0.79	+0.06
MartinrealInt'l	MRE 297	8.38	+0.10
MawsonRes	MAW 23	0.39	-0.02
McEwen Mining	MUX 558	5.17	+0.10
MeadowBay	MAY 28	0.05	0.00
Medical Facili	DR 168	19.63	+0.41
MEG Energy Cor	MEG 1113	7.58	-0.06
MegaUraniumLtd	MGA 1818	0.24	-0.01
Merus Labs Int	MSL 716	1.10	-0.06
MethanexCorpor	MX 252	59.47	-0.62
Metro Inc.	MRU 685	41.27	+0.66
MicrobixBiosys	MBX 23	0.27	+0.01
Midas Gold Cor	MAX 284	0.88	-0.02
MincoGoldCorp	MMM 58	0.27	0.00
MincoSilverCor	MSV 162	1.23	+0.05
Mitel Networks	MNW 47	9.39	+0.04
Mogo Finance T	MOGO 116	2.40	-0.03
MonetaPorcupin	ME 48	0.25	0.00
MoodMediacorp	MM 78	0.07	0.00
Morneau Shepel	MSI 74	18.68	-0.28
MountainProvin	MPVD 136	6.45	+0.12
MTYFoodGr	MTY 116	49.13	-0.50
MullenGroupLtd	MTL 106	19.61	+0.52
N à Q			
● NAPEC Inc. Sub	NPC.R 32	0.91	0.00
Nat'lBank	NA 1219	54.77	-0.46
NautilusMinera	NUS 25	0.15	0.00
NemaskaExpl	NMX 3288	1.44	-0.10
Neovasc Inc.	NVC 74	2.41	-0.01
NeptuneTech	NEPT 62	1.42	-0.02
NeuLion,IncJ	NLN 274	1.19	-0.03
NevsunResource	NSU 783	4.27	-0.21
New Flyer Indu	NFI 226	40.86	-0.20
NewaltaCorpora	NAL 157	2.31	+0.04
NewCastle Gold	NCA 618	0.74	+0.01
NewGoldInc,I	NGD 1600	5.42	+0.01
NewMillenni	NML 945	0.21	-0.01
NexGen Energy	NXE 1739	3.20	-0.06
NexJ Systems I	NXJ 22	3.50	+0.10
NGExResourcesI	NGQ 33	1.40	0.00
NikoResources	NKO 24	0.10	-0.01
PureTechs	PUR 107	4.82	-0.22
QuebecorIncCIB	QBR.B 584	38.69	-0.02
● Quest Rare Min	QRM 1504	0.25	-0.02
QuesterreCorp	QEC 31	0.82	-0.03
R et S			
Raging River E	RRX 1121	9.91	+0.14
RamPower,Corp	PIF 30	14.61	-0.37
Red Eagle Mini	R 167	0.82	+0.02
RedkneeSolutio	RKN 284	1.72	+0.06
Reitman'sCdaA	RET.A 38	6.17	-0.15
Restaurant Bra	QSR 424	64.29	-1.28
RichelieuHardw	RCH 31	25.64	-0.17
RichmontM	RIC 457	10.38	+0.28
Rio Novo Gold	RN 234	0.13	+0.01
RitchieBrosAuc	RBA 245	42.17	-0.68
RMP Energy Inc	RMP 322	0.71	-0.01
RockwellDiamon	RDI 40	0.06	+0.01
RockyMtnDealer	RME 35	10.42	-0.06
RogersCommCIB	RCI.B 516	50.90	-0.31
RogersSugarInc	RSI 164	6.76	-0.02
Royal Nickel C	RNX 179	0.28	0.00
RoyalBankofCa	RY 1747	93.58	-0.69
RubiconMineral	RMX 51	1.91	+0.03
RusselMet	RUS 135	25.47	-0.14
SabinaG&S	SBB 594	1.32	+0.04
Sandstorm	SSL 350	5.88	-0.04
Sandvine	SVC 401	2.66	-0.04
Saputo	SAP 340	47.43	+0.01
● SavannaEnergyC	SVY 229	2.18	0.00
SavariaCorpJ	SIS 74	10.82	-0.25
ScorpioMiningJ	SPM 972	0.08	0.00
SeabridgeSEA	SEA 151	12.61	+0.08
SEMAFONCJ	SMF 1196	4.91	-0.01
SentryPrimeMet	PME 23	3.40	+0.02
Serabi Gold pl	SBI 35	0.09	0.00
Seven Generati	VII 914	26.46	+0.25
ShawCommClBN	SJR.B 998	27.81	-0.10
ShawCor Ltd.	SCL 117	33.97	+0.09
Sherrittl	S 1191	1.50	-0.09
● Shopify Inc. C	SHOP 144	64.61	+0.61
ShoreGoldInc	SGF 420	0.18	+0.02
SierraWireless	SW 26	21.55	-0.50
SilvCresMinInc	SVL 514	1.40	0.00
Silver Bull Re	SVB 228	0.20	0.00
SilverBearRes	SBR 112	0.33	+0.01
SilvercorpMeta	SVM 431	3.77	+0.10
SilverStandard	SSO 358	13.47	+0.43
TORC Oil & Gas	TOG 1134	7.85	+0.33
ToromontIndust	TIH 91	41.72	-0.20
● Toronto-Domini	TD.PF.C32	20.12	+0.06
Toronto-Domini	TD.PF.H49	25.75	-0.01
Torstar	TS.B 152	1.95	-0.02
TorxGoldResInc	TXG 536	27.53	+0.20
Tourmaline Oil	TOU 761	31.53	+0.24
TransAlta Rene	RNW 143	14.91	+0.20
TransAlta Rene	RNW.N 234	10.04	0.00
● TransAltaCorp	TA 538	8.07	+0.07
TransatATCIB	TRZ 25	5.23	-0.10
TransCanCorpor	TRP 1112	61.80	+0.59
TranscontinntA	TCL.A 85	22.47	-0.36
TransForceInc	TFI 190	35.00	0.00
TransGlobeEner	TGL 74	2.37	+0.06
TreasuryMetals	TML 36	0.61	+0.02
TreelsIandWire	TSL 23	4.98	0.00
Trevali Mining	TV 2101	1.21	-0.04
TricanWellServ	TCW 1749	5.08	+0.31
Tricon Capital	TCN 291	9.73	-0.18
TrilogyEnergyC	TET 290	7.03	+0.05
TrinidadDrilli	TDG 308	3.20	+0.03
TSO3IncJ	TOS 184	2.80	+0.04
Tuckamore Capi	TX 27	0.11	0.00
● Tuckamore Capi	TX.RT 21	0.01	0.00
TurquoisHillRes	TRQ 813	4.46	0.00
TWCEnterpsLtd	TWC 36	10.60	-0.05
TweedMarijInc	CGC 1258	9.98	+0.10
Twin Butte Ene	TBE.R 82	2.23	0.00
● U3O8 Corp.	UWE 1091	0.05	0.00
UEX	UEX 2316	0.28	+0.01
Uni-SelectInc	UNS 105	29.99	-0.59
Ur-EnergyInc	URE 127	1.04	0.00
UraniumPa	U 137	4.21	-0.08
UrbanaCorpCl	URB.A 662	2.99	-0.03
UrtheCast Corp	UR 3625	1.15	+0.26
USFin15SptCorp	FTU 29	1.02	-0.01
Valener Inc.	VNR 41	21.03	+0.03
Valeura Energy	VLE 118	0.92	+0.03
Vanguard Canad	VAB 37	25.45	+0.04
Vanguard Canad	VSB 38	24.38	+0.02
Vanguard FTSE	VCN 51	31.26	-0.07
VeresenInc.	VSN 838	13.23	+0.12
Veris Gold Cor	VG 131	0.15	0.00
Vermilion Ener	VET 369	55.39	-0.26
VictoryNickelI	NI 81	0.03	0.00
VillageFarmsIn	VFF 48	1.42	-0.02
VistaGoldCorp	VGZ 61	1.29	+0.01
VIPharmIntlInc	VRX 1134	19.93	-0.19
Wajax Corporat	WJX 46	22.75	-0.23
WallbridgeMngC	WM 557	0.07	+0.01
Waste Connecti	WCN 124	104.42	-1.03
WelgrnPlatiLtd	WG 238	0.43	+0.01
WEngyServCorp.	WRG 299	3.32	+0.07
WesdomeGoldMin	WDO 196	2.47	-0.18
WesternForestP	WEF 921	1.82	-0.03
WestFraserTimb	WFT 231	46.70	-0.41
WestJet	WJA 334	23.28	-0.04
WestJetAirlinA	WJA.A 709	15.20	0.00
WestportInnova	WPRT 93	1.55	-0.05
WestrnCopperCo	WRN 150	1.66	-0.04
WestshoreTermn	WTE 103	25.99	+0.20
Whitecap Resou	WCP 675	11.29	+0.11
Wi-LanInc	WIN 284	2.19	+0.04
WildcatSvr	WS 61	0.45	0.00
WinpakLimited	WPK 53	46.27	+0.79
WLIthiuUSACorp	LAC 2494	0.96	+0.07
WPotashCorp.	WPX 27	0.18	0.00
WSPGlobalInc.	WSP 132	44.65	+0.15
WstrnOneEquity	WEQ 46	1.35	-0.05
XtremeCoilDril	XDC 90	2.84	+0.01
YamanaGoldInc	YRI 4113	4.26	+0.02
● Yangarra Resou	YGR 497	2.10	-0.06
Yellow Pages L	Y 36	17.63	+0.14
YorbeauResCIA	YRB.A 647	0.10	0.00

PÉTROLE (BRUT LÉGER)

52,48 $US

+0,11

OR

1212,90 $US

+16,70

ARGENT

23,217 $CAN

+0,289

TAUX DE CHANGE

UN dollar US coûte

1,3058$

UN euro coûte

1,3978$

DEVISES

La Presse Canadienne
TORONTO - Voici les taux des devises étrangères établis par la Banque de Montréal. Ces taux interbancaires, en dollar canadien, ne sont pas ceux du commerce au détail des devises.

Afrique du Sud (rand)	0,09672
Australie (dollar)	0,9844
Brésil (real)	0,4072
Chine (renminbi)	0,1905
Hong Kong (dollar)	0,168384
Inde (roupie)	0,01923
Israël (shekel)	0,3425
Japon (yen)	0,0116
Mexique (peso)	0,06052
Norvège (couronne)	0,1542
Nouvelle-Zélande (dollar)	0,9380
Royaume-Uni (livre)	1,6187
Russie (rouble)	0,02197
Suède (couronne)	0,1466
Suisse (franc)	1,3024
Venezuela (bolivar)	0,1306

TSX de croissance

		Vol. (X1000)	Clot.($)	Var.($)
Arianne Phosph	DAN	60	0.82	-0.01
CO2 Solutions	CST	95	0.17	0.00
● DEQ Systems Co	DEQ	21	0.38	0.00
H2O Innovation	HEO	47	1.76	0.00
Junex Inc.	JNX	62	0.65	-0.01
Nemaska Lithiu	NMX	3288	1.44	-0.10
OPSENS Inc.	OPS	7	1.65	-0.01
Petrolia Inc.	PEA	236	0.19	0.00
Robex Resource	RBX	154	0.09	0.00
Sigma Industri	SSG	13	0.14	0.00
Societe d'Expl	VIO	10	0.14	+0.01
Wanted Technol	WAN	256	1.78	0.00

GÉANTS américains

		Vol. (X1000)	Clot.($)	Var.($)
ABBOTT LABORAT	ABT	8268	40.90	-0.03
Altria Group I	MO	8884	68.48	+0.90
Amazon.com Inc	AMZN	3659	809.72	-7.42
American Expre	AXP	6431	76.60	-0.02
American Inter	AIG	5009	66.06	-0.29
Amgen Inc.	AMGN	3394	154.80	-1.32

ATELIERS DU RÉACTEUR

NOUVELLE BOURSE ET BON BILAN

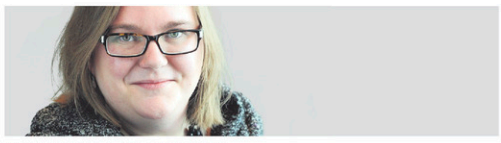

VALÉRIE GAUDREAU
vgaudreau@lesoleil.com

Les jeunes femmes diplômées de l'École d'art de l'Université Laval bénéficieront d'un coup de pouce pour démarrer leur carrière avec la toute nouvelle bourse Suzie-Houde du nom d'une mécène, collectionneuse et elle-même étudiante. La fondatrice de la bourse payera le loyer pendant un an aux Ateliers du Réacteur. La Ville de Québec ajoute une bourse en argent de 2500 $ par son programme Première Ovation.

Suzie Houde s'est toujours senti l'âme créatrice. Mais elle a fait un détour par une formation en administration et une carrière qui lui a donné une liberté financière qu'elle a aujourd'hui envie de partager avec des jeunes diplômées qui n'ont pas cette souplesse en début de carrière. Surtout dans un domaine aussi difficile que les arts. «Souvent, la vie se charge de nous donner des parcours différents et là, je peux me permettre de dédier tout mon temps à devenir artiste moi aussi. Et c'est pour ça que j'ai décidé d'étudier», a relaté la mécène en entrevue dans les Ateliers du Réacteur situés dans l'ancien complexe funéraire Lépine-Cloutier, rue Saint-Vallier.

M^me^ Houde s'engage à offrir une bourse à une jeune femme (âgée de 18 à 35 ans et diplômée en arts visuels et médiatiques de l'École d'art de l'Université Laval) à chacune des trois prochaines années.

«Il y aura donc trois lauréates qui, j'espère, pourront pleinement l'utiliser pour démarrer leur carrière», a-t-elle dit. Le loyer d'un an dans un des espaces du Réacteur vaut 3000 $.

BILAN POSITIF

Cette nouvelle bourse a été annoncée à l'occasion d'un bilan positif un an après l'ouverture de ces ateliers maintenant occupés à 100 %. «On est extrêmement contents des résultats. Au total, 150 artistes ont loué un atelier à court ou long terme», a expliqué la vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Québec, Julie Lemieux.

La Ville de Québec avait injecté 500 000 $ pour rénover ce bâtiment patrimonial.

L'administration Labeaume s'est aussi engagée à verser au propriétaire de l'édifice, Olivier Dufour, 220 000 $ chaque année pendant 10 ans pour la location des espaces destinés aux artistes en arts visuels et en métiers d'art. La location est par la suite gérée par la SDC Saint-Roch.

Ces ateliers se distinguent par la souplesse de leur taille et de leur temps de location. Un artiste peut par exemple louer un espace quelques journées seulement, ou quelques semaines le temps de réaliser un projet précis.

Le Réacteur compte aussi sur une diversité de locataires avec des peintres, sculpteurs, photographes, lampistes, écrivains, ou encore des travailleurs du cuir, du textile ou des arts médiatiques.

ADAPTATION

La première année d'activité des Ateliers du Réacteur a toutefois été marquée par une nécessaire adaptation aux besoins des artistes, a ajouté Julie Lemieux. Les trois étages des anciennes pompes funèbres étaient à l'origine composés de 10 espaces plus grands. Trop grands. Les lieux ont finalement été scindés en 19 ateliers.

«La demande des artistes était pour des plus petits locaux, à géométrie variable, de 200 ou 500 pieds carrés», a expliqué la directrice générale de la SDC Saint-Roch, Alexandrine Cardin-Dubé. «Les 1000, 1100 pieds carrés étaient plutôt durs à louer. On s'est adapté et on est maintenant à 100 % d'occupation alors je pense qu'on a bien réussi notre pari.»

Parmi les locataires se trouve le peintre Hugo Landry pour qui le Réacteur a été l'occasion de faire le saut et de sortir sa production artistique de la maison.

«J'aime le fait de partager», explique le peintre entouré de ses tableaux abstraits aux couleurs vibrantes. «Ma voisine d'atelier est une photographe. Elle photographie mes œuvres quand elles sont prêtes à partir en galerie. Le fait d'avoir un autre artiste en arts visuels à côté de moi, aussi, pour parler, échanger, c'est vraiment gagnant.»

VOIR

Notre vidéo sur lesoleil.com et dans notre application

Suzie Houde

— IMAGE TIRÉE D'UNE VIDÉO LE SOLEIL, FRÉDÉRIC MATTE

Paul Arcand devient le confident de TVA

RICHARD THERRIEN
CHRONIQUE
rtherrien@lesoleil.com

Son retour à TVA était resté *top* secret jusqu'à mardi. Un exploit en cette ère des réseaux sociaux. Malgré le titre de sa nouvelle émission, *Conversation secrète*, ses grandes entrevues le resteront beaucoup moins. Douze ans après avoir mis fin à sa série hebdomadaire, Paul Arcand revient par la grande porte avec, en poche, l'adaptation d'un concept français qui réinvente l'entrevue.

Depuis 12 ans, le *morning man* le plus écouté au pays en a reçu des propositions pour revenir à la télé. Mais aucune d'entre elles ne parvenait à le faire vibrer. On lui a même offert d'animer un jeu-questionnaire! Quand Fair-Play est arrivé avec *Conversation secrète*, il a été charmé par sa formule, mais aussi parce qu'elle ne revient pas chaque semaine; 10 émissions d'une heure sont prévues pour la saison 2017-2018, dans une case horaire qui n'est pas déterminée. Le dimanche, dans les créneaux laissés vacants par la fin du *Banquier*? On sait seulement que la première sera diffusée à l'automne.

Oubliez le *show* de chaises habituel des grandes entrevues; pour *Conversation secrète*, 10 caméras suivent en permanence l'animateur et son invité se déplacer dans des lieux significatifs. Le duo ne voit jamais les lentilles, toujours placées en retrait, ce qui facilite la confidence. Un beau terrain de jeu pour le réalisateur Jean Lamoureux (*Star Académie*, *La voix*), qui n'en est pas à son premier défi.

Vous ne verrez pas d'artistes pluguer un disque ou un spectacle chez Paul Arcand. Le redoutable intervieweur veut des gens qui se confient rarement, et qui ne feront pas la traditionnelle tournée des médias. «Ça prend des invités qui ont envie de parler, qui n'ont pas envie de faire 50 entrevues mais qui veulent en faire une», affirme l'animateur.

Oubliez le show *de chaises habituel des grandes entrevues lors de* Conversation secrète

En France, depuis 2013, une trentaine de personnalités se sont confiées à l'animateur Michel Denisot, dont Vincent Cassel, Omar Sy et le premier ministre Manuel Valls, à peine quelques jours après les attentats contre *Charlie Hebdo*. L'émission est diffusée là-bas sur Canal+, et c'est la première fois qu'un autre pays adapte le format. Gérard Depardieu s'y est confié sur la mort de son fils Guillaume et sur ses affinités avec Vladimir Poutine. Dans l'émission française, il n'est pas rare que des passants abordent l'invité vedette pour le féliciter ou pour un égoportrait.

Paul Arcand n'a pas voulu donner de noms apparaissant sur sa liste d'invités potentiels. Pourrait-il par exemple inviter Guy Cloutier? «Moi, je parle à tout le monde», a-t-il répondu en conférence de presse. L'animateur, qui n'est pas partisan des entrevues complaisantes, risque de confronter ses invités, sans les bombarder comme il sait le faire à la radio, au 98,5 à Montréal.

Malgré le succès de l'émission *Arcand*, diffusée de 2000 à 2005, l'animateur avait mis de côté la télé pour se consacrer à ses documentaires, notamment *Les voleurs d'enfance*, gros succès du box-office. Il avait aussi animé quelques rendez-vous spéciaux à TVA. Parlant de grandes entrevues, l'émission *Virages*, animée par Marie-Claude Barrette, ne sera pas de retour après deux saisons. TVA n'écarte toutefois pas l'idée d'en refaire de façon occasionnelle.

SÉRAPHIN GAGNE CONTRE *KARL & MAX*

Les pays d'en haut, dont la deuxième saison commençait lundi à 21h, l'a emporté sur *Karl & Max*; 989 000 fidèles ont regardé la série d'ICI Radio-Canada Télé contre 654 000 pour celle de TVA, déjà disponible au Club illico. Par contre, à 20h, *Ruptures* (767 000) reste deuxième à ICI Télé après *L'Échappée* (1 061 000) à TVA. Pas certain que de placer *Les recettes pompettes* (392 000) à 20h30 après *Taxi payant* (264 000) soit une bonne idée. L'an dernier, l'émission la plus regardée de V dépassait les 600 000 fidèles. À 19h, le succès ne se dément pas pour *District 31* (1 145 000) à ICI Télé, qui bat facilement *Piment fort* (633 000) à TVA.

CHOIX TÉLÉ

AU SECOURS DE BÉATRICE
TVA À 20H
Béatrice reste hésitante dans sa nouvelle relation avec Gabriel (Vincent Graton). La présence de Martine Cournoyer (Hélène Florent) indispose Benoît.

POIRIER ENQUÊTE
HISTORIA À 21H
Le plus grand mystère entoure toujours la disparition de Nathalie Godbout, à la suite d'une dispute avec son conjoint en septembre 2000, à Saint-Romuald.

EN MODE SALVAIL
V À 22H
Après le sketch du *Bye Bye*, l'animateur fait passer un test de contenu à Simon Olivier Fecteau, et reçoit Hélène Florent et la vedette de *Nelly*, Mylène Mackay.

Discutez de télévision avec Richard Therrien sur **therrien.lesoleil.com**

Douze ans après avoir mis fin à sa série hebdomadaire, Paul Arcand revient à TVA par la grande porte avec, en poche, l'adaptation d'un concept français qui réinvente l'entrevue. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Jonathan Roy lance *Mr. Optimist Blues*

Jonathan Roy était de passage à Québec, mardi, afin de promouvoir la sortie de son nouvel album, *Mr. Optimist Blues*. Pour ce quatrième enregistrement, entièrement anglophone, celui qu'on a déjà connu dans le milieu du hockey s'est associé à Corey Hart, qui a signé plusieurs chansons, ainsi que la réalisation. Roy fera le lancement officiel jeudi, 19 janvier, au Cercle, avec une performance. La soirée débutera à 21h avec Laurence Castera, ancien candidat de *La voix*, qui assurera la première partie. **NICOLAS HOULE**

Margaret Atwood honorée au National Book Critics Circle Awards

Ann Patchett, Michael Chabon et Zadie Smith font partie des finalistes des National Book Critics Circle Awards, qui rendront hommage cette année à l'écrivaine canadienne Margaret Atwood. Margaret Atwood, à qui l'on doit notamment *The Handmaid's Tale* (*La servante écarlate*) et *Cat's Eye* (*Œil-de-chat*), recevra le prix Ivan Sandrof soulignant l'ensemble de son œuvre. Des livres de Louise Erdrich et de l'ancien poète officiel des États-Unis Robert Pinsky figurent parmi les 30 finalistes. L'association de critiques littéraires a ignoré *The Underground Railroad* de Colson Whitehead, gagnant du National Book Award pour une œuvre de fiction et l'un des romans ayant reçu le plus d'éloges l'an dernier. Elle a cependant inclus le gagnant du National Book Award dans la catégorie «non-fiction», *Stamped from the Beginning: The Definitive History of Racist Ideas in America* d'Ibram X. Kendi. Les lauréats seront dévoilés le 16 mars. **AP**

Postes coupés, mais plus de moyens pour couvrir Trump

Le *New York Times* supprimera des postes au sein de sa rédaction en 2017 mais prévoit de consacrer 5 millions $US (6,5 millions $) supplémentaires à la couverture de la future administration Trump, selon une note publiée mardi. «Rien ne peut masquer le fait que la transition continue du papier au numérique nécessite une rédaction de plus petite taille et plus centrée», ont écrit le directeur de la rédaction Dean Baquet et le rédacteur en chef Joseph Kahn. Les 5 millions $ supplémentaires seront consacrés à allouer plus de journalistes d'investigation et des spécialistes de sujets comme la fiscalité, l'immigration, l'éducation ou le changement climatique. **AFP**

ROCK 100.9 prend le virage musique pop

IAN BUSSIÈRES
ibussieres@lesoleil.com

La dernière station consacrée au rock à Québec, ROCK 100.9, prendra le virage pop des années 70, 80 et 90 dès le 30 janvier et deviendra POP 100.9. Six animateurs tombent du même coup, victimes du changement d'orientation musicale de la station sœur de CHOI 98.1.

Philippe Lefebvre, directeur général, a affirmé au *Soleil* que la décision n'avait pas été prise uniquement en raison des derniers sondages Numéris, qui plaçaient la station au neuvième rang dans le marché central et le marché élargi avec respectivement 61 900 et 96 700 auditeurs à l'automne.

«Nous étions en réflexion depuis un bon bout de temps. Depuis quatre ou cinq ans, on essayait de voir de quelle façon on ferait évoluer la production. On ne voulait pas faire de cette station une station de tête et on avait quand même 8,4 parts de marché dans les 25 à 54 ans, ce qui est mieux qu'ailleurs. Cependant, le problème d'une station rock, c'est que, de par son profil, elle reste une station marginale», a expliqué au *Soleil* Philippe Lefebvre, directeur général.

«Nous avons regardé plein de formats, mais depuis l'été dernier, on constatait que le format *oldies* qui avait fait les belles années de CFOM était un peu délaissé. M FM s'est beaucoup rajeuni et c'est presque devenu du *top* 40. Énergie avait essayé un peu le rock, mais est redevenue *top* 40 et BLVD est aussi dans le créneau *top* 40. WKND et Rouge FM ressemblent aussi de plus en plus à Énergie», analyse M. Lefebvre.

Ce dernier indique que POP 100.9 souhaite occuper ce créneau qu'il considère avoir été laissé libre par M FM en optant pour un format «souvenirs garantis». «CFOM le faisait avec une attitude plus vieillotte et nous voulons le faire avec une image plus *trendy*. Nous avons le gars pour ça en Sébastien Lavoie, qui a travaillé à la programmation à CFOM, CKOI et Rouge FM. De plus, avec CHOI qui est plus masculin, POP 100.9 devient plus féminin et complète bien l'offre pour nos clients.» Sans dévoiler la nouvelle grille horaire, Philippe Lefebvre ajoute que celle-ci est maintenant complétée à 90 % et que les nouvelles têtes d'affiche de la station sont embauchées sans les annoncer officiellement.

DES VICTIMES

Malheureusement, la majeure partie de l'équipe de ROCK 100.9 se retrouve au chômage. C'est le cas pour l'ex-V.J. de MusiquePlus Isabelle Desjardins, Mathieu Marcotte, Catherine-Emmanuelle Laliberté, Léonie Bernard-Abel, Joanie Hamel et Stéphane Papillon.

«Certains avaient une image plus abrasive en termes de *pitch* et de look et, bien honnêtement, il y en a qui ne se sentaient pas nécessairement à l'aise avec le nouveau format», explique Philippe Lefebvre. Parmi ceux qui restent, Bruno Lachance, directeur des programmes, et Marie-Josée Longval, une ancienne de Rouge FM qui pourrait bien hériter de l'émission du matin. Vincent Cauchon et Yannick Tremblay, qui travaillent surtout à CHOI, continueront à collaborer à POP 100.9. Quant à Dany «Babu» Bernier, un autre ancien de MusiquePlus, Philippe Lefebvre a dit être en discussion avec lui.

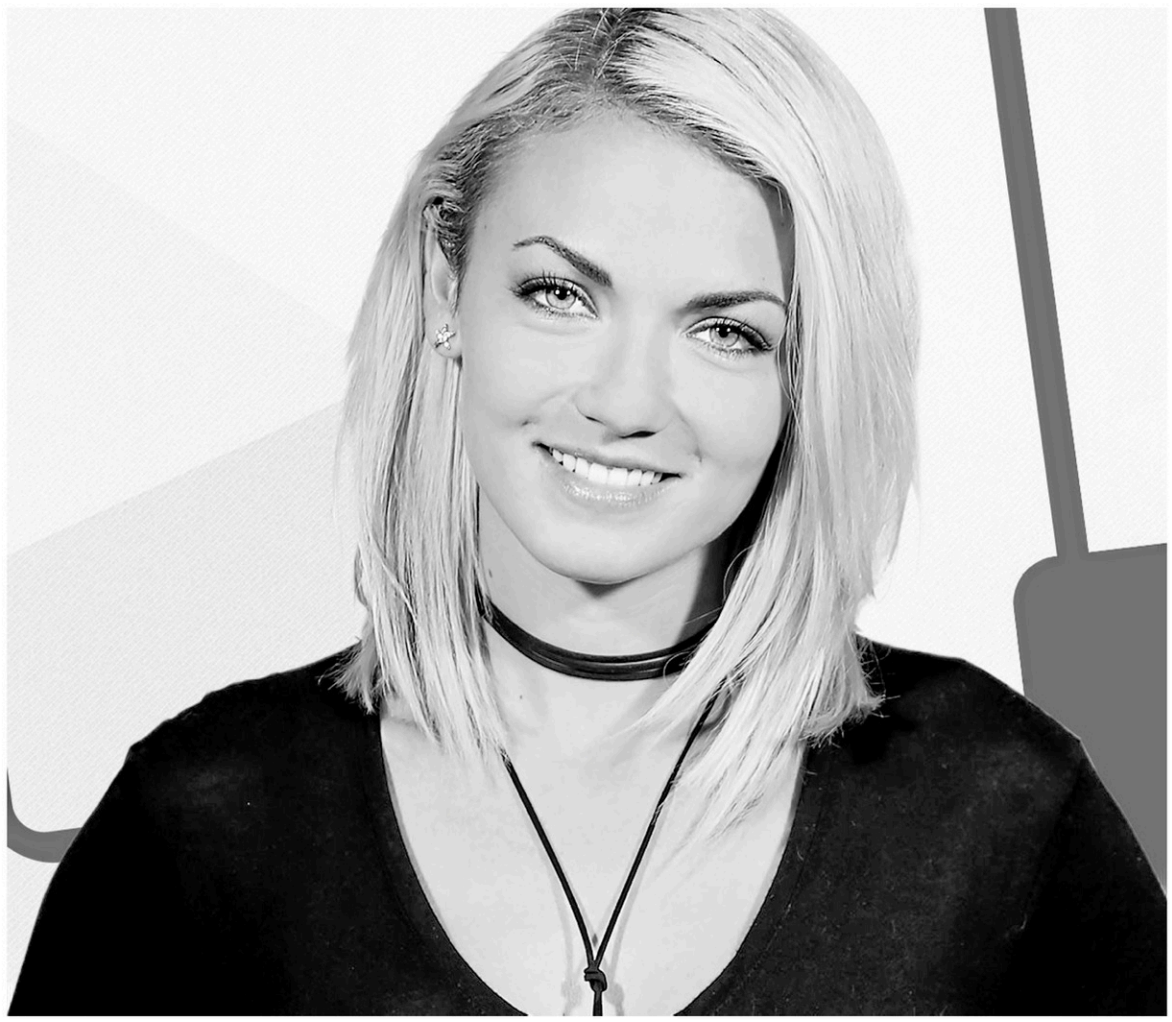

Après avoir appris qu'elle perdait l'emploi qu'elle occupait depuis quatre ans à la station ROCK 100.9, l'ex-V.J. de MusiquePlus Isabelle Desjardins n'a pas manqué d'écorcher Mario Cecchini, pdg de RNC Média. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

«Il voulait éliminer ROCK 100.9»

Même si elle estime être «zen» après avoir appris qu'elle perdait l'emploi qu'elle occupait depuis quatre ans à la station ROCK 100.9, l'ex-V.J. de MusiquePlus Isabelle Desjardins n'a pas manqué d'écorcher Mario Cecchini, pdg de RNC Média qui est propriétaire de la station et de CHOI 98.1, à la suite de l'annonce du changement de vocation.

«Ce n'est pas l'idéal de travailler quand ton *boss* ne croit pas à ta recette! Quand M. Cecchini est arrivé en mai, notre première impression a été qu'il voulait éliminer ROCK 100.9. Quand il a remplacé M. Brière [Raynald], on savait qu'il n'était pas en amour avec notre station, mais on a quand même travaillé de notre mieux pour ne pas lui donner raison! Il aura eu le dernier mot...» a affirmé celle qui était en ondes du lundi au vendredi, de 10h à midi et de 13h à 16h.

Comme ses collègues, elle affirme néanmoins avoir été prise par surprise par la décision annoncée mardi. «On ne sentait pas que ça s'en allait vers ça, car les sondages d'automne étaient positifs : on avait avancé, on ne reculait pas. Je trouve ça super triste, mais il y a tellement de talent dans cette station-là que c'est certain qu'ils vont se replacer ailleurs», poursuit Isabelle Desjardins, qui devait commencer un congé de maternité au mois de mai.

Malgré tout, celle qui avait aussi animé l'émission de plein air *L'aventure grandeur nature* à RDS ne s'en fait pas trop pour l'avenir. «Je suis une fille assez zen dans la vie et je n'ai pas peur des nouveaux défis. Il y a des choses pires que ça. Par exemple, j'ai une amie qui a perdu son petit frère récemment. Ici, personne n'est mort et tout le monde est en santé», conclut-elle.

IAN BUSSIÈRES

Décès d'un des dessinateurs phares des *Schtroumpfs*

PARIS — Le dessinateur belge Pascal Garray (photo), l'un des dessinateurs phares des Schtroumpfs et de Benoît Brisefer, est décédé mardi à l'âge de 51 ans, a annoncé son éditeur.

«Triste nouvelle, Pascal Garray s'est éteint ce matin à l'âge de 51 ans», a indiqué la maison d'éditions Le Lombard dans un communiqué.

Originaire de Liège (Belgique), Pascal Garray avait rejoint le Studio Peyo (le studio de Pierre Culliford, alias Peyo, fondateur des Schtroumpfs) en 1990. Pendant deux ans, il s'applique auprès de Peyo à maîtriser les contours et les mouvements des petits lutins bleus avant que Peyo lui demande de relancer sa série Benoît Brisefer.

Après la disparition de Peyo, en 1992, il dessine et scénarise de nouveaux titres de ce personnage, un petit garçon éternellement coiffé d'un béret qui a la particularité de posséder une force surhumaine qu'il perd néanmoins quand il s'enrhume. Au cours de ses 26 ans de carrière, Pascal Garray aura collaboré à 17 albums des Schtroumpfs et sept albums de Benoît Brisefer. Il venait de terminer les dessins du 35e album des Schtroumpfs (*Les Schtroumpfs et les haricots mauves*), qui sera publié en septembre 2017.

«La famille de Peyo et ses collaborateurs pleurent un dessinateur de talent et un ami d'une simplicité et d'une chaleur irremplaçables», a ajouté Le Lombard dans son communiqué. **AFP**

LAST WORK DE LA BATSHEVA DANCE COMPANY

La voix de la danse

CRITIQUE

DAPHNÉ BÉDARD
dbedard@lesoleil.com

Le chorégraphe Ohad Naharin se présente comme un chorégraphe exigeant. Exigeant envers ses danseurs, qu'il pousse à effectuer des mouvements complexes, ainsi qu'avec les spectateurs, qu'il aime bousculer dans leurs sensibilités. Dans *Last Work*, sur la scène du Grand Théâtre hier pour un seul soir, Naharin a présenté une pièce achevée, symbolique et bouleversante.

Chacune des séquences de la pièce de 70 minutes a son propre langage, sa propre couleur.

Le chorégraphe israélien, à la tête de la Batsheva Dance Company depuis 1990, prend son temps pour installer l'ambiance. On voit d'abord apparaître une femme vêtue d'une robe bleue qui court sur un tapis roulant à l'arrière de la scène. Elle courra ainsi au même endroit tout le long du spectacle... Chapeau! Son surplace symbolise dans *Last Work* la ligne du temps et l'histoire qui se répète.

Les autres danseurs entrent en scène tour à tour. On constate tout de suite l'influence de la méthode Gaga. Inventée par Ohad Naharin, cette technique pousse le danseur à utiliser tout son corps de façon instinctive. Les miroirs sont d'ailleurs bannis dans les classes de danse Gaga. Les mouvements des danseurs viennent uniquement de leurs perceptions, de leurs sensations, plutôt que d'être calqués sur une image précise.

Les danseurs excellent dans le Gaga. Comme spectateur, il faut apprivoiser cette façon de bouger dans laquelle les membres sont désarticulés et les corps effectuent des torsions dans tous les sens. Heureusement, la danse qui en résulte reste gracieuse et coulante. Les danseurs semblent pouvoir tout accomplir sans limitation physique.

Ohad Naharin possède un vocabulaire chorégraphique élaboré et unique. Chacune des séquences de la pièce de 70 minutes a son propre langage, sa propre couleur. En explorant les possibilités physiques au maximum, Naharin propose du jamais-vu aux spectateurs les plus pointilleux.

La première moitié du spectacle nous a paru longue, un peu académique, alors qu'on se familiarisait avec la gestuelle de Naharin. La musique de fond, extrêmement redondante, n'aidait sûrement pas à susciter notre intérêt.

PATIENCE RÉCOMPENSÉE

Mais notre patience a été récompensée en deuxième partie. Entre de magnifiques et touchants chants *a cappella* et de la musique techno assourdissante, Naharin porte un regard cru (sinon cruel) sur le monde, la religion, la guerre et les humains. Originaire d'Israël et y vivant toujours, il utilise des images fortes pour évoquer la paix (drapeau blanc) et les chaînes (rubans adhésifs) dont ne peuvent se détacher les citoyens des pays en guerre même en temps d'accalmie. Les dernières minutes nous ont gardés sur le bout de notre siège alors que musique et danse produisaient un crescendo enlevant.

Certains ont craint que *Last Work* serait, comme son nom le laisse croire, la dernière pièce de Naharin, et qu'à 63 ans, il tirerait sa révérence du monde chorégraphique. Il faut dire que celui qui dirige la Batsheva Dance Company depuis 1990 prend souvent position contre les têtes dirigeantes de son pays. Mais Naharin a encore trop à dire pour se taire. Trop à dire par la voix de la danse.

Alliance Tadoussac et Petite-Vallée

JOHANNE FOURNIER
Collaboration spéciale

MATANE – Les festivals de Tadoussac et de Petite-Vallée se mettent au diapason afin de lancer une première activité commune : Destination chanson fleuve. Huit artistes émergents seront invités à prendre part à des ateliers et à des spectacles des deux côtés du Saint-Laurent. L'événement s'échelonnera sur un mois.

Destination chanson fleuve prendra fin avec le Festival en chanson de Petite-Vallée, en Gaspésie, du 2 au 8 juillet.
— PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE JOHANNE FOURNIER

«On souhaite collaborer à plusieurs niveaux, indique le directeur général du Festival de la chanson de Tadoussac, Charles Breton. C'est la première collaboration concrète qu'on met en place.»

Destination chanson fleuve se déclinera en trois étapes. La première, «Au pied du courant», consistera en une résidence de création artistique. Elle se déroulera à Montréal du 5 au 12 juin. Cette activité culminera par des spectacles présentés à la Maison de la culture Notre-Dame-de-Grâce et lors des FrancoFolies de Montréal. La deuxième étape, «Les chemins d'écriture», se tiendra à Tadoussac du 23 juin au 2 juillet. Il s'agit des ateliers d'écriture et des spectacles comme ceux offerts depuis 12 ans par le Festival de la chanson de Tadoussac. Puis, les huit mêmes chansonniers convergeront vers la Gaspésie, du 2 au 8 juillet, pour le Festival en chanson de Petite-Vallée, pour la dernière étape nommée «À bon port».

PRIX ET BOURSES

Au terme de ce parcours, des prix et des bourses couronneront les performances des participants. La cohorte des candidats sélectionnés sera composée de cinq auteurs-compositeurs-interprètes du Québec, deux de la francophonie canadienne et un de la France.

«On travaille les deux sur les artistes émergents depuis des années, explique le directeur général et artistique du Festival en chanson de Petite-Vallée, Alan Côté. Ça va offrir une plus grande visibilité aux chansonneurs. On va les mettre plus en valeur. Comme on est complémentaires dans ce qu'on fait, on vient bonifier le concept.»

«Pour les jeunes artistes, ça va donner une plus grande notoriété, estime, pour sa part, M. Breton. En participant à Montréal, Tadoussac et Petite-Vallée, c'est presque une tournée du Québec!»

Juste la fin du monde favori aux prix Écrans canadiens

TORONTO — Le film *Juste la fin du monde* de Xavier Dolan sera le grand favori au prochain gala des prix Écrans canadiens.

Le long métrage, qui raconte l'histoire d'un écrivain mourant qui retourne voir la famille dont il s'était éloigné, est celui comptant le plus de nominations dans les catégories liées au cinéma, avec neuf.

Il est notamment en lice pour les prix du meilleur film, de la meilleure réalisation, du meilleur scénario adapté et du meilleur acteur de soutien pour Vincent Cassel.

Le gala remettra également des prix pour les meilleures œuvres télévisées du Canada anglais. La série *Orphan Black* qui mène le bal avec 14 nominations, notamment dans les catégories de la meilleure série dramatique, de la meilleure réalisation et de la meilleure actrice, pour Tatiana Maslany.

La cérémonie, présentée par l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision, sera présentée à Toronto et diffusée en direct à CBC le 12 mars.

L'acteur oscarisé Christopher Plummer recevra un prix soulignant l'ensemble de sa carrière pendant la cérémonie.

LA PRESSE CANADIENNE

MERCREDI SOIR À LA TÉLÉ

(N) - Nouvelle émission — 2017-01-18

Réseau	Câb.	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00
SRC	6	District 31 (N)	L'Épicerie (N)	Enfants de télé / Tammy Verge et Gilles Girard. (N)		Votre beau programme (N)		Le Téléjournal		Marina Orsini
TVA	7	Piment fort (N)	Poule aux oeufs d'or (N)	Au secours de Béatrice / Repartir à zéro (N)		L'heure bleue (N)		TVA nouvelles	(22h35) Denis Lévesque (N)	
V	13	L'arbitre		NCIS: Los Angeles / Coups et blessures (N)		Scorpion / Autant en emporte le froid (N)		En mode Salvail	(22h50) Espace Découvertes	
TQc	8	Cuisine futée, (N)	Format familial (N)	Point doc		Les francs-tireurs (N)		Génial!		Électrons libres
CBC	12	Hello Goodbye	Coronation Street (N)	Dragons' Den / DNA of a Dragon (N)		X Company / Masquerade (N)		CBC News: The National		CBC Montreal News
CTV	14	eTalk (N)	Big Bang Theory	Blindspot / Devil Never Even Lived (N)		Law&O: SVU / Bob Gunton et Ariane Rinehart. (N)		Match Game (N)		CTV National News
Global	3	Ent. Tonight Canada	Entertainment Tonight	Chicago P.D. / Sanctuary (N)		People's Choice Awards 2017 / Blake Shelton et Kristen Bell.				Global News
ABC	22	Local 22 News at 7	Inside Edition	Fresh Off the Boat (N)	Speechless (N)	Modern Family	Black-ish (N)	Match Game (N)		Local 22 News at 11
CBS	21	CBS Evening News	Entertainment Tonight	Undercover Boss / The Coffee Bean and Tea Leaf (N)		People's Choice Awards 2017 / Blake Shelton et Kristen Bell.				Channel 3 News at 11
FOX	34	The Big Bang Theory	The Big Bang Theory	Lethal Weapon / Brotherly Love (N)		Star / Code of Silence / Gladys Knight (N)		Local 44 News at 10 p.m.		Mike & Molly
NBC	18	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Blindspot / Devil Never Even Lived (N)		Law&O: SVU / Bob Gunton et Ariane Rinehart. (N)		Chicago P.D. / Sanctuary (N)		NBC5 News @ 11
PBS	2	PBS NewsHour		Nature / Moose: Life of a Twig Eater		Frontline / Divided States of America Partie 2 de 2 (N)				BBC World News
RDI	19	24/60		Grands reportages / Bienvenue à la Maison-Blanche		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le National
ARTV	31	Bienvenue au paradis (N)		Amour du country / Laurence Hélie et Kevin Parent.		Science illusion / Faux meurtre		IncroyableExpérience / Héros à bord		Les dieux de la danse
Canal D	20	Festival Grand Rire / Mario-Jean Partie 2 de 2		Motard espion / Enfin membre		Le convoi de l'extrême / Là où la route s'arrête (N)		Délateurs / Réal Bastien		Docu-D / Révolution
Canal Vie	35	Amour rend aveugle	Amour rend aveugle	Jo Frost: Nanny sur la route / La famille Smith (N)		Sauvé par un ange (N)		Décore ta vie	Quel âge donnez	J'aurais donc dû
Évasion	23	Cabane Canada (N)	Les maîtres du sable	Coups de Food / Léane Labrèche-d'Or (N)		Guide et Bourlingueur (N)		Mission café / Madagascar		Sale temps planète
Historia	25	Qui a tué Martin Luther King?		Alcatraz: les légendes du Rocher		Poirier enquête (N)	Traqueurs d'ondes (N)	Racines		Hommes Mississippi
MusiMax	32	Mémoire sous enquête / Trajectoires Brisées		Lucifer / L'aspirant prince des ténèbres (N)		Orange Is the New Black (N)		Heure limite / Témoin en fuite		Un souper parfait
Musique Plus	30	Buzz	Buzz	Supergirl / Alliance de la dernière chance		Marvel: Les agents du S.H.I.E.L.D.		Marvel: Les agents du S.H.I.E.L.D.		Coup de foudre
Séries +	24	Scandale / L'interprète		Mousquetaires / Le père prodigue		La Reine / La vengeance d'une reine (N)		Soupçon de magie / Deuxième tentative (N)		Zoo (N)
TV5	15	Rires du monde / Le rire russe		Ministre ou rien		De la mine à la vitrine		Mutation au sommet		Journal/(23h20) J.Afrique
ZTélé	26	On va s'coucher	Direct dans l'net	Des jobs de fous / Laveurs de vitres		Les Recrues / Le choc	Plus dur qu'on pense (N)	Le dernier bazou / Rafiots (N)		Patrice Lemieux 24/7
RDS	33	(18h30) Hockey 360°	LNH Hockey / Penguins de Pittsburgh c. Canadiens de Montréal (En direct)					L'antichambre (En direct)		Sports 30
Sportsnet	38	Hockey (En direct)	LNH Hockey / Penguins de Pittsburgh c. Canadiens de Montréal (En direct)					Sportsnet Central	LNH Hockey / Floride vs Edmonton (En direct)	
TSN	28	NBA Basketball / Raptors de Toronto c. 76ers de Philadelphie (En direct)					SportsCentre		FIT Tennis (En direct)	
T-MAG	10	La parole vivante	Une vie, une passion	Spécial Magazine	Leurre juste à la pêche	Motocross Québec	Action Moteur Sport	Phyto-Med	Spécial Magazine	À la découverte de...
MATV	9	Ça passe trop vite (N)	Caucus	La tablée (N)	Santé! La vie	Des chemins	Ça passe trop vite	Ensemble	Mise à jour	Aller-retour country
Télétoon	36	Supernoobs (N)	Johnny Test	Têtes à Claques	Dans l'canyon	Les Simpson	Faut pas rêver!	South Park	South Park	Les Simpson
Vrak-TV	16	Le chalet	Switch tes fripes	Med	Med	ALT	The Big Bang Theory (N)	Charmed / Choix final		Code F. / Le sexe oral

À la cérémonie d'investiture de Donald Trump, vendredi, la tête d'affiche devrait finalement être le chanteur country Toby Keith, aux ballades très patriotiques. — PHOTO AP

Les artistes boudent Donald Trump

SHAUN TANDON
Agence France-Presse

NEW YORK — Donald Trump a toujours aimé s'entourer de stars, lui qui enfant rêvait de travailler à Hollywood. Mais son amour est aujourd'hui à sens unique et les grands du spectacle devraient briller par leur absence à son investiture vendredi.

Plus que tous ses prédécesseurs, le magnat de l'immobilier aura peiné à trouver de grands noms du show-business pour venir à Washington fêter son arrivée à la Maison-Blanche.

Même parmi les artistes qui avaient confirmé leur participation, plusieurs se sont décommandés ces derniers jours, comme la star de Broadway Jennifer Holliday, qui a renoncé samedi après une levée de boucliers de ses fans. Ou le B-Street Band, spécialisé dans l'interprétation des chansons de Bruce Springsteen, qui a jeté l'éponge lundi par «respect et gratitude» pour le célèbre auteur de *Born in the USA*, ardent détracteur du nouveau président.

En décembre, le milliardaire affirmait pourtant sur Twitter que les célébrités le suppliaient pour obtenir des places pour la multitude de bals et d'événements festifs accompagnant traditionnellement l'arrivée d'un nouveau président américain. Tout en reconnaissant que l'écrasante majorité du monde du spectacle avait soutenu sa rivale Hillary Clinton.

Si de grands noms de la musique et du cinéma — comme Katy Perry, Cher ou Scarlett Johansson — sont bien attendus à Washington dans les prochains jours, ce n'est pas pour fêter son investiture, mais pour manifester contre, lors de la grande Marche des femmes prévue samedi.

À défaut d'attirer des vedettes, Trump a tout fait ces derniers jours pour minimiser leur importance, assurant que la journée serait «très, très élégante», avec la participation de «formidables talents».

ILS ONT DIT NON

Tom Barrack, organisateur de la cérémonie, est même allé jusqu'à laisser entendre qu'il pouvait se passer de vedettes puisqu'avec le milliardaire, «nous avons la chance d'avoir la plus grande célébrité du monde». Il a promis une cérémonie toute en «douce sensualité».

De fait, bien que M. Trump ait été un habitué des magazines *people* dans les années 80, il a braqué beaucoup d'amis du *showbusiness* pendant sa campagne en attaquant les immigrés, surtout hispaniques, les musulmans et d'autres minorités. Beaucoup d'artistes ont protesté contre l'utilisation de leurs chansons dans ses rassemblements.

La récente cérémonie des Golden Globes a confirmé que Hollywood restait farouchement hostile au nouveau président. Et le rappeur Snoop Dogg a même menacé de représailles tout Noir qui se produirait à l'investiture.

L'équipe Trump a reconnu avoir approché des stars comme le Britannique Elton John, le tenor italien Andrea Bocelli ou encore la légende du country Garth Brooks. Tous ont décliné.

La tête d'affiche devrait finalement être le chanteur de country Toby Keith, aux ballades très patriotiques. Parmi les autres artistes confirmés figurent la jeune soprano Jackie Evancho, 16 ans, et le chanteur country Lee Greenwood.

Les célèbres Rockettes, danseuses connues pour leurs ronds de jambes et leur traditionnel spectacle de Noël à New York, seront aussi de la fête. Le responsable de la troupe a d'avance excusé celles préférant s'abstenir.

BEACH BOYS, DERNIER ESPOIR

Le seul grand nom qui pourrait peut-être encore s'ajouter est celui des Beach Boys. Même si, avec les dernières annulations, leur apparition semble de plus en plus improbable.

Les auteurs de *Good vibrations*, légendes de la pop des années 60, sont connus pour avoir été proches du défunt président républicain Ronald Reagan.

Si Hollywood et la musique penchent traditionnellement côté démocrate, les précédents présidents républicains n'avaient pas tant peiné pour attirer des vedettes. Ricky Martin était venu pour George W. Bush, et Barbra Streisand, bien que progressiste, avait chanté pour son père en 1989.

Mais même dans le milieu plus conservateur de la musique country, les artistes savent que leurs fans sont de tendances politiques diverses et qu'ils pourraient pâtir de s'afficher avec un président si controversé, explique Eric Kasper, expert en musique et politique à l'Université du Wisconsin-Eau Claire.

Ce quasi-boycottage du monde du spectacle témoigne d'un pays hautement polarisé, souligne M. Kasper, mais aussi de l'impopularité du milliardaire : selon un sondage Gallup, jamais président moderne n'avait été aussi impopulaire lors de son investiture.

Donald Trump «devrait peut-être chanter lui-même quelque chose», a ironisé pour *Vanity Fair* une star de Broadway, Idina Menzel. «Il pense probablement qu'il a une voix formidable. Il pense que tout ce qu'il fait est formidable.»

DANS LES CINÉMAS DU 13 AU 19 JANVIER

Les chiffres indiquent l'appréciation de nos critiques; (1) nul; (2) passable; (3) bon; (4) très bon; (5) magistral. Aucun chiffre n'est inscrit si le film n'a pas encore été critiqué par un de nos journalistes.

› ALOUETTE (SAINT-RAYMOND) (418 337-2465)

Moana (3 1/2) Ven 19h30 Sam 13h30 19h30 Dim 13h30 19h Mar, Mer 19h (G) **Rogue One — Une histoire de Star Wars (3)** Ven 19h30 Sam 13h30 19h30 Dim 13h30 19h Mar, Mer 19h (G)

› BEAUPORT (418 661-9494)

Les animaux fantastiques (3) Ven, Sam 13h30 16h25 19h20 22h10 Dim, Lun, Mar, Mer 13h30 16h25 19h10 21h55 Jeu 13h30 16h25 (G) **Assassin's Creed (2)** Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 16h35 Sam, Dim 15h40 (G) **Assassin's Creed 3D (2)** Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h55 19h10 21h50 Sam, Dim 13h 19h10 21h50 (G) **The Bye Bye Man (v.o.a.)** Jeu 19h (13+) **Chantez (3)** Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 15h50 Sam, Dim 15h05 (G) **Chantez 3D (3)** Ven 13h25 19h45 22h05 Sam 12h45 17h25 19h45 22h05 Dim 12h45 18h40 21h10 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h25 18h40 21h10 (G) **Divisé** Jeu 19h 21h30 (—) **Les figures de l'ombre (3 1/2)** Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Mer 13h25 16h15 19h05 21h55 Jeu 13h30 16h15 19h05 21h55 (G) **Le fondateur** Jeu 19h15 21h45 (—) **Ils vivent la nuit (2)** Ven, Sam 13h20 16h10 19h20 22h10 Dim, Lun, Mar, Mer 13h20 16h10 18h50 21h30 Jeu 13h20 16h10 21h30 (13+) **Le jour des patriotes (3 1/2)** Ven, Sam 13h35 16h20 19h15 22h05 Dim, Lun, Mar, Mer 13h35 16h20 19h15 22h Jeu 13h 16h20 19h15 22h (13+) **Live by Night (2) (v.o.a.)** Jeu 19h (13+) **Moana (3 1/2)** 13h10 15h45 18h30 21h05 (G) **Monde infernal — La guerre du sang** Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 16h20 Sam, Dim 14h45 (13+) **Monde infernal — La guerre du sang 3D** Ven, Lun, Mar, Mer 14h 19h05 21h15 Sam, Dim 12h35 16h55 19h05 21h15 Jeu 14h (13+) **Monstres sur roues (2)** Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 16h10 Sam, Dim 14h55 (G) **Monstres sur roues 3D (2)** Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h50 19h30 21h55 Sam, Dim 12h30 17h15 19h30 21h55 (G) **Ne dis rien** Ven 13h55 16h05 19h40 22h Sam 12h50 15h10 17h20 19h40 22h Dim 12h50 15h10 17h20 19h30 21h40 Lun, Mar, Mer 13h55 16h05 19h30 21h40 Jeu 13h55 16h05 21h40 (13+) **Passagers (2 1/2)** 15h55 (G) **Passagers 3D (2 1/2)** Ven, Sam 13h15 19h15 22h05 Dim, Lun, Mar, Mer 13h15 19h 21h35 Jeu 13h15 21h35 (G) **Pour l'amour d'Hollywood (4)** 19h 21h50 (G) **Pourquoi lui? (3)** Ven, Lun, Mar, Mer 13h45 16h15 18h45 21h15 Sam, Dim 12h55 15h25 18h45 21h15 Jeu 13h45 16h15 (13+) **Quelques minutes après minuit (3 1/2)** Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 14h 16h30 Sam, Dim 13h05 15h35 (G) **Rogue One — A Star Wars Story (3) (v.o.a.)** Ven, Sam 19h20 Dim, Lun, Mar, Mer, Jeu 19h15 (G) **Rogue One — Une histoire de Star Wars (3)** Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 16h35 Sam, Dim 16h25 (G) **Rogue One — Une histoire de Star Wars 3D (3)** Ven 13h20 13h50 16h05 18h50 21h45 22h15 Sam 13h 13h30 15h55 18h50 21h45 22h15 Dim 13h 13h30 15h55 18h45 21h30 22h Lun, Mar, Mer, Jeu 13h20 13h50 16h05 18h45 21h30 22h (G) **Sherlock Season 4 Finale (v.o.a.)** Jeu 19h (—) **Votez Bougon (2)** Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h40 15h45 19h30 21h45 Sam, Dim 12h40 15h 17h15 19h30 21h45 (G) **xXx — Le retour de Xander Cage 3D** Jeu 19h 21h30 (—)

› CARTIER (418 522-1011)

L'arrivée (4) 10h40 14h50 17h10 (G) **Chantez (3)** Ven, Sam, Dim, Lun, Mar, Jeu 10h30 12h40 14h50 19h10 Mer 10h30 12h40 14h50 (G) **L'érotisme et le vieil âge** Mer 19h (—) **Fukushima mon amour (v.o.s.-t.f.)** Mer 19h (—) **Mes nuits feront écho (3 1/2)** 16h50 19h10 (—) **Monde infernal — La guerre du sang** 13h (13+) **Monde infernal — La guerre du sang 3D** 21h20 (13+) **Passagers (2 1/2)** 12h40 21h30 (G) **Quelques minutes après minuit (3 1/2)** 10h40 17h (G) **Rogue One — A Star Wars Story (3) (v.o.a.)** 15h30 (G) **Rogue One — A Star Wars Story 3D (3) (v.o.a.)** 21h30 (G) **Rogue One — Une histoire de Star Wars (3)** 10h30 13h (G) **Rogue One — Une histoire de Star Wars 3D (3)** 18h50 (G) **Silence (3) (v.o.a.)** 12h30 (13+) **Silence (3)** 15h40 19h50 (13+) **Sing (3) (v.o.a.)** 21h20 (G) **Underworld — Blood Wars (v.o.a.)** 15h (13+) **Underworld — Blood Wars 3D (v.o.a.)** 19h30 (13+) **La vache (3)** 10h40 18h (G)

› CLAP (418 653-2470)

La danseuse (3 1/2) 10h30 15h05 19h25 (G) **Elle (3 1/2)** 16h (16+) **Elle — Séances VIP (3 1/2)** 21h45 (16+) **Fantastic Beasts and Where to Find Them — Séances VIP (3) (v.o.a.)** 21h35 (G) **Les figures de l'ombre (3 1/2)** 11h 13h35 16h10 18h55 (G) **Le fils de Jean (3)** 10h45 12h55 17h20 (G) **Le goût d'un pays (3)** Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 12h50 (G) **Hidden Figures (3 1/2) (v.o.a.)** 21h30 (G) **Lion (3) (v.o.a.)** 16h15 21h20 (G) **Lion (3)** 11h15 13h45 18h50 (G) **Manchester by the Sea (3 1/2)** 10h25 13h10 18h40 (13+) **Médecin de campagne (3)** 12h20 (G) **Moonlight (3 1/2) (v.o.s.-t.f.)** 15h 19h30 (13+) **Moonlight — Séances VIP (3 1/2) (v.o.s.-t.f.)** 21h50 (13+) **Père fils thérapie! (3 1/2)** 10h20 21h55 (G) **Pour l'amour d'Hollywood (4) (v.o.s.-t.f.)** 10h50 13h30 19h05 21h40 (G) **Pour l'amour d'Hollywood (4)** 16h25 (G) **Sieranevada (3 1/2) (v.o.s.-t.f.)** 18h35 (G) **La taularde (3)** 14h30 (13+) **Les Trolls** Sam, Dim 12h50 (G) **Votez Bougon (2)** 17h25 (G) **Le voyage de Fanny** 16h35 (G)

› DES CHUTES (SAINT-NICOLAS) (418 831-2660)

Les aventuriers voyageurs — L'île de la Réunion Mar 13h Mer 19h (—) **Chantez (3)** Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 13h 15h30 19h 21h30 (G) **Le jour des patriotes (3 1/2)** Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h40 21h30 Sam, Dim 12h40 15h30 18h40 21h30 (13+) **Monde infernal — La guerre du sang** Ven, Lun, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 13h 15h30 19h 21h30 Mar 19h 21h30 Mer 13h 21h30 (13+) **Monstres sur roues (2)** Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 13h 15h30 19h 21h30 (G) **Ne dis rien** Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 13h 15h30 19h 21h30 (13+) **Passagers (2 1/2)** Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h45 Sam, Dim 12h45 15h30 18h45 (G) **Quelques minutes après minuit (3 1/2)** 21h30 (G) **Rogue One — Une histoire de Star Wars (3)** Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h45 21h30 Sam, Dim 12h40 15h30 18h45 21h30 (G) **Votez Bougon (2)** Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 13h 15h30 19h 21h30 (G)

› IMAX — GALERIES DE LA CAPITALE (418 624-4629)

Rogue One — A Star Wars Story 3D IMAX (3) (v.o.a.) Lun 19h Mer 22h (—) **Rogue One — Une histoire de Star Wars 3D IMAX (3)** Ven, Sam, Dim, Mar 12h 15h30 19h 22h Lun 12h 15h30 22h Mer 12h 15h30 19h Jeu 12h 15h30 (—) **xXx — Le retour de Xander Cage 3D IMAX** Jeu 19h (—) **xXx — The Return of Xander Cage 3D IMAX (v.o.a.)** Jeu 21h40 (—)

› LIDO (LÉVIS) (418 837-0234)

Chantez (3) Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 13h 15h30 19h 21h30 (G) **Les figures de l'ombre (3 1/2)** Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h40 21h30 Sam, Dim 12h40 15h30 18h40 21h30 (G) **Ils vivent la nuit (2)** Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h40 21h30 Sam, Dim 12h40 15h30 18h40 21h30 (13+) **Lion (3)** Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h45 21h30 Sam, Dim 12h45 15h30 18h45 21h30 (G) **Monde infernal — La guerre du sang** Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 13h 15h30 19h 21h30 (13+) **Monstres sur roues (2)** Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 13h 15h30 19h 21h30 (G) **Rogue One — Une histoire de Star Wars (3)** Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h45 21h30 Sam, Dim 12h40 15h30 18h45 21h30 (G) **Votez Bougon (2)** Ven, Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 Sam, Dim 13h 15h30 19h 21h30 (G)

› SAINTE-FOY (418 871-1550)

Les animaux fantastiques (3) Ven, Sam 13h15 16h20 19h20 22h25 Dim 12h35 15h40 19h 21h55 Lun, Mar 13h05 16h 19h 21h55 Mer 13h05 16h 21h55 Jeu 13h05 16h (G) **Assassin's Creed (2)** Ven 14h10 16h50 19h40 22h20 Sam 11h20 14h10 16h50 19h40 22h20 Dim 13h30 16h15 19h20 22h Lun, Mar, Mer 13h20 16h15 19h10 21h55 Jeu 16h20 19h15 21h55 (G) **Botticelli Inferno (v.o.a.)** Mer 19h30 (—) **Chantez (3)** Ven, Dim, Lun, Mar, Mer 16h30 Sam 13h45 Jeu 16h30 19h10 21h40 (G) **Chantez 3D (3)** Ven 13h45 19h15 21h50 Sam 11h10 16h30 19h15 21h50 Dim, Lun, Mar, Mer 13h45 19h10 21h40 Jeu 13h45 (G) **Divisé** Jeu 19h 21h45 (—) **Les figures de l'ombre (3 1/2)** Ven, Sam 13h15 16h15 19h10 22h05 Dim 12h25 15h25 18h55 21h45 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 16h 19h 21h55 (G) **Ils vivent la nuit (2)** Ven, Sam 13h10 16h10 19h10 22h10 Dim 12h40 15h45 18h50 21h45 Lun, Mar, Mer 12h55 15h50 18h50 21h45 Jeu 13h30 16h20 18h50 21h45 (13+) **Le jour des patriotes (3 1/2)** Ven 12h55 16h10 19h20 22h25 Sam 12h50 16h10 19h20 22h25 Dim 12h35 15h40 18h45 21h45 Lun, Mar, Mer 13h 16h 19h 22h Jeu 13h 16h 22h (13+) **Moana (3 1/2)** Ven, Dim 13h20 16h10 Sam 11h 13h25 16h20 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h15 16h10 (G) **Monde infernal — La guerre du sang** Ven, Sam 15h25 Dim 14h50 Lun, Mar, Mer, Jeu 16h40 (13+) **Monde infernal — La guerre du sang 3D** Ven, Sam 13h05 17h35 19h55 22h15 Dim 12h30 17h10 19h30 21h50 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h55 19h25 21h45 (13+) **Monstres sur roues (2)** Ven 17h10 Sam 14h35 Dim 14h25 Lun, Mar, Mer 16h35 Jeu 16h15 (G) **Monstres sur roues 3D (2)** Ven 14h35 19h45 22h20 Sam 12h 17h10 19h45 22h20 Dim 11h55 16h55 19h25 21h55 Lun, Mar, Mer 14h 19h15 21h40 Jeu 13h40 19h15 21h40 (G) **Passagers (2 1/2)** Ven, Sam 16h40 Dim, Lun, Mar, Mer 16h20 (G) **Passagers 3D (2 1/2)** Ven 13h50 19h40 22h25 Sam 11h15 13h50 19h40 22h25 Dim 13h40 19h10 22h Lun, Mar, Mer, Jeu 13h40 19h15 22h (G) **Patriots Day (3 1/2) (v.o.a.)** Jeu 19h (13+) **Pour l'amour d'Hollywood (4)** Ven, Sam 19h 22h Dim 19h 21h55 Lun, Mar, Mer, Jeu 18h55 21h50 (G) **Pourquoi lui? (3)** Ven 14h 16h45 19h30 22h10 Sam 11h20 14h 16h45 19h30 22h10 Dim 13h30 16h15 19h05 21h40 Lun, Mar 13h20 16h15 19h05 21h45 Mer 13h 15h45 21h45 Jeu 13h20 16h15 (13+) **Rogue One — A Star Wars Story (3) (v.o.a.)** Ven, Sam 15h50 Dim 15h40 Lun, Mar, Mer, Jeu 15h55 (G) **Rogue One — A Star Wars Story 3D (3) (v.o.a.)** Ven 13h 19h15 22h20 Sam 12h45 19h 22h05 Dim 12h30 18h50 21h50 Lun, Mar, Mer, Jeu 12h55 18h55 21h50 (G) **Rogue One — Une histoire de Star Wars (3)** Ven, Sam 16h15 19h25 Dim 15h50 19h Lun, Mar, Mer, Jeu 16h05 19h05 (G) **Rogue One — Une histoire de Star Wars 3D (3)** Ven, Sam 13h10 22h30 Dim 12h40 22h Lun, Mar, Mer, Jeu 13h05 22h (G) **Tout en haut du monde** Sam 11h (G) **Votez Bougon (2)** Ven 13h 15h20 17h40 20h05 22h30 Sam 12h20 14h50 17h20 19h50 22h15 Dim 12h 14h30 17h 19h30 21h50 Lun, Mar, Mer, Jeu 13h50 16h40 19h10 21h50 (G) **xXx — Le retour de Xander Cage 3D** Jeu 19h10 21h40 (—) **COMPILATION MEDIAFILM.CA**

MOTS CROISÉS JUNIOR

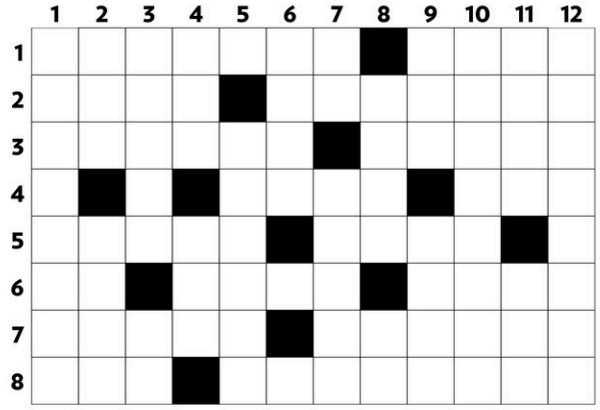

HORIZONTALEMENT

1 Apparition surnaturelle d'une personne morte – C'est ainsi que les enfants appellent leur père.

2 Qui a une saveur aigre – Prier quelqu'un de venir en un lieu.

3 Étudie de nouveau en vue d'un examen – Action d'obtenir en payant.

4 Sont attachées à un trousseau – Désigne la 3e personne du singulier.

5 Mousse blanchâtre qui se forme sur un liquide agité – Elle coule dans l'arbre.

6 Sixième son de la gamme – Personnes ignorantes – Pays.

7 Caractère de ce qui forme un tout – Se dit d'un produit alimentaire moins gras et moins sucré.

8 Il y en a dans l'eau de mer – Slalomeuses.

VERTICALEMENT

1 Loufoques, bizarres.

2 Sens moral personnel – Canard femelle.

3 C'est le fils du frère – Désigne la 3e personne du masculin.

4 Opération de classement – On y hisse les voiles.

5 Partie du théâtre où jouent les acteurs (pluriel).

6 Substance produite par les abeilles.

7 Préposition qui indique la matière – Action de tester les qualités de quelque chose.

8 Boue qui se dépose au fond des eaux – Article défini.

9 Montagne à sommet pointu – Poilu.

10 Personnes qui pratiquent l'athlétisme.

11 Surface extérieure du corps – Temps écoulé depuis qu'une personne est en vie.

12 Des comédiens, par exemple.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	E	C	H	E	U	R	■	T	R	A	C
2	R	A	R	E	■	S	O	L	A	I	R	E
3	O	U	I	■	P	E	S	A	N	T	E	S
4	F	■	M	U	E	■	E	S	T	■	N	■
5	I	C	I	■	T	U	E	S	■	V	E	R
6	T	I	N	T	I	N	■	A	P	I	■	I
7	E	T	E	■	T	I	G	N	A	S	S	E
8	R	E	L	I	E	R	■	T	R	A	I	N

MOT MYSTÈRE

AGA
AMIRAL

BARON
BEY

CAID
CENSEUR
CESAR
CHEF
COMTE
CURE
CZAR

DEY
DICTATEUR
DOGE
DUCE

EDILITE
ELIRE
EMIR
EPHORAT
EPHORE

HETMAN

IMPERIAL

JUGE

KHAN

LAIRD
LEUDE

MAGNAT
MAHDI
MAIEUR
MAIRE
MENER
MINISTRE

CHEFS - Un mot de 10 lettres

R	U	E	I	A	M	E	S	I	D	H	A	M	D	E
T	A	L	E	R	P	L	N	A	B	A	B	E	I	T
E	E	A	A	H	D	E	A	G	O	J	Y	H	C	U
N	N	I	O	I	G	U	G	R	E	A	C	E	T	A
O	N	R	C	U	R	E	A	L	I	R	T	T	A	Y
R	A	E	S	Y	N	D	I	C	A	M	O	M	T	O
T	R	P	A	P	E	R	V	R	O	L	A	A	E	R
S	Y	M	E	N	E	R	T	C	I	G	E	N	U	A
E	T	I	L	I	D	E	C	E	N	S	E	U	R	Z
P	S	A	N	E	T	Y	R	A	N	N	I	E	D	C
H	A	E	R	R	R	E	T	I	S	N	E	C	C	E
O	R	T	J	D	I	B	G	R	Z	I	A	H	A	S
R	I	U	R	R	B	A	R	O	N	I	E	H	I	A
E	G	N	E	O	U	E	C	U	D	F	V	R	K	R
E	R	T	S	I	N	I	M	A	I	R	E	M	I	R

Solution du dernier problème : AMBULANCE 18-01-2017

NABAB
NEGUS

ORDRE

PAPE

PATRON
PDG
PRELAT

RAJAH
REGNE

REINE
REIS
ROYAUTE

SIRE
STAR

SYNDIC

TETRARCHIE
TOLIERE
TRIBUN
TRONE

TSAR
TYRANNEAU
TYRANNIE

VIZIR

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Intentionnellement.

2. Plusieurs tablettes – Confession.

3. Qui ne servent à rien – Demande instante.

4. Article espagnol – Graduer.

5. Étendue désertique – Préfixe d'origine latine.

6. Marjolaine – Poli.

7. Épicée.

8. Peuple de Bornéo – Grand faucon.

9. Fromage du Calvados – Sert à arrondir les ongles.

10. Au bout du monde – Point noir.

11. Brise des morceaux de terre – Déplie.

12. Sert à guider le cheval – Idéal supérieur de vie.

VERTICALEMENT

1. Débarrer.

2. Exposer pour la vente – Grand milieu naturel.

3. Petit poème – Aéronef.

4. Qui a les caractères du feu – Encombrante.

5. Sauvage.

6. Terminaison – Activités commerciales.

7. Recul – Refus formel.

8. Tourmenter – Préfixe qui multiplie.

9. Partie du corps – Traduit.

10. Donne de l'air – Secourus.

11. Pousse en Afrique – Voisins de la truite.

12. Hécatombe – Dans les Alpes-Maritimes.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	C	O	R	T	I	Q	U	E	R	■
2	E	G	A	R	E	R	■	U	S	T	E	R
3	S	O	D	A	■	E	T	E	I	N	T	E
4	T	■	E	L	E	V	E	■	N	A	I	F
5	I	O	N	■	M	E	N	S	E	■	N	U
6	N	■	A	C	E	■	T	I	E	D	E	S
7	A	S	S	Y	R	I	E	N	■	I	■	E
8	T	U	■	A	I	S	■	C	A	R	S	■
9	A	M	O	N	■	O	L	I	V	I	E	R
10	I	M	P	U	R	E	■	P	A	G	N	E
11	R	U	E	R	■	T	A	U	R	E	A	U
12	E	M	P	E	S	E	■	T	E	S	T	S

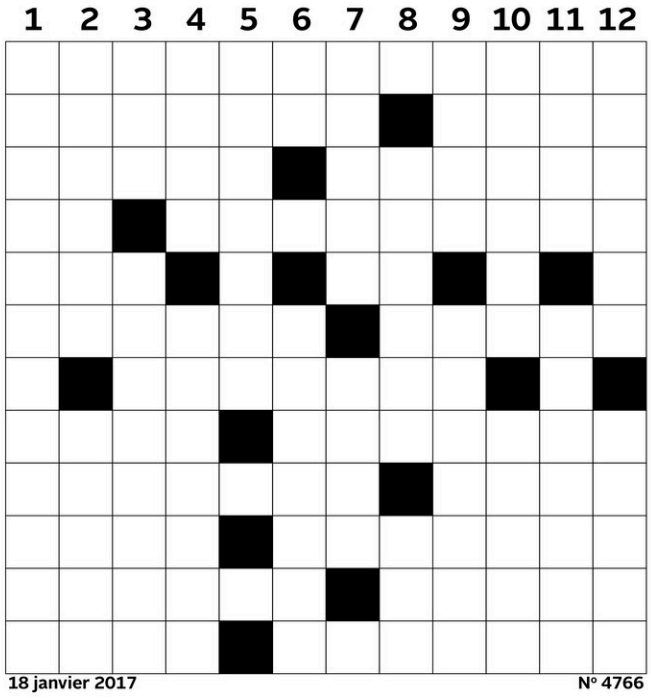

18 janvier 2017 — Nº 4766

SUDOKU

	4	3			1	6	2	
	6			3				1
1		9		7				3
	2				9	8		7
5		7				3		
9			1	6				5
								4
				1			7	
2		5	7					

4042

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

5	8	2	1	3	4	6	7	9
9	3	1	5	7	6	8	4	2
7	6	4	9	2	8	3	1	5
6	2	3	8	1	5	4	9	7
1	4	7	2	6	9	5	8	3
8	5	9	7	4	3	2	6	1
4	7	8	3	5	1	9	2	6
2	9	5	6	8	7	1	3	4
3	1	6	4	9	2	7	5	8

4041

Niveau de difficulté : moyen

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

N	S	E	L	N	E	T	E	S	D	M	E	I	S
A	S	U	E	E	N	U	G	E	A	R	A	I	A
N	P	A	Y	R	E	M	O	N	I	R	T	D	P
	R			V		M		J	I	I			L
■		■	■	A	■	N	■	■	E	E	■	■	■
	■		■				■				■		
■		■			■						■		
■		■			■						■		
		■			■							■	

Thème : Citation de Voltaire

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Charles 1er : Ne vous défendez pas avant d'être accusé.

HOROSCOPE

Mercredi 18 janvier 2017

Bélier (21 mars au 19 avril)
Le duo Lune-Jupiter en Balance, face au Bélier, risque de vous déstabiliser! Certaines personnes pourraient même suggérer à tort ou à raison que vos bonnes actions ont des motifs intéressés sous-jacents. Vos décisions ne feront peut-être pas l'unanimité, mais l'essentiel consistera à être suffisamment l'aise avec vos propres choix afin de pouvoir les affirmer franchement.

Taureau (20 avril au 20 mai)
Plusieurs opportunités pourraient se présenter simultanément en ce milieu de semaine, vous confrontant à un problème de choix qui vous placera possiblement dans quelque embarras. L'honnêteté demeurera la meilleure avenue pour vous tirer d'affaire, mais rien ne vous obligera à révéler certaines informations personnelles si l'on ne vous pose pas de questions. La Lune est en Balance...

Gémeaux (21 mai au 21 juin)
On a bien plus besoin de modèles que de critiques. Ainsi, c'est en servant d'exemple que vous aiderez davantage les autres à s'améliorer. Compte tenu du cycle Lunaire en Balance, l'indulgence est de mise. Des exigences trop rigides à l'endroit des autres risqueraient de les décourager inutilement. D'ailleurs, n'attrape-t-on pas plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre?

Cancer (22 juin au 22 juillet)
Se trouvant « sur les talons « de Jupiter en Balance, au carré du Cancer, la Lune pourrait exacerber les sentiments, créant un climat propice à l'impulsivité et à l'exagération. À la positive, cette configuration astrale pourrait aussi vous apporter une chance soudaine et inespérée, mais malgré cela, la tempérance demeurera de mise. Évitez les risques irréfléchis...

Lion (23 juillet au 22 août)
Ce que lécher ne peut pas donner, mordre ne le donnera pas non plus. L'arrivée imminente du Soleil en Verseau, face au Lion, pourrait vous amener à rugir en présence de personnes réticentes à coopérer. Toutefois, l'attitude la plus calme sera la plus susceptible d'assurer leur collaboration. Voici donc un mercredi lors duquel vous gagnerez à conserver une certaine réserve.

Vierge (23 août au 22 sept.)
Il est dit que le voyageur avisé n'emporte pas plus de chapeaux qu'il n'a de têtes, et que l'excédent c'est le luxe des sots. Ce milieu de semaine vous sourira si vous ne vous encombrez pas avec des obligations et des bagages qui n'ont pas de réelles nécessités. La Lune « flirte « avec Jupiter en Balance, et l'élément de surprise sera palpable. Laissez-vous séduire par le libre cours des évènements.

Balance (23 sept. au 23 oct.)
Avec la Lune qui « court après « Jupiter en Balance, le succès ira de paire avec la diplomatie. Il y a de ces choses qu'il vaut mieux ne pas dire, même si elles semblent évidentes. Un commentaire qui paraît anodin pourrait être vexant aux oreilles d'une personne susceptible ou irritable. Réfléchissez bien avant de parler. Il serait dommage de blesser quelqu'un qui a la mémoire longue.

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)
S'effectuant dans le Signe qui vous précède, le duo Lune-Jupiter en Balance crée un climat volatile qui pourrait bien vous amuser. Considérant l'instabilité ambiante, il serait toutefois prudent de ne rien prendre pour acquis et de faire certaines vérifications avant de passer aux actes. Plus intimement, vous pourriez découvrir une autre facette de quelqu'un qui vous intrigue...

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)
Avec la Lune « dans les bras « de Jupiter en Balance, voici un milieu de semaine qui pourrait être caractérisé par... l'exagération. Pour tirer pleinement profit de l'opportunité qui vous sera offerte, il serait préférable de vous accorder une période de réflexion plutôt que de sauter à pieds joints dans une situation inconnue. Toute appréhension mérite d'être discutée.

Capricorne (22 déc. au 19 janv.)
Ce mercredi pourrait revêtir un caractère plutôt surprenant. Au carré de votre Signe, le duo Lune-Jupiter en Balance pourrait offrir des changements inattendues à votre routine. Il pourrait d'ailleurs s'agir de modifications soudaines qui influenceront votre quotidien. Une affaire secrète pourrait éclater au grand jour si trop de personnes en ont connaissance...

Verseau (20 janv. au 18 fév.)
Ce n'est pas par hasard si la marmite vient à ébullition. Compte tenu de la conjonction Lune-Jupiter en Balance qui fait face à Uranus, cet aspect pourrait rendre une situation tendue, voire explosive. Vous pourrez toutefois empêcher une telle occurrence si vous faites votre possible pour calmer les esprits à l'apparition du premier signe de malaise. Mieux vaut prévenir que guérir...

Poissons (19 fév. au 20 mars)
Si vous regardez passivement les situations se développer, vous ne serez pas en mesure de tirer votre épingle du jeu. Profitez de l'inspiration dont vous investit Vénus et Neptune en Poissons pour vous manifester. Vous ne regretterez pas d'avoir essayé d'obtenir davantage. Avec l'appui de ces astres dans votre Signe, ce sont vos idées les plus originales qui devraient être mises de l'avant.

Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS

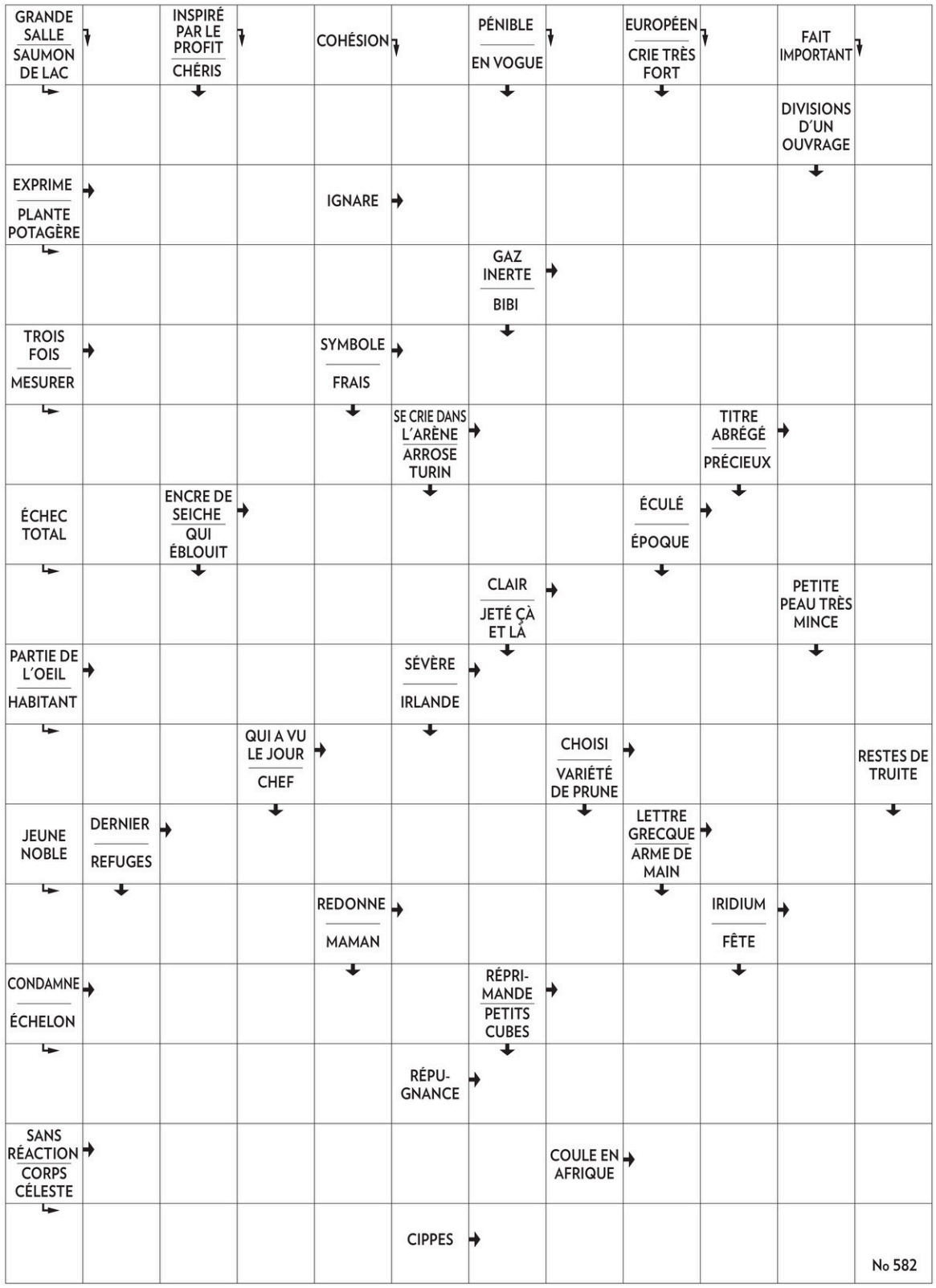

DU NOUVEAU!

La grille de mots fléchés, maintenant disponible tous les jours dans notre édition papier.

leSoleil
PAPIER / INTERNET / TABLETTE / MOBILE

petites annonces

418 686-3311

Pour nous joindre du lundi au vendredi

DE 8H À 17H30 ..... **418 686-3311**
SANS FRAIS **1 866 686-3311**
TÉLÉCOPIEUR **418 686-3322**

Sur place

DU LUNDI AU JEUDI ..... **DE 8H30 À 17H**
VENDREDI ..... **DE 8H30 À 16H30**

IMMOBILIER
Visites libres 98
Marché maison 99
Maisons à vendre ..... 100 à 140
Condominiums ..... 145 à 147
Immeubles à revenus ..... 150 à 189
Autres propriétés ..... 200 à 214
Propriétés commerciales et industrielles ..... 230 à 246
Logements à louer ..... 250 à 288
Maisons à louer 282
Chambres à louer ..... 300 à 338
Amélioration et entretien des propriétés ..... 370 à 386

BAZAR
Marchandises diverses ..... 397 à 459
Loisirs ..... 461 à 468

SERVICES
Emplois ..... 471 à 489
Finance ..... 491 à 496
Divers ..... 501 à 544
Avis ..... 603 à 627

SUPERMARCHÉ DE L'AUTO
Véhicules ..... 948 à 967
Véhicules récréatifs et autres ..... 969 à 989

Veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, veuillez nous aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à 24 heures, soit à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

MAISONS SEULES À VENDRE

117 Sillery

2104 de Marillac, 4 cc, 3 sdb, garage double, comptoir granit, 779 900$ txs incl., ROBKO 418-520-2220

145 Condominiums à vendre

À SILLERY PENTHOUSE de coin, neuf 2324 pc, très fenestré, terrasse 600 pc., électros Miele inclus, finition améliorée et design bien pensé 418-780-7222

146 Condominiums à louer

4½ NEUFS, stat. int. 2 mois gratuits déménagement payé, 418-808-3976

À BEAUPORT
5½, 1 mois gratuit pour 2 ans à 1050$ et + par mois. Libres imm. 418 809-8150, 418 622-9494

AUTRES PROPRIÉTÉS

208 Terrains

2 TERRAINS PRÊTS À CONSTRUIRE 17 000 p.c., Charlesbourg, secteur Rivière Des Roches 418-802-1273

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES

230 Bureaux

418 688-1635

MÉRIBEC
Bureaux. Commercial.
Québec, Lévis

230 Bureaux

À 871 Grande-Allée O., 1500 p.c., immeuble de prestige, ascenseur, grand stat. gratuit, 418-683-8102

A aut.Duplessis Ste-Foy 2000 pc
A Charlesbourg 2300 pc
A Colbert 2 à 4000 pc
418-930-5692 / 930-3842

ARBOIS près route de l'Église 1600 p.c. 3e étage, 1000 à 2000 p.c. rdc, 418-683-8102

QUARTIER MONTCALM - Bureau pour professionnels, 2300 pc au RDC Plusieurs stationnements Immeuble historique 418-683-8102 SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ARBOIS INC.

232 Bureaux à frais partagés

105 pc et plus, LOCALISATION STRATÉGIQUE. Court ou long terme.
418-948-1224
www.ImmeublesSimard.com

BOUL. LAURIER - IBERVILLE Service inclus. Poss. aux mois Gratuité. **418-653-7458**

232 Bureaux à frais partagés

BOUL. LEBOURGNEUF
418-626-5500

236 Entrepôts

À LOUER / ST-NICOLAS
3 000 à 25 000 pi.car., 24' haut l'autoroute 20
418-831-3990, 418-571-1450
sboies@beland.com

INDUSTRIEL A LOUER
Rue Watt 3000 pi.ca.
St-Nicolas 2 à 45000 pi.ca.
St-Augustin 5000 pi.ca. et +
418-930-5692 / 930-3842

238 Locaux

A 622-9494 - BUREAU, ENTREPÔTS, COMMERCIAL, INDUSTRIEL
Groleau Développement
Charlesbourg, Pierre-Bertrand, Charest, Semple, Philippe Paradis, 3000 à 140 000 pi².

238 Locaux

À LOUER

COMINAR

BUREAU • COMMERCIAL
INDUSTRIEL
681-8151
Selon vos besoins
Projet clés en main

À 948-1224
IMMEUBLES SIMARD
105 à 17 000 p.c.

BUREAUX - COMMERCIAL
LABORATOIRES-FRAIS PARTAGÉS
ImmeublesSimard.com

238 Locaux

653-7458

DUPONT
BUREAUX - COMMERCIAL
INDUSTRIEL - ENTREPÔT
AMÉNAGEMENT SELON VOS BESOINS
ET À VENDRE
LAC ST-JOSEPH
DOMAINE 22 LUCARNES, 4 UNITÉS, 240 P.L. BORD LAC

LOGEMENTS MAISONS À LOUER

250 Ancienne-Lorette

4½ asc., stat., 2 mois gratuits, déménagement payé, 418-808-3976

251 Beauport

2½, chauffé, rénové, plancher bois franc, réfrig. et poêle fournis, 2660 rue Gaspard, 495$, 418-563-5665.

3½ 4½ à Giffard
Moderne, spacieux, intercom, métrobus, juil ou avant, **906-8377**

AU MANOIR BEAUPORT
3½, 4½, libre, sans tapis,ascenseur 418-650-2121 www.roussin.qc.ca

254 Charlesbourg

1 MOIS GRATUIT. Coopérative de l'ARC, 60 ans et +, avec services, 4½, 3½, libres, 418 522-8919.

3½ 4½ TERRASSE BELLEVUE Béton, piscines int. ext., sauna, intercom, caméras, piste cyclable, métrobus, juil. ou avant, **952-8378**

4½, entrée indép., 2 stat., déménagement payé, 2 mois gratuits 808-3976

50e RUE EST, 4½ ch., frais peint, céramique/bois, non-fum., pas d'animaux, 657$, 418 626-1201.

627-2052
Seigneurie Henri-Bourassa
1½ 3½, 4½ tout inclus
Béton, ascenseurs, piscine, tennis, stationnement intérieur, caméras.

259 Limoilou

3½ 4½ 5½ ST-PASCAL
Près cegep, hôpital, rénovés, intercom, bois franc, métrobus, stat., juil. ou avant **418 627-2011**

355, 26E RUE, beau 4½ rénové, pl. bois, stat., 645$ 418-622-1832

3½ grand, demi sous-sol, tout incl. prise lav./séch. 418 523-7506.

À VOIR! VILLAGE DE L'ANSE 2½-4½-5½, libres, 418 522-8919

St-Odile, 3½ 645$, 4½ 695$ chauffé, eau chaude rénové, tout béton, juil. ou avant. **418 623-3125**

260 Loretteville Neufchatel

4½, CH./ÉCL. 750$ pas d'animaux, 12 Maurice de Celles, 581 983-8549

261 Montcalm

LE MONTMORENCY
165 Grande-Allée Est
418-573-4144
BILODEAU IMMOBILIER
STUDIO - 3½
www.bilodeauimmobilier.com

DANS un immeuble directement sur les Plaines d'Abraham, grand 7 pièces sur 2 étages avec façade sur les Plaines, libre, 2000$/mois non ch./ non écl + 1 stat. 3½ libre dans les combles, semi-meublé 550$/ mois non ch./non écl. 418 822-1768.

À ACCÈS JARDINS DE COULONGE
3½ et 4½, de 930$ à 1,285$ tout incl., balcon, asc., piscine, 418 682-5246

6½, À LOUER, 1442 Frontenac, plancher bois franc, non ch. non écl., 995$, 418 563-5665.

12 JARDINS MÉRICI, 9e étage, vue fleuve, 1,200pi², 2 c.à c., 2 s/bains, bois franc, libre juillet, 1,850$. 418-561-3729

5½, 1418 Frontenac, plancher bois franc, ch. et eau chaude incl., 895$, 418-563-5665.

261 Montcalm

4½, 3½, 785$, 1159 St-Foy, bois franc, ch. , stat., 418 522-4707.

262 Rive-Sud

418-265-2842, À VOIR
À St-Romuald, 1 mois gratuit, 4½ tout inclus, porte-patio

CHARNY 4½, insonorisé, tranquille, 418-839-6670 418-832-9612

264 Saint-Jean-Baptiste

1½ 845 Richelieu, ch./écl., meublé, câble/internet 575$, 418 524-2873

266 Sainte-Foy

1½ 3½ tout inclus, 418-651-1386 ou 418-284-1515

265-4842 STUDIO 3½ 4½
À VOIR, TOUT INCLUS
Rapport/qualité/prix
Piscine, petit chien accepté

2 PAS UL, 3½ 4½
À MACKAY - MYRAND
SPÉCIAL ÉTUDIANT
LIBRES, + ÉLECTRICITÉ
JOUR: **418-652-8229**

3½ et 4½, ascenseur, piscine, insonorisé, 418-265-2842

418 563-1665
2½ 3½ 4½ 5½ rénovés, calme

4½, 2 mois gratuits, intercom, stat. int. déménagement payé, 418-808-3976

4½, près des ponts, immeuble 8 logis, 765$, chauffé, non écl., Carl 418-654-8717

AV. DES COMPAGNONS
1 mois gratuit, 4½, rénové, libre, tout incl.,stat. int. 418-650-2121 www.roussin.qc.ca

À VOIR VERRE-BOURG, spacieux 3½, lumineux, 828 p.c., rénové, stat. int. inclus. 418-264-1810

CONCIERGERIE, STE-FOY
4½ Loyer très réduit pour couple, homme à tout faire, travaux additionnels.
418-952-1353

NOEL-CARTER, BEAUX GRANDS 3½-4½-5½, libres, récents, bois flottant, paisibles, stat. int., ascenseur. 418 454-4392

TOURS DE LA POINTE
350 et 750, rue Gingras
3½ • 4½ • 5½
CONSTRUCTION EN BÉTON
Insonorisé, incombustible, sécurisé, spacieux, piscine, ascenseurs et grand balcon
GYM INCLUS
UNE VISITE VOUS CONVAINCRA
418.653.4100
www.toursdelapointe.com

267 Sillery

À ACCÈS JARDINS DE COULONGE
3½ et 4½, de 930$ à 1,285$ tout incl., balcon, asc., piscine, 418 682-5246

Donnez généreusement
Fondation des maladies de l'œil
1-877-654-0835
fondationdesmaladiesdeloeil.org

267 Sillery

WOODFIELD-SILLERY
1450 av. MAIRE-BEAULIEU
418-573-4144
BILODEAU IMMOBILIER
3½ 4½ 5½
www.bilodeauimmobilier.com

VUE SUR LE FLEUVE
PRÈS PROMENADE CHAMPLAIN
3½ - 4½ - 6½
Chauffé - eau chaude - piscine
ascenseur - plancher de béton
stationnement intérieur
PROMOTIONS SPÉCIALES
Informez-vous !
418 951-0387
418 659-4980
www.arbois.ca

269 Val-Bélair

3½ 4½ 5½, 850$, 2 mois gratuits, déménagement payé, 808-3976

272 Vieux-Québec Haute-Ville

1½, 2½, 3½, 4½ SEMI OU MEUBLÉS, 418-527-0867, 956-9888

43 ST-LOUIS, 3½, plafond 9 pi, plancher bois, très éclairé, libre imm., 418-561-6537.

282 Maisons à louer

ST-ÉTIENNE, jumelée haut de gamme, 6½, 4 ch., s/sol fini, grand terrain, non ch./ non écl. près services, libre, 1350$ 418 836-7398

CHAMBRES À LOUER

311 Montcalm

ST-Sacrement non-fum., câble, 418 572-6551 dorislavoie@videotron.ca

AMÉLIORATION ENTRETIEN

376 Déneigement

DÉNEIGEMENT de toitures et patios S.A.M. 418-805-6816.

377 Entrepreneurs Entretien/réparations

20 ANS d'exp.,expert en rénovation RBQ: 55897474, 418 931-1451

MARCHANDISES DIVERSES

399 Ameublement appareils ménagers

ACHAT/vente meubles+électroménagers payons $$$ 418-521-1830

CHOIX: mobiliers chambre, salon, cuisine, etc., La Ressourcerie Lac St-Charles (osbl) 10$ à 100$. 849-7160

BANDES DESSINÉES

BEN

BLONDINETTE

HAGAR L'HORRIBLE

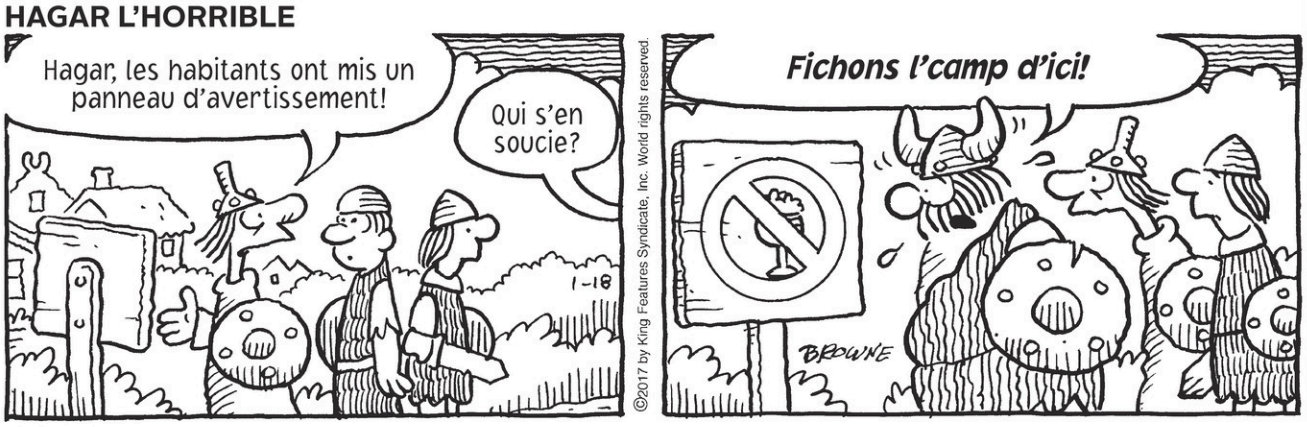

400 Animaux

CHIOTS Pitbull, noirs, 1 mâle et 1 femelle, enregistrés, 100% santé, 950$ ch. 438-403-3505 ou www.bullystylepitbull.com

LOISIRS

465 Livres/timbres monnaie

À acheter gros prix: bijoux, timbres diamants, or, monnaie. 628-2351

EMPLOI

481 Offres d'emplois autres

RECHERCHE CAMELOTS AVEC AUTO
Pour livraison de journaux dans le secteur CHARLESBOURG
200$ SEMAINE
Contactez MATHIEU FARAGO
418-932-1903

CONCIERGERIE, STE-FOY
4½ Loyer très réduit pour couple, homme à tout faire, travaux additionnels.
418-563-1665

481 Offres d'emplois autres

RECHERCHE CAMELOTS AVEC AUTO
*** SECTEUR * LEBOURGNEUF rue St-Charles / Chauveau / Bastien 300$ SEMAINE**
*** SECTEUR * LEBOURGNEUF boul. St-Jacques / boul. Lebourgneuf / boul. Robert-Bourassa 225$ SEMAINE**
*** SECTEUR * LES SAULES Chauveau / boul. L'Ormière / Masson 250$ SEMAINE**
*** SECTEUR * CHARLESBOURG 1re Av. à 5e Av. / 45e à 66e 200$ SEMAINE**
Contactez LOUISE ALARIE
418-261-9321

481 Offres d'emplois autres

RECHERCHE CAMELOTS AVEC AUTO
Secteurs:
ST-AUGUSTIN 900$ / 2 sem.
L'ANCIENNE-LORETTE 1000$ / 2 sem.
CAP-ROUGE 650$ / 2 sem.
Contactez RÉJEAN FOURNIER
418-264-9305

RECHERCHE CAMELOTS AVEC AUTO
Pour livraison de journaux dans le secteur STE-FOY
250$ SEMAINE
Contactez MATHIEU FARAGO
418-932-1903

NOUVEAU SALON L'EDEN
581-741-7007
MASSEUSES DEMANDÉES

Déneigement de toiture résidentiel à partir de 50$. Travail de qualité garanti 581-999-6934

481 Offres d'emplois autres

MASSEUSE DEMANDÉE
418-682-7777
WWW.LEBELLAROSA.COM

RÉCEPTIONNISTE ET MASSEUSE recherchées 418 903-3031. DAMESDEPIQUES.COM

FINANCES

491 Argent à prêter

Aucune enquête de crédit
Prêt de 500$
1-888-994-4054
www.courtageexpress.com

493 Occasions d'affaires

RECHERCHE des gens qui voudraient faire **20%** de plus en remise sur leurs achats. Possibilité de revenus supplémentaires $$$ **Infos: 418-454-3656.**

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?
Depuis plus de 30 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, 1 seul paiement sans intérêt.
1 877 994-2433 **JeanFortin.com**
JEAN FORTIN & ASSOCIÉS
Syndics autorisés en insolvabilité

496 Services financiers

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?
Depuis 30 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, un seul paiement sans intérêts.
1-877-994-2433
Jean Fortin et Associés
Syndics autorisés en insolvabilité
JeanFortin.com

PRÊT DE 500$
SANS ENQUÊTE DE CRÉDIT
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

DIVERS

518 Masssage thérapeute

100% Massage californien, relaxant 418-837-7569, 934-7544 André

418-622-6122
www.lacoquine.net

418-687-4539 JEAN, suédois pour homme, propreté, calme, discrétion

518 Masssage thérapeute

A-1 suédois - loomi
promo 39$ 1er massage,
homme, Ste-Foy, 581-777-6757

ABAISSEZ DOULEURS ET STRESS
Les lun. mar. mer.et sam. 806-1484

BON massage suédois, californien. Reçus. Raymond: 418-694-1596

DOUX MASSAGE EN PRIVÉ DÈS 10h - 522-4890

GILLES, suédois, excel. (40$), soirs fin de sem., tél./texto : **418-455-1502**

H., diminuer stress et douleur, 418-842-4632, 581-985-5842

HOMME offre massage de détente en Beauce, 418 933-9812.

HOMME offre suédois, californien, bonne relaxation, 418 628-1741

LE BELLA ROSA
418 682-7777

Massothérapie des Iles, 74 chemin des Iles, Rive sud, masseuses demandées 418-835-3322

MASSOTHÉRAPIE et esthétique sensÀelle, lun. à jeu., 418-262-0729

STE-FOY, Massage suédois/californien, Homme, 581-741-6037.

info alpha
1 800 361-9142
Fondation pour l'alphabétisation
Des mots d'espoir

520 Massage non-sexuel

418 803-5653, MASSAGE détente, vieux Limoilou, privé. 7/7, 9h-21h.

627-2704, DOUCE DÉTENTE, Nathalie de 12h à 18h, 7 jours.

SUPER massage, rasage, Louis 418-648-0063 nubira@oricom.ca

AVIS

607 Agences de rencontre

ACCÉDER à une STABILITÉ affective
1632 CHEMIN STE-FOY QUÉBEC
MME HAMEL INC
Depuis 30 ans 7 jrs 9 à 21h 681-0169

623 Messages personnels

1 accès YI QUAN
de 9h à 19h, 418-651-5641

A BEAU jeune homme gai 28 ans, nouveau tarif,Bryan 581-741-7003

ASIATIQUE, 180 lb, 42 ans, 7/7, 418 682-8277.

AVENTURIERE.CA
REÇOIT / DÉPLACE
24H SUR 24H
AIR CLIMATISÉ
418-955-6079

URGENT
HÔTESSE DEMANDÉE
$$$
TRÈS BONNES CONDITIONS

BELLE FEMME MATURE, privé, discret, service ++, dispo 7 à 21h, 418-951-0296

SUPERMARCHÉ VÉHICULES

948 Services à l'auto

À BON PRIX!
ACHAT: autos, camions, autobus usagés ou ferraille. Jean Racine Presseur: 418-823-2197.

VÉHICULES RÉCRÉATIFS AUTRES

987 Équipement ferme/machinerie

CONTENEURS 40' ET 20' pour entrepôt, vente poteaux électriques, André 418 359-3284 ou 418 356-6263.

APRÈS M'AVOIR lu
Recyclez-moi!
leSoleil

COUP D'ŒIL MÉTÉO POUR QUÉBEC

Aujourd'hui
Maximum -5
Minimum -7
Nuageux avec quelques flocons
Précipitations : 60 %
Vents de l'est 20 km/h

Demain
Maximum 1
Minimum -4
Ciel variable
Précipitations : 40 %
Vents légers

Vendredi
Maximum 0
Minimum -6
Nuageux avec éclaircies
Précipitations : 30 %
Vents légers

Samedi
Maximum 2
Minimum -7
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents légers

Dimanche
Maximum 0
Minimum -8
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents légers

PRÉVISIONS RÉGIONALES

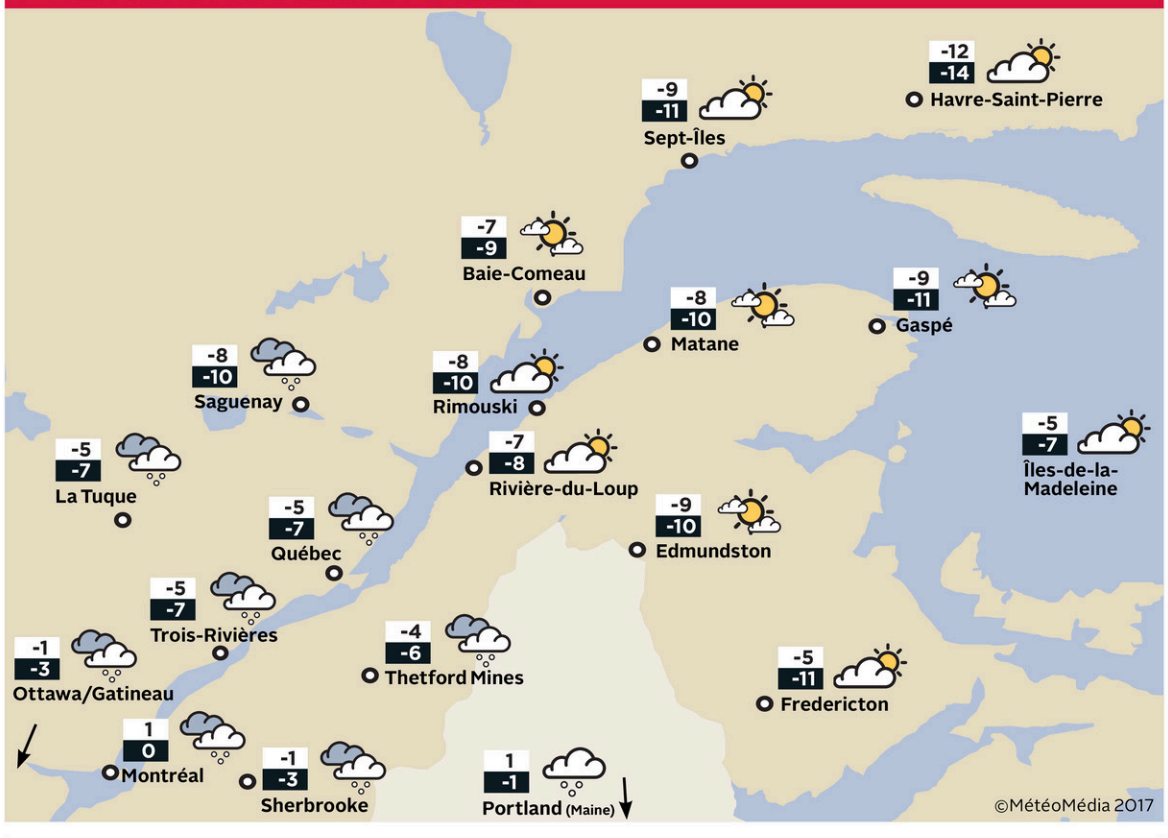

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

LES MARÉES Aujourd'hui

Québec			Rimouski		
AUJOURD'HUI			AUJOURD'HUI		
B	5h48	0,4 m	B	0h06	0,8 m
H	10h33	4,4 m	H	6h14	3,4 m
B	18h00	0,5 m	B	12h18	1,1 m
H	22h51	4,4 m	H	18h29	3,4 m
DEMAIN			DEMAIN		
B	6h27	0,5 m	B	0h49	1 m
H	11h24	4,3 m	H	7h04	3,3 m
B	18h48	0,6 m	B	13h16	1,3 m
H	23h48	4,1 m	H	19h20	3,1 m

Grondines			Sept-Îles		
AUJOURD'HUI			AUJOURD'HUI		
H	0h21	3,2 m	H	5h45	2,3 m
B	8h33	1,3 m	B	11h48	0,7 m
H	12h57	2,9 m	H	17h54	2,4 m
B	20h45	1,3 m			
DEMAIN			DEMAIN		
H	1h15	2,9 m	B	0h17	0,6 m
B	9h15	1,2 m	H	6h33	2,3 m
H	13h51	2,8 m	B	12h44	0,9 m
B	21h42	1,2 m	H	18h42	2,1 m

ALMANACH

Maximum hier	**-1,0°**
Minimum hier	**-7,0°**
Normale le jour	**-7,9°**
Normale la nuit	**-17,2°**
Record max	**4,4°/1990**
Record min	**-35,0°/1982**

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	**63,2 mm**
Ce mois-ci l'an dernier	**54,0 mm**
Cette saison	**63,2 mm**
La saison dernière	**54,0 mm**

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

DANS LE MONDE Aujourd'hui

Acapulco	**Soleil**	**30**	**24**
Amsterdam	**Éclaircies**	**1**	**-2**
Athènes	**Averses**	**12**	**8**
Berlin	**Éclaircies**	**-3**	**-7**
Boston	**Pluie**	**3**	**2**
Buenos Aires	**Soleil**	**27**	**22**
Cancun	**Averses**	**28**	**24**
Chicago	**Beau**	**8**	**0**
Fort Lauderdale	**Ensoleillé**	**26**	**17**
La Havane	**Soleil**	**28**	**19**
Londres	**Variable**	**6**	**2**
Los Angeles	**Variable**	**17**	**11**
Madrid	**Soleil**	**6**	**-4**
Mexico	**Soleil**	**23**	**8**
Moscou	**Variable**	**-8**	**-10**
New York	**Averses**	**6**	**1**
Orlando	**Beau**	**28**	**15**
Paris	**Soleil**	**2**	**-5**
Pékin	**Variable**	**1**	**-7**
Puerto Plata	**Ensoleillé**	**26**	**20**
Rio	**Éclaircies**	**34**	**26**
Rome	**Éclaircies**	**10**	**2**
Tokyo	**Variable**	**9**	**2**
Toronto	**Averses**	**5**	**1**
Vancouver	**Pluie**	**10**	**6**
Washington	**Variable**	**14**	**4**

LE SOLEIL

7h23 **16h28** **Durée du jour : 9h05**

LA LUNE

Coucher : 10h39 **Lever : 23h35**

19 janv. **27 janv.** **3 fév.** **10 fév.**

Index
des avis de décès

ALAIN, Jean-Claude
Neuville

BEAULIEU, Rosanne
Lévis, secteur Charny

BÉDARD, François
Québec, arr. Sainte-Foy

BÉLANGER, Gaston
Québec

BOURASSA, Eugène
Québec

BRUNET, Luc
Montréal

CARMICHAEL, Nancy
Québec (Notre-Dame-des-Laurentides)

CHOUINARD, Teresa (née Morin)
Québec

CÔTÉ, Léopold
Montmagny

DESBIENS, Émilienne Lefrançois
Pohénégamook, Témiscouata

DESCHAMPS, Monique (née Camirand)
St-Sauveur

DESCOTEAUX TALBOT, Louise

DUMAS, Michel

FRENCH, Harry
Lévis

GAGNON, Paul
Québec

JOLI-COEUR, Henri
Natif de Québec

LAFLAMME, Roger
St-Charles, Bellechasse

LAJOIE, Céline
Québec

MARTEL, Michel

POWER, Marie-France (née Blanchette)

PROULX, Dr Pierre
Québec

RÉMILLARD, Albert
Saint-Raphaël, Bellechasse

SAMSON, Jean-Jacques CPA (CMA)
Québec

SIMARD, Gilles, pharmacien
Montréal

SPONZA (FORTIN), Theresa
Québec

Par la création de fonds philanthropiques...

nous vous **aidons** à **soutenir** les **causes** qui vous tiennent à coeur!

quebecphilanthrope.org

FONDATION Québec Philanthrope

INVESTIR POUR DONNER ET PERPÉTUER

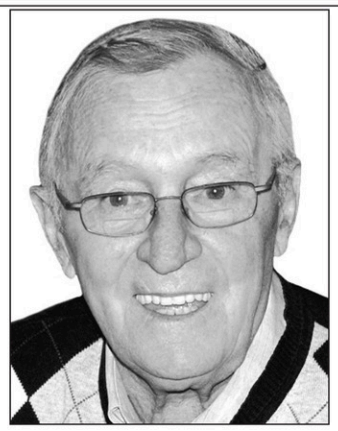

Jean-Claude Alain
1938 - 2017

À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, Québec, le 11 janvier 2017, à l'âge de 78 ans, est décédé monsieur Jean-Claude Alain, époux de feu madame Liette Walsh, conjoint de madame Michelle Paré. Il demeurait à Neuville. La famille recevra les condoléances le **vendredi 20 janvier 2017, à partir de 13h30, en l'église Sainte-Agnès de Donnacona où les funérailles auront lieu à 15h**, sous la direction du

CENTRE FUNÉRAIRE ROGER BENOIT & FILS LTÉE
Donnacona

Monsieur Alain laisse dans le deuil, outre sa conjointe, ses enfants: Mario, Guy, Marie-Josée (Gaétan Fitzback), Annie (Lance Colgan); ses petits-enfants: Laurie, Jean-Philippe; Félix, Mikaëlle, Laura; Zachary, Justin; ses soeurs, frères, beaux-frères et belles-soeurs: Simone (feu Louis-Philippe Lavoie), Hervé (feu Françoise Dubuc), Françoise (Jean-Charles Marcotte), Jacques (Ginette Hardy) et François Godin (Sylvie Leclerc). Il était le frère et le beau-frère de: feu Paul-Emile (feu Laurentine Blouin), feu Jeannette (feu Henri Plamondon), feu André (feu Paule Lavoie), feu Ida (Adrien Doré), feu Irène (feu Clément Leclerc, feu Madeleine Beaudry), feu Lucette (Michel Gingras), feu Fernand, s.m.a, feu Cécile. Il laisse également sa belle-mère Gilberte Paré; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Paré: Marie-Claude (Serge Pouliot), Mario (Ghislaine Desrosiers), Richard (Danielle Deboisbriand), les membres de la famille Walsh, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Des remerciements à tout le personnel du département d'hémodialyse de l'Hôtel-Dieu de Québec. Ceux qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du CHU de Québec, 10, rue de l'Espinay, Québec, Qc G1L 3L5 ou au www.fondationduchudequebec.ca fonds spécifique de l'Hôtel-Dieu de Québec pour la dialyse à domicile.

Pour renseignements: 418 285-2211
Téléc: 418 285-2077
Courriel: salonbenoit@globetrotter.net
www.salonfunerairebenoit.ca

Rosanne Beaulieu
1934 - 2017

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 5 janvier 2017, à l'âge de 82 ans, est décédée madame Rosanne Beaulieu, épouse de feu monsieur Alexandre Germain, fille de feu Eugène Beaulieu et de feu Adèle Santerre, demeurant à Lévis, secteur Charny. Elle a travaillé comme infirmière à l'hôpital Saint-Sacrement pendant plus de 30 ans et fut très appréciée. Elle laisse dans le deuil son fils Patrice Germain, son frère Nelson (Eliane Bédard), ses beaux-frères: Jean-Paul Mignault (feu Colette Beaulieu), Marcel Germain (Marie-Ange St-Pierre), Jacquelin Ouellet (feu Louise Germain), ses belles-soeurs: Pauline Germain (André Houde), Rachel Germain (Gilles Ouellet), Rachel Bonneau (feu Jean-Joseph Germain) ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s. Elle était la soeur de feu Rosaire (feu Monique Ouellet), feu Richard, feu Madeleine, feu Benoît (feu Cécile Plourde), feu Cécile, feu Léonard, et la belle-soeur de feu Germain Germain (feu Fleurette Brassard), feu Bernard Germain (feu Carmen Gagnon) et de feu Brigitte Germain. Une reconnaissance très spéciale au personnel infirmier et administratif de la résidence Demeure Au Coeur de Marie de Charny pour leur gentillesse et leur grand dévouement. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, 110-1525, Carling Ave, Ottawa, ON K1Z 8R9, tél.: 1 888 473-4636, dons@coeuretavc.ca

La famille vous accueillera au
COMPLEXE CLAUDE MARCOUX
1845, boulevard Guillaume-Couture
Lévis, secteur Saint-Romuald
le samedi 21 janvier de 10h à 13h15. Le service religieux sera célébré le même jour à 14h, en l'église de Charny, 3316, Place de l'Église, Lévis, secteur Charny.

Pour renseignements:
GROUPE Garneau THANATOLOGUE
418 839-8823
info@groupegarneau.com
www.groupegarneau.com

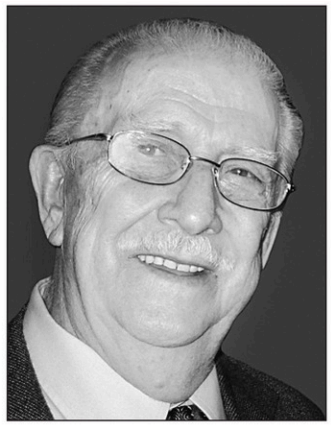

François Bédard
1928 - 2017

À l'hôpital Laval, entouré de sa famille, le 3 janvier 2017, à l'âge de 88 ans, est décédé monsieur François Bédard, époux de dame Jeannine Bergeron, fils de feu monsieur Martin Bédard et de feu dame Marguerite Méthot. Il demeurait à Québec arrondissement Sainte-Foy.

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS

La famille vous accueillera au
COMPLEXE DE LA CITÉ
1600, av. Le Gendre
Québec, QC G2G 2W5
le samedi 21 janvier 2017 de 19h à 21h, le dimanche 22 janvier 2017 de 9 à 11h. Une liturgie de la Parole suivra à 11h en la chapelle du Complexe de la Cité, 1600, av. Le Gendre, Québec. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Jeannine; ses 5 enfants: Roger (Suzanne Racette), France (Richard Lavertu), Jean Claude (Louise Roy), Christiane, Yvan (Christine Morissette), ses 10 petits-enfants: Karine Bédard (Éric Ottawa), Jean François Bédard (Mélissa Vallières), Geneviève Bédard (Dominic Bonneau), Mélanie Lavertu (Jean Pierre Hétu), Cindy Lavertu (Stéphane Murphy), Caroline Lavertu (Yves Lefebvre), Jean Philippe Bedard (Anne-Audrey Forest), Stéphanie Bédard (Sébastien Gravel), Marie Eve Bédard, Virginie Bédard, ses frères et soeurs feu Jean Paul (feu Rita Boucher), feu Gisèle (feu Armand Coté), Monique (feu Florian Bergeron), Lucille (feu Robert Ferland), Pauline (Maurice Nadeau), feu Léon (Dolorès Marchand), Angèle (André Guillot), André (Pierrette L'italien), ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Bergeron: Evelyne (Albert Simoneau), feu Donat (Madelaine Demers), Yvette (feu Fernand Baron) et ses 18 arrière-petits-enfants et plusieurs neveux et nièces. La famille tient à exprimer sa profonde gratitude au personnel des soins gériatriques de l'hôpital Laval pour leur chaleureuse présence, pour les bons soins prodigués et leur accompagnement. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'IUCPQ, 2700, des Quatre-Bourgeois, Québec, QC G1V 0B8, ou en ligne: http://www.fondation-iucpq.org/dons/types-de-dons.

Pour renseignements:
ATHOS
Téléphone: 418 658-1600
Télécopieur: 418 658-2415
Courriel: infocomplexe@athos.ca
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée
www.athos.ca

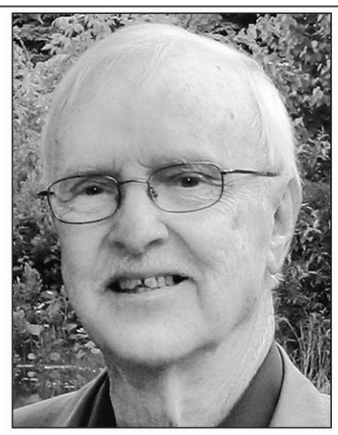

Gaston Bélanger
1929 - 2017

À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 10 janvier 2017, à l'âge de 87 ans, est décédé monsieur Gaston Bélanger, époux de madame Dorothy Gagnon, fils de feu madame Alvine Lévesque et de feu monsieur Cyrille Bélanger. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE DE CHARLESBOURG
7335, boul. Henri-Bourassa
Québec G1H 3E5
le vendredi 20 janvier 2017 de 18h à 21h et le samedi 21 janvier 2017 de 10h à 12h. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 12h. L'inhumation des cendres se fera au cimetière St-Charles au printemps. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Pierre (Claudette Beaupré), Jean, Anne (Jacques Lemoine) et Valérie; ses petits-enfants: Pierre-Olivier, Étienne, Vincent et Laurence; ses belles-soeurs et son beau-frère: Louisette Lessard (feu James Gagnon), Edith-Ann (André Lecavalier) et Cécile (feu Gilles Goulet). ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, et ami(es). Il est allé rejoindre ses frères et ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: Will (Cécile Aubut), Roland (Gabrielle Lavoie), Annette (Jean-Jacques Sénéchal), Cyrille (Ange-Aimée Cloutier), Jeanne D'Arc (Gérard Bouchard) et Gemma (Gaston Painchaud); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Gagnon: Russell, Kathleen (Marcel Poulin), Mark (Lorette Mousseau) et Gabriel (Cécile Prévost). La famille tient à remercier l'équipe du département de cardiologie de l'hôpital de l'Enfant-Jésus pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHU de Québec. Des formulaires seront disponibles sur place. http://www.fondationduchuq.org/

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

leSoleil ABONNEZ-VOUS 418 686-3344

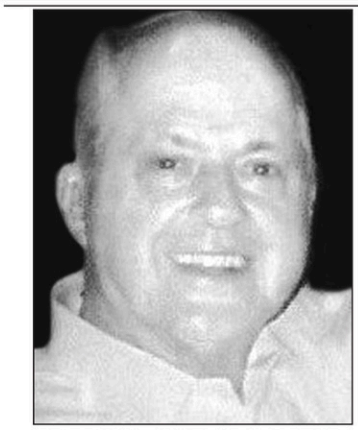

Eugène Bourassa
1927 - 2016

À la Maison Paul-Triquet, le 17 décembre 2016, à l'âge de 89 ans, est décédé Sgt. (ret.) Eugène Bourassa CD, époux de dame Irma A. Pagnini, fils de feu monsieur Charles-Auguste Bourassa et de feu dame Maria Bourassa. Il demeurait à Québec.

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS

La direction des funérailles a été confiée à Lépine Cloutier.

COMPLEXE DE LA CITÉ
1600, av. Le Gendre
Québec, QC G2G 2W5

Une cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité. L'inhumation des cendres aura lieu ultérieurement au Cimetière militaire national Beechwood d'Ottawa.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse dame Irma A. Pagnini, son fils Lcdr Michael Bourassa CD (Deborah Fowler), sa fille Roberta Bourassa (John Sioui), ses petits-enfants, Elizabeth et Alexander ainsi que son frère Jean-Jacques Bourassa (Irène Joccodie) de Guelph (Ontario).

Pour renseignements:
ATHOS
Téléphone: 418 658-1600
Télécopieur: 418 658-2415
Courriel: infocomplexe@athos.ca
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée
www.athos.ca

leSoleil

Personnalisez votre avis

de remerciement
ou d'anniversaire de décès en y ajoutant une touche personnelle, une image représentant l'être cher, ses goûts, ses loisirs, etc.

Renseignez-vous au
418 686-3326
poste 2261

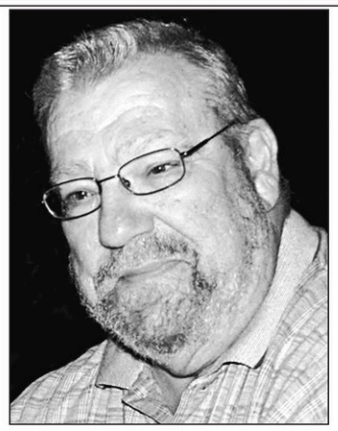

Luc Brunet

Nous avons l'immense tristesse de vous annoncer le décès de Luc Brunet, à l'âge de 67 ans, suite à une courte maladie. Il nous a quittés le 12 janvier 2017, à Montréal.
Homme de conviction, il a consacré sa vie professionnelle à l'éducation et aux travailleurs de l'éducation. Outre son épouse, Diane Boulet, il laisse dans le deuil son fils Jean-Frédéric (Geneviève Hamelin), sa fille Marie-Hélène (Vincent Boutonnet), ses petits-enfants, Félix-Olivier, Sébastien, Louis-Raphaël, Sophie, Élie et Philippe, ses frères Serges (Andrée Marquis), Daniel (Madeleine Dubois), sa soeur Denise, sa cousine Luce (Robert Poissant), son beau-frère Michel Boulet (Line Blouin), sa belle-mère Rita Larose-Boulet, ses nièces: Isabelle, Chantal, Francelyne, Anne-Marie et leur famille, ainsi que ses nombreux cousins, cousines et fidèles amis.
La famille recevra les condoléances au

YVES LÉGARÉ
Complexes funéraires

14370, boulevard de Pierrefonds
Pierrefonds H9R 4R7
le vendredi 20 janvier 2017 de 14h à 17h et de 19h à 21h. Le samedi 21 janvier de 9h30 à 10h30 suivi d'une célébration en l'honneur de Luc en chapelle du complexe. Selon ses volontés, vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Léo-Cormier ou à La Fondation Laure-Gaudreault.

Nancy Carmichael
1970 - 2017

« Une étoile s'éteint et le ciel s'embrase. »

Au Centre d'hébergement de Charlesbourg, le 10 janvier 2017, à l'âge de 46 ans, est décédée dame Nancy Carmichael, fille de dame Murielle Walsh et de monsieur Jacques Carmichael. Elle demeurait à Québec (Notre-Dame-des-Laurentides). La famille recevra les condoléances en présence des cendres à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE RÉJEAN HAMEL INC
6161, rue du Pomerol
Saint-Émile (Québec) G3E 1X3
le vendredi 20 janvier 2017 de 14h à 17h et de 19h à 22h ainsi que le samedi 21 janvier 2017 de 9h à 10h15. Le service religieux sera célébré le **samedi 21 janvier 2017 à 10h30 en l'église St-Émile (1620, avenue Lapierre, Québec G3E 1C1)**. Les cendres seront déposées au Columbarium Réjean Hamel. Elle laisse dans le deuil, outre ses parents, ses enfants: Jason Fortin et Brandon Fortin; le père de ses enfants: Denis Fortin; ses frères et soeurs: Dave, Vicky (Eric Robert), James (Audrey Moreau); sa filleule Maïka; et sa nièce Léa; sa grande amie Dany Boisvert (Sébastien Lefebvre); ses oncles et tantes; ses cousins et cousines; ses neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis(es).
Un merci tout spécial à sa grande amie Dany Boisvert pour sa présence tout au long de sa maladie ainsi qu'un sincère remerciement à Nadine et Chantale du département d'oncologie de l'hôpital Enfant-Jésus et au personnel du Centre d'hébergement de Charlesbourg pour leur dévouement, la qualité des soins prodigués et le support apporté. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don au Centre d'hébergement de Charlesbourg (soins palliatifs), 7150, boul. Cloutier, Québec G1H 5V5, tél.: 418 628-0456, poste 1300. Des formulaires seront disponibles au salon lors des condoléances.

Pour renseignements
téléphone: 418 845-6161
télécopieur: 418 845-8920
Courriel: salonfuneraire@videotron.ca
Site Internet: www.rejeanhamel.com

Teresa Chouinard (née Morin)
1927 - 2017

À l'hôpital St-François d'Assise, Québec, le 13 janvier 2017, à l'âge de 89 ans 1 mois, est décédée madame Teresa Morin, épouse de feu monsieur André Chouinard (1925-2010). Née à Québec le 6 décembre 1927, madame était la fille de feu dame Stella Giblin et de feu monsieur Louis-Edouard Morin. Madame demeurait à Québec. Les membres de la famille recevront les condoléances à

LA SEIGNEURIE COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
2450, av. St-Clément, Québec
arr. Beauport G1E 1E8 (autoroute de la Capitale, sortie Bourg-Royal no 318)
le jeudi 19 janvier 2017 à compter de 14h. À sa mémoire suivra à 17h une célébration de la Parole en la chapelle de la coopérative. Les cendres seront par la suite déposées auprès de son époux au columbarium La Seigneurie. Madame Chouinard laisse dans le deuil ses enfants: Pierre, Diane (André Paquette), Guy (Danielle Quirion), Jean (Elaine Verret), Jacques (Gisèle Delisle); ses petits-enfants: Mélanie Chouinard (Christian Boucher), Marc Chouinard (Marie-Christine Bisson), Mélissa Chouinard (Yannick Richard), Éric Chouinard (Amanda Chouinard), Sarah Chouinard (Dominic Savard), Stéphane Chouinard (Vanessa Pommerleau), Valérie Chouinard (Guillaume Parent); ses arrière-petits-enfants: Alyssa, Jérôme, Alexandra, Laurence, Amély, Audrey, Olivia et Léa; sa belle-soeur Jacqueline (feu Lawrence Morin) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille remercie l'équipe soignante à la résidence « Les Jardins Lebourgneuf » pour l'attention portée et la qualité des soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur du Québec tél. : 418 682-6387 www.fmcoeur.qc.ca. Les funérailles sont sous la direction de:

La Seigneurie
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
Le respect avant tout
2450, St-Clément, Québec
arr. Beauport, Québec G1E 1E8
Pour renseignements ou message de sympathie personnalisé
Téléphone: 418 663-4735
Télécopieur: 418 663-2328
Site Web: www.cooperative-funeraire.com
Courriel
info@cooperative-funeraire.com

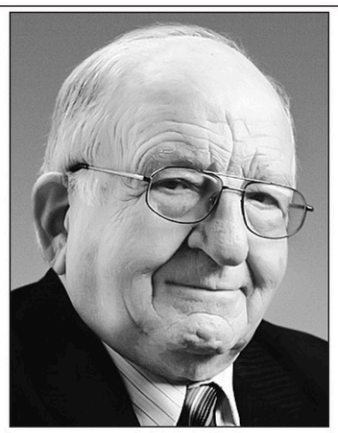

Léopold Côté
1920 - 2017

Au Centre d'hébergement de Montmagny, le 13 janvier 2017, à l'âge de 96 ans, est décédé monsieur Léopold Côté, époux de feu madame Irène Laberge et fils de feu monsieur Eugène Côté et de feu dame Alphonsine Blais. Il demeurait à Montmagny. La famille recevra les condoléances à la

MAISON FUNÉRAIRE LAURENT NORMAND INC
180, rue St-Ignace
Montmagny (Québec) G5V 1R9
le vendredi 20 janvier 2017 de 14h à 16h et de 19h à 21h et samedi, jour des funérailles à compter de 9h. Le service religieux sera célébré le **samedi 21 janvier 2017 à 11h en l'église St-Mathieu de Montmagny.** L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière de Montmagny. Il laisse dans le deuil ses enfants: feu Yvon (Noëlla Ouellet), France (Donald Barclay), Serge, Marie (Pierre Beaulieu); ses petits-enfants: Annie Côté (David Murray), Manon Côté (Karl Rousseau), Alexandre et Olivier Côté-Barclay, Maxime Lavoie-Côté (Karine Biron), Pierre-Luc Beaulieu (Valérie Beaudin), Nicolas Beaulieu (Edith Beaulieu); ses arrière-petits-enfants: Kelly-Ann Beaulieu, Lucas Beaulieu, à naître bientôt bébé Emma Murray, Marianne, Camille et Elianne. Il était le frère de: feu Georges-Henri Côté (feu Marie-Ange Chabot), Lucienne Côté (feu Charles-Omer Côté), feu Robert Côté (feu Lucienne Garant), feu Jeanne-Aimée Côté (feu Paul-Émile Thibault), feu Thérèse Côté, Marguerite Côté (feu Paul-Émile Gagné), feu Rita Côté (Clément Thibault). Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Laberge, de nombreux neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille tient à remercier le personnel du Centre d'hébergement de Montmagny, le personnel de la Résidence des Aînés, du CLSC et de la Coopérative de services à domicile de Montmagny pour les bons soins prodigués et leur dévouement. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par des offrandes de messes. Des enveloppes seront disponibles au salon. La direction des funérailles a été confiée à

La Maison Funéraire Laurent Normand
115, rue St-Louis
Montmagny (Qc) G5V 1N2
Pour renseignements: 418 248-0545
Sans frais: 1 888 248-0545
messages de sympathie par télécopieur: 418 248-2621
par courriel: lnormand@globetrotter.net
ou via le site Web:
www.laurentnormand.ca
Entreprise familiale reconnue
Distinction par la Corporation des thanatologues du Québec

Société canadienne de la sclérose en plaques
Section Région-de-Québec
418 529-9742
http://www.scleroseenplaques.ca/regiondequebec

Émilienne Lefrançois Desbiens
1919 - 2017

À son domicile, le 10 janvier 2017, est décédée à l'âge de 97 ans et 4 mois, Mme Émilienne Lefrançois, épouse de feu M. Roland Desbiens; fille de feu Mme Grena Alain et de feu M. Donat Lefrançois. Elle demeurait à Pohénégamook, Témiscouata. Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la

MAISON FUNÉRAIRE JP MORIN
491, rue de l'Église, Saint-Éleuthère
le vendredi 20 janvier de 19h à 21h30 et le samedi 21 janvier de 9h à 10h50. Le service religieux sera célébré le **samedi 21 janvier 2017, à 11h, en l'église de Saint-Éleuthère** et de là au crématorium. Les cendres de Mme Lefrançois seront inhumées ultérieurement au cimetière paroissial. Elle était la mère de: Micheline (feu Jacques Bataille), Ginette (Marcel Faille), Andrée (Claude Dumont), feu Camille (Normande Levasseur), feu Jean-Yves (Nicole Grégoire), Laval, Claude (Suzanne Dubé), René. Elle laisse également dans le deuil ses petits-enfants: Jacques, Réginę, Nathalie, Christian, Caroline, Pascale, Éric, Hugo, Marie-Claude, Daniel, Sophie, Clémence, Marie-France; ses arrière-petits-enfants: Sean, Madeleine, Cierra, Kyra, Marie-Anne, Justine, Raphaël, Laurent, Vianne, Hubert, Arthur, Flavie, Léo, Mathilda, Jules. Elle était la soeur de: feu Laval (feu Germaine Ouellet), feu Arthur (feu Anita Turgeon), Rita (feu Philippe Bérubé). Sont aussi attristés par son départ ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s. Des remerciements sont adressés au personnel soignant de l'hôpital de Notre-Dame-du-Lac, à l'équipe de soins à domicile du CLSC des Frontières et au Dr Stéphane Raymond pour les bons soins prodigués.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation de la santé du Témiscouata, 58, rue de l'Église, Témiscouata-sur-le-Lac (Québec) G0L 1X0.
La direction des funérailles a été confiée à la

MAISON FUNÉRAIRE J. P. MORIN
1924, Principale, Pohénégamook
Renseignements: 418 859-2951
Sans frais: 1 800 300-2951
Salon: 418 859-2631
Télécopieur: 418 859-2666
rf.jpmorin@videotron.ca
www.groupefunerairecaron.com

CARON
GROUPE FUNÉRAIRE

Monique Deschamps (née Camirand)
1940 - 2017

Subitement à St-Sauveur, le 8 janvier 2017, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Monique Camirand, épouse de M. Pierre Deschamps.
Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Marc (Gaëlle), Sophie (Alain) et Isabelle; ses petits-enfants: Thalia, Olivier, Mathilde, Charles, Milla, Pénélope, Elsa et Tristan; ses frères et soeurs: Michel, Nicole, Claude, François et Jocelyne; ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis.
Monique était une femme déterminée, impliquée, curieuse et ouverte d'esprit. Une épouse et une mère exceptionnelle. Une amie au coeur aussi grand que sa bonne humeur. Peintre de grand talent, elle était passionnée d'art et de littérature. Joueuse de bridge accomplie, hôtesse et gastronome, elle était une organisatrice hors pairs. À son mari, ses enfants, petits-enfants et cercles d'amis, elle vouait une grande attention. Son départ précipité laisse un grand vide auprès de tous.
La famille recevra les condoléances le vendredi 20 janvier 2017 de 19h à 21h et samedi de 13h à 17h au

COMPLEXE FUNÉRAIRE
Alfred Dallaire | MEMORIA
514 277 7778 | memoria.ca
2159, boul. St-Martin Est, Laval
514 277-7778
Une cérémonie sera célébrée le **samedi 21 janvier à 17h au salon même.**
Au lieu de fleurs des dons à la fondation de l'Hôpital de Ste-Agathe seraient appréciés.

Appuyez la campagne de financement de la Fondation de l'autisme de Québec.

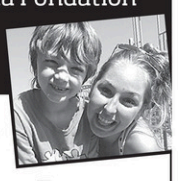

Faites un don ! Merci!
Fondation de l'autisme de Québec
Pour information : www.autismequebec.org
418 624-7432 ou fondation@autismequebec.org

Célébrez !

Soulignez les évènements importants de ceux que vous aimez!
À partir de 39$
418 686-3326 poste 2261 leSoleil

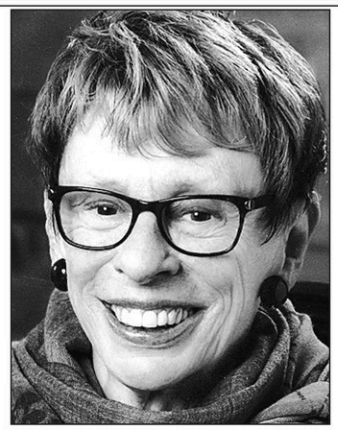

Louise Descoteaux Talbot

1944 - 2016

Au lever du soleil, le 27 décembre 2016, Louise s'est séparée de son corps devenu trop souffrant pour lui permettre de continuer de profiter de la vie. Tel un ange, son esprit s'est alors envolé pour retrouver tous ceux et celles, parents et amis, qu'elle aimait tant. Nous n'avons qu'à penser à elle pour la garder avec nous. Elle continuera sans doute de nous aimer, nous aider, nous guider, avec toute la gentillesse que nous lui connaissons.
Louise était la fille de Fernande Poitras et de Jean-Laurier Descoteaux.

LÉPINE CLOUTIER

ATHOS

La famille vous accueillera au
COMPLEXE FUNÉRAIRE LÉPINE CLOUTIER
1500, boul. Wilfrid-Hamel
Québec QC G1N 3Y6
le samedi 21 janvier 2017 de 13h à 15h. Une liturgie de la Parole suivra à 15h en la chapelle du Complexe funéraire Lépine Cloutier, 1500, boul. Wilfrid-Hamel, Québec. Ses cendres seront inhumées plus tard au cimetière Mount Hermon. Elle laisse derrière elle Paul Talbot, son compagnon depuis plus de 50 ans, ses enfants: Marc, Sophie et Marie-Christine (Jacques Boisvert); ses petits-enfants: Mikaël, Laurie-Anne, Antoine, Mathilde, Marie-Lou, Raphaelle et Maxime; ses frères et soeurs: Marie-Andrée, Pierre (Claire Verreault), Lucie, Francine, (feu Pierre Gaudreau), Marie-Sylvie (Jean-François Duchaine) et René (Monique Desjardins); ses belles-soeurs: Renée, Madeleine et Danielle Talbot; et un beau-frère Jacques Talbot; ses neveux et nièces: Jean Lortie (Julie Lalongé), Manon Lortie (Hervé Bouchard), Ève-Marie Lortie (Clarens Lavoie), Chantal Descoteaux (Richard Giguère), Francis Descoteaux (Dominique Fréchette), Carl Homer (Ouana Nasturas), Simon Homer, Charles Gaudreau (Julie Beaulieu), Philippe Gaudreau (Isabelle Labrie), Marie-Michèle Gaudreau (George Ewins), Julie Duchaine (Frédéric Poitras), Isabelle Duchaine, Sébastien Roussel, Frédéric Roussel (Marie-Line Michaud), Julie Lachance (Charles Turcotte), Guillaume Talbot-Lachance, plus de 24 petits-neveux et petites-nièces et ses précieuses amies. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à Centraide Québec, 3100, avenue du Bourg-Royal, bur. 101, Québec (Qc) G1C 5S7, tél.: 418 660-2100 ou à La Fondation du Centre hospitalier St-Joseph de La Malbaie, 303, rue Saint-Étienne, La Malbaie (Québec) G5A 1T1, tél.: 418 665-1717.

Pour renseignements:
ATHOS
Téléphone: 418 682-5225
Télécopieur: 418 682-6249
Courriel: info@lepinecloutier.com
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée:
www.athos.ca

• Anniversaire de décès
• Remerciements
418 686-3326
poste 2261

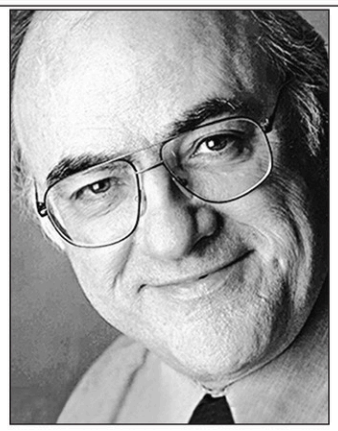

Michel Dumas

1937 - 2017

C'est avec une grande tristesse que nous annonçons le décès de Michel Dumas, survenu le 6 janvier, au terme d'une longue maladie qu'il a combattue avec courage et résilience.
Il laisse dans le deuil son épouse, Huguette Dussault, son fils Guillaume Dumas (Richard Vu), son frère Antoine (feu Marie Deschênes), ses belles-soeurs: Hélène Robert (feu Jean Dumas) et Marielle Boulanger (feu Luc Dussault), son beau-frère Henri Madelein (feu Nicole Dussault), son neveu et ses nièces: Hélène, Caroline et Émilie Dumas, Julie et Éric Madelein, Hélène et Line Dussault, ainsi que de nombreux parents, amis et collègues.
Nous gardons de Michel le souvenir d'un homme de paix au sourire chaleureux, attachant, tourné vers autrui, rassembleur et généreux.
Gestionnaire de talent, toujours soucieux de l'humain, il a fait une carrière brillante en communication. Diplômé en relations publiques de la Boston University, il a occupé divers postes de direction dans plusieurs organisations avant de cofonder le cabinet Dumas Dupré, devenu BDDS, qu'il a présidé pendant plusieurs années. Au moment de son décès, il était professeur associé au département de communication sociale et publique de l'UQAM et chercheur à la Chaire en relations publiques et communication marketing de cette université.
Très impliqué dans la vie professionnelle, il a été le premier président de l'Association des relationnistes du Québec, a contribué à la mise sur pied de plusieurs programmes de formation et a enseigné dans diverses universités. Il a également présidé l'Association des bureaux d'information des universités du Canada et a oeuvré à l'international, notamment comme président du Groupe Worldcom et comme consultant auprès du Bureau International des Expositions.
La famille vous invite à venir célébrer la vie de Michel, le samedi 28 janvier 2017 à compter de 10h au

COMPLEXE FUNÉRAIRE MONT-ROYAL
situé au 1297, chemin de la Forêt, à Outremont (514 279-6540)
L'inhumation des cendres aura lieu à une date ultérieure. Des dons au *Fonds de recherche Jean Doré* pour le cancer du pancréas seront appréciés. S'adresser à la Société de recherche sur le cancer.

Dysphasie QUÉBEC
Parce que la dysphasie est un trouble du langage pour la vie, votre don est important pour soutenir la cause.
dysphasie-quebec.com

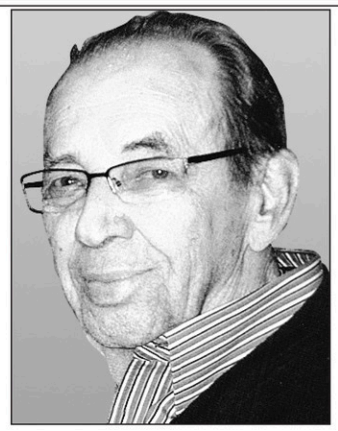

Harry French

1927 - 2017

À son domicile, le 9 janvier 2017, à l'âge de 89 ans et 9 mois, est décédé monsieur Harry French, époux de madame Monique Laliberté, fils de feu madame Géraldine Groleau et de feu monsieur Albert French. Il demeurait à Lévis. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils Melvin (Sandra Cloutier); ses petits-enfants: Kevin (Julie Roy), Jessica (David Leclerc-Fafard) et Sarah; son frère Harold (Gisèle Ouellet), ses soeurs: Darquise (Pierre Ouellet) et Ghislaine; son beau-frère Michel Laliberté (Suzanne Ouellet); sa belle-soeur Rose-Aimé Fecteau, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s. La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE D'AUBIGNY
154, rue du Mont-Marie
Lévis G6V 8X1
le samedi 21 janvier 2017 de 11h à 13h. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 13h. Les cendres seront ensuite déposées au Mausolée Mont-Marie. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis, tél.: 418 835-7188, site Web: www.fhdl.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.
Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

Rêves d'enfants
Nous créons des souvenirs.
1-800-267-9474 www.revesdenfants.ca

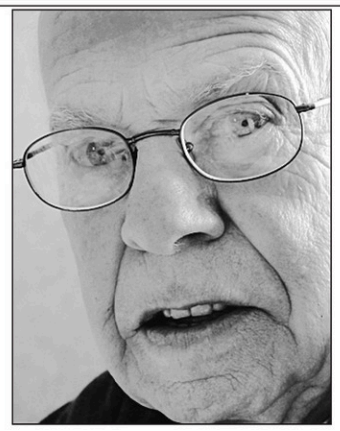

Paul Gagnon

1932 - 2017

Au CHSLD Côté Jardins, le 14 janvier 2017, à l'âge de 84 ans et 9 mois, est décédé monsieur Paul Gagnon, époux de Réjeanne Robitaille, fils de feu madame Géraldine Gosselin et de feu monsieur Pierre Gagnon. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE DE CHARLESBOURG
7335, boul. Henri-Bourassa
Québec G1H 3E5
le samedi 21 janvier 2017 de 14h30 à 16h30. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 16h30. L'inhumation des cendres se fera ultérieurement au Mausolée cimetière St-Charles, Marie-de-l'Incarnation (ancien).
Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Guy (Line Hains), Claire (Denis Rousseau); ses petits-enfants: Audrey Gagnon, Stéphanie Gagnon (Damien Van Der Windt); ses frères et soeurs: feu Lucien Gagnon (feu Anne-Marie Daigle), feu Carmelle Gagnon (Paul-Henri Gagnon), feu Yvonne Gagnon (feu Lionel Poulin), feu Marcel Gagnon, feu Jeanne Gagnon (René Tremblay), feu Pierrette Gagnon (feu Jean-Louis Talbot), André Gagnon (Claudette Jobin), Jean-Marc Gagnon (feu Huguette Lachance); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Marc-André Robitaille (Thérèse Boissinot), feu Roland Robitaille (feu Jeannette Bolduc), feu Jean-Paul Robitaille (Louisette Baril), feu Raymond Robitaille (feu Louisette Lamontagne), feu Roger Robitaille (Marie-Catherine Morin), Colette Robitaille (Raymond Beaumont), Lucille Robitaille (Jean-Claude Fortier), Liliane Robitaille (Camile Ricard), Monique Robitaille (Léo Roy), Pauline Robitaille (Raoul Poulin); ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis(es). La famille tient à remercier sincèrement le personnel de la résidence Côté Jardins pour leurs bons soins et leur dévouement. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer de Québec, 1040, av. Belvédère, Québec, Québec tél.: 418 527-4294, courriel: info@societealzheimerdequebec.com, site Web: www.societealzheimerdequebec.com. Des formulaires seront disponibles sur place.
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

Nous sauvons des vies
Donnez maintenant
1.418.683.0933
Centre de prévention du suicide de Québec
Dons en ligne : www.cpsquebec.ca

Henri Joli-Coeur

1936 - 2017

Mercredi matin s'est éteint paisiblement Henri Joli-Coeur. Il laisse dans le deuil son épouse Roselle Caron, ses deux enfants: Luc (Jennifer Delva) et Anne (Rommel Zamudio); ses petits-enfants: Philippe St-Amour-Joli-Coeur, Thomas St-Amour-Joli-Coeur et Bérénice Vivier; ses frères: Gustave (Madeleine Perreault), Paul (Thérèse Brunelle), Jacques (Francine Saint-Jacques) et André; ses soeurs: Germaine, Julie (Guy Méthé) et Thérèse, ainsi que sa belle-soeur Jeannine Lévesque et son beau-frère James R. Harvey et de nombreux neveux et nièces. Lui ont précédé ses frères Philippe et Pierre et ses soeurs Louise et Gaby. Il laisse également dans le deuil les soeurs de son épouse, Laurette, Jacqueline, Huguette, Chantale (Jacques Turcotte), et frères de son épouse, Marcel (Suzanne Ferland), Norbert (Johanne Desjardins), Jean-Louis (Noëlla Lavoie) et Yves (Nicole Soucy), ainsi que les frères et soeurs, de sa première épouse, feu Nicole Dutrisac, Michèle, Jocelyne, Benoit (Anne Bigras), Robert (Catherine Labonté), leurs enfants et de nombreux parents et amis.

Né à Québec, Henri Joli-Coeur est le fils de feu Achille Joli-Coeur et feu Marie-Paule Langelier. Il fait partie, en 1961, de la première cohorte de diplômés en actuariat de l'Université Laval. À 33 ans, il s'associe à Gilles Blondeau pour créer le Groupe Optimum où il sera actif jusqu'à son décès. Cet amoureux des chiffres et de la philosophie a fortement appuyé l'essor de ce groupe financier maintenant d'envergure internationale. Il a grandement contribué au financement de l'Université Laval, notamment par la création de la Chaire d'actuariat dans les années 90. Il s'est également engagé, tout au long de sa vie, pour bâtir la confiance des Québécois en leur capacité d'assumer leur développement économique et social.

Le mercredi 18 janvier de 15h à 21h, la famille vous accueillera au complexe funéraire. Un hommage lui sera rendu à 18h.

Alfred Dallaire | MEMORIA
514 277 7778 | memoria.ca

4231, boulevard St-Laurent, Montréal
514 277-7778
Service de voiturier

le samedi 21 janvier à 15h, une célébration oecuménique aura lieu dans le Vieux-Québec en la Cathédrale Holy Trinity au 31, rue des Jardins. La famille recevra les condoléances en ces lieux à compter de 14h.

Au lieu de fleurs des dons à la fondation de l'Université Laval, la Fondation du CHUM ou la Société québécoise du cancer seraient appréciés. La famille remercie chaleureusement l'équipe des soins intensifs de l'hôpital Notre-Dame.

Vous êtes ou vous connaissez une personne ayant survécu à un AVC?
L'aphasie et ses conséquences bouleversent-elles votre vie?
Il y a de l'aide pour vous :
Association des Personnes Intéressées à l'Aphasie
(APIA)
Téléphonez-nous au: 418 647-3684
apia@bellnet.ca
www.apiaquebec.org
Laissez-moi parler à mon rythme

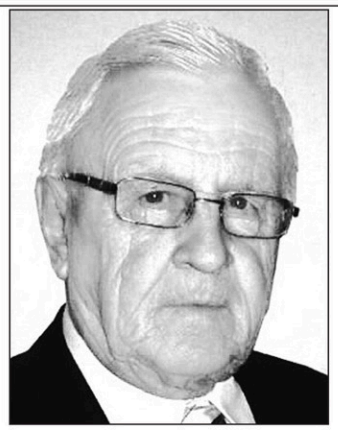

Roger Laflamme
1934 - 2017
Entouré de l'amour des siens

À la résidence d'accueil St-Joseph de Lévis, le 13 janvier 2017, à l'âge de 82 ans, est décédé monsieur Roger Laflamme, président de Georges Laflamme inc de St-Charles et Ste-Claire, fils de feu monsieur Georges Laflamme et feu dame Blanche Lecompte et l'époux de dame Lauréanne Brouard. Il demeurait à Saint-Charles-de-Bellechasse. La famille accueillera parents et ami(e)s à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE ÉDOUARD TRAHAN ET FILS INC
2700, av. Royale
St-Charles-de-Bellechasse

le vendredi 20 janvier 2017 de 14h à 16h et de 19h à 21h30 et le samedi 21 janvier 2017 de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le **samedi 21 janvier 2017 à 11h en l'église St-Charles-de-Bellechasse** et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil son épouse adorée Lauréanne Brouard; ses enfants: Solange (France Blouin), Pierre (feu Lucie Moisan, Sylvie Leclair) et Lucie; ses petits-enfants: Sarah (Travis Taylor) et Caroline Laflamme, Louis-Charles et David Lafrance; ses filleuls: Christian Langlois et David Lafrance; il était le frère de: feu René Laflamme (Thérèse Prévost), feu Jacques (Louise Fortin), Jean-Marc (Micheline Lavoie), Aline (feu Raymond Langlois) et Louis (feu François Couture); plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s ainsi que tous les employé(e)s de Georges Laflamme inc (Centre Rénovation Home Hardware) et du Centre Production Laflamme inc. Un merci reconnaissant au Dr Suzanne Paquet et tout le personnel du Centre d'accueil St-Joseph de Lévis pour les bons soins prodigués ainsi que le personnel du Manoir de la Montagne St-Malachie. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don au Centre d'accueil St-Joseph de Lévis, 5445, rue St-Louis, Lévis G6V 4G9 où à la Société Alzheimer Chaudière-Appalaches, casier postal 1, Sainte-Marie (Québec) G6E 3B4. Des enveloppes seront disponibles à la résidence funéraire. La direction des funérailles a été confiée à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE ÉDOUARD TRAHAN & FILS INC
Pour tout renseignements
418 887-3000, 418 835-5329
Télécopieur: 418 887-5030
Pour l'envoi de messages de sympathie par Internet
www.residencetrahanetfils.com

Céline Lajoie
1942 - 2017

Paisiblement, entourée de l'amour des siens, à la Maison Michel-Sarrazin, le 11 janvier 2017, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Céline Lajoie, conjointe de monsieur Luc Samson. Elle demeurait à Québec.

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS

La famille recevra les condoléances au

DOMAINE CATARAQUI
2141, chemin Saint-Louis, Québec

le samedi 21 janvier 2017, de 13h à 14h, suivi d'une cérémonie dans la plus stricte intimité. Elle laisse dans le deuil, outre son conjoint Luc Samson; sa fille Sarah Godbout (Marco Fontaine et son fils Yannick Roy-Fontaine); sa petite-fille Séléna Godbout; son beau-fils Pierre Samson (Marie-Claude Monier) leurs enfants Juliette et Louis-Paul Samson; son beau-fils Louis Samson (Catherine Demers) leurs enfants Charles, Justin et Félix Samson; ses frères: Yvon Lajoie (Louise Petit) et Jacques Lajoie (Lorraine Fleury) ainsi que ses nièces: Daphné, Ève-Annie, Corine et Marianne Lajoie; sa belle-soeur Catherine Samson (Claude Leroux) leurs enfants Patrick et André Leroux ainsi que plusieurs tantes, oncles, cousins et cousines, ses amis et les bénévoles de la Maison Michel-Sarrazin, où elle a oeuvré pendant 13 ans et qui l'ont accompagnée vers son dernier repos. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de la Maison Michel-Sarrazin, 2101, ch. St-Louis, Québec G1T 1P5, tél.: 418 688-0878. La direction des funérailles a été confiée à Lépine Cloutier.

Pour renseignements
ATHOS
Téléphone: 418 529-3371
Télécopieur: 418 767-2309
Courriel: info@lepinecloutier.com
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée:
www.athos.ca

Le deuil: en parler pour mieux le vivre
1 888 LE DEUIL
maison Monbourquette
1 888 533-3845
maisonmonbourquette.com

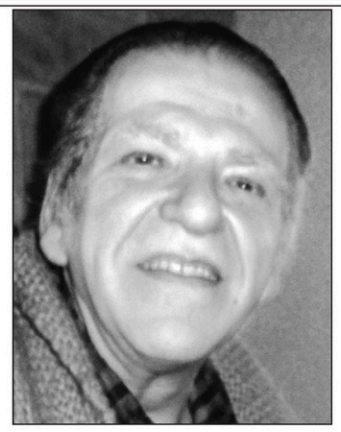

Michel Martel
1954 - 2017

Au CHUL, le 13 janvier 2017, à l'âge de 62 ans, est décédé Michel Martel, époux de dame Louise Taschereau et fils de dame Gaétane St-Arneault et de feu Jos-Antoine-Sosthène Martel. Outre son épouse et sa mère il laisse également dans le deuil sa soeur et ses frères: Claude (Denise Bolduc), Denis (Line Paquet) et Ginette (Pierre Belisles); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Taschereau: Anne (Lem Mamers), Philip (Jacline Desormeaux) et Jacques (Carole St-Onge) ainsi que plusieurs neveux et nièces, oncles, tantes, cousins, cousines autre parents et ami(e)s. La famille accueillera parents et amis(es) en présence du corps au:

COMPLEXE FUNÉRAIRE SYLVIO MARCEAU
Membre du Réseau Dignité
1460, rue Notre-Dame
L'Ancienne-Lorette, Qc G2E 3A7
www.dignitequebec.com

le vendredi 20 janvier 2017 de 10h30 à 13h30. Les funérailles auront lieu le vendredi 20 janvier à 14h en l'église Notre-Dame-de-L'Annonciation de L'Ancienne-Lorette (1625, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette Qc G2E 3B4) et de là au cimetière paroissial.

COMPLEXE FUNÉRAIRE SYLVIO MARCEAU
Dignité
EN HOMMAGE À LA VIE
Pour renseignements
tél.: 418 522-5212
Télécopieur: 418 521-2187
Courriel: sylviomarceau@bellnet.ca

Marie-France Power (née Blanchette)
1947 - 2017

Le 14 janvier, après une courageuse bataille contre le cancer, Marie-France est décédée paisiblement à l'âge de 69 ans. Bien-aimée épouse du défunt Anthony Power, elle sera grandement regrettée par ses enfants, Patrick (Patricia Karoutas), Bruce (Andrea Fusco), Jennifer (Mark Bishop). «Granny» de Ryan, Megan, Gabriella, Matthew, Gavan et Benjamin. Elle a été aimée par son frère défunt, Bernard, et ses soeurs Josée, Danielle et Michèle; les neveux et nièces et ses amis et anciens collègues.

La famille accueillera parents et amis le 19 janvier, entre 19h et 21h et le 20 janvier, entre 11h et 12h30 à la maison funéraire

COLLINS CLARKE MACGILLVRAY WHITE
307, Riverside Drive à St-Lambert

Les funérailles auront lieu le 20 janvier à 13h en l'église St-Francis-of-Assisi située au 844, rue Notre-Dame à St-Lambert.
Au lieu de fleurs, un don à La Maison Victor-Gadbois serait apprécié
www.maisonvictor-gadbois.com

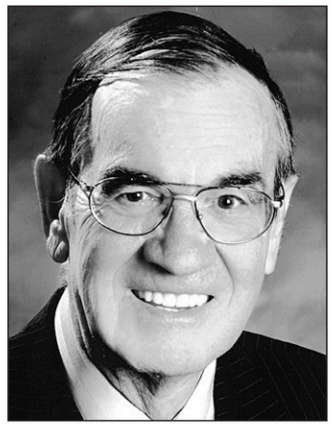

Dr Pierre Proulx
1928 - 2017

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 13 janvier 2017, à l'âge de 88 ans, est décédé le docteur Pierre Proulx, époux de Rachel Aubin, fils de feu J. Eugène Proulx et de feu Anne-Marie Paré. Il demeurait à Québec.

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS

La famille vous accueillera à la
MAISON GOMIN
Services commémoratifs
2026, boul. René-Lévesque Ouest
Québec QC G1V 2K8

le samedi 21 janvier de 10h à 12h30. Le service religieux sera célébré le samedi 21 janvier 2017 à 13h en l'église Saint-Dominique, 175, Grande-Allée Ouest, Québec G1R 2H1. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Rachel Aubin avec laquelle il a partagé plus de 62 ans; ses enfants: François (Arlette Simonneau), Claude (Jacinthe Poliquin), Jean (Maxime Dupont-Demers) et Catherine (Gaétan Gagnon); ses petits-enfants: Gabrielle, Nicolas, Antoine et Frédéric; ses frères, belles-soeurs et beaux-frères: Jean Proulx (Camille Gagné) et Charles Proulx (Thérèse Girard), soeur Françoise Aubin, s.f.b, soeur Mariette Aubin, f.m.m et Raymond-Marie Aubin (feu Claire Levac) ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Le docteur Proulx était également le frère de feu Claire (feu Gaston Poitras), feu Marguerite, feu Marie-Paule (feu Léo Paquet), feu Cécile (feu André Lévesque) et feu Jacques (Luce Dallaire) ainsi que le beau-frère de feu Hervé Aubin (feu Louisette Pouliot), feu Maurice Aubin (feu Jeanne Drouin) et feu Jean-Guy Aubin, f.e.c..
Gradué en médecine de l'Université Laval (1954), le docteur Proulx s'est dévoué sans relâche pour ses patients pendant plus de 40 ans que ce soit à son bureau dans Limoilou, à l'hôpital Saint-François-d'Assise, à la clinique Roy-Rousseau et à l'usine de Rothmans, Benson & Hedges. Le docteur Proulx a été entre autres président de l'Amicale des anciens du Collège Ste-Anne de la Pocatière, où il fit son cours classique. À sa retraite, il s'est passionné pour la généalogie, notamment celle des Proulx et des Aubin.
La famille tient à remercier sincèrement le père Jean-Claude Drolet, M. Afr, pour son soutien et le personnel de l'Hôtel-Dieu pour leur dévouement et les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don aux Missionnaires d'Afrique «Pères Blancs», 180, ch. Ste-Foy, Québec QC G1R 1T3 tél.: 418 529-0051 ou en ligne au http://www.mafr.net/index.php/fr/

Pour renseignements:
ATHOS
Téléphone: 418 686-8811
Télécopieur: 418 686-8813
Courriel: infomaison@athos.ca
Pour envois de messages personnalisés et/ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée:
www.athos.ca

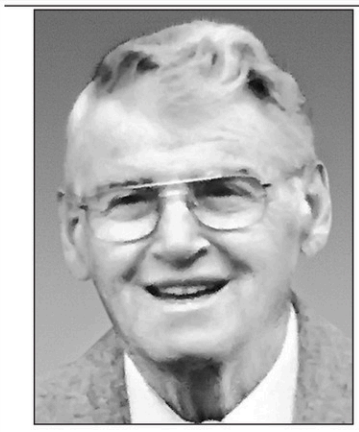

Albert Rémillard
1924 - 2017

Au CHSLD de Saint-Gervais, le 15 janvier 2017 à l'âge de 92 ans et 9 mois, est décédé monsieur Albert Rémillard, époux de feu Suzanne Veilleux. Il demeurait à Saint-Raphaël, Bellechasse. La famille vous recevra au

SALON FUNÉRAIRE ROY ET ROULEAU INC
122, rue Principale
Saint-Raphaël G0R 4C0

le samedi 21 janvier 2017 à compter de 10h. Le service religieux sera célébré ce même jour à 13h en l'église de Saint-Raphaël et de là, au cimetière paroissial.
Il laisse dans le deuil ses enfants: André (Réjeanne Roy) et Sylvain (Josée Garneau); ses petits-enfants: Guillaume (Julie Gagnon), Fannie, Rébecca, Adrien et Camille. Il était le frère de: feu Armand (feu Jeanne Richard), feu Roland (Germaine Gagnon), feu Eudore (feu Bertha Gilbert), Annette (feu Philippe Breton), Lauréat (Cécile Duchesneau), Thérèse (feu Louis Goulet), feu René (feu Noëlla Bernard), feu Eva (feu Robert Morin), Aline (Jacques Duchesneau) et Eugène (feu Liliane Lagacé). De la famille Veilleux, il était le beau-frère de: feu Véronique (feu Ernest Ménard), feu Thérèse, feu Jean-Marie (feu Jeannette Lapierre), Marcelle (Raymond Mayotte), Marc-André (Nicole Marenger), Céline (feu Gilles Caron), Paul (Jacinthe Roy), Brigitte (Georges Verdon), Bernard (feu Irène Turcotte), Benoît (Johanne Lemelin) et Denis (Johanne Allaire). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille tient à remercier tout spécialement Marie et Robert ainsi que tout le personnel de la résidence Vivre en Harmonie pour les bons soins prodigués. Merci également au personnel du CHSLD de Saint-Gervais.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société Alzheimer Chaudière-Appalaches, Casier Postal 1, Sainte-Marie (Québec) G6E 3B4. Des formulaires seront disponibles au salon.
La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire:

ROY & ROULEAU INC
6, rue de la Fabrique, Armagh
Pour renseignements
Téléphone : 418 466-2073
Sans frais: 888-789-2143
Télécopieur: 418 789-2576
Vous pouvez expédier vos témoignages de sympathie par courriel: royroul@globetrotter.net ou par notre site Internet: www.royrouleau.ca
Maison Funéraire membre de la CTQ

DONNEZ
FONDATION HÔTEL-DIEU DE LÉVIS
MERCI !
FHDL.CA
418-835-7188

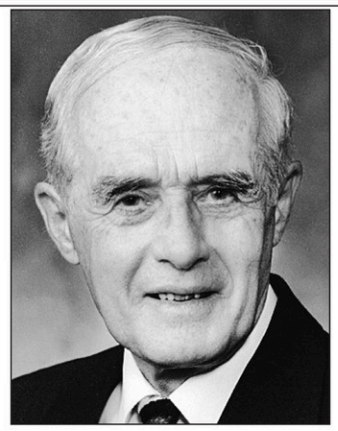

Jean-Jacques Samson
CPA (CMA)
1923 - 2016

À Québec, le 27 décembre 2016, à l'âge de 93 ans, est décédé monsieur Jean-Jacques Samson, époux de dame Lorraine Robitaille, fils de feu monsieur Albert P. Samson et de feu dame Jeanne Gaumond. Il demeurait à Québec et était retraité du ministère des Finances du Québec.

LÉPINE CLOUTIER

ATHOS

La famille vous accueillera au
COMPLEXE DE LA CITÉ
1600, av. Le Gendre
Québec, QC G2G 2W5
le samedi 21 janvier 2017 de 9h à 11h. Une liturgie de la Parole suivra à 11h en la chapelle du Complexe de la Cité, 1600, av. Le Gendre, Québec. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Lorraine, ses enfants: Claire (Christian Giguère) et Pierre (Kelly Murphy); ses petits-enfants: Sophie, Dominique, Irène, Liliane et Lucie. Il était le frère de: feu Rita, feu Françoise (feu Marcellin Masson), feu Yvette (feu Lorenzo Lacouline), feu Roger (prêtre) et Laval (Gaétane Dufour); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Robitaille: feu Marcel (feu Jeannine Jacques), Rollande (André Lafrance), René (feu Nicole Pigeon), Henriette et Cécile ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière Belmont. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Université Laval (département de l'administration), Pavillon Alphonse-Desjardins, 2325, rue de l'Université, local 3402, Québec (Qc) G1V 0A6 tél.: 418 656-3292; en ligne: ful@ful.ulaval.ca ou à une autre oeuvre de votre choix.

Pour renseignements:
ATHOS
Téléphone: 418 658-1600
Télécopieur: 418 658-2415
Courriel: infocomplexe@athos.ca
Pour envois de messages personnalisés ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée:
www.athos.ca

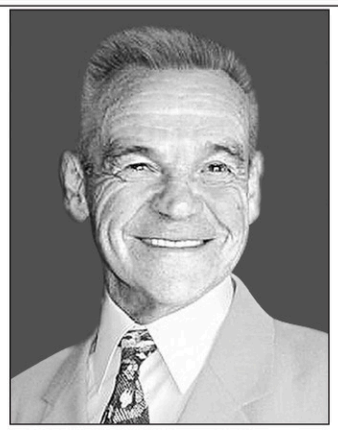

Gilles Simard
Pharmacien
1936 - 2017

À Montréal, le 5 janvier 2017, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Gilles Simard, époux de Mme Louisette Garant et père de feu Chantal.
Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Ian (Marianne Piché) et Pascal (Isabelle Ouellet); ses petits-enfants: Rose et Simon, ses beaux-frères et belles-soeurs Patrice Garant (Marie-Françoise Panisset), Réal Garant (Réjeanne Guertin) et Michel Garant, son filleul Louis-Charles Garant, ses neveux et nièces, parents et amis.
La famille recevra les condoléances au complexe

Alfred Dallaire | MEMORIA
514 277 7778 | memoria.ca

2159, boul. St-Martin est, Laval
514.277.7778
www.memoria.ca
le samedi 21 janvier 2017 de 10h à 13h et de 14h à 17h, puis une liturgie sera célébrée.
Des dons à la Société canadienne du cancer ou à la Fondation de l'hôpital Marie-Clarac seraient appréciés.

Tous ensemble contre la neurofibromatose!
Faites un don pour la recherche.
FONDATION CHU de Québec
www.fondationduchudequebec.ca
418 525-4385

Theresa Sponza (Fortin)
1919 - 2017

Au Centre d'hébergement St-Brigid's Home, Québec, le 10 janvier 2017, à l'âge de 97 ans 8 mois, est décédée dame Theresa Sponza, épouse de feu monsieur Jacques-André Fortin. Née à Québec, le 21 avril 1919, elle était la fille de feu dame Mary England Guilpin et de feu monsieur James Sponza. Elle demeurait à Québec. Les funérailles seront célébrées le **jeudi 19 janvier 2017 à 14h en l'église de St-Edmond-de-Stoneham, 117, 1re Avenue, Stoneham-et-Tewkesbury, (Qc) G3C 0L3, où les membres de la famille recevront les condoléances à compter de 13h15.** Les cendres seront déposées auprès de son époux au cimetière de Stoneham au printemps 2017.
Madame Sponza Fortin laisse dans le deuil ses enfants: Lorraine, Carole, Diane (Louis Werminlinger), André (feu Nicole Doré), Antoine (Danielle St-Amand), Paul (Christine St-Amand), Raymond (Monique Alain), Lisa (Guy Rochette), Marc (Marie-Claude Dion), Jacqueline (Vincent Roy); ses 21 petits-enfants; ses 22 arrière-petits-enfants; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Henrietta, Maude, Rita, Patrick, Carole Gagnon (feu Terry); tous les membres de la famille Fortin ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille remercie tout le personnel du C.H. St-Brigid's Home pour l'attention portée et la qualité des soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Institut universitaire en santé mentale de Québec, tél.: 418 663-5155, Site: www.institutsmq.qc.ca.

Pour information:
La Seigneurie
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
Le respect avant tout
2450, St-Clément, Québec
arr. Beauport, Québec G1E 1E8
Pour renseignements ou message de sympathie personnalisé
Téléphone: 418 663-4735
Télécopieur: 418 663-2328
Site Web: www.cooperative-funeraire.com
Courriel: info@cooperative-funeraire.com

DON IN MEMORIAM

FONDATION JEUNESSE CHAUDIÈRE-APPALACHES

Parce que le plus beau verbe après « aimer », c'est le verbe « aider » !

FONDATION JEUNESSE CHAUDIÈRE-APPALACHES
418 837-1930, poste 2445
www.cj12.qc.ca

Vous avez des problèmes de lecture et d'écriture?
info alpha
APPELEZ 1 800 361-9142
Fondation pour l'alphabétisation
Des mots d'espoir

› SVINDAL ET LIGETY MAL EN POINT

Deux des plus grandes vedettes du circuit de la Coupe du monde de ski alpin doivent renoncer aux Mondiaux du mois prochain en raison de blessures qui les forcent à mettre fin à leur saison. L'Américain Ted Ligety et le Norvégien Aksel Lund Svindal (photo) — qui comptent tous les deux cinq titres mondiaux — ont révélé sur les réseaux sociaux que toute leur attention était tournée vers leur retour à la compétition l'an prochain. Les maux de dos persistants de Ligety ont mis fin à sa tentative de gagner un quatrième titre consécutif en slalom géant. Il devrait être opéré de façon imminente. Svindal a quant à lui mis en ligne une photo prise de son lit d'hôpital quatre jours après avoir renoncé à disputer la descente de Wengen, en Suisse, pour tenter de trouver une solution pour son genou droit. **AP**

EN BREF

Fitzgerald avec le Rouge et Or

Après le cessez-le-feu du temps des Fêtes, la guerre du recrutement reprend de plus belle dans le football universitaire. Le Rouge et Or a mis la main sur le demi de coin Zack Fitzgerald, des Cheetahs du Collège Vanier de Montréal. Fitzgerald, 5' 9'' et 175 lb, a été élu parmi les étoiles collégiales à sa saison recrue, en 2014, en plus de faire partie des équipes du Québec et du Canada junior au cours des dernières années. Le club de l'Université Laval et champion de la Coupe Vanier perd les finissants Alex Hovington et Raphaël Robidoux-Bouchard, aux extrémités de la tertiaire. Des 21 joueurs recrutés jusqu'à maintenant par le Rouge et Or en vue de la saison prochaine, Fitzgerald est le premier produit de Vanier. **OLIVIER BOSSÉ**

Cyclocross : Martin aux Mondiaux

Fort du titre de champion canadien et d'une 10e place au championnat panaméricain, Jérémy Martin part pour le Mondial de cyclocross. L'athlète de 24 ans de Boischatel, aussi membre de l'équipe canadienne de vélo de montagne, vise une place parmi les 25 meilleurs lors de la course tenue à Bieles, au Luxembourg, le 29 janvier. Martin passera d'abord par Hoogerheide, aux Pays-Bas, pour la finale du circuit de la Coupe du monde, le 22 janvier. En septembre, il avait fini 23e et 24e aux Coupes du monde de Las Vegas et d'Iowa City, aux États-Unis. **OLIVIER BOSSÉ**

Le Salon Auto Sport vendu

Plus ancien salon de sport motorisé dans l'Est du Canada, le Salon Auto Sport de Québec change de mains. Martin D'Anjou et Karine Albert ont acquis l'événement de Jacques Picard. Le duo menait déjà la Série nationale Festidrag sur la piste et l'émission *Festidrag.tv* à l'écran. Voilà une troisième corde à leur arc. La 48e présentation du Salon Auto Sport se déroulera du 7 au 9 avril au Centre de foires d'ExpoCité.
OLIVIER BOSSÉ

CHOIX TÉLÉ

AUJOURD'HUI

HOCKEY (LNH)
19h30 RDS Sportsnet
Pittsburgh à Montréal
19h Sportsnet360 Arizona à Winnipeg
20h TVA Sports Boston à Detroit
21h30 Sportsnet Floride à Edmonton

BASKETBALL (NBA)
19h TSN Toronto à Philadelphie
22h30 TSN4 Oklahoma C. à Golden St.

TENNIS (ATP/WTA)
19h TSN3 **21h** RDS2
Internationaux d'Australie

LNH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Montréal	**45**	**27**	**12**	**5**	**1**	**26**	**138**	**113**	**60**	**16-4-2-0**	**11-8-3-1**	**6-3-1-0**	**P-1**
Boston	47	23	19	4	1	21	117	117	51	10-11-0-0	13-8-4-1	5-4-1-0	P-1
Toronto	42	21	13	3	5	20	132	123	50	11-7-0-2	10-6-3-3	8-1-1-0	G-3

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Columbus	43	30	9	3	1	28	145	96	64	17-4-1-0	13-5-2-1	6-4-0-0	G-1
Washington	44	29	9	2	4	28	138	94	64	18-5-0-1	11-4-2-3	9-0-1-0	P-1
Pittsburgh	43	27	11	4	1	25	153	131	59	19-2-2-0	8-9-2-1	6-4-0-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
N.Y. Rangers	45	28	16	0	1	26	158	123	57	13-9-0-1	15-7-0-0	5-5-0-0	P-3
Philadelphie	46	22	18	2	4	17	132	148	50	14-6-0-3	8-12-2-1	2-6-1-1	P-2
Caroline	44	21	16	3	4	19	122	121	49	15-4-0-1	6-12-3-3	6-4-0-0	P-1
Ottawa	**41**	**22**	**15**	**3**	**1**	**19**	**105**	**107**	**48**	**13-7-3-1**	**9-8-0-0**	**5-4-1-0**	**P-1**
Floride	45	20	17	3	5	17	106	122	48	11-9-1-2	9-8-2-3	5-3-1-1	G-1
New Jersey	46	19	18	7	2	16	105	132	47	10-6-3-0	9-12-4-2	5-3-2-0	G-3
Tampa Bay	45	21	20	2	2	19	125	133	46	12-8-1-1	9-12-1-1	4-5-1-0	G-1
Detroit	44	19	19	6	0	14	112	127	44	9-10-3-0	10-9-3-0	4-4-2-0	G-2
Buffalo	44	17	18	4	5	16	104	124	43	10-8-1-2	7-10-3-3	4-5-1-0	P-1
N.Y. Islanders	42	17	17	5	3	16	120	128	42	11-8-2-2	6-9-3-1	5-3-1-1	G-1

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Minnesota	43	28	10	3	2	27	141	96	61	14-5-0-0	14-5-3-2	7-2-1-0	P-1
Chicago	46	27	14	4	1	25	126	116	59	17-5-3-1	10-9-1-0	5-5-0-0	P-2
St. Louis	44	23	16	4	1	22	124	129	51	16-5-3-1	7-11-1-0	5-5-0-0	G-2

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Anaheim	46	24	13	8	1	22	123	116	57	14-5-2-1	10-8-6-0	7-1-2-0	P-1
Edmonton	46	24	15	4	3	21	131	122	55	12-8-1-1	12-7-3-2	6-3-0-1	G-3
San Jose	44	26	16	2	0	24	117	102	54	15-6-1-0	11-10-1-0	5-4-1-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Calgary	46	23	20	1	2	21	119	125	49	12-11-0-0	11-9-1-2	5-4-0-1	P-2
Los Angeles	44	22	18	1	3	21	111	110	48	14-7-0-1	8-11-1-2	5-5-0-0	P-1
Nashville	43	20	16	4	3	19	119	114	47	12-5-3-2	8-11-1-1	5-3-2-0	G-3
Vancouver	45	20	19	4	2	16	111	130	46	15-6-3-0	5-13-1-2	6-1-2-1	P-4
Dallas	46	19	19	8	0	19	126	144	46	12-7-4-0	7-12-4-0	4-5-1-0	G-1
Winnipeg	47	20	23	3	1	18	129	145	44	11-9-0-1	9-14-3-0	3-6-1-0	P-4
Arizona	43	13	24	5	1	9	91	137	32	8-11-1-1	5-13-4-0	2-7-1-0	P-2
Colorado	41	13	27	0	1	13	82	137	27	5-15-0-1	8-12-0-0	2-8-0-0	P-2

CALENDRIER

Lundi 16 janvier
Dallas 1 Buffalo 4
N.Y. Islanders 4 Boston 0
Montréal 0 Detroit 1
Tampa Bay 2 Los Angeles 1
Winnipeg 2 San Jose 5
Washington 7 Pittsburgh 8 (P)
Arizona 1 Edmonton 3
Mardi 17 janvier
Dallas 7 N.Y. Rangers 6
Caroline 1 Columbus 4
Buffalo 3 Toronto 4
New Jersey 4 Minnesota 3
Ottawa à St. Louis, 20h.
Floride à Calgary, 21h.
Chicago au Colorado, 21h.
Tampa Bay à Anaheim, 22h.
Nashville à Vancouver, 22h.
Mercredi 18 janvier
Pittsburgh **à Montréal**, 19h30.
Arizona à Winnipeg, 19h30.
Boston à Detroit, 20h.
Floride à Edmonton, 21h30.
San Jose à Los Angeles, 22h30.
Jeudi 19 janvier
Dallas à N.Y. Islanders, 19h.
Ottawa à Columbus, 19h.
N.Y. Rangers à Toronto, 19h30.
Washington à St. Louis, 20h.
Arizona au Minnesota, 20h.
Nashville à Calgary, 21h.
Colorado à Anaheim, 22h.
Tampa Bay à San Jose, 22h30.
Vendredi 20 janvier
Chicago à Boston, 19h.
Detroit à Buffalo, 19h.
Pittsburgh en Caroline, 19h.
Montréal au New Jersey, 19h30.
Nashville à Edmonton, 21h.
Floride à Vancouver, 22h.
Samedi 21 janvier
St. Louis à Winnipeg, 15h.
Caroline à Columbus, 17h.
Los Angeles à N.Y. Islanders, 19h.
Buffalo **à Montréal**, 19h.
Ottawa à Toronto, 19h.
New Jersey à Philadelphie, 19h.
Washington à Dallas, 20h.
Tampa Bay en Arizona, 20h.
Anaheim au Minnesota, 21h.
Edmonton à Calgary, 22h.
Colorado à San Jose, 22h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 17 janvier.

	B	A	Pts
McDavid, Edm	14	37	51
Crosby, Pit	27	23	50
Malkin, Pit	21	28	49
Kane, Chi	14	33	47
Burns, SJ	18	27	45
Tarasenko, STL	20	24	44
Panarin, Chi	17	26	43
Marchand, Bos	17	26	43
Seguin, Dal	16	27	43
Backstrom, Was	13	30	43
Scheifele, Win	20	22	42
Kessel, Pit	13	29	42
Atkinson, Clb	21	20	41
Kucherov, TB	17	24	41
Voracek, Phi	13	28	41
Carter, LA	23	17	40
Pavelski, SJ	15	25	40
Ovechkin, Was	21	18	39

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 17 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Pacioretty	45	20	17	37
Radulov	43	10	22	32
Weber	45	10	18	28
Byron	44	13	14	27
Galchenyuk	27	10	14	24
Danault	45	9	15	24
Petry	44	8	14	22
Markov	31	2	19	21
Plekanec	45	6	14	20
Gallagher	39	6	12	18
Beaulieu	39	2	14	16
Shaw	31	6	9	15
Lehkonen	36	10	4	14
Mitchell	45	7	7	14
Flynn	34	6	4	10
Desharnais	25	3	6	9
Carr	28	1	6	7
Emelin	43	2	4	6
Pateryn	19	1	4	5
Andrighetto	14	1	4	5
Redmond	11	0	5	5
Terry	14	2	2	4
McCarron	15	1	3	4
Barberio	21	0	4	4
Montoya	13	0	2	2
Hudon	3	0	2	2
Scherbak	3	1	0	1
Price	33	0	0	0
Johnston	7	0	0	0
Hanley	7	0	0	0
Farnham	3	0	0	0
Sergachev	3	0	0	0
De La Rose	1	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	21	8	4	75	2	2,29	,922
Montoya	6	4	2	36	1	2,86	,907

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 17 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Karlsson	41	7	28	35
Stone	40	13	19	32
Turris	41	15	14	29
Hoffman	37	12	17	29
Dzingel	41	8	13	21
Brassard	41	8	12	20
Smith	39	9	9	18
Phaneuf	41	6	11	17
Ryan	35	8	8	16
Pageau	41	4	10	14
Pyatt	41	6	5	11
Wideman	36	1	8	9
Kelly	41	2	5	7
Ceci	41	1	4	5
Methot	37	0	5	5
Neil	40	1	1	2
Borowiecki	39	1	1	2
Condon	22	0	0	0
Lazar	21	0	0	0
Anderson	19	0	0	0
Claesson	8	0	0	0
McCormick	5	0	0	0
Bailey	4	0	0	0
Englund	4	0	0	0
Varone	4	0	0	0
Robinson	4	0	0	0
Hammond	4	0	0	0
Harpur	1	0	0	0
Driedger	1	0	0	0
Chabot	1	0	0	0
Blunden	1	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	12	6	1	47	3	2,46	,924
Condon	10	7	3	46	2	2,34	,918
Driedger	0	1	0	4	0	6,00	,733

COLL. MASCULIN

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lennoxville	27	19	6	2	0	102	77	40
Sorel-Tracy	25	14	8	1	2	95	78	32
St-Hyacinthe	27	14	12	1	0	106	99	29
C. Laflèche	26	6	16	3	1	67	108	16

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sainte-Foy	28	19	8	1	0	110	75	39
St-Lawrence	25	16	6	1	2	95	79	37
Alma	26	12	12	1	1	92	115	26
Thetford	27	8	18	1	0	101	115	19

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
A.-Laurendeau	27	19	6	2	2	91	58	40
St-Laurent	25	13	10	2	0	91	77	28
Lionel-Groulx	23	11	9	3	0	69	78	27
Dawson	26	5	19	2	0	70	130	12

Mercredi 18 janvier
Lionel.-Groulx A.-Laurendeau, 10h.
Jeudi 19 janvier
A.-Laurendeau Thetford, 19h30.
Vendredi 20 janvier
Ch.-St-Lawrence Sorel-Tracy, 19h30.
Laflèche Lennoxville, 20h.
St.-Laurent Dawson, 20h.

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Jonquière	26	20	4	1	1	123	77	42
Sorel-Tracy	27	19	8	0	0	111	84	38
St-Georges	28	15	8	5	0	110	111	35
Thet. Mines	27	13	11	1	2	109	109	29
Riv.-du-Loup	28	11	12	4	1	107	123	27
Laval	27	10	15	2	0	102	140	22
T.-Rivières	27	7	15	3	2	105	123	19

Jeudi 19 janvier
Jonquière à Sorel-Tracy, 20h.
Vendredi 20 janvier
St-G. à Jonquière, 20h.
T.-Rivières à Laval, 20h.
Sorel-Tracy à Thet. Mines, 20h30.
Samedi 21 janvier
Thet. Mines à R.-du-Loup, 19h30.
Laval à St-Georges, 20h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 16 janvier

	MJ	B	A	Pts
Charpentier, Sor	25	21	30	51
Bellemare, TR	27	14	34	48
Corbeil, TR	25	25	16	41
Carpentier, Jon	24	15	24	39
Deschatelets, RDL	26	10	29	39
Charette, StG	21	7	31	38
Archambault, RDL	27	23	15	38
Kéven Cloutier	28	18	19	37

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Shawinigan	42	27	12	2	1	167	109	57
Victoriaville	44	22	17	3	2	149	158	49
Québec	45	22	19	3	1	129	159	48
Chicoutimi	43	21	19	2	1	117	138	45
Rimouski	45	20	22	3	0	166	173	43
B.-Comeau	42	15	21	3	3	122	154	36

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	43	27	10	1	5	175	117	60
B.-Boisbriand	43	26	11	4	2	143	112	58
Drum.	42	20	17	0	5	153	147	45
Sherbrooke	44	19	22	1	2	157	182	41
Gatineau	44	19	22	3	0	151	176	41
Val-d'Or	43	18	22	1	2	147	169	39

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Jean	43	27	12	3	1	178	124	58
Charl.	42	26	14	2	0	166	147	54
Cap-Breton	46	25	17	2	2	180	156	54
A.-Bathurst	44	23	17	2	2	178	170	50
Halifax	44	21	20	1	2	164	165	45
Moncton	43	13	28	2	0	114	200	28

Dimanche 15 janvier
Victoriaville 3 Halifax 2
Cap-Breton 7 Saint-Jean 6
Québec 7 Rimouski 6
Shawinigan 2 Val-d'Or 3 (P)
B.-Boisbriand 4 B.-Comeau 3
Mardi 17 janvier
Halifax 5 Cap-Breton 4 (F)
Moncton 2 Saint-Jean 7
Gatineau 3 R.-Noranda 7
Québec 1 B.-Comeau 2
Chicoutimi 3 Rimouski 4
Mercredi 18 janvier
Shawinigan à Drummondville, 19h.
Victoriaville à B.-Boisbriand, 19h.
Gatineau à Val-d'Or, 19h30.
Jeudi 19 janvier
Chicoutimi à Halifax, 18h.
Vendredi 20 janvier
B.-Comeau à Halifax, 18h.
Chicoutimi à Saint-Jean, 18h.
Drummondville à Victoriaville, 19h.
R.-Noranda à Sherbrooke, 19h.
Charlottetown à Gatineau, 19h30.
Val-d'Or à Rimouski, 19h30.
Shawinigan à B.-Boisbriand, 19h30.
Samedi 21 janvier
Cap-Breton à Moncton, 15h.
R.-Noranda à Drummondville, 15h.
Charlottetown à Sherbrooke, 16h.
B.-Boisbriand à Gatineau, 16h.
Chicoutimi à A.-Bathurst, 18h.
B.-Comeau à Saint-Jean, 18h.
Val-d'Or à Québec, 19h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 17 janvier.

	MJ	B	A	Pts
Fortier, Halifax	44	24	45	69
Boland, Rimouski	45	33	35	68
Highmore, St-Jean	43	26	41	67
Hischier, Halifax	37	31	32	63
Abramov, Gatineau	42	31	31	62
Beauchemin, Charl.	44	29	32	61
Goulet, Victoriaville	44	25	34	59
Beaudin, R.-N.	40	23	36	59
Fiore, C.-B.	39	36	22	58
Boivin, A.-Bathurst	44	28	29	57
Waked, R.-N.	43	24	31	55
Montcalm, Rimouski	44	12	43	55
Joseph, St-Jean	32	26	26	52

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-François	32	24	7	1	0	139	87	69
N.-Dame	32	22	7	3	0	106	76	62
T.-Rivières	32	17	8	6	1	89	72	51
Lévis	32	17	12	1	2	111	112	46
Jonquière	32	10	16	2	4	78	110	33

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	33	19	13	0	1	101	90	56
C.C.-LeMoy.	32	20	11	1	0	120	94	54
Lac-St-Louis	32	19	12	1	0	126	98	53
C.A.-Gir.	32	14	17	0	1	96	103	40
Chât.	31	10	19	1	1	66	115	30

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Eustache	31	20	6	4	1	122	93	57
L.-Montréal	32	17	14	0	1	89	89	51
C.E.-Blondin	32	16	12	3	1	118	102	47
Gatineau	33	11	20	2	0	98	123	33
Amos	32	4	27	0	1	61	156	13

Dimanche 15 janvier
C.C.-LeMoy. 1 St-François 5
C.A.-Gir. 0 T.-Rivières 3
L.-Montréal 3 Saint-Eustache 0
L.-St-Louis 3 Gatineau 5
Jonquière 2 Lévis 1
Mercredi 18 janvier
Chât. à Saint-Eustache, 19h15.
Vendredi 20 janvier
Magog au C.E.-Blondin, 19h.
Lévis à Jonquière, 19h.
Chât. au C.A.-Gir., 19h.
T.-Rivières à N.-Dame, 19h30.
L.-St-Louis au C.C.-LeMoy., 19h30.

LHJAAAQ

SECTION MARTIN ST-LOUIS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	33	29	4	0	0	203	107	58
St-Léonard	36	27	7	1	1	191	121	56
Sainte-Agathe	36	17	18	1	0	183	191	35
Saint-Jérome	35	15	17	1	2	161	193	33
Montréal-Est	35	11	19	3	1	134	190	26
Gatineau	35	9	22	3	1	136	197	22

SECTION ALEX BURROWS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	35	31	3	0	1	205	103	63
Granby	36	25	9	1	1	187	134	52
Valleyfield	33	16	16	1	0	146	149	33
Chambly	37	14	20	3	0	154	198	31
Princeville	34	9	20	3	2	138	192	23
V.-Dorion	35	7	21	5	2	109	174	21

Mercredi 18 janvier
Longueuil à Ste-Agathe, 19h30.
Montréal-Est à St-Jérôme, 19h30.
Jeudi 19 janvier
Terrebonne à Gatineau, 19h30.
Granby à Valleyfield, 19h30.
Vendredi 20 janvier
St-Jérôme à Montréal-Est, 19h30.
Ste-Agathe à Terrebonne, 19h30.
Longueuil à Granby, 19h45.
St-Léonard à Gatineau, 20h.
Princeville à V.-Dorion, 20h.

LHSAM

	MJ	V	D	DPF	BP	BC	Pts
Louiseville	19	13	5	1	92	71	27
St-Léonard	19	12	4	3	93	69	27
Cap-Madeleine	21	13	8	0	98	102	26
Waterloo	20	11	9	0	108	98	22
Windsor	19	9	7	3	81	94	21
St-Cyrille	19	9	7	3	86	100	21
Joliette	20	8	8	4	93	91	20
Donnacona	18	9	8	1	75	69	19
La Tuque	19	8	9	2	86	90	18
Lac-Mégantic	20	5	14	1	86	114	11

Samedi 14 janvier
Windsor 5 Waterloo 3
La Tuque 2 St-Léonard 4
Cap-Madeleine 6 Joliette 2
Vendredi 20 janvier
Windsor à St-Cyrille, 20h30.
Waterloo à St-Léonard, 20h30.
Louiseville à Donnacona, 21h.
La Tuque à Lac-Mégantic, 21h.

TENNIS

AUSTRALIAN OPEN

À MELBOURNE, AUSTRALIE

MESSIEURS

Simple - Premier tour
Ivo Karlovic (20), Croatie, bat Horacio Zeballos, Argentine, 6-7 (6-8), 3-6, 7-5, 6-2, 22-20.
Denis Istomin, Ouzbékistan, bat Ivan Dodig, Croatie, 6-1, 6-4, 3-6, 7-5.
Fabio Fognini, Italie, bat Feliciano Lopez (28), Espagne, 7-5, 6-3, 7-5.
David Ferrer (21), Espagne, bat Omar Jasika, Australie, 6-3, 6-0, 6-2.
Gael Monfils (6), France, bat Jiri Vesely, République tchèque, 6-2, 6-3, 6-2.
Grigor Dimitrov (15), Bulgarie, bat Christopher O'Connell, 7-6 (7-2), 6-3, 6-3.
Novak Djokovic (2), Serbie, bat Fernando Verdasco, Espagne, 6-1, 7-6 (7-4), 6-2.
Simple - Deuxième tour
Kei Nishikori (5), Japon, bat Jeremy Chardy, France, 6-3, 6-4, 6-3.
Malek Jaziri, Tunisie, bat Alexander Bublik, Russie, 6-2, 6-3, 7-5, 0-0.

DAMES

Simple - Premier tour
Caroline Wozniacki (17), Danemark, bat Arina Rodionova, Australie, 6-1, 6-2.
Heather Watson, Angleterre, bat Samantha Stosur (18), Australie, 6-3, 3-6, 6-0.
Timea Bacsinszky (12), Suisse, bat Camila Giorgi, Italie, 6-4, 3-6, 7-5.
Barbora Strycova (16), République tchèque, bat Elizaveta Kulichkova, Russie, 6-3, 6-2.
Daria Gavrilova (22), Australie, bat Naomi Broady, Angleterre, 3-6, 6-4, 7-5.
Agnieszka Radwanska (3), Pologne, bat Tsvetana Pironkova, Bulgarie, 6-1, 4-6, 6-1.
Simple - Deuxième tour
Venus Williams (13), États-Unis, bat Stefanie Voegele, Suisse, 6-3, 6-2.
Elina Svitolina (11), Ukraine, bat Julia Boserup, États-Unis, 6-4, 6-1.
Anastasia Pavlyuchenkova (24), Russie, bat Natalia Vikhlyantseva, Russie, 6-2, 6-2.
Ying-Ying Duan, Chine, bat Varvara Lepchenko, États-Unis, 6-1, 3-6, 10-8.

LAH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Scranton	39	28	8	3	0	132	90	59
Lehigh Valley	37	25	10	2	0	136	98	52
Providence	39	22	10	4	3	115	101	51
Hershey	38	19	10	7	2	131	113	47
Bridgeport	36	19	15	1	1	108	110	40
Springfield	37	15	15	5	2	93	106	37
Hartford	39	14	21	3	1	99	135	32

SECTION NORD

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Syracuse	37	20	10	2	5	116	106	47
Albany	39	22	15	1	1	109	102	46
St. John's	39	19	15	4	1	111	119	43
Utica	38	16	16	5	1	94	112	38
Binghamton	38	16	19	2	1	94	118	35
Rochester	39	17	21	0	1	109	131	35
Toronto	37	15	19	2	1	103	103	33

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
G. Rapids	37	24	10	1	2	126	89	51
Chicago	41	23	13	3	2	141	115	51
Milwaukee	37	21	12	2	2	103	100	46
Iowa	40	18	19	2	1	101	114	39
Cleveland	35	17	14	1	3	94	100	38
Manitoba	37	15	17	3	2	95	116	35
Charlotte	39	16	21	2	0	94	114	34
Rockford	39	13	20	3	3	97	135	32

SECTION PACIFIQUE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ontario	33	19	8	6	0	105	96	44
San Jose	32	19	9	1	3	111	79	42
Tucson	32	19	9	4	0	103	104	42
Stockton	34	18	12	3	1	109	95	40
Texas	36	18	15	1	2	120	124	39
San Diego	32	17	12	2	1	96	97	37
San Antonio	39	16	19	4	0	96	115	36
Bakersfield	33	14	14	4	1	92	96	33

Lundi 16 janvier
W./B. Scranton 1 Syracuse 4
Lehigh Valley 4 Springfield 3
G. Rapids 1 Rockford 3
Texas 4 San Antonio 3 (P)
San Diego 3 Iowa 1
Bakersfield 1 San Jose 7
Ontario 2 Tucson 3
Mardi 17 janvier
Utica 5 St. John's 2
Milwaukee 3 Charlotte 0
Mercredi 18 janvier
Utica à St. John's, 18h.
W./B. Scranton à Hershey, 19h.
Syracuse à Albany, 19h.
Rockford à Cleveland, 19h.
Milwaukee à Charlotte, 19h.
G. Rapids à Iowa, 20h.
Manitoba au Texas, 20h30.
Ontario à Tucson, 21h05.
Vendredi 20 janvier
Binghamton à Syracuse, 19h.
Chicago à G. Rapids, 19h.
Rockford à Cleveland, 19h.
Rochester à Providence, 19h05.
W./B. Scranton à Lehigh Valley, 19h05.
Bridgeport à Springfield, 19h05.
Toronto à Hartford, 19h15.
Texas à Iowa, 20h.
Manitoba à San Antonio, 20h30.
San Jose à San Diego, 22h.
Bakersfield à Stockton, 22h30.

LHO

CALENDRIER

Mardi 17 janvier
Niagara 1 Guelph 5
Windsor 3 Kitchener 4 (F)
Mercredi 18 janvier
Sarnia à London, 19h.
Flint à S.S. Marie, 19h07.
Jeudi 19 janvier
Guelph à Niagara, 19h.
Sudbury à North Bay, 19h.
Ottawa à Windsor, 19h05.
Mississauga à Peterb., 19h05.
Saginaw à Barrie, 19h30.
Vendredi 20 janvier
Saginaw à Sudbury, 19h.
Oshawa à Kingston, 19h.
S.S. Marie Flint, 19h.
Erie à Sarnia, 19h05.
Ottawa à London, 19h30.
Barrie Hamilton, 19h30.
Guelph à Kitchener, 19h30.

FOOTBALL

NFL

ÉLIMINATOIRES

SÉRIES DE DIVISION

Samedi 14 janvier
Seattle 20 Atlanta 36
Houston 16 N.-Angleterre 34
Dimanche 15 janvier
Pittsburgh 18 Kansas City 16
Green Bay 34 Dallas 31

FINALES D'ASSOCIATION

Dimanche 22 janvier

ASSOCIATION NATIONALE
Green Bay à Atlanta, 15h05.

ASSOCIATION AMÉRICAINE
Pittsburgh à N.-Angleterre, 18h40.

#

Les actionnaires de Liberty Media approuvent le rachat de la F1

WASHINGTON — Les actionnaires de Liberty Media ont approuvé mardi le rachat de la Formule 1, qui doit maintenant recevoir l'accord de la Fédération internationale de l'automobile (FIA) pour devenir définitif, a annoncé le groupe américain dans un communiqué.

Lors d'une assemblée générale extraordinaire au siège du groupe à Englewood (Colorado), les actionnaires ont donné leur accord à ce rachat pour huit milliards de dollars qui avait été annoncé en septembre et fait passer l'un des sports les plus regardés au monde sous le contrôle du groupe du milliardaire John Malone.

Liberty Media va créer une nouvelle entité appelée Formula One Group qui gèrera les activités et les droits de la discipline suprême du sport automobile, qui rapporte à ses organisateurs environ 1,8 milliard $ par année.

Liberty Media avait déjà annoncé à la mi-décembre avoir reçu l'accord des autorités de la concurrence et rassemblé les financements nécessaires à l'acquisition qui devrait être finalisée d'ici la fin mars. La prochaine saison de F1 commencera le 26 mars en Australie.

Liberty Media rachète la F1 au fonds d'investissement CVC Capital Partners qui la contrôlait par le biais d'une holding appelée Delta Topco en collaboration avec Bernie Eccclestone, 86 ans, qui a fait ces 30 dernières années de la Formule 1 l'une des disciplines sportives les plus rentables au monde.

Si Liberty Media a déjà annoncé son intention de placer Chase Carey — qui a longtemps travaillé avec un autre magnat des médias, Rupert Murdoch — à la tête de Formula One Group, Bernie Ecclestone doit continuer à le conseiller pendant trois ans.

Son expérience sera notamment utile pour négocier un nouvel accord sur la répartition des profits avec les écuries de Formule 1, l'actuel expirant en 2020. **AFP**

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE

Djokovic et Serena en deuxième ronde

Associated Press

MELBOURNE — Novak Djokovic n'avait pas droit à l'erreur au moment d'entreprendre la défense de son titre aux Internationaux d'Australie. Surtout pas contre le joueur qui avait éliminé Rafael Nadal dès la première ronde à Melbourne, l'an dernier.

Djokovic a fait la différence quand il en a eu besoin, mardi soir, maîtrisant Fernando Verdasco lors d'un deuxième set qui a duré 71 minutes avant de l'emporter 6-1, 7-6 (4), 6-2. On a eu droit à des moments de colère et de frustration de la part de deux joueurs qui avaient livré une demi-finale sous haute tension plus tôt ce mois-ci à Doha, où Djokovic s'était imposé après avoir sauvé cinq balles de match.

«Je suis très heureux de mon match, compte tenu du fait que j'avais l'un des matchs de première ronde les plus difficiles», a confié Djokovic, qui tente de devenir le premier joueur masculin à gagner sept fois le titre en Australie.

Une autre sextuple championne n'a pas eu la vie facile pour son match de première ronde. Serena Williams a dû offrir du tennis de haut niveau pour s'imposer face à Belinda Bencic.

Et après s'être lancée à la conquête d'un 23e titre record du grand chelem avec une victoire de 6-4, 6-3 au premier tour, Williams a pris part à sa conférence de presse portant une blouse noire avec le mot *égalité* imprimé devant.

Il était encore avant minuit, lundi, aux États-Unis, où la fête en l'honneur du leader des droits civiques, Martin Luther King fils se terminait. «Cette journée étant celle de Martin Luther King, il est important de propager le message de l'égalité, a déclaré Williams. Un thème dont il a beaucoup parlé et qu'il a essayé de répandre, c'est l'égalité et les droits pour tout le monde.»

«Cette journée étant celle de Martin Luther King, il est important de propager le message de l'égalité»

— Serena Williams

Lorsqu'on lui a demandé si elle était préoccupée par l'avenir de l'égalité aux États-Unis, Williams a refusé d'entrer dans les détails, mais elle a déclaré que la question est «une préoccupation pour tout le monde en général».

Williams s'est montrée quasi parfaite pour s'emparer d'une avance de 5-0 au deuxième set. Puis elle a commencé à ressentir les effets de sa longue pause de la compétition. Mais après trois doubles fautes, Williams a amélioré son palmarès en première ronde de tournois majeurs à 65-1. Elle affrontera au tour suivant Lucie Safarova, qui a sauvé neuf balles de match avant de venir à bout de Yanina Wickmayer 3-6, 7-6 (7), 6-1.

Serena Williams n'a pas eu la vie facile pour son match de première ronde. Elle a dû offrir du tennis de haut niveau pour s'imposer face à Belinda Bencic et l'emporter 6-4, 6-3. — PHOTO AP, ANDY BROWNBILL

MIEUX QUE L'AN DERNIER

Nadal, lui aussi de retour à la compétition après quelques mois d'inactivité en raison d'une blessure au poignet gauche, a signé une victoire de 6-3, 6-4, 6-4 aux dépens Florian Mayer. Il a ainsi franchi une étape de plus que l'an dernier en Australie. «Je suis content de m'adresser à vous. L'an dernier, je n'en ai pas eu l'occasion!» a confié Nadal lors de la période d'entrevue sur le court.

Lors d'une confrontation qui a duré cinq heures et 15 minutes sur le court n° 19, Ivo Karlovic, âgé de 37 ans, a eu raison de l'Argentin Horacio Zeballos 6-7 (6), 3-6, 7-5, 6-2, 22-20. Ce match a établi un record pour le plus grand nombre de jeux (84) aux Internationaux d'Australie dans l'ère du bris d'égalité. Karlovic a également fini le match avec 75 as, un record du tournoi.

Raonic croise le fer avec Brown et l'emporte

Milos Raonic et Dustin Brown ont renoué dans un tournoi du grand chelem, mardi, et le résultat a été le même que la dernière fois : une victoire en trois manches pour le Canadien. Raonic et Brown ont croisé le fer pour la première fois l'an dernier, au premier tour des Internationaux des États-Unis. Mardi, le Canadien l'a emporté 6-3, 6-4, 6-2.

«J'ai fait ce que j'avais à faire, a expliqué Raonic. J'ai pris soin de mon service, j'ai réussi le bris assez tôt dans tous les sets. Évidemment, vous voulez dès le départ jouer le mieux possible. Ce n'est pas facile. J'ai offert une performance solide et j'ai été efficace, ce qui me satisfait.» L'an dernier, Raonic, qui était alors la 13e tête de série, a connu sa meilleure prestation à Melbourne, accédant à la demi-finale avant de s'incliner contre Andy Murray.

Le joueur de 26 ans en est à sa septième participation aux Internationaux d'Australie et à son 24e tournoi majeur. Son meilleur résultat a été une défaite en finale à Wimbledon, l'année dernière. Il fera face au Luxembourgeois Gilles Muller au tour suivant.

«J'ai eu du mal contre lui, a reconnu Raonic. Je pense que nous avons joué deux fois, il m'a battu les deux fois.» **AP**

Saguenéens 3/Boland 4

JOHANNE FOURNIER
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Totalement en feu, Tyler Boland a honoré son titre de première étoile de la semaine dans la LHJMQ en comptant les quatre buts de l'Océanic, mardi soir, contre les Saguenéens de Chicoutimi. Rimouski l'a ainsi emporté 4-3 devant 2219 spectateurs du Colisée Financière Sun Life.

«C'est la première fois, pour moi, de marquer quatre buts dans un match», a admis le principal intéressé, qui cumule 34 buts depuis le début de la campagne. «C'était un jour chanceux pour moi!»

Selon le directeur général de l'Océanic, certains clubs doivent se mordre les doigts de ne pas avoir voulu mettre le prix pour acquérir ses droits. «C'est un joueur d'exception, a commenté Serge Beausoleil. Il dérougit pas. C'est un leader incontesté pour nous à l'attaque. C'est un très grand compétiteur.»

Après la défaite crève-cœur de dimanche contre les Remparts, l'entraîneur-chef de l'équipe locale était heureux de ce gain des siens. «C'est une belle victoire d'équipe», a résumé Beausoleil.

Il se réjouissait aussi pour son gardien, Jimmy Lemay, dont l'égo a été écorché lors du match de vendredi contre les Olympiques à Gatineau, alors qu'il a commis la bévue de marquer dans son propre filet. La séquence, où on le voit intercepter le lancer du cerbère adverse, a roulé à satiété en boucle sur les réseaux sociaux.

«Je suis très, très content de lui, a insisté Beausoleil. On va se dire les vraies choses : moi, si j'étais [Mathieu] Bellemare, j'aurais pas pavoisé là-dessus. Ça a été le dernier à toucher au *puck*, c'est tout! On a plané sur du sensationnalisme et le jeune a souffert de ça. Je trouve que c'est une très bonne chose qu'il ait gagné un gros match, ce soir.

«Je suis content aussi pour les gars qui se sont commis devant lui en bloquant au-delà de 20 lancers, a continué Beausoleil. Je lève mon chapeau à tous les gars!»

Il y a tout de même eu plusieurs revirements où les Rimouskois ont souvent donné la rondelle à l'adversaire. «Il y en a qui avaient prévu que les Saguenéens remonteraient, mais ça ne s'est pas fait, a noté le pilote. Les gars ont travaillé très fort et je suis très fier d'eux!»

Même si bien peu de gens s'en sont aperçus, Denis Mikhnin a été blessé. Il a quitté le match pour l'hôpital afin de traiter une fracture au nez.

PAS TRÈS FIER

Du côté des Saguenéens, les marqueurs ont été Joey Ratelle en avantage numérique, Nicolas Roy et Morgan Nauss.

Même si la marque était serrée, l'entraîneur-chef des Saguenéens n'était pas très fier de la performance de ses troupiers. «Des avantages numériques qui n'ont pas fait le travail et quelques punitions stupides», voilà la façon dont Yannick Jean résumait la partie. «Tu peux pas jouer frustré parce que tu penses qu'il est arrivé quelque chose et que tu ne méritais pas ça. Il faut que tu continues de jouer! Mentalement, c'était le club de l'autre côté qui était définitivement plus fort que nous autres!»

Ses hommes n'ont pas su profiter d'un avantage numérique de quatre minutes en troisième période. «Les joueurs veulent pas lancer, a déploré le pilote du Saguenay. Alors, tu peux pas *scorer* quand tu lances pas! On a passé plein de temps dans leur territoire, on n'a pas eu assez de rondelles au filet, on n'a pas pris les bonnes décisions... Les meilleurs de Rimouski ont été meilleurs que les nôtres! On méritait pas mieux que ça.»

SOCCER INTÉRIEUR ROUGE ET OR

Un titre à défendre, un autre à reprendre

CARL TARDIF
ctardif@lesoleil.com

À l'extérieur ou à l'intérieur, les équipes de soccer du Rouge et Or sont toujours des cibles de choix pour leurs adversaires. Il en sera de même à compter de dimanche, à l'occasion de l'ouverture de la saison hivernale 2017 entre les murs du stade Telus-Université Laval.

Pour l'occasion, le Vert & Or de Sherbrooke sera de passage sur le campus, dimanche (13h et 15h), premier programme qui mènera jusqu'à la ronde finale, disputée à l'UL, en mars. Si les garçons tenteront de remettre la main sur leur titre remporté en 2015, les filles chercheront à défendre celui qu'elles possèdent depuis les quatre dernières saisons.

«En 2013, on avait aussi gagné à Québec et on va essayer de répéter l'exploit. Cinq titres, ce serait un exploit, on battrait le record... qui nous appartient déjà», illustre l'entraîneur-chef Helder Duarte.

Le Rouge et Or féminin trône au sommet du soccer universitaire québécois et canadien depuis quelques années. Il revendique notamment deux bannières nationales à l'extérieur en 2014 et 2016.

«On vise à nouveau de remporter le Championnat canadien. Ce serait exceptionnel de le faire une troisième fois en quatre ans. La saison à l'intérieur nous prépare à cela. Nous avons la chance de s'entraîner sur un terrain de soccer à 11 à l'intérieur, ce qui nous procure un petit avantage. Et à chaque match, nos adversaires veulent nous faire trébucher, car elles affrontent les championnes canadiennes. Ça nous oblige à se surpasser chaque fois», a-t-il noté.

Le Rouge et Or misera encore sur Arielle Roy-Petitclerc, joueuse de l'année au pays en 2016, et Joëlle Gosselin, nommée joueuse par excellence du Championnat canadien, l'automne dernier. Quatre nouvelles athlètes se joignent au programme pour la session hivernale, «mais on va attendre qu'elles aient signé leur lettre d'intention pour confirmer leur présence à l'automne», précise l'entraîneur-chef.

BEAU GESTE DU CAPITAINE

Du côté masculin, la formation dirigée depuis toujours par Samir Ghrib espère goûter à nouveau à la victoire, comme elle l'a fait deux fois au cours des quatre saisons précédentes. Mais pour cela, le Rouge et Or devra trouver une nouvelle cohésion en raison du départ de sept joueurs depuis la fin de la saison automnale.

«J'entends parfois dire que la saison intérieure n'est pas importante, mais c'est tout le contraire. Comme ça fait trois ans qu'on n'est pas allé au Championnat canadien [à l'extérieur], elle est un bon moyen pour nous y préparer», a soutenu le sélectionneur de l'UL.

Malgré l'arrivée de nouveaux visages, dont les Français Issam Dounzar et Christopher Lavie-Mienandy, qui jouait en division II de la NCAA à Tampa Bay (Floride), il sent déjà un esprit de corps.

Comme à l'extérieur, Arielle Roy-Petitclerc, Bila Dicko-Raynauld (à gauche) et Marc-Olivier Kouo Dibongue partagent le même objectif pour la saison de soccer à l'intérieur du Rouge et Or : gagner. — PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

À preuve, le capitaine Hugo Lapointe-Sénécal a remis son dossard de capitaine à Marc-Olivier Kouo Dibongue, qui termine sa carrière universitaire cet hiver.

«Ça en dit long sur Hugo, c'est vraiment très gentil de sa part et je vais essayer de porter le flambeau le plus haut possible. Ça me fait quelque chose de savoir que j'en suis à mes derniers matchs avec l'équipe, car on forme une famille. Je termine mon baccalauréat [en génie civil], ça fait cinq ans que je suis ici, ça va vite. L'objectif reste le même jusqu'à la fin, gagner», a dit le meilleur buteur en 2015 qui partagera le leadership avec Lapointe-Sénécal et Bila Dicko-Raynauld, l'autre co-capitaine.

100 ans de faits divers

Au fil de ses 100 ans d'histoire, la LNH a vécu sa part d'épisodes liés à la violence, l'émotion et l'argent. Inévitablement, certains d'entre eux ont débordé le cadre des patinoires au point de faire les manchettes des pages judiciaires.

Voici quelques-uns des moments les plus inoubliables, tristes et graves qui ont ponctué les archives policières :

1 L'ex-joueur des Maple Leafs de Toronto dans les années 70, Brian Spencer, fait l'accolade à son avocat, après avoir été blanchi d'une accusation de meurtre, en 1987. Le père de Spencer avait été abattu par les policiers le soir d'un des premiers matchs de son fils, le 12 décembre 1970.

2 Surnommé «The Eagle», Alan Eagleson en a mené très large à compter de la fin des années 60 en créant et dirigeant l'Association des joueurs, en représentant des joueurs et en mettant sur pied des tournois d'envergure internationale. Il a fait face à des accusations de détournement, de fraude et de racket, et a reçu une peine d'emprisonnement de 18 mois en 1998.

3 Le 8 mars 2004, Steve Moore, de l'Avalanche du Colorado, git sur la glace à la suite d'une attaque par-derrière de Todd Bertuzzi des Canucks de Vancouver, déterminé à venger un geste posé à l'endroit de l'un de ses coéquipiers. Moore ne jouera plus jamais dans la LNH.

— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

L'AFFAIRE RICHARD

Le 17 mars 1955, les esprits s'échauffent au Forum de Montréal, au lendemain de la suspension de Maurice Richard, l'idole du peuple québécois, pour le reste de la saison — incluant les séries éliminatoires — pour avoir assené un coup de bâton à Hal Laycoe et un coup de poing à un juge de lignes.

Des spectateurs lancent toutes sortes d'objets en direction du président de la ligue, Clarence Campbell, assis dans les gradins du Forum. Un autre déclenche une bombe lacrymogène près de son siège. Le match contre les Red Wings de Detroit est interrompu, les amateurs envahissent les rues et provoquent une émeute, fracassant des vitrines d'édifices et s'attaquant à des chauffeurs de taxi. Quelque 37 personnes sont blessées et 70 sont arrêtées.

EAGLESON DÉPLUMÉ

Dans les annales de la criminalité à «col blanc» dans l'histoire du hockey, rien n'égale la spectaculaire ascension et la chute d'Alan Eagleson. Surnommé «The Eagle», ce super agent commence à en mener très large à la fin des années 60 en créant et dirigeant l'Association des joueurs, en représentant des joueurs et en mettant sur pied des tournois d'envergure internationale. Il devient probablement l'homme le plus influent du hockey jusqu'à ce que des plaintes de conflits d'intérêt et de malversations comptables impliquant des joueurs mènent à des plaidoyers de culpabilité, à des accusations de détournement, fraude et racket, et une peine d'emprisonnement de 18 mois en 1998.

LE DERNIER MATCH DE STEVE MOORE

Le lien entre les patinoires de la LNH et les tribunaux n'a jamais été aussi étroit qu'à l'issue d'un match disputé le 8 mars 2004. Déterminé à venger un geste posé par Steve Moore, de l'Avalanche du Colorado, à l'endroit de l'un de ses coéquipiers des Canucks de Vancouver, Todd Bertuzzi se met à la poursuite de Moore, l'attaque par derrière, lui assène un coup de poing et cogne violemment sa tête contre la surface glacée, lui causant de sévères blessures à la colonne vertébrale.

Le geste est diffusé *ad nauseam* sur les chaînes de nouvelles sportives, à vitesse normale et au ralenti. Bertuzzi plaide coupable à une accusation de voies de fait causant des blessures corporelles et il est condamné à une probation d'un an. Moore ne jouera plus jamais dans la LNH.

LE CAUCHEMAR DE SPENCER

Le 12 décembre 1970, Brian Spencer, un hockeyeur natif d'une région éloignée de la Colombie-Britannique, réalise son rêve, et celui de son père, en disputant un match dans l'uniforme des Maple Leafs de Toronto devant les caméras de *Hockey Night in Canada*. Toutefois, la station affiliée de la CBC en Colombie-Britannique choisit plutôt de présenter la rencontre entre les Canucks de Vancouver et les Golden Seals de la Californie.

En furie, Roy Spencer, le père de Brian, se rend à la station locale à Prince George et, à la pointe du revolver, exige des techniciens qu'ils diffusent la rencontre des Maple Leafs. Les policiers sont appelés à se rendre à la station et abattent mortellement le père du hockeyeur. À la fin du match des Maple Leafs, Spencer est informé du décès de son père. La vie post-hockey de Brian Spencer bascule et il plonge dans la drogue et la violence jusqu'à ce qu'il soit lui-même assassiné en Floride, en 1988.

MIKE DANTON

La plus étrange saga criminelle à sortir des cadres de la LNH est sans doute celle entourant la nébuleuse relation contrôlante que Mike Danton entretient pendant plusieurs années avec David Frost, son agent et entraîneur chez les juniors. En 2004, Danton, alors porte-couleurs des Blues de St. Louis, plaide coupable à une accusation de complot en vue de commettre un meurtre. Selon les autorités policières, la cible est Frost.

Le procès révèle de sordides histoires d'agressions sexuelles alléguées avec des adolescents et des joueurs de hockey junior, ainsi qu'une conversation au cours de laquelle Frost demande à Danton de lui dire qu'il l'aime. Danton passe cinq ans derrière les barreaux avant de relancer sa carrière de hockeyeur dans des circuits inférieurs en Europe et en Amérique du Nord.

LA PRESSE CANADIENNE

Appréhension et excitation

MONTRÉAL — Erik Guay ressent toujours un mélange d'appréhension et d'excitation en posant ses sacs à Kitzbühel, théâtre de la plus périlleuse descente de la Coupe du monde. Cinquième à son premier essai en 2006, il a connu l'euphorie du podium en 2013, ratant la victoire de peu. «Tu es toujours un peu craintif avant de prendre place dans le portillon de départ», a admis l'ancien champion mondial. «J'ai aussi hâte de me rendre en bas et voir comment ça s'est déroulé. C'est un endroit tellement cool. Quand ça se passe bien, c'est la meilleure sensation au monde. En ce moment, je suis assez confiant en mon ski. J'ai envie d'y être. D'autres années, je n'étais pas tout à fait à l'aise sur mes skis. Ça, c'est moins le *fun*.»

L'hiver dernier, Guay a vécu le pire cauchemar d'un skieur en attendant de s'élancer. Celui qui le précédait sur la Streif, son ami Aksel Lund Svindal, s'est littéralement écrasé dans la compression du saut Hausbergkante avant de finir dans les filets de sécurité. La course a été interrompue de longues minutes, le temps d'héliporter le Norvégien et son genou en compote. Il s'est mis à neiger, et Guay a dû se contenter du 11e rang.

«Je peux être très fier de mon résultat», a analysé le skieur de Mont-Tremblant. «Hannes Reichelt s'était fait mal aussi. Les conditions n'étaient pas faciles. Malgré tout, j'ai fait une belle manche solide. Si j'étais parti plus tôt, j'aurais facilement pu finir dans les cinq premiers, sinon les trois.»

Les skieurs ont participé mardi matin à une reconnaissance du parcours avant le premier entraînement chronométré, programmé aujourd'hui. «C'est peut-être un peu plus glacé que ce que j'ai vu ces dernières années», a jugé Guay, qui sera le troisième à s'élancer. «C'est en raison du temps très froid en ce moment. La glace est lisse, pas accrocheuse. Il y a de la bosse, comme d'habitude, mais j'ai l'impression qu'il y en a un peu moins dans la traverse d'en bas. Et comme il y a eu tellement de neige, il y a plus de changements de terrain.» Un super-G est prévu vendredi avant la traditionnelle descente de samedi.

ANNULATIONS

Les caprices de la météo ont durement frappé le cirque blanc. Depuis le début de l'hiver, quatre des six descentes prévues ont été annulées, faute de neige (Lake Louise et Beaver Creek), à cause du vent à Santa Caterina et en raison d'une bordée trop importante la semaine dernière à Wengen. «C'est spécial, mais il faut comprendre que nous faisons quand même les manches d'entraînement, a précisé Guay. Ce n'est pas comme si on passait un mois sans faire de ski.»

Val-d'Isère a remplacé Beaver Creek en décembre, et deux autres descentes seront reprogrammées à Garmisch-Partenkirchen et Kvitfjell, où le Québécois a toujours connu du succès, y ayant obtenu plus du tiers de ses 24 podiums de Coupe du monde, sans compter son titre mondial en 2011 à Garmisch.

LES FAVORIS

Auteur de quatre victoires dans les épreuves de vitesse depuis le début de la saison, le Norvégien Kjetil Jansrud est le favori d'Erik Guay pour s'imposer sur la Streif, samedi. Il cite aussi l'Autrichien Hannes Reichelt, «toujours dans le coup», ainsi que deux anciens vainqueurs, les Italiens Peter Fill (2016) et Dominik Paris (2013).

LA PRESSE

Erik Guay

Des joueurs de hockey du Nunavik ont eu l'occasion de rencontrer l'ancien joueur de la LNH Simon Gagné.

— PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

L'avantage de la glace

OLIVIER BOSSÉ
obosse@lesoleil.com

«**Au lieu de faire les drogues, [mon fils joue] au hockey. C'est moins inquiétant.**»

Arnaituk Caron évolue pour les Nordiks midget du Nunavik. Acclamé en héros au tournoi régional tenu à l'aréna de son village, le jeune hockeyeur se dit très content. «Mais ça m'a donné un peu mal à la tête, c'était trop fort!» s'esclaffe le jeune hockeyeur.

Salluit est la deuxième communauté la plus au nord du Québec. Presque à la pointe, 62e parallèle. La mère d'Arnaituk, Sarah Pauyungie, préfère de loin voir fiston souffrir des applaudissements à l'aréna plutôt que des vapeurs d'essence inhalées ailleurs.

Le programme de hockey mis sur pied par Joé Juneau dans le Grand Nord québécois en est à sa 11e année. Beaucoup de chemin parcouru pour l'ancien joueur des Bruins, des Capitals et du Canadien, mais surtout pour les quelque 2000 jeunes Inuits d'une dizaine de villages qui en ont bénéficié depuis 2006.

C'est ce que montre *L'avantage de la glace*, un documentaire d'une heure produit par la station de Québec de Radio-Canada et dont la première diffusion aura lieu samedi à 21h30 sur RDI, aux *Grands Reportages*.

C'est lors d'un voyage de cinq jours en mars 2016 que la journaliste Camille Simard, le réalisateur André-Pierre Bérubé et le caméraman Bruno Giguère ont mesuré toute l'ampleur du défi.

«Le hockey devient une planche de salut pour ces jeunes-là et ça leur apporte de l'espoir, une structure, a constaté Simard sur place. Mais est-ce que le programme sauve des vies? On ne peut pas affirmer ça, nous, on ne le sait pas. Joé ne te le dira pas non plus, il ne veut pas le dire. Mais un médecin lui a déjà dit voir une différence depuis la naissance du programme», poursuit la journaliste.

Car *L'avantage de la glace*, c'est plus que du hockey. C'est d'abord la valorisation sociale qu'apporte le sport, mais sans cacher que les problèmes restent criants au Nord. Dont le taux de suicide chez les jeunes. Des bannières suspendues dans l'aréna rappellent la mémoire de jeunes hockeyeurs s'étant donné la mort, comme Andrew Kokiapik, un joueur du programme décédé à l'automne 2015.

«Ce n'est pas tout beau, mais il y a des belles choses», affirme Juneau, qui a passé plus de 90 jours au Nunavik, l'an passé. Mardi, il était à l'Aréna de Loretteville avec son équipe bantam pour la première du documentaire. Cette semaine, ils jouent au tournoi de Val-Bélair.

BELLE GANG D'ADOS

Tuques des Seahawks de Seattle, des Cowboys de Dallas, de Batman, ils ne sont qu'une belle gang d'ados. Jimmy, Sammy et Robert veulent faire partie du personnel d'entraîneurs des Nordiks, plus tard.

«On est plus positif et plus en forme. Ça nous apprend aussi à ne pas être intimidateur [*bully*]», dit Sammy, qui vient de Kuujjuaq. «Ça aide aussi à vivre en équipe, à s'aider les uns les autres», renchérit Robert, surnommé Bob, pour qui il s'agit d'une cinquième saison au sein du programme à Inukjuaq.

Le financement du gouvernement inuit demeure incertain d'année en année, mais Juneau en fait sa mission. «Je sais que ça marche. Je sais que c'est important. Pas parce que c'est moi qui l'ai amené et développé, parce que j'ai vu ce que ça apporte. Ça fait une différence», conclut-il, insistant pour parler d'un travail collectif de plusieurs intervenants dont, à sa grande joie, certains anciens joueurs devenus entraîneurs et nouveaux meneurs dans leur communauté.

Saku et Sakic, immortels du hockey international

L'ex-capitaine du Canadien de Montréal, Saku Koivu, fera partie d'un groupe de cinq joueurs qui seront intronisés au Temple de la renommée du hockey de la Fédération internationale de hockey sur glace (IIHF).

L'ex-vedette des Nordiques et de l'Avalanche du Colorado, Joe Sakic, Teemu Selanne, Uwe Krupp et l'Américaine Angela Ruggiero seront également honorés, en compagnie de l'Autrichien Dieter Kalt, à titre de bâtisseur. La cérémonie d'intronisation aura lieu le 21 mai à Cologne, en Allemagne, ville natale de Krupp.

Koivu a mené la Finlande à sa première médaille d'or au Championnat du monde, en 1995, avant de se joindre au Tricolore la saison suivante. Il a été le capitaine du Canadien pendant 10 saisons. Il a remporté huit médailles au hockey international au cours de sa carrière, dont l'argent aux Jeux olympiques de 2006, aux Mondiaux de 1999, ainsi qu'à la Coupe du monde de hockey 2004.

Sakic est membre du «Club triple médaille d'or», ayant remporté la Coupe Stanley (en 1996 et 2001), le Championnat du monde de 1994 et les Jeux olympiques de 2002. Le Britanno-Colombien, qui est maintenant vice-président aux opérations hockey pour l'Avalanche, a remporté le trophée Conn-Smythe à titre de joueur par excellence des séries éliminatoires de la LNH en 1996, en plus d'être nommé joueur par excellence des Jeux de 2002. En 1378 matchs de la LNH, Sakic a marqué 625 buts et s'est fait complice de 1106 autres. Il a été admis au Temple de la renommée du hockey en 2012.

SELANNE AU SOMMET

Selanne est le recordman avec 43 points en six Jeux olympiques, dont ceux de 2014, à Sotchi, où il a été nommé joueur par excellence. Il a aussi été très productif dans la LNH, amassant 1457 points, dont 684 buts, en 1451 rencontres. Il a établi des marques avec 76 buts et 132 points à sa première saison, avec les Jets de Winnipeg, en plus de gagner la Coupe Stanley avec Anaheim, en 2007.

Krupp a disputé 14 saisons dans la LNH. Il a marqué le but gagnant en prolongation qui a permis à l'Avalanche de mettre la main sur la Coupe Stanley de 1996, devenant ainsi le premier Allemand à y voir son nom gravé. L'arrière de 6'6" a gagné une deuxième coupe, avec Detroit, en 2002.

Ruggiero était la plus jeune joueuse de l'équipe américaine quand celle-ci a remporté la médaille d'or des Jeux d'hiver de 1998, les premiers à inclure le hockey féminin. Elle a également gagné quatre fois le Championnat du monde. LA PRESSE CANADIENNE

Une défensive chancelante

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Si on se fie à ce qui s'est passé au cours des 10 derniers jours, l'attaque du Canadien de Montréal est productive un match sur deux. Si cette tendance se maintient, les hommes de Michel Therrien pourraient connaître une soirée faste face, mercredi, à une formation qui ne connaît pas ses meilleurs moments en défensive.

Les gardiens Marc-André Fleury (photo) et Matt Murray sont trop souvent laissés à eux-mêmes, selon l'entraîneur-chef Mike Sullivan. — PHOTO AP, NICK WASS

Les Penguins de Pittsburgh se présenteront au Centre Bell après avoir mis fin à la séquence de neuf victoires des Capitals de Washington, lundi. Les hommes de Mike Sullivan ont renversé l'équipe de l'heure dans la Ligue nationale, l'emportant 8-7 en prolongation après avoir concédé les trois premiers buts du match.

Ce gain a permis aux Penguins de stopper une série de trois revers, mais il n'a pas aidé à solutionner les récentes carences défensives de l'équipe de la Pennsylvanie. Lors de leurs sept dernières sorties, les Penguins ont concédé une moyenne de 34,4 tirs, incluant 40 au Canadien dans un gain des Penguins, 4-3 en prolongation, le 31 décembre.

«Nous voulons faire la distinction entre pratiquer un jeu axé sur la rapidité et afficher un style trop ouvert», a expliqué Sullivan, mardi, avant le départ de l'équipe vers Montréal.

«Nous ne voulons pas être une équipe qui échange occasions de marquer pour occasions de marquer. Nous voulons nous assurer de faire preuve de rapidité, mais aussi de jouer de façon responsable en limitant les occasions de contre-attaque de nos adversaires et en les empêchant de générer de la vitesse.» Les Penguins, qui ont alloué 22 buts à leurs quatre derniers matchs, ont perdu leurs trois dernières rencontres à l'étranger et affichent un dossier de 1-4-1 à leurs six dernières sorties à l'extérieur du PPG Paints Arena.

SANS LETANG

De plus, ils se présenteront au Centre Bell sans les services de Kristopher Letang, victime d'une blessure au genou gauche en première période du match de samedi, à Detroit. La malchance continue de s'acharner sur le défenseur québécois, qui a raté cinq matchs en octobre et sept autres en décembre. Les Penguins ont également appris qu'ils allaient devoir se passer du vétéran Matt Cullen, blessé à un pied contre les Capitals. Il ratera de trois à quatre semaines.

Quant au Canadien, il connaît des moments en dents de scie en attaque. Après une explosion de trois buts en 62 secondes qui lui a valu une précieuse victoire de 5-4, samedi, contre les Rangers de New York, le Canadien a été limité à 18 tirs face aux Red Wings de Detroit et a perdu par jeu blanc pour la deuxième fois de la saison moins de 48 heures plus tard. Lors de ses deux rencontres précédentes, le Canadien avait libré deux autres prestations contrastantes. Après une explosion de sept buts contre les Jets de Winnipeg, le Canadien s'était incliné 7-1 le lendemain face au Wild du Minnesota.

«Nous ne voulons pas être une équipe qui échange occasions de marquer pour occasions de marquer»

— Mike Sullivan, entraîneur-chef des Penguins

Jack Capuano congédié

Les Islanders de New York ont congédié l'entraîneur-chef Jack Capuano, qui a été remplacé par le directeur général adjoint Doug Weight de façon intérimaire, a fait savoir mardi le directeur général, Garth Snow. L'équipe a un dossier de 17-17-8 pour 42 points jusqu'ici cette saison. Elle occupe le dernier rang de l'association Est. Capuano avait été nommé entraîneur-chef par intérim le 15 novembre 2010. Les Islanders lui avaient retiré cette étiquette le 12 avril 2011. Il venait de mener l'équipe à deux saisons consécutives de 100 points ou plus et à trois participations en séries. Capuano vient d'ailleurs au deuxième rang de l'histoire du club avec 482 matchs dirigés et 227 victoires. Il complète son séjour à la barre des Islanders avec une fiche de 227-191-64. **AP**

Diekman opéré pour une colite

Le releveur des Rangers du Texas, Jake Diekman, devrait rater au moins la moitié de la prochain saison, lui qui devra être opéré pour une colite, une inflammation aiguë du côlon. Diekman, le principal releveur gaucher des Rangers, a été aux prises avec cette condition tout au long de sa carrière. Le directeur général Jon Daniels a affirmé que l'équipe était au courant de la possibilité que Diekman soit opéré quand elle a convenu d'un pacte de 2,55 millions $US pour une saison afin d'éviter l'arbitrage. L'intervention chirurgicale doit avoir lieu le 25 janvier. Diekman a connu des ennuis de santé en raison de cette condition pendant la période des Fêtes. Âgé de 29 ans, Diekman a compilé une fiche de 4-2 avec une moyenne de points mérités de 3,40 et quatre sauvetages la saison dernière. **AP**

Gros lot pour Myers à San Diego

Le joueur de premier but Wil Myers et les Padres de San Diego ont finalisé leur entente de six saisons d'une valeur de 83 millions $US, soit le plus lucratif contrat de l'histoire de la concession. Le joueur âgé de 26 ans a frappé 28 circuits et produit 94 points la saison dernière, en plus de commettre 28 larcins. Myers, qui était admissible à l'arbitrage salarial, a reçu une prime à la signature de 15 millions $. Il empochera 20 millions $ pour chacune des trois dernières campagnes couvertes par l'entente. Myers disposera d'une suite lors des voyages de l'équipe et pourrait empocher 1 million $ s'il est échangé en cours de route. Il aurait été admissible au marché des joueurs autonomes après la saison 2019. **AP**

Jose Bautista de retour avec les Jays

La Presse canadienne

Plusieurs médias ont rapporté mardi que Jose Bautista sera de retour avec les Blue Jays la saison prochaine. L'entente serait d'une durée d'un an et le frappeur de puissance toucherait un salaire de 18 millions $US. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, NATHAN DENETTE

TORONTO — Les Blue Jays de Toronto ont perdu une de leurs têtes d'affiche pendant la saison morte. Il semble que l'équipe veut s'assurer que Jose Bautista n'imite pas son ex-coéquipier Edwin Encarnacion.

Plusieurs médias ont rapporté mardi que Bautista sera de retour avec les Blue Jays la saison prochaine. L'entente serait d'une durée d'un an et le frappeur de puissance toucherait un salaire de 18 millions $US. Elle comprendrait une clause d'option mutuelle pour deux autres saisons et si les deux parties se prévalent de leur clause d'option, l'entente pourrait rapporter jusqu'à 60 millions $ à Bautista.

Le Dominicain de 36 ans s'est avéré l'un des meilleurs frappeurs de puissance du baseball majeur depuis qu'il a connu une saison de 54 circuits en 2010. Il a par contre maintenu une moyenne au bâton de ,234 avec 22 circuits et 69 points produits la saison dernière, au cours de laquelle il a été limité à 116 rencontres en raison de diverses blessures.

Bautista a testé le marché des joueurs autonomes après avoir refusé une offre qualificative de 17,2 millions $ des Jays à la fin de la saison. En fin de compte, il semble que les deux parties aient mis de l'eau dans leur vin. Bautista devrait apporter une certaine stabilité au sein du rôle offensif à la suite de la perte d'Encarnacion cet hiver.

ENCARNACION À CLEVELAND

Les Blue Jays souhaitaient offrir un nouveau pacte à Encarnacion, mais celui-ci a préféré une entente de trois ans avec les Indians de Cleveland, les champions de la Ligue américaine.

Le retour de Bautista avec les Jays lui permettrait de démontrer qu'il est encore l'un des frappeurs les plus dangereux des majeures, le plaçant en position de faire sauter la banque pour les saisons suivantes.

En contrepartie, les Jays combleraient un vide au champ extérieur, en plus de rapatrier le cœur de leur attaque et de compter sur un frappeur de puissance qui sera motivé en prévision de son prochain contrat.

ÉQUIPE DISCRÈTE

Les Blue Jays ont participé à la série de championnat de la Ligue américaine pour une deuxième année consécutive la saison dernière, mais sont très discrets depuis le début de la saison morte. Ils ont conclu une entente avec le frappeur de puissance Kendrys Morales, le joueur d'utilité Steve Pearce et l'espoir Lourdes Gurriel Jr, mais ont échoué dans leur tentative de rapatrier Encarnacion — une décision perçue de manière très négative dans le sud de l'Ontario.

La formation torontoise tentera maintenant d'améliorer sa profondeur dans l'enclos des releveurs, en plus de dénicher un receveur réserviste et des candidats pour occuper le champ gauche.

Josh Hamilton dans les mineures

Le frappeur de puissance Josh Hamilton obtiendra une nouvelle chance avec les Rangers du Texas, qui ont indiqué, mardi, qu'ils avaient octroyé un contrat des ligues mineures accompagné d'une invitation au camp d'entraînement au joueur par excellence de l'Américaine en 2010.

Âgé de 35 ans, Hamilton a connu ses meilleures saisons avec les Rangers, participant à cinq Matchs des étoiles en plus d'atteindre la Série mondiale en 2010 et 2011. Il a été libéré en août, mettant un terme au contrat de cinq ans et 125 millions $US paraphé avec les Angels de Los Angeles après la saison 2012.

Après deux saisons minées par les blessures, les Angels l'avaient échangé aux Rangers, mais le voltigeur n'a disputé que 50 rencontres au cours des deux campagnes suivantes. Il a raté toute la dernière saison en raison d'une blessure au genou gauche qui a nécessité une intervention chirurgicale.

LA PRESSE CANADIENNE

La cerise sur le sundae, selon Martin Bernard

BAIE-COMEAU — Après avoir livré des matchs serrés récemment et perdu l'avance en troisième période, les jeunes patineurs du Drakkar ont enfin eu droit à leur cerise sur le sundae, pour reprendre les mots du pilote Martin Bernard.

«On a connu un solide match défensivement et on n'a pas donné grand-chose aux Remparts, a-t-il affirmé. Et ce que j'ai apprécié, c'est qu'en fin de match, on n'a pas craqué. On a été solide, personne n'a paniqué et on a fait les jeux qu'on avait à faire. Contre l'Armada [dimanche], on n'a pas joué une mauvaise troisième période non plus, mais la cerise sur le sundae n'était pas au rendez-vous. Elle était là ce soir.»

Contrairement à la grande majorité des 1416 spectateurs présents mardi soir au Centre Henry-Leonard qui ont eu une agréable surprise en découvrant le gardien Justin Blanchette, à son premier départ à Baie-Comeau, Bernard n'a pas été étonné par la prestation du jeune homme.

«Je ne suis aucunement surpris de sa performance. C'est un jeune que je connaissais bien [il a joué avec Magog dans le midget AAA, organisation avec laquelle Bernard a des liens serrés] et sur qui on avait de bonnes références. Steve [Ahern, le directeur général] l'adorait aussi et c'est pour ça qu'il est allé le chercher. Il est bien encadré ici. On a pris notre temps avant de le mettre devant le filet et jusqu'à maintenant, il répond très bien.»

TRIO PRODUCTIF

Le trio de Christopher Benoît, Antoine Girard et Shawn Element, qui a enfilé le but gagnant de cette 10e victoire à domicile du Drakkar, a aussi eu droit aux bons mots de Bernard. «C'est un trio dont on attend beaucoup d'énergie, un bon échec avant et c'est le genre de trio dont on a besoin quand on s'endort, car tu sais qu'ils vont bien faire tous les petits jeux.»

Un autre choix de premier tour de l'équipe au dernier repêchage, Xavier Bouchard, a lui aussi reçu des éloges. «On l'expose un peu plus contre le premier trio adverse et il répond bien, a soutenu le pilote. Ce que j'apprécie, c'est qu'il n'a pas changé son identité comme joueur même s'il joue contre les meilleurs de l'autre côté. Il continue à supporter l'attaque et monter la rondelle», a-t-il conclu.

STEEVE PARADIS (COLLABORATION SPÉCIALE)

REMPARTS 1/DRAKKAR 2

Blanchette a le dernier mot

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU – Le Drakkar ne les perdra pas toutes contre les Remparts. Après trois défaites contre leurs rivaux de Québec jusqu'ici cette saison, les Baie-Comois ont arraché, mardi soir, un gain de 2-1 aux hommes de Philippe Boucher.

Malgré la défaite encaissée aux mains du Drakkar, le gardien des Remparts, Dereck Baribeau, a effectué du très bon travail devant le filet des visiteurs en repoussant 30 rondelles. — PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE GÉRALD POIRIER

Deux jeunes gardiens se faisaient face en Dereck Baribeau pour les Remparts et Justin Blanchette pour le Drakkar, tous deux à leur second départ avec leur nouvelle équipe. Les deux jeunesses s'étaient conviées à un duel, remporté par le second qui a stoppé 29 rondelles, une de moins que Baribeau. Fait à noter, Blanchette a récolté la première étoile à ses deux premiers départs avec le Drakkar.

La recrue Shawn Element a tranché le débat en milieu de troisième période, frappant au vol la remise devant le but d'Antoine Girard. Cette victoire a mis fin à une séquence de trois revers du Drakkar.

«Ce sont les mêmes erreurs qui nous font mal, les mêmes joueurs qui répètent», a lancé le patron hockey des Remparts. «Avant le dernier but, on est en plein contrôle de la rondelle, en pleine vitesse avec un défenseur l'autre bord qui se fait prendre et on décide de couper au milieu [de la zone]. Je ne peux pas l'expliquer : on coupe au milieu plutôt que d'avoir une probable échappée.

«Ils ont bien joué de l'autre côté, le Drakkar joue du bon hockey depuis un bout, a également fait valoir Boucher. De notre côté, on n'a pas trouvé notre rythme et c'est dommage parce que Dereck a été très bon devant le filet.»

PREMIER BUT DE HOULD

Peu de chances réelles de marquer au premier vingt pour les deux formations. Du côté des Remparts, Dmitri Buynitskiy a frappé le poteau et Matthew Boucher a raté son tir lors d'une incursion près de Blanchette.

Les locaux ont ouvert la marque à 16 :19 par l'entremise de Jordan Martel, qui a bénéficié d'un généreux retour accordé par Baribeau sur un lancer de Samuel Thibault.

Avec son premier but de la campagne dans le junior majeur, le défenseur Samuel Hould a créé l'égalité pour les visiteurs en début de deuxième, son tir de la ligne bleue déviant sur Louis Tardif. Le Drakkar a ensuite eu quelques occasions de reprendre les devants, alors que les Remparts ont commis plusieurs revirements dans leur propre zone, mais les hommes de Bernard ont manqué de finition.

Les Remparts ont terminé la rencontre à cinq défenseurs, Boucher laissant réfléchir au bout du banc Étienne Verrette, l'un de ceux qui ont connu une soirée difficile. «C'était compliqué ce soir [hier] pour lui, a signalé l'entraîneur-chef. Ça arrive. C'est un joueur de 18 ans, mais il n'a pas énormément d'expérience. Dans le dernier mois, il a été un de nos meilleurs défenseurs et il affiche une belle progression mais là, ç'a été plus compliqué.»

NOTES : Mikaël Robidoux a purgé le premier de deux matchs de suspension pour un coup de genou servi à Nicholas Blackman, de l'Océanic de Rimouski, dimanche. Alexandre Drapeau, Darien Kielb et Jesse Sutton étaient les autres absents chez les Remparts.... **Matteo Pietroniro et Gabriel Fortier étaient les absents du côté du Drakkar, tout comme Antoine Dufort-Plante, qui refuse toujours de se présenter à Baie-Comeau. Fortier fera finalement ses débuts dans le hockey junior majeur vendredi, à Halifax, face aux Mooseheads.**

Maxime Fortier est actuellement le meilleur marqueur de la Ligue de hockey junior majeur du Québec. — PHOTO TIRÉE DU COMPTE TWITTER DES MOOSEHEADS DE HALIFAX

L'année rêvée de Maxime Fortier

GABRIEL BÉLAND
La Presse

MONTRÉAL — Le 25 juin dernier, le Montréalais Maxime Fortier était à Buffalo pour le repêchage de la Ligue nationale de hockey. Les tours passaient, mais son nom n'était jamais prononcé au micro. Avant d'arriver sur place, l'attaquant de 5'10" et son agent étaient pourtant assez confiants qu'une équipe le choisirait.

«S'il avait mesuré 6'3", il aurait été repêché», lâche l'agent Gilles Lupien en parlant de son client de 19 ans.

Sauf que ça n'a pas été le cas. Fortier s'apprêtait à rentrer chez lui bredouille quand son téléphone a sonné au milieu du sixième tour. C'était le Canadien de Montréal qui l'invitait à son camp de développement.

Maxime Fortier, un ailier droit des Mooseheads de Halifax, y a participé l'été passé. Ça s'est bien déroulé. Les dirigeants de l'équipe ont eu de bons mots pour lui.

Alors Fortier est retourné à Halifax, à l'automne, le couteau entre les dents. Il y a plusieurs façons de se remettre d'un accident de parcours comme celui qu'il a vécu à Buffalo. Fortier a su répondre de la plus belle des façons : il est actuellement meilleur marqueur de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ).

«Le chemin facile, ç'aurait été d'être repêché l'an passé. Mais pour moi, ce n'est pas la fin du monde, c'est une petite embûche. Mon rêve reste de jouer chez les pros. Ça va prendre le temps que ça prendra, mais je suis sûr d'y arriver», a-t-il expliqué en entrevue à *La Presse*.

À Halifax, Fortier joue au sein d'un trio dévastateur avec le Suisse Nico Hischier, un des meilleurs espoirs en vue du prochain repêchage de la LNH. La chimie entre les deux est évidente.

Fortier trône actuellement au classement des marqueurs de la ligue avec 67 points en 43 matchs (24-43), devant bien des joueurs de son âge qui, eux, ont été repêchés.

«Le camp du Canadien, ça lui a permis de goûter à ça, d'être avec les meilleurs. Des fois, tu te fais une grosse montagne en te disant que t'es pas rendu là, explique Lupien. Et puis, t'embarques sur la glace avec ces gars-là et tu te rends compte que t'es presque rendu. Je pense qu'il a vécu un peu ça l'été passé. Il a vu qu'il avait sa place.»

«Je dis tout le temps qu'il y a une feuille de papier qui sépare celui qui réussit et celui qui ne réussit pas, continue Lupien. Cet été, Maxime s'est beaucoup entraîné. Il a beaucoup travaillé. Il a comme objectif de se rendre chez les pros, et je pense que cette année il est en train de montrer qu'il est capable.»

LE PROCHAIN REPÊCHAGE

Maxime Fortier va être admissible au prochain repêchage. Veux, veux pas, être premier marqueur de la LHJMQ, c'est une belle distinction. Lupien est confiant que cette fois-ci sera la bonne. «Mais on ne veut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué», dit-il.

Ce sera intéressant de voir si le Canadien va se montrer intéressé. C'est l'équipe de la LNH qui connaît le mieux Fortier, qui avait également reçu une offre de San Jose, mais qui a préféré Montréal.

«Au camp, j'ai essayé de montrer ce que je suis capable de faire sur la glace avec des gars qui, eux, ont été repêchés. Mon état d'esprit, c'était de donner tout ce que j'avais, de faire bonne impression et d'impressionner les dirigeants.»

«À la fin, j'ai eu une rencontre avec Martin Lapointe», explique Fortier, en parlant du responsable du développement des joueurs pour le Tricolore. «Tous les commentaires étaient bien, alors j'étais super content de ça. Je pense qu'ils ont aimé ce que j'ai montré.»

Lupien note que son client a eu un développement plus tardif. Certains joueurs prennent un peu plus de temps avant d'éclore, note l'agent, et c'est, selon lui, le cas de Fortier. «Il y a des joueurs qui commencent fort, mais finissent mal. Il y a des joueurs qui commencent plus lentement, mais qui finissent fort, dit-il. Je pense que Maxime est dans le deuxième lot.»

Sports

LNH
100 ANS DE FAITS DIVERS
46

BASEBALL
BAUTISTA DE RETOUR AVEC LES BLUE JAYS EN 2017
49

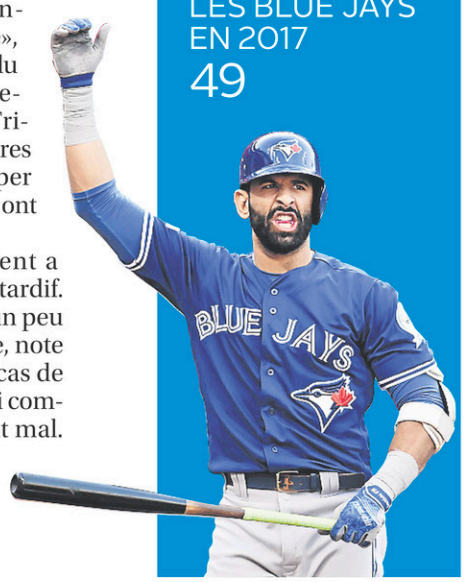

SiriusXM Les Recrues DODGE
FIER COMMANDITAIRE DU HOCKEY MINEUR PARTOUT AU CANADA

L'ÉVÉNEMENT

TEMPS FROID
OFFRES BRÛLANTES

OBTENEZ DES RABAIS TOTAUX ALLANT JUSQU'À 11 000 $††

AUCUN PAIEMENT AU FINANCEMENT POUR 90 JOURS•

Versement initial (le cas échéant) ainsi que frais d'immatriculation, de permis et d'assurance requis au moment de la signature du contrat.

BONI TEMPS FROID OFFRES BRÛLANTES DE 500 $Σ
SUR MODÈLES 2017 SÉLECTIONNÉS

Prix de départ du modèle Ram 1500 Rebel Crew Cab 4X4 2017 à cabine d'équipe montré, incluant des rabais totaux allant jusqu'à 11 000 $†† (qui consistent en une remise au comptant de 9 000 $*, un boni « Temps Froid Offres Brûlantes » de 500 $Σ et un boni de fidélisation et de conquête de 1 500 $^) : 47 240 $**

RAM 1500 CREW CAB SXT V8 4X4 2017

LOUEZ À PARTIR DE : 289 $▶ PAR MOIS @ 1,99 % POUR 39 MOIS
AVEC UN ACOMPTE DE 2 233 $ ET UN DÉPÔT DE SÉCURITÉ DE 500 $

OBTENEZ DES RABAIS TOTAUX ALLANT JUSQU'À 11 000 $††
INCLUANT 1 500 $ EN BONI DE FIDÉLISATION ET DE CONQUÊTE
SI VOUS POSSÉDEZ ACTUELLEMENT UN RAM OU TOUT AUTRE CAMION DE MARQUE CONCURRENTE OU SI VOUS ÊTES UN TRAVAILLEUR SPÉCIALISÉ DÉTENANT UNE CARTE DE COMPÉTENCE OU D'APPRENTI^.
À l'exclusion des modèles Ram 1500 2017 à cabine simple.

DODGE GRAND CARAVAN SE 2017

LOUEZ À PARTIR DE : 289 $▶ PAR MOIS @ 3,99 % POUR 60 MOIS
AVEC UN ACOMPTE DE 1 073 $ ET UN DÉPÔT DE SÉCURITÉ DE 500 $

OBTENEZ DES RABAIS TOTAUX ALLANT JUSQU'À 10 500 $†† SUR LA DODGE GRAND CARAVAN SXT 2017 AVEC ENSEMBLE MAX

Prix de départ du modèle Dodge Grand Caravan SXT Premium Plus 2017 montré, incluant des rabais totaux allant jusqu'à 10 500 $†† (qui consistent en une remise au comptant de 6 500 $*, un boni au comptant/DVD de 2 500 $†, un boni « Temps Froid Offres Brûlantes » de 500 $Σ et un boni de fidélisation et de conquête de 1 000 $³) : 32 260 $**

VOUS REBÂTISSEZ VOTRE HISTORIQUE DE CRÉDIT ?
TAUX NON PRÉFÉRENTIELS À PARTIR DE SEULEMENT 4,99 % SUR APPROBATION DE CRÉDITΩ

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER | DODGE | JEEP® | RAM DU QUÉBEC
camionram.ca/offres • dodge.ca/offres

CHRYSLER DODGE Jeep RAM

Le consommateur avisé lit les petits caractères : ††, •, *, **, Σ, ▶, †, ³, ^, Ω. Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés auprès des concessionnaires participants, du 17 au 31 janvier 2017, et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Les frais de transport (1 795 $) et les frais sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat ou de location. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix d'achat tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 $) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la signature du contrat. Un acompte peut être demandé. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule (lorsque applicable). Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. †† Les rabais totaux de 11 000 $ sont disponibles sur les modèles Ram 1500 2017 sélectionnés (à l'exclusion des modèles à cabine simple) et consistent en une combinaison de 9 000 $ en remises au comptant (déduites du prix négocié avant l'application des taxes), de 500 $ en boni au comptant « Temps Froid Offres Brûlantes » et de 1 500 $ en boni au comptant de fidélisation et de conquête. Les rabais totaux allant jusqu'à 10 500 $ s'appliquent aux modèles Dodge Grand Caravan SXT 2017, équipés de l'Ensemble Max (RTKH53 + 29G + AAA + AAJ + AAY + AT4) et achetés/loués auprès des concessionnaires participants, et consistent en une combinaison d'une remise au comptant de 6 500 $, d'un boni au comptant/DVD de 2 500 $, de 1 000 $ en boni au comptant de fidélisation et de conquête et de 500 $ en boni au comptant « Temps Froid Offres Brûlantes ». Certaines conditions s'appliquent. Dans la limite des stocks. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. • L'offre « Aucun paiement au financement pour 90 jours » est d'une durée limitée et s'applique aux clients au détail qui financent un nouveau véhicule Chrysler, Dodge, Jeep, Ram ou FIAT 2017 admissible à un taux fixe subventionné allant jusqu'à 96 mois, sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale et Financement auto TD, ou 90 mois, sous réserve de l'approbation de crédit par la Banque Scotia. Les paiements mensuels/aux deux semaines seront retardés pendant 60 jours et les contrats seront prolongés en conséquence. Les frais d'intérêts ne s'accumuleront pas durant les 60 premiers jours du contrat. Après 60 jours, les intérêts commenceront à s'accumuler et l'acheteur remboursera le capital et les intérêts pendant la durée du contrat. Pour obtenir toutes les précisions, consultez votre concessionnaire. * Les remises au comptant sont offertes sur certains modèles neufs 2017 sélectionnés et sont déduites du prix négocié avant l'application des taxes. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. ** Prix de départ du modèle Ram 1500 Rebel Crew Cab 4X4 2017 à cabine d'équipe (DS6X98 + 26W) montré, incluant des rabais totaux allant jusqu'à 11 000 $ (qui consistent en une remise au comptant de 9 000 $, un boni au comptant « Temps Froid Offres Brûlantes » de 500 $ et un boni de fidélisation et de conquête de 1 500 $) : 47 240 $. Prix de départ du modèle Dodge Grand Caravan SXT Premium Plus 2017 (RTKH53 + 29G) montré, incluant des rabais totaux allant jusqu'à 10 500 $ (qui consistent en une remise au comptant de 6 500 $, un boni au comptant/DVD de 2 500 $, un boni au comptant « Temps Froid Offres Brûlantes » de 500 $ et un boni de fidélisation et de conquête de 1 000 $) : 32 260 $. Les prix de départ des véhicules montrés incluent les remises/bonis au comptant et n'incluent pas les options (par exemple, certaines teintes de peinture). Les options sont disponibles moyennant des coûts additionnels. Les modèles montrés peuvent différer légèrement des modèles qui sont commercialisés au Canada. Σ Le boni au comptant « Temps Froid Offres Brûlantes » de 500 $ est offert aux clients admissibles à la location ou à l'achat au détail de certains modèles Chrysler, Dodge, Jeep, Ram ou FIAT 2017 (à l'exclusion des modèles Dodge Grand Caravan SE et des modèles Ram 1500 à cabine simple) chez les concessionnaires participants, du 17 au 31 janvier 2017, et est déduit du prix négocié après l'application des taxes. Le boni au comptant peut être remis par chèque à la demande du client. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. ▶ L'offre à la location jusqu'à 39 mois est offerte aux clients admissibles par l'entremise de Location SCI et est applicable sur les nouveaux modèles 2017 admissibles chez les concessionnaires participants, sur approbation de crédit. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule. Exemple : Dodge Caravan SE 2017 (RTKH53 + 29E) avec un prix d'achat de **24 195 $**, loué à un taux de 3,99 % pour 60 mois avec un acompte de 1 073 $ et avec un dépôt de sécurité de 500 $, équivaut à 60 paiements mensuels de 288,99 $. L'acompte, le dépôt de sécurité et le premier versement mensuel sont payables à la signature du contrat. Allocation annuelle de 18 000 km. Frais de 0,16 $ plus taxes du kilomètre excédentaire. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. † Le boni au comptant/DVD de 2 500 $ s'applique aux modèles Dodge Grand Caravan SXT 2017 neufs, équipés de l'Ensemble Max (RTKH53 + 29G + AAA + AAJ + AAY + AT4), sélectionnés et achetés/loués entre le 17 et le 31 janvier 2017 **seulement auprès des concessionnaires participants**, et sera déduit du prix négocié après l'application des taxes. Dans cette annonce, le boni au comptant de 1 000 $ s'applique aux modèles Dodge Grand Caravan SXT Premium Plus 2017 (RTKH53 + 29P), et sera déduit du prix négocié après l'application des taxes. Les clients admissibles sont les propriétaires actuels d'un camion Dodge ou Ram ou les propriétaires ou locataires actuels d'un camion d'un autre manufacturier. Le véhicule échangé doit être immatriculé au nom du client admissible et enregistré à son nom au plus tard le 1er janvier 2017. Une preuve de propriété ou d'entente de location sera exigée. Les travailleurs spécialisés agréés et ceux qui suivent une formation de travailleurs spécialisés sont également admissibles. Ceci inclut les travailleurs agréés, les travailleurs certifiés et les clients qui terminent un certificat d'apprentissage. Une preuve de licence ou un certificat de travailleur spécialisé sera exigé. Certaines conditions s'appliquent. L'offre est valide pour le mois en cours seulement. Ω Financement à taux non préférentiel sur modèles sélectionnés avec approbation de crédit. Financement de 4,99 % disponible sur modèles 2017 sélectionnés. Exemple de financement : Prix d'achat de **30 000 $**, financé à un taux de 4,99 % pour 84 mois, équivaut à 182 paiements aux deux semaines de 195,45 $, des frais de crédit de 5 571,90 $ et une obligation totale de 35 571,90 $. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails. MC Le logo SiriusXM est une marque de commerce enregistrée de SiriusXM Satellite Radio inc. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep® • RAM**

5138283